TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 453 — MERCREDI 25 NOVEMBRE 1981

EN MER DU NORD

Deux plates-formes pétrolières à la dérive

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 38 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le sommet germano-soviétique de Bonn

Le moratoire amélioré

M. Brejnev a donc tenu à faire lui aussi un geste à l'égard des opinions publiques européennes à la veille de l'ouverture des pourparlers soviéto-américains sur les armements eurostratégiques. La balle que M. Reagan avait jetée dans son camp avec son discours du 18 novembre sur l'« option zéro », le président soviétique la renvoie à son partenaire - adversaire en offrant, à titre de « geste de bonne volonté » une réduction unilatérale de ses armements.

Le geste est habile et même séduisant, si l'on considère que ce sont précisément des mesures unilatérales que réclament à leurs gouvernements, de Londres à Bonn, en passant par Amsterdam, une grande partie des manifestants pacifistes. Mais il demande à être analysé de plus près. Une lecture attentive des propositions de M. Brejnev ne permet nullement de conclure, comme le fait une partie de la presse, que le Kremlin est prêt à sacrifier unilatéralement, encore moins par « centaines », ses fameuses fusées SS-20. Si tel était le cas d'ailleurs, et puisque l'arsenal soviétique compte deux cent cinquante de ces engins, on serait très près de l'« option zéro ».

Ce que M. Brejnev propose est en fait une variante améliorée, mais conditionnelle, du moratoire qu'il avait suggéré au congrès du P.C. soviétique en février dernier. Le président soviétique proposait alors de suspendre pendant la durée des négociations tous travaux sur les missiles à moyenne portée, y compris leur modernisation, ce qui impliquait le gel des SS-20 à leur niveau actuel. Les Occidentaux ayant refusé cette solution qui laissait subsister en l'état l'arsenal soviétique jugé supérieur, M. Brejnev revient à la charge en offrant, toujours dans le cadre du moratoire et de façon liée à celui-ci, une réduction.

Or cette réduction portera sur « une certaine partie de nos armements nucléaires à moyenne portée installés dans la partie européenne de l'U.R.S.S. ». Autrement dit, non pas sur les SS-20, qui resteraient gelés, mais, par exemple, sur les missiles vétustes SS-4 et SS-5, ou encore sur les avions. On notera aussi que la formule employée n'exclut pas un retrait de l'autre côté de l'Oural, alors que les Occidentaux, jugeant cette mesure insuffisante, insistent généralement pour un « démantèlement ».

Le geste confirme en tout cas que l'U.R.S.S., appuyée par ses programmes d'armements des années 1970, s'est donné une plus grande marge de manœuvre à la veille des négociations. Alors que les Occidentaux mettent sur la table des pourparlers leurs armements nouveaux et même futurs, les Soviétiques peuvent jouer de leurs armements anciens, en anticipant sur des mises à la ferraille auxquelles ils auraient vraisemblablement procédé de toute façon. Soit dit en passant, le fait que M. Brejnev soit prêt à un tel « geste » réduit quelque peu la portée de ses affirmations selon lesquelles une « parité approximative » existe en Europe dans ce domaine.

On retiendra en tout cas l'intention proclamée par M. Brejnev de procéder, au terme des négociations cette fois, à des « réductions radicales » des armements nucléaires en Europe, y compris des engins tactiques qui promettent le continent à la même destruction que les armements de plus longue portée. Ce n'est qu'à ce prix en effet que la sécurité sera renforcée.

M. Schmidt voit des « éléments nouveaux » dans la proposition de M. Brejnev sur les armements eurostratégiques

Les entretiens germano-soviétiques se poursuivent, ce mardi 24 novembre, à Bonn, à l'occasion de la visite officielle de M. Brejnev. Le dirigeant soviétique a successivement rencontré dans la matinée les présidents des quatre principaux partis ouest-allemands, MM. Genscher, vice-chancelier, ministre des affaires étrangères (libéraux), Kohl (chrétiens démocrates), Strauss (chrétiens sociaux bavarois) et Brandt (sociaux démocrates). M. Brejnev devait, en fin d'après-midi, s'entretenir avec M. Carl Carstens, président de la République fédérale.

Lundi, M. Brejnev s'était dit prêt, à l'issue d'une journée d'entretiens apparemment infructueux, à un « geste de bonne volonté » comportant une réduction unilatérale des armements soviétiques à moyenne portée en Europe si l'Occident accepte de son côté le moratoire proposé antérieurement par Moscou. M. Schmidt a vu dans cette proposition des « éléments nouveaux » à la veille de l'ouverture, le 30 novembre, des pourparlers soviéto-américains sur ce type d'armements en Europe.

De notre envoyé spécial

Bonn. — Relance, ouverture ? Ces termes de jeu peuvent sembler inconvenants, s'agissant de négociations sur un sujet aussi grave que la limitation des armements. Ils n'en viennent pas moins spontanément à l'esprit pour qualifier l'opération à laquelle s'est livré M. Brejnev, lundi 23 novembre à Bonn, au terme d'une journée qui semblait jusqu'alors, tant du côté ouest-allemand que du côté soviétique, assez décevante. On avait surtout, de part et d'autre, réaffirmé des positions déjà connues, divergentes pour ne pas dire antagoniste.

Les déclarations sur le « *climat constructif* » et « *l'esprit de compréhension mutuelle* » enregistrées dans les deux camps masquaient mal l'impression générale que MM. Schmidt et Brejnev avaient surtout poursuivi durant la matinée le dialogue de sourds à quoi semblent, depuis la fin de la détente, se résumer les rapports Est-Ouest.

Sans doute de nombreux autres sujets avaient-ils été évoqués entre les deux hommes d'Etat, du statut de Berlin à l'invasion de l'Afghanistan, de la situation en Amérique centrale à la nouvelle politique chinoise. Mais ces pourparlers ont naturellement été consacrés, pour l'essentiel, aux questions stratégiques, sur lesquelles chacun, dans un premier temps, était resté sur ses positions.

Le chancelier Schmidt avait expliqué pourquoi la R.F.A. s'inquiète de la multiplication des fusées SS-20. « *Quand nous avons commencé à nous parler en 1978,* a-t-il dit à son hôte, *l'U.R.S.S. en avait cinquante. Elle en a aujourd'hui deux cent cinquante, avec sept cent cinquante ogives nucléaires pointées sur les villes allemandes.* »

M. Brejnev avait, quant à lui, évoqué à nouveau sa proposition d'un moratoire sur les armes nucléaires à moyenne portée et critiqué en termes particulièrement vifs la contre-proposition de M. Reagan. L'« option zéro » ne mérite nullement son nom, a-t-il déclaré en substance. C'est, en réalité, une option qui ne favorise que l'OTAN. Selon la formule d'un Soviétique, « *dans cette hypothèse, l'option serait pour l'Ouest, le zéro pour l'Est* ».

Bref, chacun se contentait de réaffirmer des positions déjà connues et on s'en étonnait un peu du côté ouest-allemand. En fait, le dirigeant soviétique avait gardé la surprise pour le dessert : ce n'est que lors du *toast* à la fin du bref dîner offert par M. Helmut Schmidt à la redoute de Bad-Godesberg qu'il a abattu sa nouvelle carte.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

Une étape pour les nationalisations

• Le projet, repoussé par le Sénat, est examiné en commission mixte
• Le sort des banques et l'indemnisation restent au centre du débat

Après l'adoption, lundi 23 novembre, par le Sénat, par 184 voix contre 109, de la question préalable sur le projet de loi de nationalisations, une commission mixte paritaire rassemblant députés et sénateurs) doit se réunir, mercredi 25 novembre, à l'Assemblée nationale. Compte tenu de l'état d'esprit de la majorité des sénateurs, le texte de compromis qu'elle est censée élaborer a peu de chances d'être adopté. Dans ce cas, les députés seraient appelés à se prononcer définitivement, au terme de la procédure de « navette », sur le texte qu'ils ont adopté en première lecture.

L'étape suivante devrait être la saisine du Conseil constitutionnel par l'opposition. Tout porte à croire que le champ de la nationalisation des banques et l'indemnisation des actionnaires resteront au centre du débat. Si, comme l'espère le gouvernement, le Conseil constitutionnel ne remet pas trop profondément en cause son projet, le texte définitif pourrait être publié au début du mois de janvier 1982.

En adoptant la question préalable, les sénateurs ont, paradoxalement, rendu service au gouvernement. Engagés dans une course contre la montre pour faire entrer dans les faits leurs projets de loi de nationalisation, les pouvoirs publics craignaient pardessus tout la réédition du scénario de l'Assemblée nationale.

En rejetant l'ensemble du projet, la Haute Assemblée a marqué son opposition politique, pris date en quelque sorte pour l'avenir, tout en permettant au gouvernement de respecter son calendrier. Cela dit, la bataille politique et juridique est loin d'être achevée, et le gouvernement a conscience des obstacles qui peuvent encore surgir au Sénat et au Conseil constitutionnel.

Au cours des prochains jours, une commission mixte paritaire réexaminera le texte. Sans espoir de se mettre d'accord. Le projet reviendra donc une seconde fois devant l'Assemblée nationale et le Sénat autour du 10 décembre. Une troisième lecture est prévue pour les 21-22 décembre, les députés ayant le dernier mot. Le texte définitif devrait donc être celui adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, à quelques modifications près. En outre, on reparle de la possibilité de rétablir la disposition prévoyant le versement, aux anciens actionnaires des groupes nationalisables, des dividendes afférents à l'exercice 1981.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 9.)

POINT

Les trois solidarités

A Cancun, au Mexique, M. Mitterrand avait solennellement exprimé la nouvelle solidarité de la France avec les pays du tiers-monde. Sur les grands dossiers économiques et sociaux, le ministère que dirige Mme Nicole Questiaux a pour mission de faire prévaloir les exigences et les valeurs de la solidarité nationale. Depuis le voyage de M. Mauroy en Auvergne le 23 novembre, il existe désormais une autre solidarité, tout aussi indispensable que celles qu'il faut nouer ou renouer entre le Nord et le Sud ou entre les Français : la solidarité des régions et du territoire.

« L'aménagement du territoire est le moyen de la solidarité et d'une réduction des disparités entre régions. La solidarité nationale continuera à jouer en faveur des zones les plus défavorisées », *a déclaré le premier ministre. Elle s'exercera par le moyen du nouveau régime des primes à la création d'emplois, renforcé et simplifié, et des contrats que l'Etat passera avec les régions,* « puisque l'aménagement du territoire est le cadre naturel du dialogue, de la concertation et de la coopération. »

Lancé il y a vingt ans, corollaire naturel et facile des années dorées de l'expansion, le rééquilibrage géographique du territoire ne provoqua guère de polémiques tant qu'il ne s'agissait que de répartir de manière plus juste les fruits de la croissance. Les temps ont changé, et il faut désormais, sans se départir des idées de justice territoriale, à la fois gérer avec plus de rigueur une économie moins généreuse, arbitrer entre les égoïsmes, laisser éclore les initiatives tout en préservant la cohérence des choix nationaux, et surtout — puisque la concurrence internationale ne laisse de place qu'aux plus forts, — préserver ce qui reste des forteresses industrielles.

Vouloir, au nom de la solidarité, que l'Auvergne soit moins pauvre que l'Alsace : oui. Faire en sorte, au nom de l'efficacité, que Strasbourg, Lyon ou Paris tiennent leur rang face à Francfort, Londres ou Milan : oui aussi. C'est la voie étroite sur laquelle le pays est condamné à cheminer.

Le gouvernement va autoriser les travaux sur les cinq sites nucléaires « gelés » en juillet dernier

(LIRE PAGE 34)

L'EUROPE AUX DEUX RIVAGES

Le Conseil européen réunira, à Londres, les 26 et 27 novembre, les chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Europe des Dix. Il ne s'annonce pas, on le sait, sous les meilleurs auspices, c'est le moins que l'on puisse dire. Budget, Marché commun agricole, relance, restent les trois principales pommes de discorde. Un sursaut aura-t-il lieu ? Le seul espoir qui subsiste repose sur le fait qu'aucun des gouvernements n'a intérêt à ce que cette rencontre se termine sur un échec.

par PIERRE DROUIN

Comme un rouleau compresseur, le chômage écrase de plus en plus de personnes dans la Communauté. Il atteint aujourd'hui 8,7 % de la population active civile. Le cap des 10 millions de sans-emploi va bientôt être atteint. A côté de ces ravages, ceux de l'inflation — qui n'arrive pas à descendre de la barre moyenne des 10 % de taux annuel — paraissent faibles, et pourtant font très mal en Italie et en France. L'aménagement des parités au sein du système monétaire européen, réalisé le 4 octobre dernier ne paraît pas encore avoir contribué beaucoup à renforcer la convergence des économies des Etats membres.

Ce qui rassemble hélas, les pays du Marché commun, c'est la mollesse des investissements, la diminution de la productivité, la difficulté de créer des emplois, le déclacement des industries de main-d'œuvre vers l'extérieur non compensé par des embauches suffisantes dans les activités d'avant-garde.

Brochant sur ce fond qui vire de plus en plus à la grisaille, la stratégie des institutions européennes apparaît toujours, et notamment du fait des comportements nationaux, de très faible ampleur. Lorsqu'on cherche à faire émerger des réalisations qui méritent quelque faveur, on ne dépasse toujours pas le chiffre deux : la convention de Lomé et le S.M.E. déjà évoqué. C'est maigre. De beaux rapports ont fait des propositions : rapports Vedel, Tindemans et dernier en date (décembre 1979), celui des « trois sages » (MM. Marjolin, Bies-Heuvel et Dell). Ils s'entassent au fond de quel tiroir ?

Et pourtant ce ne sont pas les points de grippage qui manquent ! Contestation dans la pratique du droit d'initiative de la Commission, pourtant indispensable à la bonne marche des affaires communautaires, paralysie du conseil qui ne « sort » plus que les décisions indispensables, et souvent au forceps (prix agricoles). embouteillage du conseil européen — on le verra encore jeudi et vendredi.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

AUGMENTATION

Réduire le chômage et l'inflation ; réduire les injustices ; réduire les inégalités entre les pays, les classes et les sexes. Réduire la délinquance et la criminalité.

Réduire le nombre des euromissiles qui planent au-dessus de nos têtes ; réduire la consommation pétrolière, la fraude fiscale et l'érosion monétaire, la faim dans le monde et les dépenses de santé, le temps de travail et la tension au Proche-Orient.

Il faut, de toute évidence, augmenter notre capacité de réduction.

BRUNO FRAPPAT.

« LA CÉRÉMONIE DES ADIEUX », de Simone de Beauvoir

Sartre tout compte fait

« Alors, c'est la cérémonie des adieux ? »

Cette boutade de Sartre, le jour de 1970 où, comme chaque été, il partait, de son côté, quelques semaines, Simone de Beauvoir y a vu soudain beaucoup plus qu'une des litotes puritaines dont il enveloppait l'expression de ses sentiments : le signe qu'avec les malaises des mois précédents avait commencé entre eux une séparation plus inexorable. D'où le titre-jeu de mot, bien dans leur manière, qu'elle donne aujourd'hui au récit de leurs dix dernières années. Tiré de son *Journal*, le texte forme une suite aux *Mémoires*, interrompus en 1972 avec *Tout compte fait.*

Un malentendu menace ce livre. Au moment de consigner les déclins physiques et mentaux de son compagnon, Beauvoir ne se départit pas d'une minutie impassible. Des lecteurs sensibles se demanderont pourquoi elle s'impose et nous impose des détails affreux qui n'éclaireront guère une œuvre déjà bouclée. Ce sera méconnaître le devoir d'authenticité que le couple s'est toujours prescrit. En 1964 déjà, Beauvoir avait témoigné sur la fin de sa mère — *Une mort très douce* — avec toutes les apparences de la froideur.

Les apparences seulement. Au-delà des précisions cliniques, seule façon d'approcher ce qui, dit-elle, « *ne peut se dire ni se penser* », éclate une complicité intellectuelle et affective qui aura duré un demi-siècle. C'est cet exploit d'existence qui soutient le livre, et non quelque exercice d'artiste, pour quoi l'auteur n'a ni don ni goût.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

L'ÉTAT

A chacun sa responsabilité

L'Etat ne cesse de se voir charger de nouvelles responsabilités.
José Frèches souhaite qu'on le ramène à ce qu'il appelle « une logique de service », ce qui suppose qu'on donne au Parlement une fonction de réflexion et de réforme.
Robert Fabre expose les enseignements qu'il tire de l'exercice de sa fonction de médiateur.

par ROBERT FABRE (*)

LE courrier que reçoit le médiateur et les dossiers que lui transmettent les parlementaires constituent un champ d'observation objectif de l'état d'esprit d'une partie des Français, en reflétant avec fidélité leur mécontentement face aux complexités, aux difficultés de la vie quotidienne.

Certes, la contestation dont il est saisi ne devrait porter — ainsi l'a prévu la loi — que sur le fonctionnement des administrations d'Etat, des collectivités, des établissements et services publics, champ déjà bien vaste, pour les réclamations, fondées ou non. Mais le citoyen n'est pas toujours bien informé. Aussi a-t-il la tentation de saisir le médiateur — souvent considéré comme le *« dernier recours »* — de tous les litiges, même d'ordre privé, alors qu'ils relèvent des juridictions classiques. Ce type de plaintes n'est pas pris en compte par le médiateur, respectueux des prérogatives parlementaires et soucieux de ne pas empiéter sur le domaine de la justice. Mais la connaissance de ce kaléidoscope de récriminations lui révèle l'état de la grogne, avec ses flux et ses reflux.

Le Français est réputé *« rouspéteur »* par tempérament. Il a surtout un sens aigu de l'injustice et supporte mal la brimade. Cette donnée est de tous les temps. La grogne s'exacerbe parfois au gré des investigations fiscales accrues, des formulaires administratifs trop abstraits ou d'un retard dans le paiement de pensions. Elle s'apaise lors de mesures de réduction des injustices, d'humanisation des contrôles, d'allègement des charges....

Dans les périodes de tension politique, l'attitude plus exigeante des militants et des élus, la dénonciation de certaines pratiques par des syndicats, des associations de consommateurs peut encourager la revendication de la base, ou l'atténuer au contraire en en prenant le relais. La critique est alors transférée de l'individu au groupe, et l'exutoire de la plainte personnalisée ne jouant plus son rôle, c'est, au-delà des relais normaux, sur la scène publique, au niveau des médias, que les conflits sont portés.

∴

Depuis le 10 mai dernier le courrier du médiateur est à l'image de l'impatience qui a gagné certaines couches de la population — les plus défavorisées — devant la persistance de certaines situations iniques, alors que le *« changement »* devait — espéraient certains — réduire à bref délai les injustices, supprimer les privilèges, simplifier la vie de tous les jours... La tentation a été grande — et beaucoup y ont succombé — de rendre responsable des lenteurs de l'évolution, ce commode bouc émissaire qu'est l'administration. Non seulement au niveau du guichetier ou du standardiste que l'on voudrait à la fois aimable et omniscient, mais au niveau du contrôleur, de l'inspecteur, coupables d'être d'accès difficile et peu réceptifs aux difficultés de l'administré contribuable. Puis on a visé directement les responsables au niveau le plus élevé, ceux à qui l'on a toujours reproché d'être en retard d'une évolution, de rédiger des règlements touffus, des circulaires contradictoires. Voire d'être un frein à toute réforme.

Les élus nationaux siègent sans désemparer. A une cadence rarement atteinte, ils discutent et votent des projets de loi porteurs de l'inquiétude de certains, de l'espérance des autres. Mais les décrets d'application peuvent-ils « sortir » à la même cadence ? Les fonctionnaires chargés de traduire dans les actes quotidiens les mesures décidées par le gouvernement et les parlementaires peuvent-ils rédiger ces textes, en les confrontant aux textes antérieurs qui subsistent, les transmettre à tous les échelons d'application accompagnés des explications nécessaires, dans les délais souhaitables ? Que l'on se souvienne de la loi d'orientation agricole votée en 1960 et qui a mis dix ans à être entièrement applicable... Les administrés sont-ils informés avec précision du calendrier de mise en œuvre des réformes ? Ne croient-ils pas, le plus souvent, que l'approbation d'un projet de loi en conseil des ministres a valeur d'exécution immédiate ?

A quel immense travail les services officiels, la presse écrite et parlée ne devraient-ils pas se livrer pour mieux informer encore les citoyens de l'évolution des réformes, de la date réelle de prise d'effet ! Il m'est permis de mesurer, chaque jour, combien cette information reste multiple, inadaptée, diffuse, imprécise..., faisant naître de regrettables illusions parfois suivies de déceptions amères...

Il peut paraître surprenant que le médiateur, chargé de relever et de corriger les pesanteurs et erreurs administratives, se fasse le défenseur de la fonction publique, dans sa globalité. C'est un souci d'objectivité qui m'incite à expliquer certaines lenteurs inéluctables, pour dénoncer celles qui relèvent de la désinvolture ; à préciser les responsabilités réciproques pour mieux demander à chacun d'assumer celles qui lui incombent.

∴

Responsabilité : voilà une nouvelle fois lâché ce grand mot, si galvandé qu'il en perd sa vigueur. Parfois même son sens original : *« obligation de répondre de ses actions et de celles des autres dépendant de soi... »*. Chacun, à la place qu'il occupe, simple citoyen ou ministre, lampiste ou directeur général, doit répondre de ses actions. Et de celles des autres lorsque son rang lui confère un commandement. Car la responsabilité s'accroît d'autant plus que l'on s'élève dans l'échelle sociale, professionnelle, politique. A la limite, c'est au sommet qu'elle est la plus lourde. Sans pour autant qu'au bas de la hiérarchie puisse s'instaurer, avec la méthode *« d'ouverture du parapluie »*, une fuite coupable devant les décisions à prendre.

Certes, l'insouciance, la négligence, et bien moins encore un *« sabotage »* larvé qui tiendrait à des options idéologiques hostiles au pouvoir en place, ne sont admissibles. Quel que soit ce pouvoir, et quels que soient ses sentiments intimes, l'agent du service public doit respecter les décisions d'un gouvernement et d'un Parlement qui reflètent des orientations démocratiquement exprimées par le corps électoral.

C'est sans nul doute le choix de l'immense majorité des fonctionnaires et assimilés qui sont conscients de leur responsabilité envers la Nation. Voilà pourquoi une suspicion injustifiée, venant soit de la base, soit du pouvoir, risquerait de créer un malaise dangereux au sein de la fonction publique. *A contrario*, souvenons-nous que dans les années 50, les excès des contrôles fiscaux polyvalents ont dressé commerçants et artisans contre fonctionnaires. Ce fut le début de la vague poujadiste.

Il faut veiller aujourd'hui à éviter la coupure qui menace — sur plusieurs plans — entre secteur privé et secteur public. La tâche de certaines administrations, ployant sous le faix des législations successives, des effectifs parfois insuffisants, des crédits toujours trop modestes, est si difficile que s'ensuivent un blocage du courrier, une mise en sommeil des dossiers, avec les drames qui découlent de ces lenteurs excessives.

La situation de la justice, dont les plus hauts responsables ont jeté des cris d'alarme, est particulièrement inquiétante. Des années d'attente sont le lot des plaignants ayant recours aux tribunaux administratifs, à la Cour de cassation, au Conseil d'État... Pas davantage n'y a-t-il là mauvaise volonté ou déviation idéologique, mais impossibilité matérielle de faire face à un constant accroissement des procédures d'appel... Et ainsi l'injustice naît-elle de la lenteur même de la justice...

Mieux informée de ces problèmes, l'opinion comprendra mieux les difficultés auxquelles se heurtent à la fois les hauts responsables politiques et les hauts responsables administratifs. Et sans doute admettra-t-elle la nécessité d'un double changement de comportement. De la part de l'administration, il est nécessaire de mieux ressentir les angoisses de l'administré, de se rapprocher de lui pour tenter de les apaiser ; de réaliser que l'avantage d'appartenir à un service public a pour noble contrepartie d'être au service du public.

De la part de l'administré, il convient de se souvenir qu'il est d'abord un citoyen, chargé de droits, certes, mais aussi de devoirs. Et qu'à ce titre sa responsabilité est engagée à chaque instant de son action. L'objectif du médiateur, mais ce doit être aussi celui de tous les responsables, n'est-il pas de réconcilier l'administré avec son administration, le citoyen avec l'État ?

∴

La Nation, dans les périodes difficiles, comme celle que nous traversons, n'a pas besoin des déchirements qu'inspire la passion, appliquée à des sujets qui relèvent de la seule raison.

Elle est assez forte pour accepter la confrontation des opinions. Mais elle a toujours à redouter les violences, même verbales, qui sont un ferment de désagrégation de la démocratie.

Homme de dialogue et de bonne volonté, investi d'une fonction où la sérénité que confèrent l'expérience, l'indépendance et l'irrévocabilité, permet, au-dessus du tourbillon partisan, d'inviter à la sagesse, je crois devoir rappeler aux Français de toute appartenance, de tout rang, qu'ils sont, avant tout, citoyens de la même communauté nationale.

Que leur devoir est d'accomplir loyalement la tâche qui leur a été dévolue au sein de notre société. La responsabilité de chacun d'eux est engagée dans la lutte de tous les jours. Justice et liberté, ces deux concepts que chacun revendique, ne seront sauvegardés, que dans le consensus national qu'appelle la crise mondiale où la France joue son devenir.

(*) Médiateur.

Une logique de service

par JOSÉ FRÈCHES (*)

L'ÉTAT est devenu un garant. Hier, de la sécurité des personnes et de la nation, puis de l'équité sociale. Aujourd'hui on veut en faire celui de la stabilité économique et du maintien de l'emploi. Si les nationalisations rencontrent le consensus de l'opinion, c'est qu'elles apparaissent — à tort ou à raison — comme une digue qui empêchera les groupes nationalisés d'être recouverts par la lame de fond du chômage. Ce qui témoigne à ce jour de la méconnaissance des mécanismes fondamentaux de l'économie par des citoyens auxquels on demande pourtant d'arbitrer entre des choix de plus en plus économiques, et de la place de l'État dans ce que l'historien T. Zeldin a appelé *« les passions françaises »*.

Le recours à l'État est en passe de devenir un réflexe conditionné parce que les difficultés économiques appellent des garanties de plus en plus fortes et des digues de plus en plus hautes.

Mais la recette consistant à mettre en avant, partout et toujours, l'État devient de plus en plus difficile à appliquer. Elle se heurte en effet à la structure même de l'État, qui n'a pas évolué au même rythme que les finalités sociales. A moins d'opter pour une étatisation complète de la société, la bureaucratie prenant en charge les uns après les autres tous les secteurs vacillants, il est absolument nécessaire, pour répondre aux aspirations des citoyens, de purifier l'action étatique de tout ce qui la conduit à suivre une logique d'appareil — ou de système — au détriment d'une logique de service.

Tout se passe comme si le champ d'intervention de l'État était une aire dont la surface doit rester constante. Passé un certain seuil de surface, interviendra un basculement bureaucratique qui transformera l'« État-garant » en « État-gêneur ». Les effets pervers l'emporteront sur les buts recherchés, aussi nobles soient-ils.

En d'autres termes, il faut savoir rompre avec le processus cumulatif des compétences de l'État, dont certaines ne sont plus de mise aujourd'hui alors qu'elles l'étaient il y a trente ans. Est-il nécessaire, par exemple, que l'État garde le monopole de la frappe des médailles alors que « battre monnaie » a pris un tout autre sens depuis l'invention du chèque et de la monnaie électronique ?

Restaurer une logique de service suppose une réelle stratégie et non de pieuses intentions. Comme toutes les grandes machines humaines où la taille critique a été amplement dépassée, la machine administrative n'a pas son pareil pour déjouer les tentatives de ceux qui voudraient en améliorer le fonctionnement. Alors les rigidités corporatistes s'allient à merveille aux conservatismes et les méandres des procédures à la mise sous le coude des dossiers. Pour réformer l'administration, rien ne sert de taper du poing sur la table ; il faut ruser. Il serait intéressant de chiffrer le nombre exact de rapports administratifs demeurés lettre morte parce qu'ils se sont perdus dans les sables des administrations.

Quelle réforme pour la haute fonction publique ?

L'instauration d'une logique de service au sein de l'État passe-t-elle par une réforme de la haute fonction publique ? Rien n'est moins sûr. Faut-il modifier à la fois les critères de recrutement des hauts fonctionnaires, leurs débouchés à la sortie de l'ENA, le rôle des grands corps dans l'appareil d'État, tout en menant à bien la réforme administrative nécessaire pour engager l'État vers les nouvelles finalités qu'on attent désormais de lui ?

On entend çà et là des discours mettant en cause certains hauts fonctionnaires, suspectant parfois leur loyalisme, critiquant une prétendue mauvaise volonté de leur part. L'ENA serait d'ailleurs à transformer profondément pour avoir produit trop d'éléments non conformes à une supposée idéologie dominante.

Les soubresauts qui agitent — et ne finiront pas d'agiter — les sphères administratives dirigeantes posent le problème de la neutralité du service public. Celle-ci doit être envisagée sous un double aspect : elle suppose le loyalisme du grand commis à l'égard du gouvernement, mais elle requiert aussi, de la part de ce dernier, une confiance dans les rouages administratifs légaux. S'il est naturel que le gouvernement nomme aux postes-clés des hommes de confiance — c'est d'ailleurs un droit reconnu expressément par la Constitution, — certaines déclarations qui tendent à jeter en pâture à l'opinion — fût-ce à mots couverts — des groupes de fonctionnaires, voire des corps, risquent d'attirer la méfiance de ceux qui croient en la neutralité du service public. Les réformes ne peuvent se passer des techniciens.

Il convient donc, aujourd'hui, de préserver l'acquis, et de modifier ce qui doit l'être.

L'ENA a fait ses preuves. Elle a fourni des responsables de haute qualité que nous envient la plupart des pays étrangers. Elle est un système de sélection — avec la part d'arbitraire de tout système de sélection — fondé sur la compétence et non sur l'argent. Les opinions politiques des élèves ne sont pas différentes de celles de notre corps électoral. L'ENA fournit par ailleurs aux grands corps de l'État des éléments dynamiques, jeunes et inventifs. L'indépendance de ces corps et leur prestige sont fondés pour l'essentiel sur ce mode de recrutement. On doit donc mesurer l'exacte portée de la remise en cause de ces principes par la création d'un concours spécial réservé aux syndicalistes et par la suppression de l'alimentation directe des grands corps de l'Etat par l'ENA. Aujourd'hui, ni le gouvernement ni les chefs du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes ne choisissent les jeunes recrues des grands corps. Celles-ci n'accèdent à de tels postes que par le mérite.

La création d'un troisième concours et la suppression de l'intégration directe dans les grands corps d'Etat aboutiraient inéluctablement à une politisation de la haute fonction publique. Personne n'y a intérêt. Entre une évolution de ce type, qui s'accompagnerait d'une baisse de la qualité du recrutement, et une option qui, tout en préservant le système des grands corps, rendrait aux administrateurs civils une véritable vocation interministérielle, la sagesse commande de s'en tenir au second terme de l'alternative. La sélection par le mérite est le moins mauvais des systèmes de choix.

En revanche, tout ce qui pourra être fait pour ouvrir la fonction publique elle-même à des talents extérieurs devrait être entrepris. C'est le meilleur moyen d'améliorer la qualité des services publics. L'ENA pourrait se charger du recyclage des hauts fonctionnaires venus des autres secteurs de l'activité économique et sociale. La diversité est source d'enrichissement et endigue ce qui est le mal absolu dans l'appareil d'Etat : le dogmatisme.

Certains secteurs de l'action publique devraient rester dans toute la mesure du possible au-dehors des luttes d'influences qui découlent des changements politiques. Il en va ainsi, notamment, de la recherche scientifique, de l'enseignement supérieur ou du domaine culturel. Dans ces secteurs, la politisation a des effets profondément néfastes. L'Etat doit en gérer les moyens, mais le moins possible le contenu. Il est des endroits où l'interventionnisme étatique confine au totalitarisme.

Dans les vingt ans à venir, l'Etat va accomplir sa mutation la plus profonde. Elle doit être mûrement préparée. Tout échec conduirait à la dégénérescence du fait étatique, la bureaucratie nourrissant l'incompétence. Les citoyens se tourneraient vers d'autres formes de régulation et de solidarité : souterraines, peut-être efficaces, elles provoqueraient un émiettement social proche de la décomposition. La nouvelle citoyenneté se bornerait à la dissidence. La démocratie pourrait en sortir vaincue.

Les deux piliers de la sagesse étatique

Pour lutter contre ces tendances « lourdes », selon l'expression des nouveaux historiens, deux conditions doivent, à partir de maintenant, être respectées.

1) Mettre en place des mécanismes simples, destinés à aligner l'administration sur le reste de l'économie pour ce qui est de la rigueur et de la responsabilité.

— Est-il normal que tous les services administratifs soient assurés de disposer, d'une année sur l'autre, de ressources en constante augmentation ? L'adaptation des finalités étatiques ne suppose-t-elle pas l'adaptation des moyens ? Ce qu'on appelle en jargon budgétaire les « services votés », c'est-à-dire les dépenses publiques considérées comme inéluctables à structure administrative constante, ne devraient-ils pas faire l'objet d'un examen annuel qui écrèmerait les dépenses inutiles ?

Pourquoi l'autonomie financière des services publics est-elle à ce point réduite par des règles qui aboutissent souvent à l'irresponsabilité financière des hauts responsables publics ? Pourquoi ne pas assigner des objectifs précis aux services publics de nature à permettre leur évaluation, au regard de leur efficacité, mais aussi de leur capacité à répondre aux besoins ?

On parle beaucoup de *« nouvelle citoyenneté »*. Celle-ci pourrait se définir comme le remplacement progressif du concept flou de « citoyen » par la notion plus précise de contribuable (conscient de participer directement au financement du service public) et, mieux encore, d'usager. Celui-ci est plus responsable, il sait faire valoir ses droits. Il est absolument nécessaire de créer un mouvement de « consommateurs publics » capable de négocier avec l'administration. Mais cette transformation décisive de nos mentalités ne pourra être qu'une œuvre de longue haleine.

2) Savoir arrêter la machine étatique et l'orienter vers les bonnes directions.

— Ce but n'est pas atteint en faisant tirer des « bilans » par des sages réunis en chambre qui brassent des agrégats économiques et des grandes idées. Il convient d'être à la fois plus ambitieux et plus modeste.

C'est au Parlement qu'il reviendrait d'exercer cette fonction de réflexion et de réforme. C'est lui qui vote les crédits. C'est à lui d'en contrôler l'emploi, avec l'aide de grands corps indépendants comme la Cour des comptes. Le vote annuel du budget devrait être l'occasion de se livrer à des coupes proprement stratigraphiques au sein même des services publics. Les aberrations devraient y être impitoyablement traquées. Les lourdeurs devraient être cernées. Les corporatismes neutralisés. Cette tâche immense, déjà pratiquée sur une grande échelle par les Parlements anglo-saxons, peut revaloriser la fonction parlementaire et lui donner tout son sens. Qu'est-ce qu'un élu parlementaire sinon le représentant de tous les consommateurs publics ? Il y a là un thème de réforme beaucoup plus urgent à aborder que celui du recrutement de la haute fonction publique. Il vise tout simplement à résoudre la contradiction qui existe entre la responsabilité politique et l'impunité administrative.

L'Etat n'appartient à personne, sauf à la totalité du peuple français.

(*) Membre d'un grand corps de l'Etat.

• RECTIFICATIF. — Un lapsus a fait écrire à Daniel Amson (« Des conséquences inattendues, » *le Monde*, Idées du 20 novembre) : *« Le nouveau texte prévoit que la totalité de l'impôt sur la fortune, concernant le bien dont il s'agit, sera acquittée par le nu-propriétaire. »* Il voulait dire bien entendu *« par l'usufruitier »*.

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

Les protestants ont manifesté en ordre dispersé contre la politique de Londres

De notre envoyé spécial

Belfast. — Les protestants de l'Ulster n'ont rien trouvé de plus probant pour montrer leur cohésion et leur solidarité que d'organiser, le lundi 23 novembre, trois manifestations distinctes : les unionistes officiels au monument aux morts de Belfast ; les groupes paramilitaires, qui avaient d'abord refusé de participer à la journée d'action puis s'étaient ravisés, aux chantiers navals, et le pasteur Paisley, qui est à l'origine du mouvement, à Newtownards, avec une grande parade de plusieurs milliers de membres de la « troisième force », sorte de milice privée chargée de protéger les protestants du terrorisme.

Journée d'action, journée de division, malgré les appels à l'unité des uns et des autres : les loyalistes n'en ont pas moins réussi leur démonstration, et M. Paisley a gagné son pari. Même si le mot d'ordre de grève n'a pas été observé à 100 % comme le revendique le chef de file des protestants extrémistes, le mouvement a été largement suivi. A midi, les magasins ont baissé leur rideau dans les quartiers protestants ; le trafic ferroviaire, aérien, les transports urbains ont été perturbés, des écoles ont été fermées. Contre l'avis des délégués d'atelier, qui voulaient ignorer l'appel à la grève, les ouvriers des chantiers navals ont cessé le travail pour la demi-journée. Les cinq cents salariés de la centrale thermique de Ballylumford ont cessé le travail, sans toutefois priver la province d'électricité. Les incidents ont été peu nombreux et sans gravité.

Les unionistes officiels ont pour leur part fait circuler une pétition pour demander à la reine d'Angleterre le rétablissement de la peine de mort et la cessation de toute coopération entre les gouvernements de Londres et de Dublin. Mais la vedette de la journée a été incontestablement le pasteur Paisley. Il a annoncé une *« offensive générale contre l'IRA »*. L'après-midi, devant les grilles closes du Stormont, le siège traditionnel des gouvernements provinciaux, il a proclamé que les loyalistes seraient *« très bientôt à l'intérieur »*, avec leur propre Parlement et leur propre gouvernement, *fondés sur* la loi de la majorité et visiblement peu soucieux de la minorité catholique.

Pendant qu'il parle, l'Union Jack lui vole dans le visage. Il l'écarte puis, se ravisant, il l'embrasse : c'est le triomphe. Ses sermons ressemblent à des discours et ses réunions politiques à des services religieux. Elles commencent par la lecture des Psaumes et s'achèvent par la prière en commun : *« Dieu est avec l'Ulster contre ses ennemis »*. L'Ulster ne sera jamais soumise ni aux républicains irlandais ni à Dublin ni à *« aucun autre tyran »*, affirme le pasteur à l'intention du gouvernement britannique, qui, selon lui, ne rêve que de réunifier l'île.

Après ces philippiques, le clou de la journée a été, la nuit venue, la parade de la *« troisième force pour Dieu et l'Ulster »*, dans la petite ville de Newtownards, à une quinzaine de kilomètres de Belfast. M. Paisley a fait défiler dans un ordre approximatif plusieurs milliers d'hommes, souvent très jeunes, certains masqués ou vêtus de la tenue léopard, apparemment pas armés, si ce n'est parfois de bâtons.

Est-ce un coup d'esbroufe sans lendemain comme le pasteur Paisley en est coutumier, ou le début d'une vaste campagne de désobéissance civique si Londres ne cède pas au double ultimatum des loyalistes : restaurer la sécurité et cesser la coopération avec Dublin ? M. Paisley a incontestablement réussi à mobiliser les protestants, mais ni lui ni ses rivaux unionistes ne paraissent avoir de projet politique très clair.

DANIEL VERNET.

Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT A PRÉSENTÉ AUX COMMUNES SON PROJET DE LIMITATION DES DROITS SYNDICAUX

Londres *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le gouvernement a présenté, le lundi 23 novembre, devant la Chambre des communes les grandes lignes de son projet de restriction des droits syndicaux, qui sera soumis au vote après Noël.

Ce projet prévoit en particulier l'augmentation des indemnisations dues à toute personne licenciée pour sa non-appartenance à un syndicat. Il propose que les dommages et intérêts soient réclamés au syndicat et non à l'entreprise, ce qui lèverait l'immunité des fonds syndicaux. Le système du monopole d'embauche *(« closed shop »)* devrait être soumis à des consultations électorales régulières au sein des entreprises. La définition des conflits sociaux doit être revue dans un sens restrictif, afin d'en exclure tous les conflits personnels ou politiques. Le gouvernement propose également d'interdire à l'avenir les contrats de travail dont les clauses seraient imposées par les seuls syndicats et de limiter l'immunité des représentants syndicaux.

Le porte-parole du parti travailliste pour l'emploi, M. Varley, a condamné énergiquement ce projet, le qualifiant notamment de *« stratagème minable et sordide pour tenter d'influencer l'électorat de Crosby »*. Une élection partielle doit se dérouler le jeudi 26 novembre dans cette circonscription, où Mme Shirley Williams, l'une des dirigeantes du parti social-démocrate, de création récente, est pratiquement assurée de battre le candidat conservateur.

● *M. Michael Foot*, chef du parti travailliste britannique, s'est entretenu à Paris, pendant plus d'une heure, avec M. Mitterrand. En quittant l'Elysée, M. Foot, qui était accompagné de M. Healey, chef adjoint du parti, a indiqué que l'entretien avait été *« très intéressant et très amical »* et s'est refusé à tout autre détail.

Union soviétique

Les « Izvestia » mettent en doute la volonté de changement du parti socialiste français

De notre correspondant

Moscou. — Sous le titre *« Partisans et adversaires du changement »*, les *Izvestia*, organe du gouvernement soviétique, ont présenté, lundi 23 novembre, une analyse de la situation politique française qui, quoique positive, contient d'assez nettes critiques à l'égard du parti socialiste et du gouvernement. En apparence, les choses sont claires : les adversaires du changement, ce sont les partis de droite, expression d'une bourgeoisie qui voit dans les nationalisations *« une atteinte au droit sacré de la propriété »*, cherche à faire peur aux Français en évoquant une *« catastrophe économique »* et *« prépare sa revanche »* ; les partisans du changement, ce sont les partis de gauche, qui ont approuvé les nationalisations, la réforme fiscale, le budget pour 1982.

Pourtant, le correspondant des *Izvestia* formule de sérieuses réserves sur l'action du parti socialiste, qui invitent à se demander s'il le range parmi les partisans du changement ou parmi ses adversaires. D'abord, il fait observer que les nationalisations maintiennent intactes les bases de l'économie de marché et que le gouvernement, revenant sur son propre projet, a considérablement réduit, malgré l'avis des communistes, l'impôt sur les grosses fortunes.

Ensuite, et c'est probablement l'essentiel, les dirigeants du parti socialiste soutiennent le projet de déploiement des missiles américains en Europe et ont refusé de participer à la manifestation pacifiste du 25 octobre à Paris. Ils ont fait voter des dépenses militaires pour 1982 en augmentation de 17,63 %, alors que *« la France a besoin d'immenses moyens financiers pour mener à bien les réformes socio-économiques »*. Bref, le parti socialiste ne va pas assez loin dans la voie du changement.

Le jugement porté par les *Izvestia* contraste avec les éloges que la *Pravda* décernait récemment au P.S.

Cette divergence montre que Moscou ne s'est pas encore fait une opinion définitive sur l'expérience menée en France depuis le 10 mai. — Th. F.

● *Le Mouvement des radicaux de gauche et Andrei Sakharov.* — M. Roger-Gérard Schwarzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, a adressé une lettre à l'ambassadeur soviétique à Paris pour lui dire *« combien le Mouvement des radicaux de gauche est préoccupé par la grève de la faim qu'a commencée Andrei Sakharov, le 22 novembre, afin d'obtenir pour sa belle-fille le droit d'émigrer et de rejoindre son mari hors d'Union soviétique.* Il lui demande, *pour des raisons humanitaires évidentes et pour la pleine application des accords d'Helsinki*, de *bien vouloir appeler l'attention du président Brejnev sur la très vive émotion que cause cette grève de la faim »*.

LE PROCÈS DE L'HISTORIEN ARSENI ROGUINSKI VA S'OUVRIR A MOSCOU

Le procès de l'historien soviétique Arseni Roguinski, auteur de travaux sur l'histoire sociale et révolutionnaire russe, doit s'ouvrir le mercredi 25 novembre à Leningrad. M. Roguinski, trente-quatre ans, a été arrêté le 12 août dernier à Leningrad et risque deux ans de camp pour *« falsification de laissez-passer donnant accès à différents fonds d'archives »*. M. Roguinski a, dans ses travaux, mis en doute les thèses officielles sur l'histoire sociale récente de la Russie et mis à jour des documents d'archives non admis officiellement. Un Comité international pour la défense d'Arseni Roguinski vient d'être créé.

[Parmi les premières adhésions au comité, on note les noms de MM. A. Besançon, Marc Ferro, J. Le Goff, E. Le Roy Ladurie, J.-P. Vernant (France) ; Edward Keenan (Etats-Unis) ; Jan W. Bezmer (Pays-Bas) ; Fernando Claudin (Espagne) ; Kristian Gerner (Suède), Bent Jensen (Danemark) ; Kurt Marko (Autriche) ; Thorolf Rafto (Norvège). Pour toute correspondance : Eric Laurent, L'Alternative, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.]

AMÉRIQUES

États-Unis

Les deux Chambres acceptent de reconduire le budget jusqu'au 15 décembre

New-York. — Comme prévu, M. Reagan a opposé, lundi 23 novembre, son veto au projet de budget 1982 du Congrès, après que celui-ci eut refusé les réductions souhaitées par le président. A la suite d'un nouveau débat de plusieurs heures, les deux Chambres ont accepté le compromis proposé par le chef de l'exécutif de prolonger jusqu'au 15 décembre le budget actuel de 400 milliards de dollars. Le Congrès a rejeté une proposition démocrate de repousser au 3 février le nouveau débat sur les économies budgétaires réclamées par le président. L'une des questions qui a été le plus vivement débattue a été celle de l'aide étrangère que le président veut maintenir, au détriment, pensent des élus, des budgets sociaux.

De notre correspondante

Apparemment décidé à faire avec éclat « un exemple », M. Reagan, qui avait annulé dimanche son départ pour son ranch californien, avait convoqué son cabinet pour une réunion d'urgence, lundi matin, mais dès 8 heures, il faisait une déclaration télévisée à la presse.

Accusant le Congrès de compromettre par son entêtement *« nos efforts pour stopper les excessives dépenses fédérales qui sont responsables de l'inflation, des taux d'intérêts élevés et du ralentissement des investissements créateurs d'emplois »*, le président a annoncé qu'il avait choisi *« les difficultés temporaires »* plutôt que *« la grande menace que représente pour les Américains la politique des grandes dépenses et des grands déficits »*.

M. Reagan a rappelé qu'il avait réclamé le 24 septembre une réduction de 12 % du budget pour l'ensemble des dépenses ne concernant pas la défense nationale, ainsi qu'une *« modeste réduction du programme destiné à renforcer la défense »*. Ces 12 % équivaudraient à 8 milliards 500 millions de dollars, *« une somme modeste dans un budget total de de plus de 700 milliards de dollars »*. Mais le Congrès a refusé *« ces modestes économies destinées à protéger le peuple américain contre les dépenses immodérées »*, a souligné amèrement le président.

« J'ai offert, il y a quelques jours, au Congrès, de faire la moitié du chemin, mais la résolution qu'il a votée hier ne représente qu'un quart des économies que je demandais », a poursuivi M. Reagan, qui a demandé une nouvelle fois aux deux Chambres de reconsidérer leur position.

Au conseil de cabinet, le président a immédiatement demandé la fermeture de tous les services fédéraux « non essentiels », ce qui excluait l'armée, les services diplomatiques, les hôpitaux, la sécurité aérienne, les services sociaux, le système bancaire et les centrales électriques.

Une folle journée a suivi : en fin de matinée, plusieurs milliers d'employés du gouvernement fédéral, dont deux cent vingt appartenant à la Maison Blanche, étaient renvoyés chez eux. Les départements les plus touchés étaient ceux du commerce, de l'éducation, du travail, de la justice et de l'agriculture. La conférence de presse quotidienne de midi au département d'Etat était supprimée. Le vice-président Bush, attendu à New-York pour un déjeuner officiel, voyait son voyage annulé. Les musées fermaient leurs portes. A New-York, les visites à la statue de la Liberté étaient suspendues. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, une fois le vote du Congrès assuré, que les mises à pied ont été annulées : ce mardi, tous les services fédéraux fonctionnent normalement. Le président et Mme Reagan sont partis lundi soir pour la Californie.

L'administration républicaine a salué ce dénouement comme une nouvelle « victoire » de M. Reagan, mais l'opposition n'a pas tardé à accuser le président d'avoir *« mis en scène »* cette *« farce »* pour faire croire à son autorité et faire oublier la crise économique dans laquelle le pays s'enfonce. Le chef de l'opposition démocrate au Sénat, M. Robert Byrd (Virginie occidentale), a estimé qu'elle était destinée à détourner l'attention de l'opinion de l'énorme déficit budgétaire et de ses causes : les réductions d'impôts voulues par M. Reagan.

Plusieurs élus républicains ont manifesté une certaine mauvaise volonté à observer la discipline de parti. Le sénateur Alfonse d'Amato, élu de l'Etat de New-York alors qu'il était l'un des « reaganiens » les plus fervents, n'a pas mâché ses mots : il a accusé le président de ne pas aller au fond des choses, d'ignorer systématiquement la réalité de la crise économique et de n'avoir remporté qu'une victoire *« provisoire »*. La veille, lors d'une interview télévisée, M. d'Amato avait déclaré que le programme économique de M. Reagan était destiné à favoriser les nantis au détriment des pauvres. Le leitmotiv même des démocrates.

Le président démocrate de la Chambre des représentants, M. Tip O'Neill, a été le plus violent. *« M. Reagan*, a-t-il dit, *en sait moins sur le budget qu'aucun des présidents que j'ai connus* (M. O'Neill est né en 1912). *Il n'est pas même capable de soutenir une conversation sur le sujet. »* Et M. O'Neill a conclu : *« Nous allons nous retrouver exactement dans la même situation le 15 décembre. »*

NICOLE BERNHEIM.

M. HAIG : des Mig soviétiques pourraient être livrés au Nicaragua.

Mexico *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, est arrivé le lundi 23 novembre à Mexico pour une visite de vingt-quatre heures. Dans l'avion qui l'emmenait de Washington, il a déclaré aux journalistes qu'il entendait alerter ses interlocuteurs mexicains sur la *« menace que représente pour la paix et la stabilité de l'Amérique centrale le totalitarisme du Nicaragua »*. Il a ajouté que les services spéciaux américains avaient recueilli certains indices selon lesquels des avions de combat Mig soviétiques avaient été livrés à Cuba, à destination du régime sandiniste.

Bolivie

LES MINEURS DÉCLENCHENT UN VASTE MOUVEMENT DE PROTESTATION CONTRE LE RÉGIME MILITAIRE

(Correspondance).

Lima. — Après seize mois de léthargie, les mineurs boliviens ont relevé la tête pour exiger le respect de la vie syndicale et celui des institutions démocratiques. Le conflit avec le gouvernement a commencé à la fin d'octobre lorsque les deux mille travailleurs de la mine d'étain de Huanuni, située à 270 kilomètres au sud de la capitale, ont organisé un congrès clandestin, et élu leurs dirigeants, défiant ainsi les autorités qui ont interdit, depuis le putsch de juillet 1980, les activités politiques et syndicales.

Le président Torrelio a envoyé des émissaires sur place mais les négociations avec les dirigeants syndicaux ont tourné court. Le 12 novembre, ces derniers déclenchaient une grève et Huanuni, la seule entreprise minière rentable, a dû arrêter ses activités.

La réponse gouvernementale ne s'est pas fait attendre : le mercredi 18 novembre, les Forces armées ont occupé une nouvelle fois les mines, arrêtant vingt-cinq travailleurs. La plupart des dirigeants syndicaux ont échappé à la répression en s'enfermant dans les galeries souterraines où les soldats n'osent pas s'aventurer

Puis les mineurs de Catavi, de Siglo-Veinte, de San-José se sont joint à la grève.

Le lundi 23 novembre, une douzaine de femmes ont commencé une grève de la faim à La Paz pour exiger la mise en liberté des mineurs détenus. Quelques heures plus tard, six autres personnes faisaient de même dans la capitale, et une vingtaine d'autres à Huanuni. Le gouvernement a durci son attitude, il a interrompu le ravitaillement des magasins où les mineurs acquièrent leurs denrées alimentaires à des prix réduits, et coupé la fourniture d'électricité. Le ministre de l'intérieur, le colonel Romulo Mercado, a déclaré que le gouvernement ne négocierait pas avec les grévistes : une nouvelle Constitution est à l'étude, a-t-il dit en substance. Elle réglementera les activités politiques et syndicales.

L'Eglise a offert de servir d'intermédiaire entre les mineurs et le gouvernement. Mais sa tentative a échoué,

NICOLE BONNET.



DIPLOMATIE

Le sommet germano-soviétique de Bonn

(Suite de la première page.)

Le texte de son discours n'a été divulgué qu'à la toute dernière minute, ce qui confirme parmi d'autres signes que le chef du parti communiste soviétique tenait à ménager ses effets.

M. Brejnev a d'abord brossé un tableau assez noir de la situation, opposant, dans un registre métaphorique qui ne lui est guère familier, *« le soleil de mai »* — qui avait baigné sa dernière visite à Bonn à *« la chute des feuilles »* du présent automne. Puis, après quelques digressions apocalyptiques sur le sort qui attend l'Europe, *« notre maison commune »* où *« la communauté de destins qui nous unit depuis des siècles nous unit encore aujourd'hui »*, il a précisé ses propositions.

« Pour faciliter le dialogue et créer une atmosphère propice, a dit M. Brejnev, *nous avons soumis une proposition : des deux côtés, aussi longtemps que dureront les négociations, on devrait suspendre l'installation de nouvelles armes nucléaires à moyenne portée en Europe, ainsi que la modernisation de celles qui sont déjà en place. Il ne s'agirait pas, selon nous, de confirmer pour l'éternité l'état présent des forces.*

» De plus, l'U.R.S.S. serait prête, en cas d'accord des deux parties sur le moratoire, non seulement à cesser l'installation de nouvelles fusées SS-20, mais à aller plus loin. Comme geste de bonne volonté, nous pourrions procéder à la réduction d'une certaine partie de nos armements nucléaires à moyenne portée installés dans la partie européenne de l'Union soviétique. Nous pourrions les réduire en guise d'acompte, en nous dirigeant vers un niveau plus bas sur lequel l'Union soviétique et les Etats-Unis pourront s'entendre à l'issue des pourparlers. C'est un nouvel élément substantiel de notre position. »

Après s'être prononcé pour *« des réductions radicales »* des armements à moyenne portée et précisé que *« les chiffres concrets doivent être définis au cours des négociations »*, M. Brejnev a conclu : *« Il ne s'agirait pas, de notre point de vue, d'une réduction de l'ordre de quelques douzaines, mais de centaines d'armes de cette catégorie. Je le répète : des centaines d'unités. (...) Ce que nous préconisons, c'est que l'Europe soit, à terme, délivrée des armements nucléaires, tant à moyenne portée que tactiques. C'est cela qui serait l'option zéro ! »*

Cette analyse et ces propositions, présentées d'une façon délibérément spectaculaire, faisaient suite à un discours non moins ferme, quoique moins dramatique, du chancelier Schmidt. Celui-ci avait notamment déclaré : *« La confiance est perturbée et beaucoup de gens ont peur, de part et d'autre. C'est justement pour cela que des entretiens comme les nôtres doivent avoir lieu. (...) A l'adresse des peuples de l'Union soviétique, auxquels tant de souffrances ont été infligées au cours de la seconde guerre mondiale, au nom de l'Allemagne et fort des Allemands je dis : le peuple allemand veut la paix. (...) En se déclarant prêt à reprendre, lundi prochain à Genève, les négociations sur les systèmes nucléaires à moyenne portée, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ont manifesté que le dialogue et la coopération dans des questions vitales de sécurité sont pour eux un objectif politique prioritaire. Les deux parties ont ainsi fait apparaître également qu'elles sont prêtes en principe à des limitations significatives des armements. Le gouvernement fédéral s'en félicite d'autant plus qu'il a contribué de son mieux à ce que ces négociations aient lieu. Elles devraient aboutir d'ici à l'automne 1983, c'est-à-dire avant même que, du côté de l'Ouest, des systèmes d'armes à moyenne portée ne soient déployés pour la première fois depuis le début des années 60. Si, en dépit de tous les efforts, un accord n'est pas réalisé, mon pays remplira, dans l'intérêt de sa sécurité et dans l'intérêt de la sécurité commune de l'alliance atlantique, l'obligation résultant pour lui du deuxième volet de la double décision. »*

La réunion des familles

A propos de la situation à Varsovie, le chancelier avait dit, d'autre part : *« Nous suivons avec attention, et non sans préoccupation, les développements en Pologne et autour de la Pologne. Dans le cadre de nos possibilités, nous fournissons une aide économique tout en observant strictement le principe de non-ingérence. La Pologne doit pouvoir continuer à résoudre à l'avenir ses problèmes intérieurs sous sa propre responsabilité. »*

Evoquant d'autre part la question des Allemands internés en Union soviétique après la seconde guerre mondiale, M. Schmidt a ajouté à l'adresse de M. Brejnev : *« Permettez-moi d'aborder une question qui me préoccupe beaucoup personnellement : il s'agit de la réunion des familles. Il y va ici de destinées humaines et du désir éprouvé par des citoyens loyaux de votre pays de rentrer dans leur patrie historique. »*

Le sentiment qui domine à Bonn, après cette première journée, est que le dernier discours de M. Reagan a obligé le Kremlin à faire de nouvelles propositions, pour tenter de reprendre l'initiative et donner un second souffle à son idée déjà ancienne d'un moratoire nucléaire. On mesure, du côté ouest-allemand, que la réponse à cette ouverture appartient, de façon prioritaire, à Washington. Toutefois, compte tenu de ce qu'est devenu en R.F.A. et dans son propre parti le mouvement pacifiste, le chancelier Schmidt pourrait être tenté de saisir cette occasion pour nuancer sa fermeté vis-à-vis de M. Brejnev.

On souligne à Bonn que c'est la première visite du dirigeant soviétique en Occident depuis l'invasion de l'Afghanistan. Mais on y repousse avec une vertueuse indignation l'idée que l'on pourrait avoir échangé ce retour en grâce — ou du moins en respectabilité — contre quelques concessions.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'installation de nouvelles fusées américaines en Europe aurait pour conséquence de « rapprocher la guerre »

déclare le porte-parole soviétique

De notre correspondant

Bonn. — A en juger par le ton de la conférence de presse donnée lundi, à l'issue d'une confrontation de trois heures entre les deux délégations, les choses semblaient prendre une mauvaise tournure. Le porte-parole soviétique, M. Zamiatine, s'est lancé, en effet, dans une véritable diatribe contre les positions occidentales sur les euromissiles, allant jusqu'à attaquer directement le porte-parole du gouvernement de la R.F.A., M. Becker, qui avait exposé, avant lui, les thèses défendues par M. Schmidt.

Comme il fallait s'y attendre, quelques questions ont été posées à M. Zamiatine sur l'invasion de l'Afghanistan par l'Armée rouge. La réponse a été très simple : ce sont les Etats-Unis qui soutiennent une intervention étrangère contre le gouvernement de Kaboul. Quant au problème des droits de l'homme, l'U.R.S.S. aurait toujours respecté scrupuleusement les accords d'Helsinki. Le sort de Sakharov ? C'est là une affaire intérieure de l'Union soviétique ; y a-t-il d'autres questions s'il vous plaît ?

Pourtant MM. Brejnev et Schmidt s'étaient salués de la façon la plus cordiale : « *Je sens,* a dit le chancelier, *votre profonde volonté de paix et j'espère que vous ressentez la nôtre. De même, je peux vous assurer que le président Reagan veut la paix et non la guerre. Il m'a dit qu'en ce qui concerne le désarmement, il veut négocier, négocier et encore négocier.* »

M. Zamiatine n'a pas craint néanmoins d'affirmer que l'installation de nouvelles fusées américaines en Europe aurait pour conséquence de *« rapprocher la guerre »*. Passant à l'offensive, il a ajouté que, dans ce cas, l'U.R.S.S. prendrait des *« mesures sérieuses »* pour maintenir sa sécurité. Le porte-parole soviétique a maintenu qu'à l'heure actuelle un *« équilibre approximatif »* existait entre les armements nucléaires à moyenne portée de l'Est et de l'Ouest. Il a fait observer que les fusées soviétiques à moyenne portée ne peuvent pas atteindre le territoire des Etats-Unis, alors que les armes prévues par l'OTAN sont en mesure de détruire bien des villes de l'U.R.S.S.

M. Schmidt a expliqué, pour sa part, comment les Européens se sentent menacés par les SS 20. Les attitudes ont-elles changé d'un côté ou de l'autre ? « *Je crois,* a répondu le chancelier, *qu'aujourd'hui les Soviétiques comprennent mieux nos préoccupations.* »

En fin de soirée pourtant, le chancelier avait retrouvé un ton un peu plus optimiste. La proposition formulée par M. Brejnev lui paraît contenir quelques *« éléments nouveaux »*. Il est important à ses yeux que l'U.R.S.S. soit prête à réduire ses armements dirigés contre l'Europe, mais il convient d'examiner les propositions de Moscou de façon plus précise. Le chancelier a fait observer notamment qu'un retrait des fusées soviétiques derrière l'Oural n'empêcherait pas que celles-ci puissent encore atteindre Bonn ou Cologne. Une négociation sérieuse sur ce sujet devra commencer à Genève la semaine prochaine.

« Je dirai, a conclu M. Schmidt, *que les Etats-Unis et l'Union soviétique sont prêts à se rencontrer, même s'ils ne savent pas encore où et comment. »*

JEAN WETZ.

M. Jospin a tenté de dissiper les malentendus entre socialistes français et allemands

De notre envoyé spécial

Bonn. — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, s'est rendu, lundi 23 novembre, dans la capitale ouest-allemande pour s'y entretenir avec M. Willy Brandt, président du S.P.D., et différents autres dirigeants de la formation sociale démocrate, dont MM. Hans Jurgen Wischnewski et Egon Bahr.

Cette rencontre *« amicale et informelle »*, comme l'a précisé M. Jospin, devait, de toute façon, être largement éclipsée par la visite que M. Leonid Brejnev fait actuellement à Bonn. Elle n'en a pas moins permis un utile échange d'informations et d'impressions.

Si l'on apprécie, à Paris, la fermeté du chancelier Schmidt face aux pressions hostiles à l'alliance atlantique dont il est l'objet, on ne comprend pas toujours, en revanche, pourquoi et comment celles-ci peuvent provenir des rangs de son propre parti.

Les socialistes français rappellent que leur pays, doté de sa propre arme nucléaire, *« qui assure sa sécurité »*, comme l'a déclaré M. Jospin, n'est pas directement partie prenante au débat sur les euromissiles ; mais ils estiment que les propositions américaines comportent de *« nombreux aspects positifs »* pour accélérer les pourparlers. Alors que, selon une belle litote du premier secrétaire du parti socialiste, *« le gouvernement soviétique a, lui, le sens de la lenteur »*. C'est tout de même *« à une échéance qui ne devrait pas être éloignée »* que les socialistes français souhaiteraient entamer, de leur côté, un débat avec le parti communiste soviétique, comme l'a encore indiqué M. Jospin à ses hôtes ouest-allemands.

Ces derniers n'ont pas caché à leur visiteur que la nouvelle politique intérieure de la France n'était pas toujours très bien comprise de ce côté-ci du Rhin. On entend souvent reprocher ici au pouvoir socialiste français, en particulier dans les médias, d'avoir sacrifié au « système des dépouilles », pratique dans laquelle le gouvernement de M. Mauroy est loin d'avoir innové, mais qui traduit un état d'esprit particulièrement étranger à l'Allemagne fédérale. De même, les nationalisations sont à l'évidence mal comprises des Allemands de l'Ouest. Quant à la présence de ministres communistes, elle provoque l'embarras de beaucoup de sociaux-démocrates, lorsqu'on les presse de commenter le nouveau cours de la politique française, et suscite des diatribes passionnées de la part de l'opposition chrétienne démocrate.

M. Jospin semble résolu à essayer de mettre un terme à ce malentendu. Il a quitté Bonn avec au moins une certitude : il lui faut rencontrer sans tarder la presse ouest-allemande, en particulier ses correspondants en poste à Paris. — B. B.

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a accueilli lundi soir 23 novembre, au Petit Luxembourg, Mme Simone Veil, président de l'Assemblée européenne à l'occasion de sa visite officielle à Paris.

A l'issue du dîner auquel participaient MM. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, André Chandernagor, ministre des affaires européennes, M. Poher a souligné que cette visite *« constitue un événement (...). Il mesure,* a-t-il dit s'adressant à Mme Veil, *la difficulté de la tâche que vous avez assumée tant pour conserver l'acquis que pour susciter l'innovation. Vous avez su donner à l'Assemblée européenne un rôle d'interlocuteur écouté et un rayonnement croissant sur la scène internationale »*.

Dans sa réponse, Mme Veil a fait observer qu'aujourd'hui l'Assemblée européenne est beaucoup moins contestée. *« Les craintes exprimées hier par certains, de façon contradictoire, sont levées (...). » S'il y a relance européenne,* a-t-il ajouté, *nous allons vers un domaine d'activités plus grandes »*.

Enfin, Mme Veil a émis le souhait d'*« avoir avec les Parlements nationaux le plus de contacts possibles »*. Le président de l'Assemblée européenne a été reçu à déjeuner, mardi 24 novembre, par M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, et devait s'entretenir dans l'après-midi du même jour avec le président de la République et le Premier ministre.

L'EUROPE AUX DEUX RIVAGES

(Suite de la première page.)

Enfin le « cas » britannique est devenu le cauchemar des rencontres au sommet. Comment sortira-t-on du débat agrobudgétaire qui doit maintenant être abordé de front ? La mécanique communautaire, acceptée par les Anglais en signant le traité de Rome, conduisait on le sait à des contributions nettes énormes de la Grande-Bretagne pour trois raisons : le Royaume-Uni achetait beaucoup plus de produits agricoles que les voisins, en dehors du Marché commun, et devait donc « payer » à la caisse de la C.E.E. la différence entre les prix mondiaux et les prix européens ; elle ne recevait guère en compensation de subvention puisque plus de 70 % du budget de la C.E.E. sont consacrés à l'agriculture qui emploie peu de monde en Grande-Bretagne ; enfin, les mécanismes correcteurs ne pouvaient jouer puisque, grâce au pétrole, le Royaume-Uni avait un excédent de balance des paiements. En mai 1980, Mme Thatcher avait obtenu, pour deux ans, un arrangement très favorable qui conduisait à faire verser à sa place 1,2 milliard d'ECU (6,8 milliards de francs) pour l'année 1980 et 1,4 milliard d'ECU (7,8 milliards de francs) pour l'année 1981.

Les Anglais demandent que ce régime soit confirmé pour les années suivantes, la réforme de la politique agricole commune (diminution du soutien accordé aux agriculteurs) devant y aider. Ni les Allemands qui paient le plus, ni les Français qui craignent l'éclatement de la PAC ne l'entendent de cette oreille.

La fuite en avant

Du coup, avec un bel ensemble, on va essayer de vendre, à Londres, une politique de « fuite en avant ». C'est l'autre rivage de l'Europe que l'on veut présenter ici et là afin d'éviter d'avoir toujours les yeux braqués sur l'agriculture, ce qui finit par tourner à la manie obsessionnelle. Il est significatif que, à quelques semaines d'intervalle, l'Allemagne, la France et la Commission de Bruxelles aient sorti de leurs cartons des plans de relance européenne.

C'est de Bonn qu'est venu le premier signal, au début de l'année 1981. Le 6 janvier exactement, M. Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, lança son appel qu'on baptisa très vite l' « appel de l'Epiphanie », dont l'objectif était la réalisation d'un *« lien institutionnel entre les deux secteurs du processus d'unification de l'Europe : l'intégration économique, d'une part, et la coopération en matière de politique étrangère, d'autre part »*. Jugeant l'approche fédéraliste impossible, le ministre allemand se référait explicitement au plan Fouchet, que le général de Gaulle avait soutenu et qui avait échoué en 1962.

Sur la base de ces idées, le gouvernement allemand a officiellement présenté, le 17 novembre, au conseil des ministres de Bruxelles, conjointement avec l'Italie, la proposition d'élaborer à dix un « acte européen » fixant sous forme écrite, sans qu'il s'agisse d'un traité, la fusion « sous le couvert du conseil européen », des institutions de la Communauté et les réunions informelles de la coopération politique. Les objectifs principaux sont l'intégration de la politique de sécurité de la coopération politique, l'intensification de la politique culturelle et une coopération plus poussée des ministres de l'éducation.

La plupart des partenaires de la République fédérale, et notamment la France qui refuse que l'on parle défense à dix, estiment que l'on ne verra pas ces idées déboucher sur un accord. Il leur apparaît que c'est là surtout un geste de bonne volonté des Allemands pour compenser des revendications beaucoup plus concrètes concernant un allégement de la contribution de Bonn au budget de la C.E.E. dont on entendra sans doute parler au conseil européen de Londres.

N'est-ce pas dans le souci inverse que l'on n'ébrèche pas trop la politique agricole commune que la France a sorti, elle aussi, le 7 octobre dernier, sur la proposition de M. Chandernagor, un « mémorandum sur la relance européenne » ? L'habileté du document consiste à valoriser les possibilités d'action de la C.E.E. pour sortir de la crise, à parler de « progrès concrets et rapides » — ce qui change du discours enveloppé de jadis — et de suggérer des actions nouvelles peu coûteuses (plus grande utilisation du mécanisme d'emprunt de la C.E.E. ; création d'un « espace social européen » destiné à favoriser l'emploi, le dialogue et la protection sociale ; prix agricoles dégressifs en fonction des quantités produites par chaque exploitation ; action commune en faveur des économies d'énergie ; jumelage des laboratoires de recherche ; ouverture des marchés publics ; amélioration de la coopération avec le tiers-monde).

Sous la pression des Anglais, cette fois, les ministres des affaires étrangères des dix pays et de la Communauté ont approuvé, le 13 octobre 1981, à Londres, un document destiné à renforcer la coopération politique européenne. « Les Dix, est-il écrit, devraient chercher de plus en plus à *faire* les événements et pas seulement à réagir à eux » et constater qu'*« il est de plus en plus souvent possible pour les Dix de parler d'une voix dans les affaires internationales »*. Des procédures plus adaptées aux circonstances sont ensuite définies pour faciliter concrètement le développement de cette coopération beaucoup moins audacieuse que celle qui est préconisée par M. Genscher puisqu'elle n'inclut pas la sécurité.

« Deuxième génération » ?

Enfin, la Commission de Bruxelles ne pouvait pas être en reste sur ce chapitre de la relance de la Communauté, d'autant que, le 30 mai 1980, le conseil des ministres lui avait confié le mandat d'examiner le développement des politiques européennes, leur financement ainsi que les problèmes budgétaires qu'elles posent à certains Etats membres. Mais pour ne pas tomber dans le « piège britannique », la Commission, elle aussi, a tenu à élargir sa mission et comme l'a dit son président M. Thorn à *« jeter immédiatement les bases de l'Europe de la deuxième génération »*.

Il n'est donc pas étonnant que l'on retrouve dans les recommandations de la Commission au conseil certaines des suggestions du rapport Chandernagor. La stratégie globale proposée s'oriente autour de trois grands axes : développement de nouvelles politiques communautaires (énergie, recherche, industries, formation, innovation) favorisant une nouvelle croissance ; adaptation de la politique agricole commune dans le respect de ses principes de base ; correctifs temporaires aux problèmes budgétaires en attendant que le développement des politiques communes apporte une solution durable.

Incontestablement, la Commission a accompli un sérieux effort de réflexion pour « sortir par le haut » des difficultés occasionnées par la remise en cause britannique des règles budgétaires. Son action, comme celle des gouvernements qui va dans le même sens, fera-t-elle franchir une étape décisive à la vie communautaire ? Peut-être un jour, mais ce serait miracle, à Londres.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette « Europe sans rivages » qu'imaginait jadis M. François Perroux, cette « économie-monde » comme on dirait aujourd'hui après MM. Wallerstein et Braudel, est loin d'avoir encore trouvé son foyer de rayonnement. C'est plutôt une Europe à deux rivages que nous contemplons aujourd'hui : celui qui est découpé en dentelles par les forces nationales de plus en plus puissantes depuis la crise ; celui qui est noyé dans les brumes communautaires où la volonté paraît impuissante à combler les blancs laissés par les traités et qui s'apparente surtout au... « *Rivage des Syrtes* ».

PIERRE DROUIN.

L'arrivée de M. Galbraith nouvel ambassadeur des États-Unis

M. Evan Galbraith, nouvel ambassadeur des Etats-Unis, est arrivé, lundi 23 novembre, à Paris. Il devrait remettre ses lettres de créance au président de la République dans les prochains jours.

Un ami de la France

Correspondance

Washington. — « Non, absolument aucun rapport », *répond invariablement M. Evan Galbraith, à peine agacé, à ceux qui, par ignorance ou malice, lui demandent s'il y a un lien quelconque de parenté avec l'autre Galbraith, économiste keynésien qui servit, lui aussi, comme ambassadeur, mais de l'administration démocrate. En fait, à l'exception des mêmes origines écossaises, les deux Galbraith n'ont vraiment rien de commun. Tout les oppose au contraire. Evan croit aux mérites et vertus du capitalisme, déplore les interventions de l'Etat. Ce n'est pas par simple esprit de contradiction (ses parents, d'origine modeste, étaient démocrates), mais par conviction qu'il est républicain, bon teint, se situant même à la droite du parti.*

John Galbraith, l'économiste, l'homme de gauche, est mondialement connu (et franchement détesté par les milieux conservateurs). L'audience d'Evan Galbraith est plus modeste. Si on sait peu de chose sur ce banquier de cinquante-trois ans, c'est que, en fait, rien dans sa carrière ne le distingue d'autres brillants sujets sortis du même moule universitaire classique. Il a suivi la bonne filière. Il forge de solides amitiés dans le camp républicain, au sein du club Skill and Bones (Têtes de mort), et notamment avec William Buckley Jr., commentateur de talent, maître à penser de la droite classique. Les Buckley (il a eu un frère sénateur), sont aux républicains ce que les Kennedy sont aux démocrates... Evan Galbraith aidera William Buckley à publier National Review*, exprimant les vues d'une droite patricienne, mais dynamique, intelligente, socialement « ouverte », à condition, bien entendu, de ne pas toucher à l'orthodoxie capitaliste libérale. Rien de comparable avec les affairistes et les hommes d'affaires de l'Ouest ou les esprits obtus de la nouvelle droite et de la Moral majority. Mais, tout de même, Buckley et Galbraith soutiendront, en 1964, la campagne malheureuse du sénateur Goldwater pour la présidence.*

Après des études de droit à Harvard, M. Galbraith passera trois ans dans la Navy avant de travailler dans un cabinet new-yorkais. Mais c'est à Paris, en 1963, qu'il commence sa carrière de banquier, à la Morgan Guaranty. Pendant ces six années dans la capitale, il perfectionnera sa connaissance du français, appris à l'école et qu'il parle aujourd'hui couramment. Il développe son intérêt pour les affaires françaises, élargit son cercle de connaissances et, bien entendu, il a gardé un souvenir chaleureux de Paris. Ses amis français apprécient cet homme sympathique qui rappelle un peu James Cagney, avec la distinction en plus. Ce sportif blond, au nez cassé (dans un match de football américain), cultivant un fort sens de l'humour, leur apparaît comme le type même de l'« Américain à Paris ».

Songeait-il alors à devenir ambassadeur à Paris ? En tout cas, ce rêve ne se réalisera qu'une décennie plus tard, après un séjour de cinq ans dans une banque à Londres, puis un retour à New-York. Face à ses amis républicains, le président Reagan le convoque et lui demande : « Aimeriez-vous être ambassadeur à Paris ? — Mais, oui ! », *répond Evan en français.* « Très bien », *répond le président, heureux d'utiliser ses notions de français.*

Peut-être se serait-il senti plus à l'aise avec M. Giscard d'Estaing, auprès duquel il devait être accrédité, et dont il connaissait la famille. Mais M. Mitterrand et le nouveau gouvernement ne virent aucune raison de récuser un homme, certes politiquement aux antipodes, mais d'abord un ami de la France, de sa langue et de sa culture.

HENRI PIERRE.

● *Un groupe interparlementaire d'étude des problèmes du désarmement* vient de se constituer à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. Paul Duraffour, député apparenté P.S. de Saône-et-Loire. Le bureau du groupe comprend quatre vice-présidents : MM. Balligand (P.S.), Dailler (U.D.F.), Montdargent (P.C.) et Nungesser (R.P.R.). Le groupe réunit plus de soixante députés.

AFRIQUE

APRÈS LES ENTRETIENS DE M. DREYFUS A ALGER

La visite de M. Mitterrand pourrait relancer les relations économiques

Alger. — « Je ne suis pas venu ici pour vendre des camions ni pour signer un quelconque contrat du siècle », *nous a déclaré, lundi soir 23 novembre, M. Pierre Dreyfus. Le ministre français de l'industrie venait de rencontrer successivement trois ministres algériens, MM. Brahimi (planification), Lyassine (industrie lourde) et Aït Messaoudene (industrie légère). Il a recensé un certain nombre d'opérations auxquelles s'intéressent des entreprises françaises, qui ont parfois fait l'objet de contrats déjà signés, mais dont la mise en œuvre est retardée par la lenteur des procédures administratives algériennes.*

M. Dreyfus n'a pas abordé le litige sur le prix du gaz, qui reste le domaine réservé des deux « sages » nommés par leur gouvernement respectif, MM. Jeanneney et Mhamed Yala. La France aurait fait, dit-on, des propositions à ce sujet, auxquelles les Algériens n'auraient pas encore répondu ; mais le problème a perdu un peu de son acuité et il ne semble pas que sa solution constitue un préalable au succès de la visite de M. Mitterrand. Reconnaissant la complexité du dossier, les deux parties veulent se donner tout le temps de l'étudier sans passion.

De notre correspondant

Le ministre français est donc venu examiner les possibilités de démarrer rapidement des opérations industrielles précises en cas d'une relance profonde et durable de la coopération entre les deux pays. Les entreprises françaises s'intéressent particulièrement à la mise en valeur du gisement de gaz de Rhour-Nouss à l'édification d'un nouveau complexe sidérurgique à Djidjell (2 millions de tonnes), à la construction de deux cimenteries et, bien sûr, à la réalisation d'une grande usine de voitures à Oran, pour laquelle un nouvel appel d'offres a été lancé. Renault suit de très près ce projet et avait même signé un premier contrat, il y a quelques années, qui n'avait pas eu d'effet.

Si la France, qui est actuellement le premier fournisseur de l'Algérie et son second partenaire commercial, après les Etats-Unis, veut conserver sa position, il faut qu'elle reconstitue un portefeuille de projets qui a fondu. En 1974-1975, au moment du lancement du second plan quadriennal, ce portefeuille était monté en quelques mois jusqu'à 5 milliards de francs. Depuis, une dizaine seulement de contrats industriels importants ont été signés, représentant une valeur totale de 3 milliards de francs. Plusieurs d'entre eux ont été conclus avec les filiales françaises de sociétés étrangères.

Depuis 1978, l'Algérie est certes entrée dans une phase de « digestion » de l'important appareil de production mis en place sous l'impulsion de M. Abdesselam, l'ancien ministre de l'industrie.

Elle a donc freiné ses achats de biens d'équipement. Mais les industriels français ont aussi subi le contrecoup de la dégradation des relations politiques due aux positions françaises sur le conflit du Sahara occidental et à la pression exercée sur l'émigration rendue en partie responsable de la montée du chômage en France. Les ventes françaises sont restées à un niveau important, puisqu'elles représentent encore 25 % des importations algériennes, mais il s'agit maintenant pour l'essentiel de biens de consommation, de produits semi-finis, de pièces de rechange et de petit outillage, d'aliments...

L'Algérie, qui va prochainement passer à la seconde phase du plan quinquennal lancé en 1980, va devoir faire appel à des firmes étrangères dans de nombreux secteurs : mise en place de circuits de distribution et de moyens de stockage pour les produits alimentaires, notamment création d'une chaîne du froid et construction de minoteries, de semouleries, de boulangeries industrielles, d'usines d'aliments du bétail ; implantation de centres de formation professionnelle ; mise en œuvre de programmes d'habitat ; construction de barrages ; développement du réseau ferroviaire, etc.

Les Algériens veulent aussi mettre l'accent sur le développement des petites et moyennes entreprises, publiques ou privées, afin de créer dans tout le pays un tissu industriel. Il y a là en puissance des possibilités d'intervention pour les P.M.E. françaises, qui pourront trouver des marchés à leur taille, à condition d'être soutenues et encouragées dans leurs efforts d'exportation par le gouvernement. Les perspectives à cet égard sont encore floues en Algérie ; mais elles se clarifieront à la fin de l'année, lorsque le comité central du F.L.N. aura pris des décisions sur la place qu'il convient de réserver au secteur privé dans l'économie du pays et sur les secteurs où il pourrait intervenir.

Un partenaire fiable

La visite de M. Mitterrand pourrait donc, si elle réussit politiquement, susciter une relance des relations économiques. Cette perspective est d'autant plus envisageable par les Algériens que la balance commerciale entre les deux pays est en passe, pour la première fois depuis fort longtemps, d'être équilibrée. Les exportations françaises vers l'Algérie se sont élevées pour les neuf premiers mois de 1981 à 10 milliards de francs (+ 20 %), alors que les ventes de l'Algérie à la France atteignaient le chiffre record de 9 milliards de francs, en progression de 72 % par rapport à la même période de 1980. Elles se composent pour l'essentiel de pétrole (4 millions de tonnes) et de gaz (4 milliards de mètres cubes). Ce dernier atteint maintenant le prix de 5,30 dollars le million de B.T.U. Si le nouveau contrat portant sur la livraison de 5 milliards de mètres cubes n'était pas bloqué par le différend sur le prix et entrait en application en 1982, la balance commerciale deviendrait largement déficitaire pour Paris.

Un développement des ventes françaises par la signature de quelques importants contrats d'équipement n'aurait donc rien de choquant. Il est d'autant plus souhaité par la France que l'Algérie constitue un partenaire fiable. La rigoureuse orthodoxie financière dont fait preuve le ministre des finances, M. Mhamed Yala, a porté ses fruits. Le recours à l'emprunt est quasiment nul depuis deux ans, la balance commerciale globale — biens et services — a été rééquilibrée, les dépenses sont strictement contrôlées. Les réserves s'élèvent à 3 milliards de droits de tirage spéciaux, ce qui représente quatre mois d'importations.

Les recettes pétrolières pour 1981 seront certes inférieures aux prévisions en raison de la mévente du pétrole due à l'existence de stocks importants sur le marché international et au prix élevé du brut algérien vendu jusqu'au 1er novembre 40 dollars le baril. Mais la hausse du dollar compense en partie les pertes dues à une chute de la production de 30 %, et l'Algérie disposera cette année de ressources à peu près égales à celles de 1980, soit 11 à 12 milliards de dollars.

L'endettement du pays reste important, mais n'a rien de préoccupant. Enfin, grâce aux efforts déployés par M. Brahimi pour restructurer l'économie et améliorer la gestion des entreprises, la productivité augmente lentement, mais sûrement. Dans ces conditions, l'Algérie constitue pour les sociétés françaises un risque limité, les engagements de la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) à son égard, en baisse sensible en pourcentage, atteignent actuellement quelque 20 milliards de francs.

DANIEL JUNQUA.

Somalie

● CINQ RESPONSABLES DU RÉGIME, dont un ancien ministre, ont annoncé récemment, à Beyrouth, leur décision de rejoindre le Front démocratique pour le salut de la Somalie, formé en juin dernier par neuf organisations et des personnalités de l'opposition. MM. Omar Salat Almi, membre du Conseil du peuple, Abdallah Mohamed Hassan, ancien ministre de l'information, membre du Conseil du peuple, Osman Saleh, ancien membre du comité central du parti au pouvoir, Ahmad Abbas et Mme Zahra Abdallah Tareh, également membre du comité central, ont rendu publique leur décision au cours d'une conférence de presse. — *(A.F.P.)*

LE PLAN DE RÈGLEMENT EN NAMIBIE

Pretoria durcit le ton

De notre correspondant

Johannesburg. — Les Etats de la ligne de front, la SWAPO, le Kenya et le Nigéria ont-ils, ou non, donné leur accord aux grandes lignes des propositions constitutionnelles émises par le « groupe de contact » sur la Namibie ? Les informations en provenance de Lusaka, où s'est tenue deux jours durant la réunion générale des partenaires africains, l'affirment. Le président de la SWAPO l'a lui-même clairement laissé entendre (*le Monde* du 21 novembre). Pourtant, si l'on en croit l'Agence nationale de presse angolaise (ANGOP), il n'en est rien. *« Les propositions sont encore à l'étude et des contre-propositions sont en cours de rédaction »*, affirmait-elle samedi de Luanda. En fait, il semble bien qu'on se livre de part et d'autre à une partie de « *poker-menteur* ». Le jeu consistant à égarer l'adversaire, afin d'éviter qu'il puisse capitaliser sur des cartes retournées trop rapidement.

Selon toutes probabilités, la SWAPO et ses alliés ont accepté les principaux points de la première phase du plan occidental. Selon *Rapport*, hebdomadaire afrikaner proche du pouvoir, la SWAPO aurait également accepté de signer un document selon lequel, après l'indépendance, aucune des parties concernées, y compris l'Afrique du Sud, ne pourrait expédier de troupes en Namibie. L'hebdomadaire indique également que Pretoria s'emploie actuellement à convaincre les partis internes de Windhoek d'accepter les propositions des Cinq (France, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Etats-Unis).

La Democratic Turnhalle Alliance (D.T.A., qui « gouverne » à Windhoek sous contrôle d'un administrateur général sud-africain, rechigne notamment à donner son accord à l'accès pour toutes les races aux facilités médicales et au système des élections régionales. La D.T.A. estime que les conseils de province doivent conserver leur caractère ethnique.

L'alliance des partis d'opposition d'extrême-droite, Aktur, qui regroupe la majorité des électeurs blancs namibiens, rejette l'essentiel des propositions du « *one man, one vote* » jusqu'au concept d'une Namibie unitaire et multiraciale. D'accord avec la D.T.A. sur ce point, l'Aktur considère d'autre part qu'en attendant la signature éventuelle d'un cessez-le-feu général, tout doit être fait pour poursuivre la destruction du potentiel militaire de la SWAPO.

Le général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense, semble du même avis, puisqu'il a déclaré samedi 21 novembre qu'en cas de nécessité *« l'Afrique du Sud n'hésiterait pas à lancer une nouvelle offensive militaire contre l'Angola... »* Il a mmêe conclu : *« Le monde entier doit savoir que nous n'avons pas l'intention de capituler... »*

PATRICE CLAUDE.

Tchad

« LA PAIX NE DÉPEND QUE DES TCHADIENS EUX-MÊMES », déclare, au Cameroun, M. Jean-Pierre Cot.

« La paix ne dépend que des Tchadiens eux-mêmes », a déclaré lundi 23 novembre, à Yaoundé, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, qui se trouvait en visite officielle au Cameroun. M. Cot a indiqué qu'il ne croyait pas à la possibilité d'une solution militaire au Tchad et a souligné que le retrait des troupes libyennes à la demande du gouvernement tchadien avait ouvert les perspectives d'un règlement pacifique dans le pays *« à condition que les Tchadiens sachent saisir eux-mêmes cette occasion »*.

A Nairobi, M. Arap Moi, président du Kenya et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, a demandé lundi à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis d'apporter une aide alimentaire et humanitaire à la population du Tchad. De son côté, une mission de l'ONU, qui s'était rendue dans ce pays à la demande du gouvernement de N'Djamena, a recommandé lundi un programme d'assistance de 226 millions de dollars pour le relèvement, la reconstruction et le développement du pays. Dans un rapport au secrétaire général, le chef de la mission, M. Iqbal Akhund (Pakistan), souligne l'urgence d'une aide humanitaire au Tchad en raison non seulement des séquelles du conflit, mais aussi d'une sécheresse prolongée qui sévit sur une grande partie du territoire. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

Inde

Le gouvernement fait face à une vive offensive de l'opposition

De notre correspondant

New-Delhi. — Comme prévu, l'ouverture de la session d'hiver du Parlement indien a été marquée, lundi 23 novembre, par une vive offensive de l'opposition, offensive menée sur deux fronts. D'une part, l'insécurité dans laquelle vivent les intouchables, insécurité illustrée récemment par le massacre de vingt-quatre d'entre eux, le 18 novembre, dans le village de Deoli, dans l'Uttar Pradesh, dans le nord de l'Inde. D'autre part, l'atteinte grave portée, à son avis, à la souveraineté nationale par le gouvernement lorsqu'il a accepté de se soumettre aux conditions posées par le F.M.I. en échange d'un prêt record (5,8 milliards de dollars) destiné à favoriser le redressement de la balance des paiements (*le Monde* des 11 et 13 novembre).

Le drame de Deoli (neuf hommes, six femmes et neuf enfants sont tombés sous les balles d'une vingtaine d'individus) devait permettre aux orateurs de l'opposition de souligner la dégradation de la situation en Uttar Pradesh (plus de quatre mille personnes, dont quatre-vingts policiers, y auraient été tuées au cours des neuf premiers mois de l'année), de dénoncer l'incapacité du gouvernement local et le soutien dont bénéficieraient, au sein même de la classe politique de cet Etat — le plus peuplé du pays, — certains criminels notoires, de faire une nouvelle fois le procès du système des castes et de s'étonner que les victimes de la tuerie pressentant un danger se soient vu refuser les armes qu'elle sollicitaient. Opinion partagée par le ministre de l'intérieur qui a annoncé, au cours du débat, que les gouvernements locaux seraient désormais invités à fournir gratuitement des armes aux intouchables qui se jugeraient menacés.

Estimant, d'autre part, qu'en acceptant les « contraintes » posées par le F.M.I., les dirigeants actuels avaient « vendu » la souveraineté nationale et porté atteinte aux droits souverains du Parlement, l'opposition a exprimé sa volonté de censurer un gouvernement accusé de mettre les élus devant « un fait accompli » et d'avoir donné à l'institution financière internationale l'assurance que le Parlement n'interviendrait pas dans l'élaboration de la politique économique du pays.

Une assertion, démentie par le ministre des finances, qui justifiant, une nouvelle fois, la décision du gouvernement a affirmé que la politique qu'il s'était engagé à suivre s'inscrivait dans le cadre du sixième plan et qu'il n'était pas question que le gouvernement renonce aux politiques approuvées par le Parlement. *« Nous demeurons fidèles à l'objectif que nous nous sommes fixés, à savoir, une économie autonome »*, a déclaré le ministre qui a écarté toute dévaluation de la roupie.

Le prêt obtenu du F.M.I. a également été évoqué dans les discours prononcés dans l'après-midi, par les leaders syndicaux, dans le cadre d'une imposante manifestation (entre cent cinquante mille et deux cent mille personnes) organisée dans la capitale pour protester contre la hausse des prix et la politique « anti-sociale » du gouvernement. La suppression de la loi interdisant les grèves dans les services essentiels, mesure dont les syndicats affirment qu'elle a été imposée par le F.M.I. a, notamment, été réclamée. A l'issue du meeting, il a été décidé d'organiser, dans l'industrie, une grève nationale de 24 heures, le 19 janvier prochain, date qui correspondra au deuxième anniversaire du retour au pouvoir de Mme Gandhi.

PATRICK FRANCÈS.

● *Dans notre supplément* « L'Inde en développement » (*le Monde* du 13 novembre), l'article « Mme Gandhi : une force de caractère » était écrit par Christiane et non pas Christine Hurtig, comme il a été composé par suite d'une erreur typographique.

Indonésie

SELON DJAKARTA, LE VATICAN JUGE FAVORABLEMENT L'INTÉGRATION DE TIMOR ORIENTAL

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Le Vatican est convaincu que l'intégration de Timor oriental à l'Indonésie est le meilleur moyen d'assurer le développement et le progrès de cette ancienne colonie portugaise, vient d'affirmer M. Mochtar, ministre indonésien des affaires étrangères, à l'issue d'une rencontre avec Mgr Pablo Puente, nonce apostolique à Djakarta. Celui-ci se serait, d'autre part, félicité de l'aide que le gouvernement accorde à la communauté catholique de l'île.

Cette communauté n'est pas membre du Conseil catholique indonésien. En août dernier, le général Suharto, chef de l'État, avait incité les autorités ecclésiastiques à tout mettre en œuvre pour intégrer l'Eglise locale dans ledit conseil. L'Indonésie, qui avait annexé la colonie portugaise en décembre 1975, réussira-t-elle, à la longue, à faire admettre à la communauté internationale son bon droit ? A cet égard, le représentant de l'ONU à Djakarta vient d'indiquer que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) envisageait d'étendre son assistance à Timor oriental. M. Mochtar a aussitôt précisé que cette aide devrait obligatoirement être remise au gouvernement central puisqu'elle intéresse une province parmi d'autres.

Cette intégration *de facto* de Timor oriental à l'Indonésie continue d'être condamnée par les Nations unies. Mais le gouvernement de Djakarta constate avec satisfaction que, d'un vite à l'autre, les positions de ses partisans se renforcent lentement. En 1979, 31 voix se sont prononcées contre la résolution de l'ONU, l'année suivante 35 et, début novembre, 40. — J. de B.

Japon

L'AGE DE LA RETRAITE EST DE PLUS EN PLUS SOUVENT RETARDÉ DANS LES ENTREPRISES

Un nombre croissant d'entreprises japonaises ont fait passer l'âge de la retraite de leurs employés de cinquante-cinq à soixante ans, indique un sondage réalisé auprès de trente mille firmes nippones par le ministère du travail.

Selon cette enquête réalisée en juin, 38 % des entreprises ont fixé l'âge de la retraite à soixante ans ou plus contre 33,3 % en janvier.

Cette rapide évolution en six mois est principalement due aux banques, qui ont fait passer l'âge de la retraite à soixante ans en avril à la demande du gouvernement. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

● M. MIRZA NURUL HUDA a été nommé, mardi 24 novembre, vice-président du Bangladesh par le nouveau chef de l'Etat, M. Abdus Sattar, élu le 15 novembre. — *(Reuter.)*

[Agé de soixante-deux ans, professeur d'économie, d'orientation libérale, M. Tuda a été ministre des finances du gouvernement du général Ziaur Rahman. Il avait démissionné de ses fonctions l'année dernière mais était resté conseiller du président pour les questions économiques et financières.]

Mozambique

● VISITE DU CHEF DE L'ETAT PORTUGAIS. — Le général Eanes, chef de l'Etat portugais, était attendu, mardi 24 novembre, au Mozambique. C'est la première visite à Maputo d'un chef de l'Etat portugais depuis l'indépendance, il y a six ans. Le général Eanes sera également le premier chef d'Etat occidental à être reçu par le gouvernement mozambicain, qui se réclame du marxisme-léninisme et bénéficie du soutien actif du camp soviétique. Maputo constitue la première étape d'un voyage africain, qui conduira par la suite le général Eanes en Zambie et en Tanzanie. — *(Reuter.)*

Ouganda

● LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN OUGANDA demeure très mauvaise deux ans et demi après la chute de la dictature du maréchal Idi Amin Dada. En effet, les responsables de la Croix-Rouge en Ouganda viennent d'estimer à « *au moins deux mille* » le nombre des prisonniers politiques détenus dans des prisons, des camps militaires ou d'autres centres gérés par les services de sécurité du gouvernement.

D'autre part, selon des témoins et des diplomates occidentaux, cités par l'agence Associated Press, des « *centaines* » de détenus ont été tués ou torturés dans les prisons de Kampala depuis le retour au pouvoir du président Milton Obote, en décembre 1980.

PROCHE-ORIENT

La participation de quatre pays européens à la force du Sinaï

La décision de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des Pays-Bas de participer à la « force multinationale » chargée du maintien de la paix dans le Sinaï après l'évacuation israélienne et les explications qui l'accompagnent n'ont été bien accueillies qu'en Egypte et aux Etats-Unis. Les réactions défavorables d'Israël et celles des pays arabes autres que l'Egypte sont cependant prudentes.

La décision des Quatre est contenue dans une déclaration qui souligne que le rôle de la force multinationale est uniquement le maintien de la paix dans le Sinaï. Les Quatre rappellent qu'ils restent fidèles à la déclaration européenne de Venise de 1980 pour un règlement global, liant la sécurité d'Israël à l'exercice par les Palestiniens du droit à l'autodétermination.

Simultanément, les dix membres de la Communauté européenne ont estimé que la décision des Quatre favorise un règlement global.

Dans un commentaire, le Quai d'Orsay a rappelé, de son côté, les principes de la politique française au Proche-Orient, notamment la « sécurité » et la « justice pour tous », y compris pour le peuple palestinien, qui doit pouvoir constituer un État et disposer de son avenir (« le Monde » du 24 novembre).

● AU CAIRE, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a exprimé la satisfaction du gouvernement égyptien : « C'est un succès pour la politique de l'Egypte », a-t-il dit. (C'est, en effet, Le Caire qui avait sollicité la participation européenne à la force du Sinaï.)

● A WASHINGTON, un communiqué du département d'Etat déclare que les Etats-Unis accueillent « chaleureusement » la décision des Quatre. Ils estiment que cette participation « renforcera inévitablement » la force de paix et « sa capacité à remplir ses fonctions comme le prévoit l'accord entre l'Egypte et Israël ». Un responsable du département d'Etat, qui a voulu garder l'anonymat, a précisé que les Etats-Unis considèrent la « participation européenne comme un soutien au traité de paix » entre Israël et l'Egypte.

● A FES, les pays arabes autres que l'Egypte, dont les ministres des affaires étrangères préparent le sommet de jeudi, ont été informés par l'ambassadeur britannique de la décision européenne. « Autant les pays arabes sont convaincus de la nécessité et de l'utilité du dialogue euro-arabe à long terme, autant ils regrettent la décision européenne », a déclaré M. Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe. Cependant, écrit notre correspondant Roland Delcour, les ministres arabes ont pris note que la décision des quatre pays européens ne doit pas être placée dans la perspective de Camp David. « Le conseil des ministres arabes, a conclu M. Klibi, a reçu une communication à ce sujet de lord Carrington et exprimé ses regrets. » La formule a été jugée très modérée par la plupart des observateurs qui s'attendaient à une condamnation beaucoup plus sévère. Le chef de la délégation palestinienne, M. Kaddoumi, a affirmé qu'« il s'agit bien d'une participation de fait aux accords de Camp David, et à la présence impérialiste au Proche-Orient ».

● A DAMAS, le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Chareh, a convoqué les ambassadeurs des Quatre et a souligné « les préjudices que cette décision pourrait porter aux relations arabo-européennes ».

● A CAMBERRA, l'Australie a annoncé, lundi, qu'elle participerait à la force du Sinaï.

AVANT LE SOMMET ARABE DE FÈS

La conférence ministérielle n'est pas parvenue à un accord sur le plan Fahd

De notre envoyé spécial

Fès. — La conférence préparatoire des ministres arabes des affaires étrangères, avant le sommet arabe prévu pour le mercredi 25 novembre, s'est terminée, ce mardi 24 novembre, sur un constat de désaccord, en ce qui concerne, du moins, le point principal de l'ordre du jour, c'est-à-dire le plan Fahd de règlement du Proche-Orient. Le clivage qui s'est dessiné au cours de la séance de dimanche soir, 22 novembre et du lundi 23, tout au long de près de dix heures de discussions, reflète celui qui sépare, depuis 1978, le Front de la fermeté (Algérie, Syrie, Libye, Sud-Yémen, O.L.P.) des autres pays arabes.

Dès dimanche après-midi, les Syriens, les Irakiens et l'O.L.P. avaient pris, successivement et fermement, position contre le plan Fahd, suivis, comme il fallait s'y attendre par les Libyens et les Sud-Yéménites. Seul pays du Front de la fermeté à adopter une attitude plus prudente, l'Algérie ne s'est pas prononcée de façon claire, sans doute parce qu'elle n'était représentée que par un haut fonctionnaire. Les autre pays présents, à l'exception du Koweït où l'influence palestinienne est grande, et de la Mauritanie, se sont tous prononcés, avec plus ou moins de vigueur et de conviction, en faveur du plan Fahd. Au premier rang d'entre eux figurait, bien entendu, le Maroc, dont la position favorable au plan avait été annoncée depuis longtemps.

Constatant l'impasse, les ministres ont alors décidé de confier à une commission composée des représentants du Maroc, du Koweït, de l'Arabie Saoudite, de l'Irak, de la Syrie et de l'O.L.P. le soin de rédiger un rapport. Dans une conférence de presse tenue lundi soir, M. Boucetta, ministre des affaires étrangères marocain, a déclaré à ce sujet : *« Toutes les propositions faites par les divers pays arabes ont été remises à la commission des Six. Dans tous les domaines, cette commission va s'efforcer d'en faire la synthèse, et ensuite soumettra des propositions écrites au sommet. Le plan Fahd fait partie des documents transmis à cette commission. La commission de rédaction des Six est chargée en somme de trouver une formulation qui sera présentée au sommet. »*

Deux hypothèses sont ce mardi retenues à Fès : d'une part, une nouvelle rédaction du fameux point 7 du plan Fahd qui prévoit implicitement la reconnaissance de l'Etat d'Israël. Le compromis permettrait de rallier éventuellement les pays opposants de l'O.L.P. Au contraire, dans le cas où ces pays ne s'y rallieraient pas, on pourrait envisager que la conférence « au sommet » adopte le plan Fahd par « *consensus* », tout en enregistrant l'opposition d'une minorité de pays arabes et de l'O.L.P.

Traiter une formulation de synthèse

M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, prenant la parole ou cours de la même conférence de presse lundi soir aux côtés de M. Boucetta, a énuméré les sujets qui avaient été traités par les ministres dans la séance de lundi soir, après la clôture de la discussion sur le plan Fahd. Parmi les points énumérés par M. Klibi figurent notamment les projets de canal de la mer Morte à la Méditerranée et de détournement des eaux du Nil vers Israël, deux projets auxquels les pays arabes se proposent de s'opposer, ainsi qu'aux fouilles israéliennes à Jérusalem qui menaceraient la mosquée Al Aqsa. La question de l'« *alliance stratégique américano-israélienne* » a été aussi mentionnée, pour être bien entendu condamnée, ainsi que la coopération arabo-africaine qui sera réactivée et symbolisée par l'entrée de l'O.U.A. dans la Ligue arabe, à titre d'« *observateur* ».

ROLAND DELCOUR.

Accueil très réservé à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les premières réactions israéliennes sont très négatives. Sans se prononcer définitivement, le gouvernement de M. Begin a fait savoir qu'il accueillait avec la plus extrême réserve les déclarations européennes expliquant les conditions de la participation de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et des Pays-Bas à la force internationale du Sinaï. Si bien que l'ensemble de la presse israélienne a annoncé, ce mardi 24 novembre, que le gouvernement est enclin à rejeter la proposition des quatre et à se passer de leurs services. Le cabinet doit se réunir pour « étudier » la question, mais, le prochain conseil des ministres n'étant prévu que le 29 novembre, la réponse officielle d'Israël ne devrait pas être connue avant cette date.

Quelques heures seulement après la publication des déclarations des Quatre et des Dix, le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Jérusalem a dit que ces textes « *semblaient être en contradiction avec les accords de Camp David* ». Or, trois semaines plus tôt, les dirigeants israéliens avaient fait cette mise en garde : « *Nous n'accepterons rien qui soit en contradiction ou qui s'écarte de ces accords* ». Leur opinion paraît donc être arrêtée.

Toutefois, on indique dans les milieux gouvernementaux qu'il ne serait pas convenable de dire non dès maintenant. En déclarant qu'Israël allait demander des « précisions » aux gouvernements européens, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a laissé entendre que Jérusalem voulait se donner malgré tout un temps de réflexion. Cela paraît signifier notamment que M. Begin et ses ministres pensent que, bien qu'Israël dispose d'un droit de veto, il doit tenir compte des réactions immédiatement favorables des deux autres parties aux accords de Camp David, l'Egypte et les Etats-Unis.

Les dirigeants israéliens ont noté que le département d'Etat s'était empressé, dès le 25 novembre, d'approuver la démarche européenne telle qu'elle a été rendue publique. Ils voient dans cette attitude un nouveau signe des pressions exercées par Washington pour les inciter à accepter finalement la proposition des Quatre.

Les Israéliens savent que les Américains sont actuellement en mesure de faire valoir leur point de vue ou de l'imposer, car des négociations sur la coopération stratégique entre les deux pays dans lesquelles le cabinet de M. Begin est demandeur doivent s'achever la semaine prochaine.

Dans leurs critiques, les Israéliens soulignent que les Européens conçoivent leur démarche commune indépendamment de l'ensemble du processus de Camp David, et donc ne tiennent pas compte des dispositions concernant l'« autonomie » de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Ils sont d'autant plus irrités qu'ils avaient espéré, jusqu'au dernier moment, que les Européens ne feraient aucune référence explicite à la déclaration de Venise.

Ils avaient rejeté celle-ci, en 1980, parce qu'elle faisait état du droit des Palestiniens à l'autodétermination et prévoyait d'associer l'O.L.P. à des négociations de paix.

On se montre enfin très surpris par la dernière position prise par le gouvernement français, sur lequel on comptait jusqu'alors pour « modérer » la politique des autres gouvernements européens. Le fait que le porte-parole du Quai d'Orsay ait non seulement mentionné l'O.L.P., mais encore parlé d'un « *futur Etat palestinien* » est jugé comme « *nouveau* » et « *particulièrement grave* ».

Cependant, plusieurs observateurs dans la presse israélienne font remarquer qu'Israël risque de se placer dans une situation très délicate à bien de ségards en cas de refus. Nombre d'entre eux, à l'instar de l'éditorialiste d'*Al Hamishmar* (organe du Mapam, allié au parti travailliste) ne sont pas loin de penser que « *les Européens ont tendu un piège à M. Begin* » puisque, quelle que soit la réponse de ce dernier, le résultat ne pourra pas être à l'avantage de la politique israélienne.

FRANCIS CORNU.

La déclaration des Quatre : un seul rôle, maintenir la paix dans le Sinaï

Les gouvernements français, britannique, italien et néerlandais ont publié le lundi 23 novembre des déclarations identiques. Voici la version française de la déclaration :

« Le gouvernement français a accepté de participer à la force multinationale qui devrait être créée dans le Sinaï avec les gouvernements d'Italie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Il en a informé les gouvernements des Etats-Unis, d'Egypte et d'Israël dans les termes suivants :

» Les gouvernements de la la France, de l'Italie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, après avoir consulté leurs partenaires des Dix et sous réserve de leurs procédures constitutionnelles et d'un accord sur les dispositions pratiques et juridiques, ont décidé de répondre favorablement à la demande des gouvernements d'Egypte, d'Israël et des Etats-Unis de contribuer à la force multinationale dans le Sinaï.

» Les quatre gouvernements déclarent que leur participation à la force multinationale doit être comprise de la façon suivante :

» PREMIÈREMENT, la force existe uniquement dans le but de maintenir la paix dans le Sinaï après le retrait israélien. Elle n'a pas d'autre rôle.

» DEUXIEMEMENT, la force est établie dans sa présente forme en l'absence d'une décision des Nations unies créant une force internationale, et cette position sera révisée si une telle décision devenait possible.

» TROISIEMEMENT, la participation des quatre gouvernements à la force ne doit pas être considérée comme les engageant à, ou les empêchant de participer à d'autres accords internationaux de maintien de la paix qui ont été ou seraient passés dans la région.

» QUATRIEMEMENT, la participation des quatre gouvernements à la force multinationale ne remet pas en cause leur politique bien connue sur les autres aspects des problèmes de la région.

» Cette décision est un symbole de la détermination des quatre gouvernements de parvenir à un règlement de paix global faisant suite à des négociations entre les parties, qui assurerait la justice pour tous les peuples et la sécurité pour tous les Etats de la région. Ils ont accueilli avec faveur la paix conclue entre Israël et l'Egypte, premier pas vers cet objectif. De même, ils se félicitent de l'évacuation du Sinaï par Israël qui constitue à leurs yeux la première étape de la mise en œuvre de la demande de retrait contenue dans la résolution 242 du Conseil de sécurité qui déclare expressément inadmissible l'acquisition de territoires par la guerre (1) ; ils estiment que la communauté internationale a le devoir de jouer son rôle lorsque cela est nécessaire et avec l'accord des parties concernées dans la conclusion d'accords de paix au Moyen-Orient. Ils sont prêts à participer également à de tels accords concernant les autres territoires actuellement occupés dans le contexte du retrait israélien. Ils considèrent leur soutien aux accords relatifs à la mise en œuvre du traité de paix égypto-israélien comme tout à fait distinct et indépendant du reste du processus de Camp David.

» En outre, les quatre gouvernements expriment leur soutien au gouvernement et au peuple égyptiens et leur conviction que l'Egypte a besoin de stabilité et de continuité. La décision des quatre gouvernements de participer à la force multinationale découle de leur politique telle qu'elle a été définie dans la déclaration publiée à Venise en juin 1980 et dans les déclarations postérieures. Cette politique, tout en insistant sur les garanties pour la sécurité d'Israël, insiste tout autant sur la justice pour le peuple palestinien et son droit à l'autodétermination. Elle implique également que l'O.L.P. soit associée au processus conduisant à une paix globale.

» Ils s'engagent à soutenir la force. Ils rappellent également que, avec leurs partenaires des Dix, ils continueront à œuvrer pour la réalisation d'une paix globale au Moyen-Orient de toutes les façons compatibles avec les principes auxquels ils sont attachés. »

(1) La résolution 242, du 22 novembre 1967 (six mois après la guerre de six jours), se prononce pour le retrait des forces israéliennes des territoires occupés et le droit de chaque Etat de vivre en paix dans des frontières sûres.

La déclaration des Dix : PROGRESSER VERS « UN RÈGLEMENT GLOBAL »

Simultanément les dix Etats membres de la Communauté européenne (les mêmes plus l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, la Grèce, l'Irlande et le Luxembourg) ont publié la déclaration suivante :

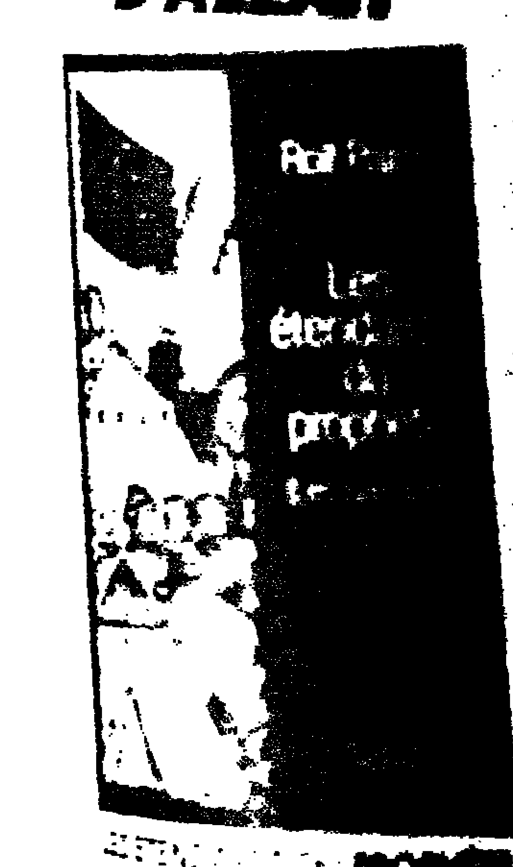
« *Les Dix considèrent que la décision de la France, de l'Italie, des Pays-Bas et du Royaume-Uni de participer à la force multinationale dans le Sinaï répond à la volonté maintes fois exprimée par les pays membres de la Communauté de faciliter tout progrès en direction d'un règlement global de paix au Proche-Orient sur la base de l'acceptation mutuelle du droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, et de la nécessité pour le peuple palestinien d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination.* »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1980

Commission paritaire n° 57 437.



PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE : UN HÉRITAGE ENCOMBRANT

II. — L'engrenage de Camp David

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Les autorités égyptiennes sont prises dans un dilemme : il leur faut à la fois minimiser le complot qui a abouti à l'assassinat du président Sadate et exagérer sa portée pour justifier l'ampleur de la répression. Après les accords de Camp David, l'opposition islamique au régime avait accru son influence, amenant le raïs, qui l'avait longtemps ménagée, à prendre le risque d'un affontement (*le Monde* du 24 novembre).

Le Caire. — Sadate paraît traverser, en cette fin de mois d'août, une phase dépressive. Il est, selon certains de ses proches, tour à tour irritable, exalté, mélancolique. Tandis que l'édifice de sa politique intérieure et extérieure se lézarde dangereusement, il a le sentiment d'être abandonné de tous. A Alexandrie, M. Begin s'était montré plus intraitable que jamais sur la mise en œuvre des accords de Camp David. Dénonçé dans le monde arabe comme étant le « *Pétain égyptien* », traité en paria dans le tiers-monde, plus ou moins boudé par l'Europe occidentale, qui cherche à relancer le processus de paix, en butte à l'hostilité de l'Europe orientale, l'U.R.S.S. en tête, il venait de se rendre compte que les Etats-Unis se désintéressaient de son sort.

Les entretiens qu'il avait eus avec le président Reagan, au début d'août, l'avaient profondément déçu. Le chef de la Maison Blanche s'était livré à un monologue sur le danger de la pénétration soviétique, sur l'indispensable « *consensus stratégique* » au Proche-Orient, dans lequel Israël et l'Arabie Saoudite, et non l'Egypte, occuperaient des places privilégiées. En revanche, le président Reagan avait repoussé poliment les propositions que le raïs estimait indispensables pour faire sortir les accords de Camp David de l'impasse. Les Etats-Unis n'amorceront pas un dialogue avec l'O.L.P. pas plus qu'ils n'exerceront leur influence pour qu'Israël assouplisse ses positions sur l'« *autonomie* » octroyée aux Palestiniens.

Sadate reçut ainsi confirmation qu'il avait perdu le premier de ses paris, sur lequel il avait fondé sa politique de paix. Le postulat selon lequel les Etats-Unis « *détenaient 99 % des cartes* » au Proche-Orient, et qu'ils pouvaient dès lors favoriser ou imposer un « *règlement équitable* », se révélait faux ou inopérant. Tous les efforts qu'il avait déployés pour se gagner les bonnes grâces des Américains n'avaient suscité que leur ingratitude.

Le « coup de génie »

En outre, il avait pris conscience, toujours selon certains de ses proches, que la popularité que lui avait valu son voyage à Jérusalem, en novembre 1977, s'était rétrécie comme une peau de chagrin. L'effet théâtral passé et au vu des résultats, le « *coup de génie* » s'était progressivement transformé, aux yeux d'un nombre croissant d'Egyptiens, en un coup de poker perdu d'avance. Même des membres de son entourage disent aujourd'hui, en privé, que le raïs avait l'ingénuité de croire que la « *générosité* » en politique internationale était payante. Il s'est rendu à Jérusalem sans atouts — après avoir brûlé ses vaisseaux, notamment en rompant avec ses alliés — et sans avoir pris la précaution de monnayer au préalable une démarche sans précédent dans les annales du conflit. La réponse « *décevante* » de M. Begin au discours de Sadate à la Knesset, impressionnant par son pacifisme humaniste, était dès lors prévisible.

Sadate avait, du coup, perdu un autre pari : il n'avait pas réussi à faire tomber chez les Israéliens les barrières psychologiques qui les séparent des Arabes, des Palestiniens en particulier.

Les mythes entretenus par les autorités égyptiennes, grâce à une propagande savamment orchestrée parallèlement à la dure répression de toute voix discordante, n'ont pas résisté à l'épreuve des faits. La « *paix globale* » et l'ère de la « *grande prospérité* » promises par le raïs à son retour de Jérusalem ne se sont pas concrétisées. Les Palestiniens de toutes obédiences, des plus modérés aux plus extrémistes, ont dénoncé — les déclarations des dirigeants israéliens à l'appui — la supercherie d'une « *autonomie* » dont le contenu et la durée n'auraient d'autre effet que de favoriser la judaïsation d'abord, l'annexion, ensuite, de la Cisjordanie et de Gaza, avec l'aval des Etats-Unis et de l'Egypte. Les États arabes conservateurs — à deux exceptions près — n'ont pas fini, contrairement aux prévisions rassurantes, par se rallier aux accords de Camp David et ont privé l'Égypte de leurs subsides (près de 18 milliards de dollars de 1973 à 1978).

Les États-Unis n'ont pas été capables de se substituer à ces « *frères* » défaillants. Non seulement ils n'ont pas « *inondé l'Égypte de leurs dollars* », comme on l'avait laissé espérer, mais leur aide, cinquante fois moins élevée proportionnellement que celle fournie à Israël — moins de 2 milliards de dollars par an, — est destinée, en majeure partie, à renflouer le budget militaire du Caire, en augmentation constante malgré la paix conclue. Contre toute attente, les Américains, juifs ou non, n'ont pas volé au secours de l'économie égyptienne. Ni la réconciliation avec Israël, ni la stabilité apparente du régime de Sadate, ni sa politique d'*infitah* (« ouverture » au bénéfice du secteur privé), ni encore les privilèges exorbitants offerts au capital étranger, n'ont incité les bailleurs de fonds à investir massivement.

Le « père » de l'*infitah*, l'ancien premier ministre Abdel Aziz Hegazi, ne cache pas son amertume devant les résultats décevants de ce qu'il tient pour le « *dérapage* » du libéralisme économique qu'il avait lui-même instauré. Loin d'améliorer le niveau de vie de la population, l'« *infitah* » contribue à exaspérer les tensions sociales. Les Égyptiens comprennent progressivement que le triptyque constitué par le libéralisme économique, l'alliance américaine et l'entente avec Israël, éléments essentiels et indissociables de la politique de leur ex-président, ne les conduisait pas à la société fraternelle et paisible du « *grand village* » que leur décrivait Sadate. Le malaise social se conjugue dès lors avec une crise d'identité que nourrit la politique israélienne.

La résistance à la normalisation

Les sensibilités arabe et islamique des Égyptiens, qui s'étaient estompées à la veille et au lendemain des accords de Camp David, se ravivent quand la Knesset confirme l'annexion de Jérusalem-Est, site de Lieux saints musulmans, quand le gouvernement israélien annonce la création de nouvelles colonies juives dans les territoires occupés, quand l'aviation de Tsahal mitraille des camps de réfugiés palestiniens au Liban ou détruit la centrale nucléaire de Tamuz, à Bagdad. Les Égyptiens se sentent d'autant plus humiliés par l'« arrogance » de M. Begin que leur président se comporte, à leurs yeux, davantage en complice qu'en allié de l'État juif. A chaque incident conflictuel, en effet, le raïs s'efforce d'excuser le gouvernement de Jérusalem ou se contente d'émettre des critiques toutes platoniques, moins sévères que celles qu'il réserve au monde arabo-musulman.

La réprobation des Égyptiens s'est exprimée, entre autres, par le refus de la normalisation prévue par le traité de paix. Ils reçoivent cordialement les touristes israéliens (plus de 100 000 depuis mars 1979), mais ils s'abstiennent d'aller se détendre, même l'espace d'un week-end, sur les plages de Tel-Aviv, aux bords du lac de Tibériade ou sur les rivages, pourtant d'une exceptionnelle beauté, du Sinaï occupé. Même un pèlerinage aux Lieux saints, musulmans ou chrétiens, de Jérusalem n'est pas de mise.

Pressé par M. Begin d'accélérer le processus de normalisation, Sadate se trouve confronté cet été non seulement à une résistance passive multiforme mais aussi à un défi sans précédent depuis son accession au pouvoir : à deux exceptions près, toutes les formations politiques, de l'extême droite à l'extrême gauche, légales ou clandestines, s'apprêtent à constituer un « *front national* », rassemblement destiné à offrir une alternative à sa politique, voire à son régime. Pour des raisons différentes mais complémentaires, elles lui reprochent, d'une part, d'avoir instauré un système économico-social inique, et, d'autre part, d'avoir, par ses « *capitulations* » successives devant les exigences israéliennes et ses « *compromissions* » avec les Etats-Unis, remis gravement en cause la souveraineté et les intérêts fondamentaux de l'Egypte.

La coalition en gestation l'inquiète à plus d'un égard. Les Frères musulmans, sur lesquels il avait si longtemps misé, avaient accepté de prendre langue avec des « *athées* », les représentants de partis laïques, de la droite et du centre. Le parti travailliste de M. Ibrahim Choukri, sur lequel il avait fondé de grands espoirs, avait renoncé au rôle d'« *opposition de Sa Majesté* » pour se ranger franchement dans le camp de ses ennemis. L'arsenal de lois répressives qu'il a progressivement mis en place depuis 1977, la suppression de toute possibilité de libre expression, s'étaient soldés par des résultats diamétralement opposés à ceux escomptés. L'opposition s'était étendue et appronfondie.

Les « *modérés* », de la droite et du centre libéral, représentants naturels de la bourgeoisie qui l'avait longtemps soutenu, ne répugnaient plus à s'allier au parti communiste clandestin, au Rassemblement progressiste de M. Khaled Mohieddine, qui regroupe des nassériens, des marxistes, des nationalistes pan-arabes, et des islamistes de gauche. Des personnalités, qui furent ses proches collaborateurs, parfois ministres, tous les survivants du Conseil de la révolution, ses anciens compagnons de lutte contre la monarchie dans les années 50, figuraient parmi ceux qui étaient disposés à rejoindre ou à avaliser le « *front national* ».

Continuité ou changement

La vague d'arrestations déclenchée début septembre, qui a atteint toutes les familles politiques et philosophiques du pays, était destinée moins à réprimer la « *sédition confessionnelle* » qu'à étouffer dans l'œuf un projet potentiellement menaçant pour l'existence même du régime.

L'héritage encombrant de Sadate pose à son successeur de redoutables dilemmes. M. Hosni Moubarak est tiraillé entre les obligations de la continuité et les impératifs d'un indispensable changement. Il est loin d'être un partisan inconditionnel du libéralisme économique ; il n'a pas participé aux négociations de Camp David et, pour des raisons que l'on ignore, n'a jamais entrepris une visite officielle en Israël, mais il a été intimement associé, en sa qualité de vice-président de la République, à toutes les démarches de l'ancien raïs dans les domaines intérieur et extérieur. « *Il appliquera scrupuleusement le traité israélo-égyptien ne serait-ce que pour garantir la restitution intégrale du Sinaï en avril prochain* », déclare M. Mohamed Abdellah, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. « *Mais notre président*, ajoute-t-il d'un air entendu, *ne fera aucune concession susceptible de compromettre la création d'un Etat palestinien ou de porter préjudice aux intérêts des autres belligérants arabes. Hosni Moubarak est, avant tout, un patriote.* »

Une entreprise ambitieuse

Tout le monde admet que ce dernier se conformera au premier volet des accords de Camp David — la paix avec Israël — mais comment pourrait-il se réconcilier avec les belligérants arabes, en s'associant activement, par exemple, à la réalisation du « *plan Fahd* » sans violer le second volet auquel a souscrit l'Egypte, celui de l'« *autonomie* » des populations de Cisjordanie et de Gaza ? Voudra-t-il ou pourra-t-il trahir la confiance des Israéliens sans remettre en cause l'ensemble du processus et, du coup, les fondements de l'alliance américaine ? Le nouveau chef de l'Etat égyptien bénéficie d'un préjugé favorable au sein de l'opposition laïque. Tout en rendant hommage à sa « *probité* » — son nom n'a jamais été associé, en effet, à un quelconque scandale financier, — des personnalités aussi différentes que le progressiste Khaled Mohieddine, le travailliste Ibrahim Choukri et le nassérien Abdel Maguid Farid ont enregistré avec satisfaction la volonté de M. Moubarak de ménager les nations arabes, Libye comprise, et de favoriser un consensus national excluant les extrémistes musulmans, voués à la violence. Les thèmes du « *dialogue* » auquel ils ont convié le nouveau chef de l'Etat sont connus : le retour de l'Egypte au bercail arabe et à une politique de strict non-alignement, la relance du développement économique en mettant un terme au « *capitalisme parasitaire* » engendré par l'*infitah*, l'abolition des « *lois scélérates* » qui, en confisquant les libertés, ont conduit le pays, en violation de la Constitution, au système du parti unique. Concrètement, M. Loutfi El-Kholi, l'un des dirigeants du Rassemblement progressiste, propose la constitution d'un gouvernement d'union nationale dont la tâche consisterait à résoudre les problèmes cruciaux que se posent.

M. Hosni Moubarak est peut-être tenté de se soustraire à l'engrenage du passé, d'entrer dans l'histoire comme l'homme qui aura restitué à l'Egypte sa stabilité et son rayonnement international. Mais beaucoup se posent la question de savoir si cet ancien officier d'aviation, longtemps dépolitisé, aura l'envergure et l'audace nécessaires pour assumer les risques que comporte une entreprise aussi ambitieuse.

FIN

● *RECTIFICATIF.* Dans l'article d'Eric Rouleau : « Egypte : un héritage encombrant », paru le 24 novembre (page 7, 2e col., 5e paragraphe), nous aurions dû écrire « *le traité d'amitié soviéto-égyptien* » et non franco-égyptien, comme il a été imprimé par erreur.

Le Monde

politique

La campagne d'explication du premier ministre

M. Mauroy oppose la nécessité du réalisme aux impatiences syndicales et aux critiques patronales

« Force tranquille nous sommes, force tranquille nous resterons. » C'est la réponse de M. Pierre Mauroy aux impatiences syndicales et aux critiques du patronat et de l'opposition. Reprenant son tour de France pour l'emploi, après deux semaines de réflexion, le premier ministre est apparu, lundi 23 novembre, en Auvergne, peu ébranlé dans ses convictions et décidé à opposer aux uns et aux autres l'impératif du réalisme. Certes, M. Mauroy a constaté qu'à Clermont-Ferrand, comme ailleurs, les représentants des chefs d'entreprise demeurent apparemment tout aussi peu réceptifs à ses appels à la mobilisation. Mais il pense que les mois à venir justifieront l'optimisme qu'il affiche. En revanche, le chef du gouvernement s'est montré ulcéré par l'attitude de certains organes de presse de l'extrême droite, qu'il accuse — visant surtout l'hebdomadaire « Minute » — de chercher à déstabiliser le pouvoir socialiste.

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — A Clermont-Ferrand puis à Issoire, le premier ministre a pris à témoin ses auditoires d'élus locaux, de représentants professionnels et de délégués syndicaux en s'employant à démontrer que, même dans ses aspects les plus controversés, la politique gouvernementale procède d'une volonté « *faite de rigueur et d'exigence* ».

Ainsi en est-il des dispositions transitoires adoptées par le conseil des ministres pour assurer en 1982 le financement de la Sécurité sociale : « *Nous ne pouvions pas laisser dériver l'iceberg du déficit de trente-deux milliards avant de nous attaquer à la banquise du chômage*, a souligné M. Mauroy. *Cela eût été prendre un risque avec nos grands équilibres économiques.* »

Conscient de l'impopularité du rétablissement du point supplémentaire de cotisation à la charge des salariés, le premier ministre a pris l'engagement qu'un projet de loi portant une réforme « sérieuse » de la Sécurité sociale sera déposé au Parlement « avant le mois de juillet ».

Ainsi en est-il de l'ordre des priorités établi depuis six mois par les socialistes : « *Nous avons commencé par le plus difficile* », a affirmé le chef du gouvernement à propos des projets de décentralisation et de nationalisations. Il a remercié les Français « *d'avoir eu la patience de comprendre que pour le gouvernement il ne fallait pas commencer par les réformes qui touchent à la vie quotidienne* ». Une patience qui va être enfin récompensée puisque le recours aux ordonnances va désormais permettre, a ajouté M. Mauroy, de procéder à ces réformes-là au cours du premier trimestre de l'an prochain. « *Sur le plan démocratique toutes les précautions ont été prises*, a déclaré le premier ministre. *La loi d'habilitation* [qui doit être arrêtée lors du conseil des ministres du 2 décembre] *sera précise et contraignante.* »

Le pari

Sans modifier son style, M. Mauroy a innové, en Auvergne, dans le contenu de ses allocutions. Plutôt que d'insister sans relâche sur l'ensemble du dispositif gouvernemental pour l'emploi, il a consacré deux de ses trois discours à des thèmes particuliers.

Dans le premier, M. Pierre Mauroy a insisté sur l'importance qu'il attache à la formation professionnelle des jeunes : « *Notre objectif est clair : tout jeune de seize à dix-huit ans qui ne trouve pas d'emploi doit pouvoir bénéficier d'une formation professionnelle. L'école de la rue, nous la récusons. A la fin de 1982, il n'y aura plus un seul chômeur dans cette tranche d'âge. Nous ne l'accepterons pas.* »

Dans sa dernière allocution de la journée, il a exposé les objectifs du gouvernement pour ce qui relève du ministère du Plan et de l'aménagement du territoire. « *Notre volonté de régionalisation et de décentralisation tend à instaurer un véritable dialogue entre l'État et les régions.* »

Les propos du premier ministre n'ont suscité, parmi ses auditeurs, aucune contestation. A Issoire, dans l'après-midi, la foule rassemblée devant la salle des fêtes lui a fait un accueil chaleureux. « *Courage !* » criaient les uns. « *Y'a encore du boulot !* », notaient les autres, tandis que M. Mauroy acquiesçait.

En début de soirée, devant la Maison des congrès de Clermont-Ferrand, une centaine de manifestants de la C.G.T. étaient venus exprimer leur soutien au gouvernement en scandant : « *Mauroy, avec toi pour faire payer les patrons !* », et « *Halte au barrage patronal !* ». Quelques instants plus tard, au cours du dialogue organisé entre le premier ministre et les représentants des instances professionnelles et syndicales de la région, le délégué de l'union cégétiste du Puy-de-Dôme mit nommément en cause la direction de l'usine Michelin, principale entreprise locale, en accusant celle-ci de pratiquer une politique antisociale. « *M. François Michelin, présent dans la salle, a la possibilité de se justifier s'il le désire !* », lança le syndicaliste en conclusion. M. Michelin ne lui a pas répondu.

M. Mauroy ne s'est départi qu'une seule fois de sa placidité. Ce fut, à Clermont-Ferrand, pour dénoncer la malveillance de certains organes de presse à l'égard des dirigeants socialistes.

Evoquant implicitement les rumeurs répandus sur l'état de santé de M. Mitterrand et, plus directement, certains ragots sur son propre compte, le premier ministre a notamment déclaré : « *Quelques publications, fort rares heureusement, se sont spécialisées dans le mensonge le plus extraordinaire. Comment peut-on rendre compte de choses qui n'ont pas existé ? Comment peut-on insulter en procédant par la calomnie la plus grossière, la plus indigne de notre peuple et de notre démocratie ?* » Stigmatisant « *les journaux hebdomadaires qui déversent des tombereaux d'insultes* », M. Mauroy a précisé sa pensée en disant : « *Je fais allusion à Minute.* »

En revanche, devant les dirigeants patronaux, toujours aussi critiques à l'encontre du gouvernement, le premier ministre a manifesté un optimisme à toute épreuve. Soulignant que l'arrivée de la gauche au pouvoir n'avait pas entraîné, contrairement aux affirmations alarmistes, une accélération de l'inflation, il a assuré : « *Nous aurons un bon indice des prix en novembre et en décembre, ce qui fera une inflation pour l'année de 14,1 % ou 14,2 %, ce qui était prévu par nos prédécesseurs.* »

M. Mauroy a invité les chefs d'entreprise à adhérer par raison à la « foi » du gouvernement, à défaut de le faire par conviction, en pariant sur la relance économique et la croissance : « *Si vous ne croyez pas à notre politique, faites comme si vous y croyiez !* » Dans la ville natale de Blaise Pascal, cette invitation fervente au pari n'était pas déplacée. De là à parier que le premier ministre aura autant d'influence sur les incrédules que l'auteur des *Pensées* sur ses contemporains...

ALAIN ROLLAT.

● *M. Giscard d'Estaing* participera à une cérémonie de réanimation de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu, jeudi 26 novembre, à l'Arc de triomphe. L'ancien président de la République a été invité à cette cérémonie par le 2e régiment de dragons, dans lequel il a combattu.

● *Le comité central du parti communiste* se réunira le 4 décembre pour discuter, sur la base d'un rapport présenté par M. Georges Marchais, de « *la mise en œuvre d'une politique nouvelle et les tâches du parti aujourd'hui* ».

Le Sénat ne veut pas de nationalisations

Par 184 voix contre 109 (P.C., P.S., M.R.G.), le Sénat a adopté, le lundi 23 novembre, la « question préalable » mettant fin à la première lecture du projet de loi de nationalisations. Ce vote, qui équivaut au rejet du projet a été précédé d'une discussion courtoise où deux conceptions de la société et du rôle de l'Etat se sont affrontées sans excès de langage. Le refus des sénateurs d'engager l'examen des articles ne permet pas de prévoir une issue positive aux travaux de la commission mixte paritaire (C.M.P.) qui doit se réunir le 25 novembre à l'Assemblée nationale.

Au rapporteur, M. Fourcade (R.I., Yvelines), qui défendait cette motion de rejet en affirmant que le projet de loi « compromettra en quelques années les efforts de toute une génération », *M. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône) unique porte-parole de la gauche, a opposé les* « méfaits » *d'une* « caste » *de dirigeants de groupes privés* « directement responsables des faiblesses de notre économie ». *Cette* « oligarchie de dirigeants qui ne s'appuie plus sur la propriété du capital », *reconnaît-il, n'en poursuit pas moins des buts qui font obstacle au* « bien commun » *voulu par le pouvoir politique. Or, déclare M. Ciccolini,* « tout le pouvoir doit appartenir à la nation ».

Commencée samedi (le Monde *daté 22-23 novembre) la discussion générale du projet de loi a repris lundi matin par l'intervention des neuf orateurs qui n'avaient encore pu s'exprimer.*

M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) reproche au « *grand patronat* » d'avoir « *sciemment diminué le potentiel industriel de la France* ». Le Sénat, affirme-t-il, est le dernier rempart derrière lequel ce patronat peut encore se réfugier.

M. Parmantier (P.S., Paris) estime que la confusion des pouvoirs politique et économique, que condamnent les adversaires des nationalisations, a été la réalité du septennat précédent, où l'on voyait se multiplier les permutations entre hauts fonctionnaires et dirigeants d'entreprise.

Pour M. Virapoullé (Un. cent., la Réunion), le projet n'est pas le changement « *conduit par la force tranquille, mais une révolution menée par des extrémistes qui nous conduisent à l'isolement international* ».

M. Eberhard (P.C., Seine-Maritime) s'inquiète du sort des Ateliers et Chantiers de Bretagne, société dont Alsthom détient la majorité du capital. Le gouvernement, estime-t-il, n'a pas encore clairement défini sa position à l'égard de ce type de filiale.

M. Collet (R.P.R., Paris) dénonce l'injustice du mode d'indemnisation des actionnaires : l'obligation remise (1 000 F) ne vaudra en fait que 850 F, et son amortissement avec les taux d'inflation sera fort avantageux pour l'Etat. En 1997, calcule-t-il, les laissés pour compte du tirage au sort recevront la valeur de 186 F actuels.

M. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, regrette que le gouvernement n'ait pas suivi ses conseils. Dès juillet, il préconisait une prise de contrôle majoritaire qui aurait permis à l'Etat de dépenser trois fois moins, tout en ayant les moyens, dit-il, d'exercer sa pleine influence.

Du sacrifice d'Abraham à l'« effet Grévin »

M. Régnault (P.S., Côtes-du-Nord) souligne que l'économie libérale a conduit, ces dernières années, à abandonner à l'étranger des parts importantes du marché ou à transférer hors des frontières certaines productions de première nécessité, laissant à l'Etat la charge du chômage.

M. Wirth (R.I., Français de l'étranger) évoque la façon dont ce texte est perçu à l'étranger. Y aura-t-il des mises sous séquestre ? Y aura-t-il aliénation comme le permet l'article 4 du projet ? Les cadres français des filiales redoutent les modifications de stratégie industrielle des maisons mères. Ils sont découragés et envisagent de changer d'entreprise. La concurrence est prête à les accueillir. Leur départ se traduira par une perte de marchés. D'autre part, notre réseau bancaire, indique-t-il, compte six cent quatre-vingt-dix-sept établissements répartis dans quatre-vingt-seize pays. Ce support logistique est indispensable à notre commerce extérieur (...). Or les cadres des filiales bancaires sont encore plus découragés que leurs collègues du secteur industriel, car l'activité bancaire à l'étranger est essentiellement révocable.

M. Vallin (P.C., Rhône) juge « *indécente* » l'attitude du patronat, qui, dit-il, a la responsabilité d'avoir provoqué le chômage : « *Prenons l'exemple de Rhône-Poulenc qui, depuis 1974, a supprimé vingt mille emplois tout en finançant des investissements à l'étranger : maintenant, les principaux concurrents de Rhône-Poulenc en France, ce sont ses filiales étrangères !* »

M. Paul-Girod (Gauche dém., Aisne) cherche les critères qui ont conduit au projet de nationalisations. Il se demande s'il ne s'agit pas d'un motif « *proprement religieux* », comme le fut le sacrifice d'Abraham ! Dans ce cas, c'est au Sénat, conclut-il, de jouer « *le bras de Dieu* ».

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat, chargé de l'extension du secteur public, lui, compare les analyses critiques de certains sénateurs à ces images renvoyées par les glaces déformantes d'un musée qu'il a visité étant enfant. D'une comparaison biblique, on passe ainsi à la dénonciation de l'« *effet Grévin* ». Après avoir réfuté les arguments juridiques et économiques des opposants, M. Le Garrec souligne que les groupes nationalisés conserveront le statut de sociétés commerciales : les salariés ne deviendront donc pas des fonctionnaires, et les dirigeants ne seront pas à l'abri des risques que courent les chefs d'entreprise. « *L'actuel club des décideurs, composé seulement de trente-quatre personnalités, dont on retrouve les noms*, dit le ministre, *dans les conseils des deux compagnies financières des banques et les groupes nationalisés, sera élargi et démocratisé.* »

Evoquant, sur une question de M. Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), le cas des sociétés Dassault et Matra, M. Le Garrec souligne, en terminant, que l'approche du gouvernement n'a pas été « *dogmatique* » mais « *pragmatique* », ainsi qu'en témoignent les solutions apportées pour ces sociétés.

« *Nécessité publique* », non prouvée, « *indemnisation injuste parce que ne tenant pas compte de l'érosion monétaire* », « *consolidation des comptes* » non prévue ; sur ces trois points, le rapporteur, M. Dailly Gauche dém., Seine-et-Marne), affirme une nouvelle fois l'inconstitutionnalité du projet.

La discussion générale étant ensuite déclarée close par le président de séance, les sénateurs discutent la motion préalable de la commision spéciale, que défend M. Fourcade.

Dans l'exposé des motifs de cette motion (ou « question préalable ») que présente l'ancien ministre des finances, il est demandé aux sénateurs de décider qu'« *il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération* ». Cet exposé dénonce la technique « *incohérente et irréaliste* » du projet de loi ; ses conséquences « *néfastes* » pour l'avenir : « *Un grave affaiblissement de notre position dans le monde* » et « *une lourde surcharge financière pour le budget* ».

Au plan social, il estime le projet « *incomplet* », « *équivoque* » et « *dangereux* » ; dangereux, car il amorce « *un véritable transfert de pouvoir dans l'entreprise* ».

Au plan constitutionnel et juridique, il risque, proclame-t-il, de « *provoquer de redoutables contentieux à l'étranger* ». Ce projet, d'autre part, viole la Constitution en quinze de ses articles (égalité devant la loi, juste indemnisation, aliénation d'actifs à l'étranger, extraterritorialité, etc.

« *Votre commission spéciale*, déclare M. Fourcade, *tient à mettre en garde le gouvernement, l'Assemblée nationale et, bien au-delà, l'opinion publique contre les dangers de toute nature que recèle ce projet.* » Pour le rapporteur, le gouvernement n'a pas pas l'exacte mesure de ce que représente aujourd'hui la puissance industrielle et financière des entreprises françaises sur le plan international. « *Ce projet*, dit-il, *compromettra en quelques années les efforts de toute une génération.*

M. CICCOLINI : il n'est pas possible de tolérer un contre-pouvoir

Seul orateur à s'exprimer contre la « question préalable », M. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône) estime que les travaux du Sénat méritent mieux qu'une motion qui interrompra le débat avant sa conclusion. Il rappelle que, en 1946, les députés M.R.P. voulaient aller plus loin que ce qui fut décidé dans le domaine des nationalisations. Ils voulaient empêcher les méfaits de l'économie libérale. Ces méfaits sont présents aujourd'hui : « *Les groupes financiers privés ont négligé le poids humain des difficultés économiques. L'émergence d'une classe de dirigeants qui ne s'appuie plus sur la propriété du capital a créé une nouvelle oligarchie qui se comporte en véritable pouvoir.* »

« *Or, cette nouvelle* « *caste* », souligne M. Ciccolini, *est directement responsable des faiblesses de notre économie* » et poursuit « *la prééminence de ses intérêts particuliers* » contre le pouvoir politique » *qui, lui, a charge par principe du bien commun (...).* »

« *Tout le pouvoir*, déclare le porte-parole du groupe socialiste, *doit appartenir à la Nation, et il n'est pas possible de tolérer un contre-pouvoir, eût-il une coloration économique.* »

« *Ce projet*, déclare M. Le Garrec, en conclusion d'une ultime intervention, *correspond au choix des Français, qui veulent grandeur, force et justice.* »

Le scrutin est alors ouvert.

A. G.

Le débat budgétaire s'engage au palais du Luxembourg

Le Sénat a entamé, lundi soir 23 novembre, l'examen de la loi de finances pour 1982, qui devra être achevé le dimanche 13 décembre.

Il a d'abord entendu M. Maurice Blin (Un. centr., Ardennes), rapporteur général, qui a souligné la fragilité de notre économie face à une crise mondiale qui oblige les nations à accroître leur effort intérieur dans un sens inverse du nôtre. Il estime que ce budget est « un pari risqué » puisqu'il se fonde sur la prévision d'une croissance du PIB de 3,3 %, soit un point et demi de plus que pour la moyenne de l'O.C.D.E

Le rapporteur général critique la politique fiscale, la répartition de l'assiette de l'impôt, le poids qui pèsera sur les entreprises, et propose des aménagements, notamment pour ce qui est de l'impôt sur le capital *(voir ci-contre)*.

M. Fosset (Un. centr., Hauts-de-Seine), qui lui succède comme rapporteur des observations de la Cour des comptes, indique que plus de soixante-dix recommandations n'ont reçu aucun commencement d'exécution et souligne que l'extension du secteur public rend de plus en plus difficile le contrôle de ses dépenses.

M. Delors, ministre de l'économie et des finances, énonce son objectif premier : inverser la courbe du chômage dès le second semestre de 1982, notamment par « *ce geste de solidarité qu'est le partage du travail* ». « *Nous comptons sur les Français*, conclut-il, *maintenant que ceux qui étaient écartés du pouvoir depuis vingt-cinq ans soutiennent le gouvernement.* »

M. Fabius, ministre chargé du budget, indique qu'en l'absence de toute mesure fiscale nouvelle il y aurait eu 35 milliards de rentrées de moins en 1982 qu'en 1981. Même en tenant compte de la taxation des frais généraux, précise-t-il, la pression fiscale sur les entreprises ne sera pas augmentée : elle atteindra 7,2 % du PIB, contre 7,7 % en 1981.

« *La commission des finances*, déclare le ministre, *accepte de soutenir le gouvernement dans sa lutte contre la fraude fiscale, et je l'en remercie. Il s'agit là d'un fléau : les chiffres sont étonnants. D'après les indications dont je dispose, elle porterait sur 20 % de l'I.R.P.P., 20 % de l'impôt sur les sociétés, 6 % de la T.V.A., au total 90 milliards. Si cette fraude était résorbée, on pourrait diviser par deux la taxe professionnelle ou l'I.R.P.P.* »

Répondant à une question du président de la commission des finances, M. Fabius précise que la réforme de la taxe sur les plus-values est prévue pour 1982.

M. Duffaut (P.S., Vaucluse) souhaite que la majorité sénatoriale « *prenne conscience de ses devoirs : jadis, on se sacrifiait pour sauver la patrie ; aujourd'hui, il ne s'agit que d'argent et de solidarité...* »

M. Monory (Un. centr., Vienne), ancien ministre de l'économie, déclare qu'il se réjouirait du succès du gouvernement. S'il n'y croit guère, c'est que la croissance ne peut être commandée par décret et que, pour réussir, il faut éviter de susciter la méfiance internationale et celle des milieux économiques. « *L'impôt sur le patrimoine ne me gêne pas*, dit M. Monory, *mais j'aurais voulu que l'outil de travail, et, en particulier, celui de notre agriculture performante, fût considéré comme un objet d'art.* »

M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), lui aussi ancien ministre de l'économie et des finances, estime que la politique choisie va aggraver la hausse des prix, accroître le déficit extérieur et, finalement, compromettre l'emploi.

Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), présidente du groupe communiste, apporte son soutien à un budget « *qui crée des emplois collectifs, favorise la croissance, va dans le bon sens, celui du changement* ». « *Il est juste*, estime-t-elle, *que ce budget s'inscrive dans une politique anti-austérité.* » Toutefois, l'impôt sur la fortune lui semble « *fâcheusement réduit* » et les taxes « de poche » (essence, tabac, vin), exagérément élevées.

M. Poncelet (R.P.R., Vosges) pense que la révision en baisse de la croissance se traduira par déficit d'au moins 120 milliards un déficit d'au moins 120 milliards. Il réfute la thèse de la pression fiscale diminuée : « *Comment la croire alors que l'indexation du barème est inférieure à la hausse des prix et que vous créez des impôts nouveaux ?* » M. Georges Lombard (Un. centr., *Finistère) estime, lui aussi, que* « *l'impôt devient trop fort pour rester productif* ». Soutenir les entreprises en péril ne lui paraît pas, non plus, la meilleure politique. — A. G.

BUDGET :
La commission des finances refuse de privilégier le concubinage et n'accepte pas d'impositions rétroactives

La commission des finances du Sénat propose d'importants aménagements aux dispositions fiscales adoptées par l'Assemblée nationale.

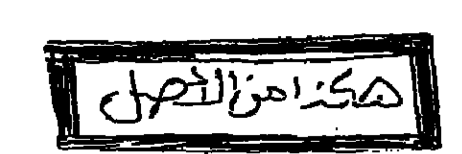
A l'impôt sur les « grandes fortunes » elle préfère d'abord l'expression : « patrimoine ». Elle estime que la fixation d'un « seuil de déclenchement » définitif, de 3 millions pour le paiement de cet impôt, conduirait à imposer, à terme, un trop grand nombre de contribuables : chaque année le gouvernement devrait donc proposer un nouveau seuil.

Afin de ne pas pénaliser la famille légitime, la commission a retenu pour l'application de l'impôt, non seulement « le foyer fiscal traditionnel, mais également les cas de concubinage notoire ».

Elle a estimé que le supplément d'exonération correspondant à l'outil de travail devait être porté pour l'impôt sur le patrimoine, de 2 à 3 millions de francs. Elle demande que soient exclues de l'assiette de cet impôt les « demeures historiques » dès lors qu'elles sont ouvertes au public. La commission a, d'autre part, adopté un amendement excluant l'imposition de l'usufruitier lorsque le démembrement de propriétés résulte d'une succession découlant d'un décès, d'une mutation par donation datant de plus de cinq ans ou d'une mutation par donation lorsque le donateur a plus de soixante-dix ans.

Taxe sur les frais généraux : la commission a exclu de son assiette les frais engagés pour favoriser l'exportation ainsi que les frais de congrès. Elle a également exclu de son champ d'application les petites et moyennes entreprises industrielles.

D'une manière générale, le rapporteur demandera le rejet de toutes les mesures rétroactives, notamment de l'aménagement proposé du régime fiscal des profits de construction. Enfin, la commission a rétabli en le modifiant le régime de détaxation des carburants agricoles.



Une nouvelle étape

(Suite de la première page.)

Même si cette idée de faire un « geste » n'est pas vue défavorablement par la Rue de Rivoli, il ne semble pas cependant que le gouvernement soit décidé à revenir sur son texte initial.

Au lendemain du vote définitif, le Conseil constitutionnel sera saisi officiellement du texte par les députés de l'opposition. Il devra se prononcer dans un délai maximum de trente jours. Délai que le gouvernement peut lui demander, en décrétant l'urgence, de ramener à huit jours. Toutefois, il n'entre pas dans les intentions du premier ministre de brusquer les choses.

S'il paraît exclu que le Conseil constitutionnel rejette en bloc le texte, d'aucuns pensent — et espèrent — qu'il amendera le projet. Ainsi, certains banquiers ne désespèrent pas de voir relever le seuil de la nationalisation des banques au niveau de la plus importante des banques étrangères (3,5 milliards de francs, au lieu de 1 milliard). On sait que le Conseil d'Etat avait déjà soulevé cette question de « *l'égalité de traitement entre banques françaises et étrangères* ». Il semble cependant qu'en droit le Conseil constitutionnel ne puisse pas modifier la rédaction de l'article concerné, mais seulement supprimer — comme l'avait fait le Conseil d'Etat — la référence aux banques étrangères. Ce qui reviendrait *ipso facto* à nationaliser les établissements financiers étrangers dont les dépôts dépassent 1 milliard de francs. De même, dans les milieux financiers, d'aucuns espèrent en une modification du calcul de l'indemnisation dans un sens plus favorable.

Le gouvernement fait en tout cas... comme si « *l'économie du projet n'allait pas être remise en cause* ». Dans ce cas, les textes pourraient être publiés dans le courant du mois de janvier (au plus tôt le mercredi 6 janvier).

Tout commence...

Avec la publication de la loi au *Journal officiel*, la nomination des nouveaux conseils d'administration et celle des P.-D.G., tout ne sera pas fini pour autant. autant. Tout commence, serait-on même tenté de dire, et la première année sera lourde de conséquences. Que l'on s'enlise dans des querelles de compétence ministérielle, que les technostructures ligotent les dirigeants de ces groupes, que les salariés aient le sentiment que « rien n'est changé »... ou qu'au contraire on glisse vers une sorte d'anarchie paralysante, c'en serait fini de l'espoir de faire du nouveau secteur public ce « fer de lance », cette force de frappe industrielle des années 80.

Une série de textes devraient donc venir compléter le dispositif initial dans le courant de l'année 1982. Le premier ministre a adressé, le 18 novembre, à M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public une lettre précisant le calendrier de travail pour les mois à venir. Deux projets de loi devront être préparés d'ici à la fin du premier semestre 1982.

Le premier traitera de l'organisation et de la démocratisation du secteur public, et précisera notamment les modalités définitives de nomination des représentants des salariés dans les conseils d'administration. Le second répartira les compétences entre le secteur privé et le secteur public. Il s'agira en fait de mettre au point une doctrine en matière de définition du secteur public et de préciser les modalités permettant aux entreprises nationales de céder des actifs au secteur privé. Dans le courant de l'année 1982, il est également prévu l'élaboration d'une loi sur l'organisation du nouveau secteur public bancaire.

Autre tâche que le gouvernement doit mener à bien rapidement : les négociations avec les actionnaires étrangers de C.I.I.-Honeywell-Bull, Roussel-Uclaf et I.T.T.-France. C'est le ministre de l'industrie, M. Pierre Dreyfus, qui est le maître d'œuvre de ces négociations. Avec C.I.I.-Honeywell Bull les choses sérieuses ont commencé il y a une dizaine de jours. En revanche, avec la société allemande Hoechst, actionnaire à 57 % de Roussel-Uclaf, on n'en est qu'à la phase exploratoire, et avec I.T.T., on serait tenté de dire qu'on est au point mort. A ce sujet, on peut s'étonner que les P.T.T. aient été en quelque sorte « mis de côté ». Le problème d'I.T.T.-France est celui de sa filiale téléphone, la Compagnie générale de constructions téléphoniques (sept mille cinq cents salariés), qui perd de l'argent. La clé du problème appartient en fait aux P.T.T., le principal client de la C.G.C.T.

Le gouvernement va devoir également arrêter très vite sa doctrine en matière de relations entre l'Etat et les entreprises nationalisées, définir dans le détail une stratégie industrielle à long terme et ne pas hesiter, éventuellement, à réformer certaines structures ministérielles ou administratives dans le sens d'une plus grande efficacité.

Sur tous ces points, le gouvernement et les socialistes ne sont pas encore parvenus à dégager une ligne d'action même s'ils sont parfaitement conscients de l'urgence qu'il y a à répondre à ces questions.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Le jeu de l'oie des P.-D.G.

Elles courent... elles courent les rumeurs. Depuis l'été, il est un petit jeu fort prisé à Paris et en province, que l'on pourrait baptiser de jeu de l'oie des P.-D.G. Etant entendu qu'une douzaine de postes d'importance sont à pourvoir (les cinq groupes industriels, la sidérurgie, Paribas, Suez, Rothschild, le C.C.F., le C.I.C. dans le cadre des nationalisations, auxquels s'ajoutent ceux de quelques grands établissements du secteur public (les trois banques notamment), il s'agit de parier sur les noms de ceux qui se retrouveront à la « case arrivée » au début du mois de janvier.

Parmi les favoris du départ, deux sont déjà arrivés ou presque. M. Jean-Yves Haberer, actuel directeur du Trésor, sera le P.-D.G. de Paribas. A vrai dire, ce n'est pas pour lui une surprise. Ne murmure-t-on pas que son entrée dans le groupe de la rue d'Antin comme le second et le successeur désigné de M. Pierre Moussa avait été programmée avant le 10 mai. Les régimes passent, mais l'inspection des finances et la direction du Trésor conservent toujours leurs rôles prééminents.

M. Jean Deflassieux prendrait la succession de M. Claude Pierre-Brossolette à la tête du Crédit lyonnais. Actuellement directeur des affaires internationales de la banque, M. Deflassieux est depuis des années un des experts du P.S. pour les questions finacières.

Deux autres favoris semblent assurés de figurer également à l'arrivée : M. Jean Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, et M. Roger Fauroux, P.-D.G. de Saint-Gobain, conserveront, selon toute vraisemblance, leur place.

Pour le reste, les paris sont toujours ouverts. Un certain nombre de noms circulent depuis l'été. Toujours les mêmes ou presque : M. Georges Besse, actuel président de la Cogema, MM. Jean-Louis Beffa et Alain Gomez, de Saint-Gobain, M. Bernard Esambert, ancien conseiller industriel du président Pompidou et actuel P.-D.G. de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, M. René Thomas, directeur général adjoint de la B.N.P., qui accéderait au fauteuil de président, M. Michel de Boissieu.

M. Albert Gazier, ancien ministre, est en quelque sorte chargé de centraliser et de coordonner les propositions et les candidatures (fort nombreuses au demeurant, bien que les personnes que l'on cite le plus souvent n'aient pas — elles — fait officiellement acte de candidature) pour le premier ministre.

Une liste sera définitivement établie par M. Pierre Mauroy, avec un avis de MM. Dreyfus et Delors. Mais, tout se jouera après : dans le bureau présidentiel. Nul ne sait quelles transformations seront apportées à la liste que présentera M. Mauroy au président de la République. On se souvient encore du cas du Crédit agricole, où c'est un « inconnu » qui a été choisi comme P.-D.G. en lieu et place du candidat proposé par le gouvernement. — J.-M. Q.

M. JOSPIN : les théoriciens du P.C. sont restés à quai

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, déclare, dans une interview publiée par *l'Express* daté du vendredi 20 novembre : « *Il y a une époque, de 1977 à 1981, où les communistes parlaient de l'union mais ne la pratiquaient pas. Le parti socialiste était leur cible. Depuis, ils se sont embarqués avec nous, et c'est une bonne chose. Mais on dirait que leurs théoriciens sont restés à quai, car ils justifient la conduite qui a pourtant conduit le P.C. à une nouvelle pratique, mais gardent une vieille théorie. Et celle-ci ne peut pas expliquer pourquoi ils sont au gouvernement. C'est gênant, non ?* »

M. Jospin était interrogé sur l'analyse de M. Jean Poperen, secrétaire national du P.S., selon laquelle, pour le P.C.F., « *l'union de la gauche est toujours entre parenthèses* » (*le Monde* du 11 novembre).

La rencontre F.O.-C.G.C.-C.F.T.C. traduit l'inquiétude croissante des salariés

Ce n'est plus seulement de la grogne envers le gouvernement et le patronat. Le mécontentement d'une bonne partie des salariés fait place, à présent, à une véritable inquiétude. Tel est le plus clair de la réunion qui a rassemblé, lundi 22 novembre, les dirigeants de F.O., de la C.F.E.-C.G.C. et de la C.F.T.C., dont la dernière rencontre à trois remonte à octobre 1979.

Ce « *sommet de crise* », selon le mot de M. Marchelli (C.G.C.), n'avait pas pour objet de lancer des actions communes, car la centrales des cadres reste seule à vouloir mettre sur pied un front réformiste.

Les trois organisations syndicales ont seulement résolu de rester en contact et de n'envisager une coordination de leurs initiatives que sur les questions ponctuelles.

Il n'en reste pas moins que leurs analyses de la situation se rejoignent dans la même rigueur vis-à-vis du gouvernement : absence de politique susceptible de créer une relance de l'économie, seule vraiment capable de remédier au chômage et à l'inflation ; défaut d'une véritable concertation ; caractère doctrinal des décisions et initiatives gouvernementales, à la fois trop nombreuses, insuffisamment mûries sinon contradictoires, recours aux ordonnances, etc.

La politique contractuelle, credo des trois confédérations, est mise en péril à la fois par le patronat, qui gèle les négociations sur la durée du travail, et par le gouvernement, qui s'oriente vers un blocage de fait des traitements du secteur public et nationalisé. Les discussions en cours de ce côté-là confirment que M. Mauroy veut s'en tenir au maintien global du pouvoir d'achat en 1982, les améliorations au bénéfice des bas salaires étant la contrepartie d'un écrêtement au sommet de la hiérarchie. N'est-ce pas aller vers une politique des revenus, de tout temps rejetée par les syndicats ? Ceux-ci craignent aussi que soient remise en cause la gestion paritaire des régimes sociaux, par le biais d'une participation financière croissante du gouvernement. Autres sujets d'alarme pour les trois centrales : l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans est moins satisfaisant que le système de garantie de ressources existant et met en grand péril les régimes de retraite complémentaire, l'avenir de la Sécurité sociale, les projets sur les droits nouveaux des travailleurs inspirés des desirata de la C.G.T. et de la C.F.D.T., etc.

De plus, l'alourdissement des rapports entre employeurs et le gouvernement préoccupe MM. Bergeron, Menu et Bornard. Quelle que soit la spontanéité du réflexe des organisations ouvrières à mettre en accusation le patronat, il semble que certains syndicalistes jugent que le pouvoir ne met pas tout en œuvre pour surmonter les résistances des employeurs.

Les débats du comité national de la C.G.C., à la fin de la semaine dernière, sont d'ailleurs révélateurs sur ce point. Le texte initial de la motion adoptée ne s'en prenait qu'au comportement du gouvernement. Le patronat n'a été associé à l'opprobre qu'après les interventions de militants de « sensibilité » socialisante.

Les syndicats réformistes montent donc « *au créneau* », accentuant leur contraste avec la C.G.T. et la C.F.D.T. qui maintiennent leur crédit au gouvernement de gauche.

Dimanche encore, M. Krasucki a approuvé « *globalement* » l'action du gouvernement où siègent les communistes, quitte à accentuer ses attaques en direction du C.N.P.F.

Rares encore sont les circonstances où la C.G.T. a donné de la voix, comme lors du rétablisseemnt du « 1 % » de cotisation de Sécurité sociale, mesure dont elle a pris soin de souligner, une nouvelle fois, la « *faute* » en acceptant le recours aux ordonnances. Il est vrai que les satisfactions ne lui ont pas manqué, qu'il s'agisse de la « *fleur* » faite aux fonctionnaires « dispensés » de cotiser à l'assurance-chômage ou de la réintégration dans la fonction publique (dont deux anciens secrétaire confédéraux) à la régie Renault (M. Certano) et ailleurs de ses militants sanctionnés sous la IVe République ou sous de plus récents septennats.

La C.G.T. pousse même la bonne volonté à s'engager dans la défense des consommateurs qu'elle avait à peu près ignorés jusqu'à présent. Dans les usines, sauf exception, elle s'est gardée d'attiser les conflits, chez Renault et ailleurs.

L'attitude de la C.F.D.T. est plus complexe. Le « coup de colère » de M. Maire, le mois dernier, n'a guère ému le gouvernement. Il était surtout destiné à apaiser les militants, qui supportent mal la « compréhension » vis-à-vis d'un gouvernement qui jusqu'ici a pourtant beaucoup travaillé en s'appuyant sur les projets sortis des dossiers élaborés rue Cadet, au siège cédétiste.

Brève rencontre

Cependant, la C.F.D.T. s'oriente vers une attitude plus critique, comme cela a été le cas vis-à-vis du recours aux ordonnances. Ne serait-ce qu'en raison de l'échec des négociations relatives à la durée du travail engagées dans le cadre de l'accord du 17 juillet sur lequel l'état-major C.F.D.T. avait fondé de grands espoirs, et que la base aurait sans doute rejeté si elle avait été largement consultée.

Les derniers discours de M. Maire, en province, incitent les travailleurs à prendre avec plus de vigueur leurs affaires en main dans les entreprises. Il a même reproché au gouvernement de n'avoir pas encore promulgué les droits nouveaux qui permettraient aux salariés une action plus pugnace.

A Brest, le 19 novembre, M. Maire est allé jusqu'à dire que M. Mauroy devait « *annoncer plus clairement la couleur* » et ne plus laisser croire que « *l'arsenal de réformes apporté dans ses valises allait résoudre tous les problèmes français* ».

A peu de chose près, c'est le langage des syndicats réformistes. Mais il ne s'agit que d'une brève rencontre, car, en dehors du platonique rapprochement F.O.-C.G.C.-C.F.D.T., jamais le mouvement ouvrier n'a été aussi divisé.

Ce n'est pas une offensive unitaire qui menace M. Mauroy mais plutôt un sentiment diffus, dans les usines et les bureaux, que se fanent nombre des espérances écloses le 10 mai dernier.

JOANINE ROY.



DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les ordonnances du gouvernement et la santé du président

Un article de *PARIS-MATCH*, un communiqué de l'Elysée, un second article dans *France-Soir*, le tout était repris, disséqué, analysé dans l'ensemble des médias. De prétexte à rumeur, la santé de M. François Mitterrand est devenue un sujet d'information.

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, Jean Daniel, rappelant les examens auxquels s'est soumis le chef de l'Etat à l'hôpital militaire du Val-deGrâce, observe : « *Pour prouver qu'il est en bonne santé, le président doit prendre le risque de passer pour malade* ». Il ajoute : « *Il reste qu'il y a des convergences entre l'exploitation des rumeurs sur la santé du président et la stratégie de désespoir de ses ennemis. Tous ceux que les mesures économiques et sociales du gouvernement actuel lèsent dans leurs intérêts ou leurs privilèges sont en face d'une situation sans précédent dans l'histoire de la gauche française. Pendant cinq ans, ces « victimes » ne peuvent renverser le gouvernement. Pendant sept ans, ils ne peuvent changer de président de la République. Comme il n'y a pas de conflit à nos frontières, comme il n'y a pas de putschistes dans nos forces armées, comme il n'y a aucune perspective de contre-révolution, le seul recours de ces hommes désespérés se trouve dans la maladie possible du président. C'est le cancer contre le septennat. Autour des rumeurs dont nos confrères faisaient état sur les « inquiétudes » que susciterait la santé du chef de l'Etat, il flottait comme un parfum d'espérance* ».

A propos des ordonnances, Jean Daniel estime que « c'est moins *l'utilisation de ce procédé* » qui est condamnable que « *de s'être mis dans la situation d'y avoir recours* ».

Claude Jacquemart, dans *VALEURS ACTUELLES*, y voit « *la volonté de court-circuiter non seulement le patronat et l'opposition, qui a montré dans le débat sur les nationalisations et la décentralisation sa capacité de mener des combats retardateurs, mais aussi ces députés socialistes qui se livrent à un activisme dévastateur* ».

Pour Arlette Laguiller, « *nous n'avons rien perdu au changement, mais nous n'y avons rien gagné* ». Dans *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste), elle estime que « *une fois acquis le principe des ordonnances,* [M. Mauroy] *pourra en refaire usage de bien des façons, car le domaine social est un domaine extensible, sans limites même. Ce que* [le premier ministre] *veut éviter, c'est que ses mesures économiques se discutent à l'avance, même dans un Parlement à sa botte. Il veut passer par-dessus les députés du parti socialiste parce qu'il veut éviter la discussion publique de ce qu'il prépare, et qu'il veut pouvoir mettre les travailleurs, les masses populaires devant le fait accompli* ».

Constatant le « *doute* » jeté « *sur la capacité du pouvoir à régler les problèmes du chômage et de l'inflation* », Christian Fauvet, dans *L'EXPRESS*, écrit : « *La confiance que Mitterrand porte à son premier ministre est-elle intacte ? Oui, répondent naturellement les intéressés. Reste que le chef de l'Etat juge que Mauroy a fort mal présenté l'affaire de la Sécurité sociale. Et que la campagne d'explication du gouvernement n'est pas une franche réussite. Confronté, sur sa gauche, à une impatience croissante, sur sa droite, à une implacable résistance, le pouvoir est désormais engagé dans une voie étroite qui le contraindra à marcher à pas comptés.* »

Dans *LA VIE FRANÇAISE*, Bernard Hartemann relève que « *devant l'échec de ses ministres, François Mitterrand va se trouver obligé de monter en première ligne* ». Il note : « *Ce n'est pas de gaieté de cœur que François Mitterrand prend le risque de monter au créneau. Il y est obligé. Les médiocres résultats économiques désenchantent une partie de l'électorat socialiste et redonnent crédibilité à cette vieille critique qui veut que la gauche trébuche sur les problèmes économiques. Et puis, il y a les rumeurs sur sa santé. Elles se sont propagées à une telle vitesse, elles ont conduit les pouvoirs publics à une réaction si rapide (visite médicale approfondie, bulletin de santé, etc.) qu'elles constituent en elles-mêmes un phénomène politique et économique...* »

André Chambraud, dans *LE POINT*, juge que « *François Mitterrand a choisi courageusement de jouer cartes sur table* [puisque] *d'ici à la Noël les Français non seulement connaîtront son bulletin de santé, mais pourront scruter son visage au cours d'une interview télévisée* ». « *La crainte — ou le doute — sera alors levée* », conclut-il.

A. CH.

Cinq élections municipales...

AVEYRON : Decazeville (2e tour).

Inscr., 6 496 ; vot., 2 982 ; suffr. expr., 2 785. Liste P.S. : MM. Maurel, 1 412 voix, ELU et Bravo, 1 377 ; liste de la municipalité (proche du P.C.) : MM. Valéro, 1 394, ELU et Paya, 1 371.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de deux adjoints décédés. Au premier tour, les résultats ont été les suivants : inscr., 6 496 ; vot., 2 643 ; suffr. expr. 2 428. Liste de la municipalité : MM. Paya, 1 195 voix, et Valero, 1 205 ; liste P.S. : MM. Bravo, 1 205, et Maurel, 1 236.

En mars 1977, la liste composée de 18 div. g. et 9 P.C., menée par M. Pierre Delpech (P.C.), avait été élue au premier tour avec 3 228 voix contre 2 254 à la liste U.G.S.D., conduite par M. Paul Ramadier, P.S., petit-fils de l'ancien président du conseil, qui avait été maire de Decazeville de 1919 à 1959.]

EURE : Bernay (2e tour).

Inscr., 6 851 ; vot., 3 962 ; suffr. expr., 3 863. Liste soutenue par la municipalité, MM. Victor Lebrun, 2 092 voix et Lucien Bourgeois, 2 083 : 2 SIEGES ; liste P.S., MM. Marcel Mabile, 1 776 et Jean Bertin, 1 778.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges vacants depuis le décès de Gustave Héon, maire, sénateur Gauche dém., et de l'un de ses adjoints, René Prot.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6 856 ; vot., 3 604 ; suffr. expr., 3 5.6. Liste soutenue par la municipalité : MM. Lebrun, 1 308 voix, et Bourgeois, 1 276 ; liste P.S. : MM. Mabile, 1 178, et Bertin, 1 116 ; liste des indépendants : M. Jean Bunel, 659, et Mme Paule Gonet, 563 ; liste P.C. : MM. Guy Blin, 307, et Louis Glatigny, 253 ; liste div. g. : M. Lucien Saint-Taurin, 182, et Mme Martine Attely, 154.]

HAUTE-LOIRE : Dunières (1er tour).

Inscr., 3 290 ; vot., 2 469 ; suffr. expr., 1 428. M. Bernard Faugier, 583 voix ; Mme Simone Poinas, 557 ; M. Marcel Bancel, 288. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Pierre Poinas (U.D.F.), maire décédé. Les trois candidats, dont la veuve du maire décédé, se présentaient sans étiquette.]

HAUTE-LOIRE : Retournac (2e tour).

Inscr., 1 957 ; vot., 1 351 ; suffr. expr., 1 307. Liste d'opposition, 628 voix, 86 voix en moyenne : *5 sièges* ; liste P.C. et div. g., 628 voix, 14 voix en moyenne : *2 sièges*.

[Il s'agissait de remplacer un conseiller municipal décédé et onze élus démissionnaires en majorité socialistes qui, en désaccord avec le maire, M. Dechiron (P.C.), ne se représentaient pas et se refusaient néanmoins à soutenir la liste d'opposition.

Au premier tour, la liste P.C. et divers gauche avait obtenu cinq sièges avec 640 voix en moyenne sur 1 964 inscrits, 1 405 votants et 1 381 suffrages exprimés. La liste d'opposition qui avait recueilli, dimanche dernier, 611 voix en moyenne, enlève cinq sièges au second tour. Elle entre ainsi au conseil municipal qui, depuis mars 1977, était composé de vingt et un élus d'union de la gauche.

YVELINES : Poissy (2e tour).

Inscr., 21 556 ; vot., 8 369 ; suffr. expr., 8 177. MM. Jacques Mazdeu Arus, R.P.R., 4 194 voix, ELU ; Georges Constantin, P.S., 3 983.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal où le siège de M. Berthe (P.S.), démissionnaire, était vacant, avant de procéder à l'élection du successeur du maire, M. Jean Tricart (P.C.), qui s'était démis de ses fonctions de maire, mais qui conserve son mandat de conseiller municipal.

En mars 1977, la liste d'union de la gauche, composée de 13 P.C., 13 P.S., 4 div. g. et 1 M.R.G., avait enlevé les trente et un sièges à pourvoir au second tour, par 7 548 voix contre 7 090 à la liste conduite par le maire sortant, M. Pinel, R.P.R.

Au premier tour de ce scrutin partiel, les résultats avaient été les suivants : inscr., 21 559 ; vot., 6 895 ; suffr. expr., 6 785. MM. Constantin, P.S., 2 922 voix ; Mazdeu Arus, R.P.R., 1 800 ; Gaëtan Rizza, U.D.F., 1 068 ; Paul-Xavier Poli, éco., 995.

Seul candidat de la gauche, M. Constantin qui avait recueilli 43,06 % des voix au premier tour, améliore sa position au second tour avec 48,70 % des exprimés mais pas suffisamment pour empêcher l'élection du candidat R.P.R. Celui-ci semble bien avoir bénéficié des suffrages de la plupart des 1 474 électeurs nouveaux du second tour.]

... et une élection cantonale

NORD : AVesnes (2e tour).

Inscr., 10 840 ; vot., 6 431 ; suffr. expr., 6 203. MM. Pierre Naveau, P.S., 3 499 voix, ELU ; Christian Lefèvre, R.P.R., 2 704.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Charles Naveau, P.S., ancien député, récemment décédé, qui avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1976 par 4 393 voix contre 2 935 à M. Lefèvre (R.P.R.).

Les résultats du premier tour de ce scrutin partiel ont été les suivants : inscr., 10 840 ; vot., 5 803 ; suffr. expr., 5 647 ; MM. Naveau, P.S., 2 352 voix ; Lefèvre, R.P.R., 1 854 ; Claude Nemery, P.C., adj. au maire de Sains-du-Nord, 1 087 ; Philippe Hoquette, U.D.F.-P.R., 354.

Alors qu'au premier tour les deux candidats de gauche totalisaient 60,89 % des voix, M. Naveau, fils du conseiller général décédé, est élu avec 56,40 % des exprimés, soit 3,54 points de moins que son père qui avait été réélu avec 59,94 %.]

Le Monde

culture

ARTS

ÉTATS GÉNÉRAUX A CRÉTEIL

Quand les artistes prennent la parole

Plus d'un millier d'artistes sont venus, le 21 novembre, à la Maison des arts de Créteil, pour la deuxième fois théâtre d'un grand rassemblement de plasticiens — chose assez rare pour être soulignée. La première, c'était en 1977, au moment de l'inauguration du Centre Georges-Pompidou : les artistes voulait en savoir plus sur eux, et le centre, obtenir des garanties qu'ils y seraient présents. Cette fois, c'était pour des états généraux organisés par un groupe d'artistes indépendants des syndicats, après plusieurs rencontres, notamment en juin, au Forum des Halles, et l'organisation de commissions de réflexion que ces Huit heures pour les arts plastiques étaient destinées à élargir.

La journée commença à peu près comme prévu : des associations, des groupes, des syndicats avaient installé leur stand d'information tout autour de l'amphithéâtre, et chacun pouvait discuter, autour des tables, de l'éducation artistique, de la condition de l'artiste, de la décentralisation...

Cependant, estimant que huit heures pour les arts plastiques étaient « notoirement insuffisantes pour organiser un débat constructif, mais largement suffisantes pour cautionner une administration qui cherche à se maintenir », *et que* « la parole devait y être donnée exclusivement aux artistes, à leurs syndicats, à leurs organisations », *des artistes ont tenté de boycotter les états généraux, où on attendait la visite du ministre. M. Jack Lang vint, passa, consciencieux, de table en table jusqu'au micro final, et déclencha... une certaine pagaille. Il fut heureusement bref :* « C'est une bénédiction, *a-t-il déclaré,* que vous ayez pris cette initiative, et réussi à réunir pendant une journée des artistes venus de la France entière et à organiser une réflexion. Ce sera pour nous une nourriture, un apport tout à fait essentiel... Il y a beaucoup à changer, beaucoup à faire. Il faut que vous soyez impatients, mais aussi patients, car nous ne pourrons pas transformer le paysage par un coup de baguette magique... Je suis impatient de lire les cahiers de doléances et les propositions que vous ferez. »

Pendant ce temps, les contestataires, qui n'étaient pas là pour attendre et écouter les personnalités, *s'étaient fait ouvrir l'amphithéâtre et, dans leurs interventions, attaquaient, en vrac, les fonctionnaires de la culture.*

L'après-midi fut plutôt houleuse. Peu d'orateurs, prévus et imprévus, purent aller jusqu'au bout de leur discours. « C'est une occasion unique, nous avons la possibilité de nous exprimer et, en ce qui nous concerne, nous ne passerons pas à côté », *assura un délégué des assises de la musique.* « On m'a refusé une aide a la première exposition. Pourquoi ? Ils n'ont pas répondu. Ils ne savent pas. »... « De quel droit jugent-ils que le public n'aimera pas ? »... « Je m'excuse, le pouvoir actuel, ça m'intéresse. Je suis prêt à jouer le jeu. J'ai pas envie de canarder Lang parce qu'il est là... Oui, il y a des commissions qui tranchent, mais il y a plus de demandes que de possibilités d'exposer, il n'y a rien à faire... » *Dans ces échanges contradictoires, on entendait fuser des* « on s'en fout, des historiens d'art », *et M. Bernard Teyssèdre n'a pu aller jusqu'au bout de ses vingt-six propositions pour une réforme de l'enseignement supérieur des arts plastiques.*

M. Jean-Louis Pradel a vainement risqué de parler du dur métier de critique (sifflements dans la salle), *et M. Hervé Odermatt a tout juste eu le temps de dire qu'il était marchand* (huées). *Au bout du compte, seul, à peu près, Michel Troche, attaqué une heure plus tôt, a pu, dans le silence, présenter sa commission et les grands axes de sa mission auprès de M. Jack Lang...*

De cette journée, pour le journaliste objectif — « il en reste tout de même », *a dit un orateur, que conclure sinon que les artistes forment un grand corps multiple déchiré, révolté, insaisissable, informel et sans frontières, et qu'ils ne sont peut-être pas là pour faciliter la tâche des gouvernements ?*

Il faudra attendre les résultats des commissions qui se sont reconstituées après le forum, et la synthèse des cahiers de doléances, pour savoir si les artistes peuvent établir une plate-forme commune de revendications susceptible d'être entendue.

GENEVIÈVE BREERETTE.

CINÉMA

Aux journées cinématographiques d'Orléans

Le film et la télévision

Le grand prix des IIIes Journées cinématographiques d'Orléans a été attribué à « la Fuga de Sevogia », de l'Espagnol Imanol Uribe. Le prix spécial du meilleur scénario et prix du public à « Piso Pisello », de l'Italien Peter del Monte. Deux prix d'interprétation ont été décernés, l'un à l'actrice Fira Kanter dans « Lena », d'Eytan Green (Israël), l'autre au comédien tchécoslovaque, Vlastimyl Bradsky dans « Jacob le menteur », de Frank Beyer (R.D.A.). D'autres films ont été remarqués par le jury : « l'Amour des femmes », de Michel Soutter, « Killer of sheep », de Charles Burnett (U.S.A.).

De notre correspondant

Orléans. — Bien que les spectateurs aient été plus nombreux que l'an passé à assister à ce festival copieux (soixante-dix films), animé par Jean Lescure, l'avenir des Journées cinématographiques d'Orléans a cependant besoin d'être assuré. Quinze jours avant, la presse locale ignorait tout de sa tenue : aucune affiche n'avait été collée sur les murs. Si l'on veut que ces journées permettent à des films d'avoir une sortie officielle en France (comme cela est arrivé l'an passé pour neuf films), il importe non seulement que la municipalité continue d'apporter une aide financière mais encore que le Festival soit préparé davantage à Orléans, et qu'un relais local (inexistant pour l'instant) fonctionne entre les organisateurs parisiens et le public.

En tout cas, c'est devenu une habitude : les Journées d'Orléans permettent aux professionnels de s'exprimer sur les rapports tumultueux du cinéma et de la télévision. Et force est de constater qu'avec le changement inauguré le 10 mai, les rapports Bredin et Moinot n'ont pas fait disparaître les craintes et les incompréhensions, et, paradoxe même, c'est le cinéma — qui se plaint depuis vingt ans que la télévision lui vide ses salles — qui semble redouter le plus les effets du changement.

Dans un colloque intitulé « Les rapports cinéma-télévision, mariage ou divorce ? », un certain nombre d'entre eux se sont inquiétés du cloisonnement qui existe entre la télévision et le cinéma en France. En Allemagne, ont fait remarquer quelques-uns, des cinéastes comme Fassbinder ou Wim Wenders ont d'abord travaillé pour le petit écran avant de venir au cinéma.

Aux Etats-Unis, tous les grands cinéastes contemporains ont appris l'« orthographe cinématographique à la télévision ». En France, de tels usages commencent à s'introduire, malgré le « corporatisme ».

Le distributeur, M. Alain Sussfeld (U.G.C.), qui est très optimiste en matière de création cinématographique (*« Le cinéma*, a-t-il fait remarquer, *a su révéler dans les années 70 des auteurs tels que Claude Miller, Bertrand Tavernier, Laurent Heynemann, Alain Corneau »),* a souligné, pour sa part, que le cinéma était devenu le spectacle le plus populaire du monde, grâce à la télévision. Selon lui, l'apport de la télévision pour la bonne santé du cinéma est indispensable, c'est pourquoi il s'inquiète justement aujourd'hui du peu de coproductions signées de la quasi-absence d'achat de films de la part de la télévision.

Pour le réalisateur Michel Mitrani, les responsables de télévision veulent entamer une *« politique de restauration »* indispensable, selon lui, au bon équilibre entre le cinéma et la télévision — le cinéma devant devenir une composante du programme. Michel Mitrani demeure également convaincu que la collaboration cinéma-télévision est nécessaire, *« mais à condition d'une égalité totale,* a-t-il précisé, *à condition que le petit écran ne soit pas le fournisseur financier du cinéma et que celui-ci ne soit pas le pourvoyeur d'audience de la télévision ».* Le débat n'est pas prêt d'être terminé. — R. G.

■ Le film australien « Mad Max », de Georges Miller .. qui doit sortir en France au début du mois de janvier, amputé de six minutes pour violence, — a obtenu la Licorne d'or, grand prix du onzième Festival international du film fantastique et de science-fiction, qui a eu lieu au Grand Rex, à Paris, du 12 au 22 novembre. Le prix de la critique et un prix spécial ont été attribués à « Galaxina » de William Sachs (U.S.A.), le prix de l'humour noir à « Mother's day » de Charles Kaufman (U.S.A.).

VARIÉTÉS

Charlélie Couture une nouvelle génération

Histoires de rencontres

Il y a deux ans, Charlélie Couture apparaissait au Printemps de Bourges, puis, quelques mois plus tard, chantait à la Péniche ancrée sur le canal Saint-Martin et offrait à quinze personnes péniblement rassemblées une vingtaine des trois cents chansons qu'il avait déjà imaginées en huit ans dans un grenier de Nancy, après avoir appris à voir, à écouter, à entrer chez les gens, dans leur vie, à ramasser une suite de sensations. Après avoir passé sur un électrophone beaucoup de ce rock doux il dit qu'il n'est pas simplement une musique, mais *« l'état d'esprit du doute de la balance ».*

Sa manière d'investir complètement un personnage, sa virulence tranquille, son univers large, sa façon de décoller à partir de quelques structures musicales, de quelques clés, et de *« se promener comme un singe »*, ont séduit le public, l'ont imposé avec la même force qu'ont eue dans leur temps un Brel, un Ferré, un Brassens.

Entre deux étapes d'une tournée triomphale en province, Charlélie Couture était à l'Olympia le 23 novembre.

Né il y a vingt-cinq ans à Nancy, ancien élève des beaux-arts et auteur-compositeur inspiré qui a une écoute sensuelle du public, Charlélie Couture porte en lui la mentalité, la sensibilité d'une génération, avec son vague à l'âme, son sens du dérisoire, une envie de vivre dans la surprise, et un désir plus ou moins confus de ne pas trop se presser, *« de ne pas bouffer tout à la fois ».*

Le personnage de Charlélie Couture est à la fois naïf et intelligent, et parle de personnes ordinaires dans des situations tout aussi ordinaires, de gens qui ont trop d'orgueil pour demander du secours, de *« penseurs blasés comme du lait caillé »*, et de *« cœurs qui s'écrasent comm' un poon dans la vase »*. Il faut se méfier de la mémoire, chante encore Couture avec la voix un peu cassée, nasillarde, la voix de la gorge et celle du ventre. *« Dev'nir amnésique comm' on est innocent. Amnistier le passé comme on enlève des bosses. Oublier, oublier. »* Le phrasé coule fluide sur la musique. Le dit (Couture est aussi un conteur qui pose un climat en peu de mots) et le chanté s'imbriquent étroitement. A la guitare, au piano ou à l'harmonica, Charlélie Couture prend le chemin des ballades, des blues et des rock-blues, accompagné par un groupe formé deux jours avant la tournée avec deux musiciens « de garage » de New-York et deux musiciens de Nancy. De temps en temps, seul devant son clavier, Couture évoque les pianistes d'ambiance ou chante une histoire de rencontre, une histoire d'amour et de rupture.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Albums publiés chez Island Records, dist. Phonogram.

THÉATRE

« LE CID » à Nanterre

Le tragique et le comique, autrement

Corneille avait, dans son bureau, un rayon entier de traductions du *Cid* en langues étrangères. Ce fut tout de suite son best-seller, et il l'est resté. La présentation de cette pièce rencontre pourtant certains obstacles.

D'abord, l'extrême notoriété même de ce texte joue contre son écoute normale. Beaucoup de vers, de suites de vers du *Cid*, sont sus par cœur. Ils le furent d'ailleurs aussitôt, comme ceux des fables de La Fontaine ou comme les contes de Perrault : les enfants durent apprendre tout cela par cœur, dès la parution, sous Louis XIV la culture a marché très vite.

Or il y a, envers *le Cid*, un phénomène de rejet par excès d'assimilation. Ces phrases-là ne peuvent pas passer, elles sont trop grosses, trop monumentales. Presque des incongruités. L'acteur a l'air de plaisanter, à reprononcer de tels loups blancs.

L'autre embarras du *Cid*, c'est que sans cesse le spectateur ne sait pas vraiment si le comique de cette pièce est volontaire ou pas. Le « cornélien » est ici si énorme, les conflits si absolus, la balançoire rhétorique si outrée, qu'entre le grotesque et le sérieux on ne sait quoi entendre, à quoi se fier.

Quand la pièce a été créée, il y avait des raisons, des motifs d'actualité, de ne pas sourire comme ça à tout bout de champ. Il y avait le problème des duels, qui n'était pas gai. Il y avait cette question des gens poursuivis, emprisonnés, par Richelieu. Il y avait aussi les armées espagnoles, qui venaient de s'avancer, par le nord, jusque dans les environs d'Amiens, de Pontoise (un début d'exode était apparu à Paris).

Bref, *le Cid* faisait clairement écho à beaucoup d'événements graves. Eh bien cela n'empêcha pas le public d'hésiter, dès les premiers jours, entre le sérieux et le fou rire, tant caracolent le clinquant, les rodomontades. Par exemple, les plaisanteries des lycéens, « Rodrigue as-tu du cœur ? — Non papa, j'ai du carreau », etc., ces plaisanteries furent criées par le public spontanément, sans attendre.

Au Centre dramatique de Nanterre, la mise en scène de Pierre Débauche et le jeu des acteurs du Théâtre quotidien de Lorient retournent ces difficultés. Elles deviennent des atouts. La pièce n'est pas présentée en parodie, au contraire, et certains éléments, comme le rôle magique de l'épée, ont été traités avec le plus grand soin. Un parti pris de fraîcheur, d'ingénuité, reclasse autrement tragique et comique, les profile ensemble comme un couple de pince-sans-rire, tandis que les tirades trop connues éclatent comme des fusées, des ballons rouges.

Les « scolaires » font bon accueil à cette soirée sympathique, et ils ont raison.

MICHEL COURNOT.

★ Centre dramatique de Nanterre, 20 h. 30.

DANSE

« LES AMOURS DE FRANZ », de Roland Petit

Le savon fait mousser le ballet de Marseille

Le Chat à l'opéra : *c'était le code d'une opération, qui a conduit, les 21 et 22 novembre, la presse parisienne à Marseille, pour une création de Roland Petit.*

Une affiche de Balthus avec un chat facétieux faisant des bulles de savon laissait planer quelque incertitude sur le ballet intitulé les Amours de Franz. *Mais c'est de Franz Schubert qu'il s'agit. Roland Petit a expliqué qu'après avoir lu l'ouvrage de Marcel Schneider, consacré au compositeur, il avait eu envie d'évoquer sa brève existence.* « C'est un ballet comme je n'en ai jamais fait, un prétexte à danser, un peu dans la ligne de Fokine avec les Sylphides. » *Sur ce thème, un Balanchine aurait enchaîné les passages les plus aptes à une épure intemporelle. Un Neumeier aurait cherché à traduire l'angoisse existentielle du musicien à travers ses œuvres les plus pathétiques. Roland Petit, fidèle à son sens dramatique, s'appuie sur un argument d'Edmonde Charles-Roux et suggère l'attirance de Schubert pour la femme assimilée à la fois à la musique et à la mort. Il a choisi des extraits de partitions suaves ou allègres, ce que les professeurs utilisent le plus souvent pour accompagner leurs cours à la barre, parce qu'ils incitent les danseurs à aller jusqu'au bout du mouvement et à dépasser en quelque sorte la banalité de l'entraînement quotidien.*

Une suite de menuets, de valses, de nocturnes, d'impromptus, permet au chorégraphe de tirer le maximum de la troupe. De la petite batterie aux cabrioles, aux tours et entrechats, toute la panoplie classique y passe, rehaussée par la griffe du maître, une manière très personnelle de souligner chaque détail mélodique d'un frémissement de la main, de l'épaule ou de la hanche, qui donne le sentiment d'une approche épidermique de la musique. Le ballet est entièrement conçu pour mettre en valeur la sensibilité et les qualités techniques de Jean-Charles Gil. Dominique Khalfouni est rayonnante, souveraine. Des décors volontairement délavés de Julio Costalloci, inspirés des toiles peintes du théâtre de Limomysl, créent une ambiance viennoise en harmonie avec la danse.

Mais le chat dans tout cela ? Il intervient providentiellement comme dans le conte de Perrault. Il est le mécène. L'entretien d'une compagnie de ballet doublée d'une école de danse est lourd à supporter, même pour une ville comme Marseille. Il n'y avait plus d'argent pour financer une création et c'est la savonnerie le Chat qui a coproduit le ballet. Cette association danse-savon, au demeurant excellente opération publicitaire pour le produit, permet d'attirer l'attention sur le mécénat d'entreprise, peu répandu en France et d'autant plus intéressant à pratiquer que le dégrèvement d'impôt dont bénéfice le donnateur pourrait passer bientôt de 1 à 3 pour 1 000. Organiser, développer cette forme de mécénat permettrait d'apporter une contribution appréciable à la création artistique, notamment dans le cadre de la décentralisation.

MARCELLE MICHEL.

PETITES NOUVELLES

PRECISION. — C'est l'ensemble des syndicats des services administratifs, commerciaux et techniques de la Réunion des musées nationaux, et non le seul syndicat C.G.T., comme nous l'avions indiqué dans « le Monde » daté 22-23 novembre, qui demande l'application du statut des personnels de la R.M.N. promulgué par décret fin 1980 et bloqué depuis un an. Si aucun accord avec le ministère de la culture et Matignon n'intervient, l'entrée des musées nationaux pourraient continuer d'être gratuite, les vestiaires et les comptoirs de vente de documents et de catalogues fermés.

■ Le Syndicat français des artistes-interprètes (S.F.A.-C.G.T.), proteste dans un communiqué contre la création par l'Association des concerts Colonne d'une chorale d'amateurs. Le S.F.A., en indiquant que le nombre de choristes professionnels était passé de 813 en 1968 à 450 en 1979, demande que soient prévues dans le budget de la musique « la constitution dans tous les théâtres lyriques, et aux côtés des orchestres professionnels, d'effectifs choraux professionnels et permanents, ainsi que l'ouverture, dans les théâtres de province, d'écoles de chant ».

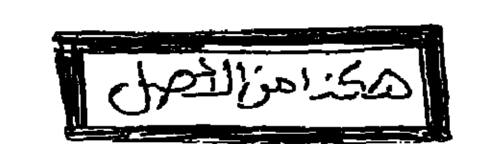
■ Le premier prix du huitième concours international de violoncelle de Viña del Mar (Chili) a été remporté, le 22 novembre, par un Américain, Charles Curtis.

■ Le prix du Nouveau Cercle, qui récompense un ouvrage historique, a été attribué, lundi 23 novembre, dans les salons du Cercle Interallié, à Françoise Chandernagor, pour son livre « l'Allée du roi » (Julliard). (Voir « le Monde des livres » du 18 septembre.)

■ Le claveciniste Ruggero Gerlin donnera le 27 novembre, à 21 heures, un récital de musique italienne des dix-septième et dix-huitième siècles à Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), à l'occasion d'un Festival Wanda-Landowska. Une exposition consacrée à Wanda Landowska, qui habita Saint-Leu de 1925 à 1940, est présentée à la Maison pour tous pendant la durée de ce Festival (rens. : 960-44-22).

■ Le Golf Drouot, club où s'étaient révélés dans les années 60 les chanteurs « yéyé », a dû fermer ses portes le 22 novembre. Une ordonnance du 7 janvier 1959 interdit, en effet, à la même entreprise d'avoir deux débits de boisson de quatrième catégorie au même endroit. La société propriétaire du Club avait aussi un restaurant dans le même immeuble, rue Drouot.

■ Un film néerlandais, « Plus qu'un concert », de Roeland Kerbosch, a remporté le prix du jury au neuvième Festival international du film musical et chorégraphique de Besançon, qui s'est achevé le 22 novembre. C'est un court métrage indien, « Samkarabharanam », de Vishwanath, qui a obtenu le prix du public.



LETTRES

«La Cérémonie des adieux», de Simone de Beauvoir

(Suite de la première page.)

Le même exploit fait l'intérêt des *Entretiens* qui complètent le volume. Au cours de l'été 1974, sur la terrasse romaine où ils avaient leurs habitudes, puis à Paris, le « Castor » pose à Sartre les meilleures questions qu'on puisse formuler sur sa vie et son œuvre. Les réponses ont la beauté de l'intelligence et de la franchise absolue.

Eternels étudiants, les normaliens des années 30 nous donnent une rare leçon d'honnêteté et de sérénité, au soir de vies exemplairement remplies.

Quand s'ouvre *la Cérémonie des adieux*, l'œuvre de Sartre est pratiquement achevée. Il publie le troisième tome du *Flaubert* en 1971. Il est aussi heureux de se voir imprimé qu'au temps de *la Nausée*. Ce sera son dernier texte d'écrivain. La perte de son seul œil valide l'empêchera bientôt d'écrire « vraiment », faute de pouvoir « raturer ». Il ne s'exprimera plus qu'oralement : dans le film d'Astruc et Contat, en 1972, dans les livres-conversations avec ses amis « maoïstes » Gavi et Victor. Une série historique de télévision aurait peut-être vu le jour en 1975 si le président d'Antenne 2, Marcel Jullian, ne l'avait censurée sur ordre du premier ministre, Jacques Chirac...

L'impossibilité d'écrire laisse Sartre libre de militer davantage, c'est-à-dire, le plus souvent, de prêter son nom « intouchable » à des entreprises de presse gauchistes. Il arrive que Beauvoir n'apprécie pas l'influence de certains interlocuteurs de Sartre. Ainsi de Victor, qu'elle traite de « *petit chef* », et à qui elle reproche d'avoir attiré Sartre, dans une célèbre interview de 1978, sur des positions « spiritualistes » où Aron lui-même n'a pas reconnu son « petit camarade ».

Sur la maladie qui finira par emporter Sartre, Beauvoir donne donc tous les détails possibles. Ces détails intéresseront les biographes, qui ne vont pas manquer de se manifester, encore qu'il ne leur reste plus grand-chose à découvrir, après ce témoignage de première main.

Dès 1954, le philosophe souffre d'hypertension. En 1958, il a ses hallucinations de crustacés dont porteront trace *les Séquestrés d'Altona* (1959). Les vertiges commencent dès 1968, à Rome. Des attaques bénignes surviennent en 1971 et 1972. En 1973, l'esprit est atteint passagèrement. Des faux souvenirs se mêlent aux vrais. Il demande si le pont du Gard date bien du dix-neuvième siècle ! Beauvoir lui trouve « *un sourire presque trop gentil* ». Elle souffre de son indifférence devant certaines souillures.

En peu de jours, les facultés reviennent, ainsi qu'un moral d'acier. Mais lui qui avait des idées sur tout quand ils se connurent à la Sorbonne, il se sent « vide ». Il est clair qu'à l'étroitesse congénitale de ses artères se sont ajoutés, toute sa vie, des excès d'alcool, de tabac, d'excitants variés.

La rigueur de procès-verbal avec laquelle Beauvoir rend compte des derniers moments ne choquera que les malveillants. C'est la fonction même de l'écriture, plus que la sensibilité de l'écrivain, qui est finalement en cause. Il y a une vraie grandeur tragique à avouer qu'on a voulu s'étendre un instant le long du corps d'un être aimé, à reconnaître qu'on s'est assoupi, à décrire le visage figé, la housse qui va *le* dérober au regard...

La Cérémonie des adieux ne se veut pas une romance. Elle s'interdit de raconter l'amour Sartre-Beauvoir. Ce qui ne l'empêche pas de le suggérer, dans sa pureté presque enfantine. On se souviendra de Sartre chantonnant, en 1971, de la loggia de Beauvoir : « *Je ne veux faire à mon Castor nulle peine légère* » ; lui confiant un jour : « *Vous êtes une bonne épouse* », et lui tendant la bouche, à l'agonie, en murmurant : « *Je vous aime beaucoup mon petit Castor !* » Elle-même laisse percer l'immensité de ses sentiments, sous son laconisme légendaire. Témoin cette fin, digne de devenir aussi célèbre que le « *j'ai été flouée* » des *Mémoires* : « *Sa mort nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas. C'est ainsi : il est déjà beau que nos vies aient pu si longtemps s'accorder.* »

« Devoir accompli »

Si les amoindrissements et la mort paraissent à ce point dédramatisés, c'est aussi que Sartre y consent. Est-ce orgueil, sagesse ou souci de son entourage ? Il trouve normal que la vieillesse ronge sa chère liberté. Il craint moins le trépas que d'être « privé de sa soirée ». Il accepte l'idée que son manque d'hygiène ait hâté sa fin. Il préfère avoir écrit *la Critique de la raison dialectique* sous orthédrine que de mourir plus vieux sans l'avoir écrite. A quoi bon se révolter contre ce qu'on ne peut empêcher ! Il faut bien finir. Ni remords ni craintes, contrairement au Garcin de *Huis clos*. « *J'ai fait ce que j'avais à faire* », répète-t-il, avec le sentiment constant d'une vie remplie. Quant au silence que Beauvoir a observé sur l'approche des échéances, elle ne le regrette pas non plus. « *De toute façon, il ne nous a pas séparés* », dira-t-elle.

Les *Entretiens* de l'été 1974 confirment l'impression, chez Sartre, du devoir accompli. Bien qu'il n'ait que soixante-neuf ans, il ne rêve pas d'une vie plus active et créatrice. Il accepte d'évoquer son passé révolu avec une patience de candidat répondant à un examinateur.

Certaines de ses réponses ne font que développer des faits et des appréciations connus : sur ses brouilles nombreuses (avec Camus, Queneau, Aron), sur son mépris de l'argent ou son regret — un des rares ! — de n'avoir été lu, pratiquement, que par des bourgeois.

Mais il ne s'est jamais si bien expliqué sur l'éveil tardif de sa conscience politique. Jusqu'à la guerre, il est resté un spectateur moins engagé que Aron. Il croyait, à l'inverse de Nizan, qu'un intellectuel ne pouvait rien changer à rien, qu'il lui fallait attendre de peser le poids d'une œuvre, comme Zola. Beauvoir a vu en quoi Marx expliquait l'exploitation, pas lui. C'est seulement en 1945 qu'il a compris que chaque être « est » l'histoire.

Les confidences les plus neuves concernent l'homme Sartre. Tout en rappelant que Beauvoir est la femme qui lui a « le plus apporté », celui qui s'était proclamé « polygame » dès leur rencontre doit admettre que la sexualité ne l'intéresse pas outre mesure. Le romanesque et les caresses l'attirent plus que le plaisir même, jugé « assez médiocre ». Il s'agit pour lui de séduire et de s'approprier la sensibilité des femmes, sans devenir objet pour elles.

Cette sorte de frigidité doit être rapprochée d'un refus général de s'abandonner. Sartre fut un bon vivant mais jamais très bien dans sa peau ; si nerveux que le Castor devait renforcer la moquette et les accoudoirs, là où il s'asseyait. Il s'abandonnait aussi peu à la durée qu'à son corps. Seul lui importait d'occuper pleinement le présent, notamment à sa table de travail. Le passé comptait pour peu. Il n'a jamais eu l'impression de traverser des âges successifs.

Ces rapports étranges à la vie physique et au temps, de même que l'inachèvement de presque tous ses livres, son raidissement devant la tendresse maternelle, son horreur du visqueux ou des crustacés, Sartre reconnaît qu'ils appelleraient des éclaircissements de type freudien. Mais il ne faut pas compter sur lui pour interpréter si peu que ce soit ce matériau névrotique. Il répète : « peut-être », « je ne sais pas ». La psychanalyse de l'auteur des *Mots* reste à faire !

Génie ou n'importe qui ?

On ne lui fera pas avouer, en tout cas, qu'il a manqué de liberté et qu'il en a fait mauvais usage. Il avait rêvé d'écrire : il a écrit. Il pense avoir révélé un peu de la vérité du monde que le petit Poulou se faisait fort de *dévoiler* tout entière. Dans l'ensemble, son œuvre lui paraît engagée, comme promis, et dessiner une trajectoire satisfaisante. Sans plaisanter comme à Normale, où il traitait les sorbonnards de sous-hommes, il pense avoir manifesté le « génie » dont le persuadait son grand-père.

Sur la contradiction qu'il y a à se dire génial et, comme à la fin des *Mots*, l' « équivalent de n'importe qui », Sartre oppose à l'insistance amusée de Beauvoir des arguments oiseux : la bêtise nous viendrait du dehors exclusivement, chacun choisirait librement sa supériorité, le marchand de marrons à l'égal du philosophe... Vieil entêtement d'archicube jamais pris au dépourvu !

On le suit plus volontiers lorsqu'il répète son contentement devant le bilan de sa vie. Il avait pris congé de Dieu, à onze ans, dans le tramway de La Rochelle : il n'y a plus songé depuis, et il prévoit, contrairement à Malraux, que l'idée du divin, « survivance vieillote », perdra peu à peu toute force. Sa liberté s'en est trouvée assainie par rapport à soi et aux autres. Il est passé d'un athéisme idéaliste à une philosophie de l'homme seul dans un monde matériel. Il n'a cessé de progresser, du moins l'a-t-il cru, jusqu'à ce que l'atteignent des maux dont il ne s'est jamais plaint. Il se considère comme responsable de tout ce qui lui est arrivé. Si c'était à refaire, il n'agirait pas autrement.

La conclusion tombe, avec la netteté coupante dont Sartre a le secret. Tout compte fait, il a utilisé sa liberté à ce qu'il voulait. Il a écrit, ça a été l'essentiel de sa vie. Il a été lu, écouté. Il a aidé certaines idées à se répandre. Il se sent avec précision tel qu'il a voulu être...

Devant Rome qui s'éteint ou la tour Montparnasse, imaginons ce couple soudé, le visage aveugle sous le regard de la compagne aussi bouleversée que roide, et écoutons une dernière fois la voix métallique lancer ce cri si rarement permis : « *Je mourrai satisfait !* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *La Cérémonie des adieux*, suivi de *Entretiens avec Jean-Paul Sartre* (août-septembre 1974), de Simone de Beauvoir, Gallimard, 562 pages, environ 90 F.

«Blocage» des prix?

La république des lettres serait-elle insensible au changement ? Cette année, comme à chaque saison littéraire, elle conspue ses jurys coupables de couronner des romanciers selon des critères qui retiendraient davantage l'origine éditoriale des œuvres que leurs qualités artistiques.

Au premier rang de ceux qui reçoivent les flèches figurent, en tout bien tout honneur, le jury Goncourt et la « bande des trois » (Gallimard, Grasset, Le Seuil). L'argumentation des détracteurs des prix est connue : les jurés, qui sont tous des écrivains, votent pour leurs éditeurs (et accessoirement pour leurs poulains) dont ils dépendent financièrement. Les gros éditeurs s'attacheraient donc le plus grand nombre de jurés.

Il est vrai que, cette année, les jurés Goncourt ont tous voté, à l'exception de Michel Tournier, pour un auteur de leur maison. Il y a cinq jurés qui publient chez Grasset, et c'est un auteur de cette maison qui a obtenu le prix. Le Seuil a été récompensé par le Renaudot, Gallimard par le Femina et le Médicis étranger, et sa filiale, Mercure de France, par le Médicis français. Et l'on ne se fait pas faute de pronostiquer, ici et là, que Grasset décrochera l'Interallié la semaine prochaine.

Quoi qu'on puisse penser des motivations réelles des jurés, plusieurs incidents ou déclarations ont contribué à alourdir l'atmosphère. Ainsi, à la veille du Goncourt, François Nourissier, auteur Grasset, a « descendu en flammes », dans les colonnes du *Figaro-Magazine*, le livre de Michel Del Castillo, publié au Seuil, et considéré jusqu'alors comme le grand favori. Heureusement, le jury Renaudot était là pour repêcher Michel Del Castillo.

Angelo Rinaldi, dont le livre avait figuré longtemps dans la liste des Goncourt, aurait été écarté pour cause de critiques « au vitriol ». Armand Lanoux, quant à lui, estimait que le Goncourt devait primer un livre appelé à un grand succès public, succès qui ne manquerait pas de rejaillir sur la compagnie, dont les choix ont moins été suivis par les lecteurs ces dernières années. Le roman de Lucien Bodard devrait répondre à cette espérance.

Albin Michel prend la mouche

Chez Grasset, on a parfois tendance, après tous ces succès, à se considérer « comme les meilleurs » et à le faire savoir. M. Yves Berger, directeur littéraire de cette maison, l'a dit à la télévision : Grasset, Gallimard et Le Seuil raflent les prix « *parce que les gens qui écrivent des manuscrits de qualité les envoient d'abord à ces trois maisons* ». Cette affirmation, quelque peu présomptueuse, lui a valu une vive réplique de M. François Esménard, P.-D.G. des Editions Albin Michel, dans *le Quotidien de Paris* du 23 novembre. En bloc, le bouillant P.-D.G. reproche à Grasset de « débaucher » les auteurs découverts par les autres éditeurs (« *Chair fraîche (...) pour vos ogres : les prix littéraires* »), et il cite une liste impressionnante ; et de disposer, auprès des jurys littéraires, « *d'une partie des cartes truquées* ».

Il reste que les livres choisis sont, dans l'ensemble, de bons romans, et que d'aussi bons romans méritaient d'être récompensés. Tous ces bruits de gros sous commencent-ils à indisposer ? L'attribution des prix s'est déroulée, cette année, sans gaieté et dans une relative indifférence : même les « hirondelles » volaient bas dans les cocktails. — B. A.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Pierre Abelard, Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h. 30
Qui a tué Betty Grandt, Blancs-Manteaux (887-15-84), 21 h. 30.
Oratorio pour une vie, Petit Montparnasse (320 - 89 - 90), 20 h. 30.
Le Déterreur, Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30.
L'Inscription, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30.
La Tragédie de Carmen, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30.
Blaise Pascal, Eglise Saint-Merri (585-84-56), 20 h. 45.
Mélimélomane, Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30.
Sous le lustre, Chaillot, Foyer (727-81-15), 18 h. 15.
Un cas intéressant, Nanterre, Maison pour tous (721-74-09), 20 h. 30.
Le Faisceau fantôme, Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h.
Amusez-vous, Salle du Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30.
Regarde les femmes passer, Jardin d'Hiver (255-74-40), 21 h.
Bedeugh, Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 30.
Montserrat, Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), 21 h.
En avant, Chaillot, salle Gemier (727-81-15), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : Britannicus.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 21 h. 30 : En chemin.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Rien détonnant.
Carré Silvia - Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : la Duchesse d'Amalfi.
Théâtre de la Ville (274-22-77) : 18 h. 30 : Edith Butler ; 20 h. 30 : Peer Gynt.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : West Side Story.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic - Athévains (379 - 06 - 18), 20 h. 30 : le Foulon.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Compagnie bouche cousue.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. ; Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie italienne (321 - 22 - 22), 20 h. 30 : la Servante amoureuse ; 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 30 : les Aventures de Georges Lasrrère ; 23 h. : le Match.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette.
Essaïon (278-46-42), salle I, 21 h. 30 : Attention, copy-right. — Salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ? ; 22 h. : Cheese ou la Vie en rond.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne : 22 h. : la Tour de la Défense.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Elle lui dirait dans l'île. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. : les Amis. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sacrilèges ; 22 h. : l'Absent.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265 - 90 - 00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-71-51), 20 h. 30 : On loge la nuit ; Café à l'eau ; 22 h. : le Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : la Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Vinci avait raison.
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de la mer (589 - 70 - 22), 20 h. 30 : Ciel de lit.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Grand Bilan.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : Nos merveilleux amis ; Petite salle, 20 h. 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h. : Vera Baxter.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (269-29-35), 20 h. 15 : Hé, dis Jeannette ; 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : le Président.
Blancs - Manteaux (887 - 15 - 84), I. 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Qu'est - ce qu'il y a dedans ? ; 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.
L'Ecume (542 - 71 - 16), 20 h. 30 : P. Despert.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 21 h. 30 : le Guichet.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du rouron sur les blinis.
Splendid Saint - Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : Papy fait de la résistance.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : P. Deny.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 15 : G. Bonnet ; 21 h. 30 : F. Brunoid ; 22 h. 30 : Teleny.

Les music-halls

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : F. Lalanne.
Eldorado (208-18-76), 21 h. : Brel en cent chansons.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), Petite Salle, 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h. 15 : J.-P. Farré.
Palais des Sports (828 - 40 - 90), 20 h. 30 : Sylvie Vartan.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Richard Bohringer.
Petit Montparnasse (320 - 89 - 90), 22 h. : Ecoute Israël.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : C. Le Forestier.
Théâtre de Ménilmontant (636-87-67), 20 h. 30 : Paris-show retro music-hall.
Théâtre de la Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : M. Bizet.

La danse

Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Création, les dieux de l'Inde.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet Moïsseiev.
Palais des Glaces (607 - 49 - 93), 20 h. 30 : New York Blues.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 45 : Sangra Flamenca.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Karine Wehner.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 24 novembre

Théâtre 18 (226-47-77), 20 h. : All that love.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez Français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : P. Aegerter (Beethoven).
Radio - France, Auditorium 106, 18 h. 15 : P. Laurent-Aimard (Bartok) ; Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : M. Constant, sol. : M. Solal (Solal).
Salle Pleyel, 17 h. 30 : Ensemble de flûtes et clarinettes, dir. : O. Purgaud, sol. : A. Loewenguth (Bach) ; Quatuor Loewenguth (Debussy) ; 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. G. Ferro (Pergolèse, Strawinsky).
Crypte des Dominicains, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (musique de la Renaissance et airs de cour).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : P. Van Parys et J. Van Mol, clavecin (Agrell, Bach, Boccherini...).

Les festivals

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (225-11-40)

Draveil, Eglise Saint-Rémy, 21 h. : Maîtrise de Radio-France, dir. H. Fargo (Fauré, Bartok, Mendelssohn).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

THEATRE

Athénée, Petite salle, 20 h. 30 : le Concert.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : M. Breloque a disparu, de R. Peguy ; 19 h. : Washington, cité impériale, ville fantôme, de M. Mitrani ; 21 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Tout va bien, de J.-L. Godard.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). h. sp.
L'AU-DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A., v.f.) (*) : Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
CONDORMAN (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio 28, 18e (606-36-07).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C., 2e (261-50-32).
EXTRANEUS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (*) (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359 - 12 - 15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633 - 63 - 20) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. - Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327 - 52 - 37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IRAN UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633 - 79 - 38) ; Studio - 28, 18e (606-36-07).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18).
LE LOUP - GAROU DE LONDRES (*) (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320 - 89 - 52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Gaumont - les-Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (633 - 79 - 38) ; Montparnasse-83, 6e (544 - 14 - 27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343 - 01 - 59) ; Nation, 12e (343 - 04 - 67) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-St-Charles, 15e (579-23-00) ; Mayfair, 16e (525 - 27 - 06) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
MAX FRISCH JOURNAL I - III (Suis.) : Forum, 1er (297-53-74).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Gaumont - Les Halles, 1er, (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MOI CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*) : Paramount - Montparnasse, 14e, (329-90-10)
MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.), U.G.C - Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86)
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e, (325-71-08) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood - Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount - Bastille, 12e (337-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
REGARDS ET SOURIRES (Angl., v.o.), 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-23) ; Marignan, 8e (359-97-83) ; Publicis-Champs-Elys., 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01)
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88)
TARZAN L'HOMME-SINGE (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont Les Halles (1er) (297-49-70), Berlitz (2e) (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount City, 8e (562-45-76), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp.

LES FILMS NOUVEAUX

COMMENT DRAGUER TOUTES LES FILLES, film français de Michel Vocoret. — Paramount - Odéon, 6e (325-59-83), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount - Opéra, 9e (742-56-31), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount - Galaxie, 13e (580 - 18 - 03), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33).
CROQUE LA VIE, film français de Jean-Charles Tacchella. — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic - Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
LA FILLE OFFERTE, film allemand de Helma Sanders - Brahms (**) (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA NUIT ENSOLEILLEE, film français de Patrick Ségal. — Movies, 1er (260-43-99), Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40)
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. — V.O. Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-00-65), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.F : Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
STALKER, film soviétique d'Andreï Tarkovski. — V.O. Forum, 1er (297-53-74), Cosmos, 6e (544-28-80), Ambassade, 8e (359-19-08), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20), Parnassiens, 14e (329-83-11).

Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A.), (v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LES CONTREBANDIERS DU MOONFLEET (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-05) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CRIMINELS (Ang., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39)
LABYRINTHE (procédé Panrama), (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp. ; Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
LOVE (A., v.o.), (**) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MONTHY PYTHON (SACRE GRAAL ET LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. Sp. ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
STROMBOLI (It., v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

CARNET

Décès

— Mme Odile Archambault,
Et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, à soixante-cinq ans, de
M. François ARCHAMBAULT,
survenu le 21 novembre 1981.
La messe sera célébrée en l'église d'Epinay-sur-Orge, le jeudi 26 novembre, à 11 heures.
On se recueillera le même jour, en l'église de Saint-Jean-de-Braye (45800), à 16 h. 30, avant l'inhumation.
47, rue des Bas-Follets,
91360 Epinay-sur-Orge.

— Mme Jean Cabanne, née Noëlle Wicht, son épouse,
M. et Mme Thierry Lehuerou-Kerisel,
M. et Mme Marc Cabanne et leurs enfants Thomas et Christian,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CABANNE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur régional de la police judiciaire, à Rouen,
survenu le 22 novembre 1981, à l'âge de soixante et un ans.
La cérémonie religieuse aura lieu à Mont-Saint-Aignan, en l'église Notre-Dame-de-Miséricorde, le mercredi 25 novembre, à 13 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, parc de Brotonne,
76130 Mont-Saint-Aignan.

— Mme Louis Cailleau,
Le docteur Claude Cailleau, Mme et leurs enfants,
Les familles Cailleau, Rinfray, Bisson, Beaumont, Boudineau, Moreau,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Louis CAILLEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 22 novembre 1981, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 25 novembre 1981, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.
L'inhumation se fera le même jour, à 11 heures, au cimetière de Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, avenue Rapp,
75007 Paris.

— Le président Maurice Bourgès-Maunoury,
Les membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale,
Le directeur général,
Les collaborateurs de l'Institut de recherche pour les huiles et oléagineux (I.R.H.O.),
ont la tristesse de faire part du décès de
M. CARRIÈRE de BELGARRIC du CLUZEL,
ancien président et administrateur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre national de Côte-d'Ivoire,
officier de l'ordre national du Sénégal,
survenu le 13 novembre 1981.
Une messe sera célébrée à sa mémoire en la chapelle des Sœurs-de-l'Assomption (17, rue de l'Assomption), le jeudi 26 novembre, à 19 heures.

La place prépondérante tenue dans le monde par l'I.R.H.O. dans le domaine des oléagineux tropicaux est due pour beaucoup à M. de Belgarric, qui exerça pendant trente années et dès l'origine les fonctions de directeur général, puis celle de président durant les trois années 1973-1975 et en était demeuré administrateur.
Il aura préparé et conduit l'essentiel des développements de l'I.R.H.O. sur les cinq continents.

11, square Pétrarque,
75016 Paris.

— M. et Mme René Cassan-Crémieux,
Maxime Cassan-Crémieux,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert CRÉMIEUX,
née Irène Cassan,
avocat à la cour d'appel de Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré, à Paris).
L'inhumation aura lieu le vendredi 27 novembre dans la propriété de Barguelanes, à Villeneuve-sur-Lot, dans la plus stricte intimité.
80, avenue Kléber,
75116 Paris.

— M. et Mme François-Michel Fay,
M. et Mme Loïc Fay,
Mlle Odile Fay,
ses enfants,
Olivier, Ingrid, Philippe,
ses petits-enfants,
font part du décès de
Mme Marguerite FAY,
née Berthault,
survenu le 17 novembre 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
81, rue Georges-Clemenceau,
35400 Saint-Malo.

— Mme Jean Frapart,
M. et Mme Christian Frapart,
M. Claude Frapart,
M. et Mme Alain Tixier,
Mme Suzanne Hanquet,
Le docteur Marcel Roger,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean FRAPART,
assureur,
survenu à Melun, le 22 novembre 1981, dans sa soixantième année.
Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame de Melun, le jeudi 26 novembre, à 14 h. 30.
15, rue Crévoulin,
77000 Melun.

[Jean Frapart était officier de l'Ordre universel et séculaire des compagnons de l'U.A.P., président de l'Office de tourisme de Melun, vice-président de l'Association des anciens élèves du lycée Jacques-Amyot de Melun.]

— Troyes.

On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre LABONDE,
sénateur de l'Aube,
président du conseil général,
vice-président de l'Union des conseillers généraux de France,
ancien président national des fermiers et métayers,
et membre du bureau de la F.N.S.E.A.,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

De la part de :
Mme Madeleine Labonde,
son épouse,
Et de toute la famille.

Les obsèques officielles auront lieu le mercredi 25 novembre, à la préfecture de l'Aube, à Troyes, à 9 h. 30, suivies d'une cérémonie religieuse en la cathédrale, à 11 heures.

Messes, prières et fleurs naturelles seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Rhèges,
10170 Méry-sur-Seine.
(*Le Monde* du 24 novembre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André MADIN,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,
survenu brutalement, à Paris, le 29 octobre 1981.
De la part de Mme Madin, sa sœur.
94800 Villejuif.

— La famille de
M. Guérin VITTINI
a la douleur de faire part de son décès, survenu le 12 novembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-un ans.
L'inhumation a eu lieu le 21 novembre, à La Porta (Corse).

10, square du Thimerais,
75017 Paris.

— M. et Mme J.-L. Viguier et leurs enfants,
M. et Mme B. Michaëly et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Mme veuve Marguerite ZWIEBEL,
professeur agrégé,
survenu le mardi 24 novembre 1981, à Paris, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Un service religieux aura lieu le mercredi 25 novembre, à 17 h. 30, en l'église évangélique du Luxembourg (58, rue Madame, Paris-6e).
L'inhumation aura lieu ultérieurement à Saint-Agrève (Ardèche).

Avis de messe

— A la suite du décès, le 7 août 1981, de
Mme BOULIGAND,
veuve du professeur Georges Bouligand,
une messe sera célébrée par son fils, le R.P. Louis Bouligand (s.j.), à Saint-Germain-des-Prés, le 27 novembre 1981, à 19 heures.
Ceux qui ont connu le professeur et Mme Georges Bouligand y sont cordialement invités.
Famille Bouligand,
46, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la brutale disparition de
Edwin et Michèle DOWEK,
une pensée affectueuse est demandée à tous leurs amis.

Offices religieux

— La famille et les amis de
Henri CANONGE
nous prient d'annoncer qu'un office à sa mémoire sera célébré le jeudi 26 novembre, à 8 h. 30, au temple de Pentémont (106, rue de Grenelle, Paris-7e).

— L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne de France à assister le jeudi 26 novembre 1981, à 12 h. 15, à l'office religieux qui sera célébré en l'église Notre-Dame-de-la-Consolation (23, rue Jean-Goujon, Paris-8e) à l'occasion de la Journée nationale d'action de grâce.

Bienfaisance

— La vente annuelle de charité de l'Association pour le développement des œuvres sociales de la marine (A.D.O.S.M.) aura lieu les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre dans les salons de l'hôtel de la Marine (2, rue Royale, à Paris-8e). Parking assuré place de la Concorde.

— L'Association Championnet organise sa vente annuelle d'entraide et d'amitié au profit de ses instituts médico-pédagogiques et professionnels, foyer de jeunes travailleurs et œuvres de jeunes, les vendredi 27 novembre (de 14 h. à 21 h.), samedi 28 novembre (11 h. à 20 h. 30), dimanche 29 novembre (10 h. à 16 h.).
Fondation abbé J.-Bernard, 16, rue Georgette-Agutte, 75018 Paris. (C.C.P. Association Championnet n° 309 12 F Paris).

Communications diverses

— M. Raymond Aron, membre de l'Institut, fera une conférence au Collège de France sur « Renan et la réforme politique de la France », Etudes renaniennes, samedi 28 novembre, 17 h. 15 (salle VIII).

— L'Association des écrivains croyants d'expression française (AECEF) organise une vente-signature de livres le dimanche 29 novembre 1981 entre 15 heures et 19 heures, dans la crypte de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou (92, rue Saint-Dominique, Paris-7e). Une soixantaine d'écrivains juifs, chrétiens (catholiques, orthodoxes, protestants), théologiens, philosophes, historiens, sociologues, mais aussi auteurs de romans, de poèmes, de récits pour la jeunesse et de bandes dessinées, dédicaceront leurs ouvrages.

— La Fondation Général-Leclerc-de-Hauteclocque, maréchal de France, a pour objet de distribuer, chaque année, des prix à des jeunes gens et jeunes filles ou groupes de jeunes qui, par leurs efforts personnels, se sont déjà signalés pour réaliser une œuvre utile et généreuse. Chaque prix est d'une valeur de 20 000 francs.
Les candidats sont priés de demander un dossier à la :
Fondation Leclerc, quartier Gramont (place Royale), 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 451-71-52.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Douze milliards de Terriens

Savez-vous combien nous serons à nous bousculer sur cette bonne vieille planète dans un siècle ? En gros, 12 milliards. De 9 à 13 milliards, en fait. Il naît, en 1981, 400 000 humains par jour. Il en est arrivé 21 000 pendant les quatre-vingt-dix minutes qu'a duré *l'Age de cristal*, ce film de science-fiction présenté par TF 1 en prélude à un débat sur la surpopulation. On nous a longuement expliqué, une fois de plus, que, contrairement à l'opinion répandue après la conférence de Bucarest en 1974, dans les pays du tiers-monde, on ne crève pas de faim parce qu'on a trop d'enfants : on a trop d'enfants parce qu'on crève de faim. D'abord, les enfants ça meurt pour un rien, il faut donc constamment renouveler le stock ; ensuite, c'est de la main-d'œuvre gratuite, et puis c'est une assurance vieillesse et une assurance maladie. Si l'on veut freiner l'explosion démographique, il faut donc accélérer le développement économique.

Ça on le sait ; on sait aussi que le contrôle des naissances contraint et forcé à coups de vasectomies pratiquées à la chaîne n'a pas tellement bien réussi à l'Inde de Mme Gandhi. Nos invités, des économistes résolument tiers-mondistes, se sont jetés à son secours : ce n'était pas sa faute, elle avait été l'objet de pressions inadmissibles de la part de ses bailleurs de fonds, dont on préférait taire les noms.

Et en Chine, alors ? Sur ce chapitre, on s'est montré extrêmement discret, on s'est contenté de nous rappeler que les mariages y étaient interdits jusqu'à un âge relativement avancé, et que les familles nombreuses y étaient punies jusqu'à la seconde génération. On était visiblement ravi par l'efficacité d'une méthode, hélas ! difficilement exportable et pas toujours scrupuleusement conforme aux droits de l'homme. Dommage, vraiment dommage.

Quant au développement des pays qui sont en voie de l'être, c'est une question, nous a-t-on à nouveau affirmé, de solidarité internationale. Nous le reconnaissons bien volontiers. Nous sommes terriblement conscients du fait qu'une seule de nos poubelles nourrirait une famille du Sahel pendant une semaine. Mais nous avons dans l'idée qu'une bonne partie de l'aide au tiers-monde est détournée par les chefs et les sous-chefs des Etats concernés. Avec, quand ça les arrange, la complicité de nos gouvernants. On a quelques noms, comme ça, qui nous trottent dans la tête.

Ces noms, personne, vous pensez bien, ne les a prononcés derrière nos carreaux drapés d'un épais voilage pudique et discret. Nous, on veut bien être responsables de tous les maux de la terre, y compris des guerres conduites par des nations qui pourraient peut-être faire un meilleur usage de l'argent que nous leur donnons. Simplement, on aimerait entendre quelqu'un reconnaître, enfin, à la télé, que la vie de patachon menée dans certains palais d'Afrique ou d'Asie n'est pas totalement étrangère à la vie de misère endurée dans les huttes et les baraques d'Asie ou d'Afrique.

CLAUDE SARRAUTE.

REJET DU RÉFÉRÉ DE R.F.M. CONTRE T.D.F.

Le référé introduit par le Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (SIRTI) auprès du tribunal de grande instance de Paris pour que T.D.F. cesse de brouiller R.F.M. a été rejeté.

Le président du tribunal de Paris, M. Marcel Caratini, a rendu le 23 novembre une ordonnance dans laquelle il constate, d'une part, que la société Motivac, qui gère R.F.M., n'a pas obtenu *« une dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion, alors qu'en outre ce poste présente un excès de puissance et recourt à la publicité (...) »*, d'autre part, que le procédé de brouillage employé par Télé-Diffusion de France *« (...) consiste en l'émission de signaux hertziens sur les bandes de fréquences dont l'utilisation lui est légalement reconnue »*. *« Cette opération matérielle ne saurait caractériser une voie de fait, laquelle consiste en une action manifestement insusceptible de se rattacher à l'application d'un texte législatif ou réglementaire,* lit-on dans les conclusions de M. Caratini. *En l'occurrence, l'action de T.D.F. tendant, par des moyens techniques appropriés, à faire respecter le monopole est rattachable à l'ensemble des textes définissant sa mission (...). »*

Les dirigeants de R.F.M. ont décidé de faire appel de cette ordonnance de référé, le président du tribunal n'ayant pu produire, selon eux, aucun texte législatif autorisant la pratique du brouillage *« pour la bonne et simple raison qu'il n'en existe pas »*. Le jugement en appel devrait intervenir dans les jours qui viennent.

Les dirigeants de la station indiquent d'autre part avoir reçu plus de vingt-trois mille pétitions d'auditeurs *« pour que R.F.M. vive, en toute indépendance, et sans brouillage »*, de nombreuses personnalités du spectacle leur ayant également apporté leur soutien.

Mardi 24 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Série : Les Roses de Dublin.
Réal. L. Iglésis, avec Y. Afonso, J. Maury, T. Hickey.
21 h 30 Magazine d'actualité : L'Enjeu.
De F. Closets, E. de La Taille et A. Weiller.
Le Zaïre : le coffre-fort africain ; Poids lourds : la semaine de soixante-dix heures ; L'homme du mois : Jacques Bibourel, la course à la réussite ; L'industrie du meuble, kit... ou double ? ; Nord-Sud : la peur des pauvres ; Le mécénat d'entreprise.
22 h 45 Les grandes expositions.
De J. Plessis.
Le baroque en Bohême.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Le garçon qui buvait trop.
de J Freedman.
22 h Débat : La drogue dont on ne parle pas.
Avec MM. J.-P. Thomas, délégué à la probation au tribunal de Bobigny, M. Taleghany, sociologue, M. Fontan, professeur de psychiatrie, A. Léger, conseiller technique au ministère de la santé, C. Maréchal, censeur du lycée Saint-Exupéry de Saint-Dizier, Mme L. Charpentier, auteur de « Toute honte bue », et Monsieur X., membre des Alcooliques anonymes. Et la participation de deux jeunes : Jean-Marc et Valérie.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : le Miracle des loups.
Film français d'André Hunebelle (1961), avec J. Marais, R. Schiaffino, J.-L. Barrault, R. Hanin, G. Delorme, L. Arbessier (Rediffusion).
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Milieux d'affaires et politique, avec J.-N. Jeanneney et J Ferry
21 h 15 Musique de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (en direct du grand auditorium de Radio-France), « Improvisations pour piano solo » et « Concerto pour piano et orchestre » de M. Solal, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Constant, sol. M. Solal.
22 h 30, Ouvert la nuit : B. Bartok.

Mercredi 25 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Le grand débat de la presse.
Emission de J.-M. Cavada.
M. Menahem Begin, premier ministre d'Israël, répond aux questions des journalistes.
21 h 35 Mémoires de la mine (1920-1939).
Série de l'INA, réal. J. Renard. Numéro 2 : La mémoire.
22 h 35 Sports : Gymnastique.
Championnat du monde, à Moscou.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Spécial Yves Duteil.
21 h 55 Document : Carnets de bal.
On ne va pas se quitter comme ça, de J.-L. Comolli.
Tango, disco, rock ou reggae : une histoire de bal, considéré comme institution sociale.
22 h 50 Chefs-d'œuvre en péril.
L'animation des châteaux, par P. de Lagarde.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : le Fantôme de Cat Dancing.
Film américain de R. Sarafian (1973), avec B. Reynolds, S. Miles, L.J. Cobb, J. Warden, G. Hamilton, B. Hopkins.
Une jeune femme, fuyant son mari, tombe prisonnière d'une bande de pillards, après l'attaque d'un train. Au milieu des épreuves et des dangers, elle tombe amoureuse de leur chef. Si la mythologie traditionnelle de l'Ouest américain reparaît dans l'anecdote, ce western se distingue par son romantisme et l'amour de deux êtres hors du commun.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Le juge des enfants.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Henri de France.
15 h 45, Archimedia : Magnétisme et électricité.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Quatre fois le mot « France ».
17 h 30, Libre parcours récital : Sonate pour violoncelle, opus 8, de Zikodaly.
18 h 30, Série : D'autres voix, de D. Chraïbi.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les confessions d'un chimiste ordinaire, avec J. Jacques.
20 h, La musique et les hommes : Hermann Hesse et la musique.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le désespoir ; Série musicale.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Microcosmos : Feuilleton ; 14 h 40, Les études à l'étude : Kurtag, Paganini ; 15 h 15, Kaléidoscope ; 16 h, Rébus sonore ; 16 h 15, Discotine ; 16 h 50, La galerie des portraits : Dukas ; 17 h 20, Haute infidélité.
18 h 2, Le club du jazz : Les irréfutables ténors : L. Young.
18 h 30, Quotidien concert (en direct de Radio-France) : « Sonate en mi bémol majeur », de Haydn ; « Dix préludes et danses grecques », d'Hadridakis ; « Sonate en ut mineur », de Liszt, par H. Mouzalas (piano).
20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles
20 h 30, Concert (Festival de Saintes 81) : « Missa pro defunctis », motets de T.-L. de Victoria, par le Cuarteto polifonico de Madrid, dir. J. Foronda ; Entracte : « Kho ai xoai » pour clavecin, de Xenakis, par E. Chojnacka.
22 h, Cycle acousmatique : Œuvres de Schwarz.
23 h, Ouvert la nuit : Bela Bartok.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 24 NOVEMBRE

— *M. Jean François-Poncet*, ancien ministre des affaires étrangères, est reçu au journal de 18 heures sur R.T.L.
— *Mme Simone Veil*, présidente de l'Assemblée européenne, est l'invitée du journal de 20 heures sur T.F. 1.



M. MARCEL HUART EST CHARGÉ D'INVENTORIER LES MOYENS DE L'AUDIOVISUEL

M. Marcel Huart a été chargé, le 19 novembre, par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, d'une « mission d'évaluation dans le cadre de la préparation de la réforme de l'audiovisuel » : il s'agira pour lui d'établir un bilan et un inventaire des potentiels de production dans l'ensemble des sociétés issues de l'O.R.T.F.

M. Huart, qui était depuis 1974 secrétaire général du Syndicat national de la radio et de la télévision (S.N.R.T.) C.G.T., a pris récemment sa retraite de la Société française de production (S.F.P.). Il était entré à l'O.R.T.F. en 1954 comme chauffeur.

● *M. Jacques Boutet, président-directeur général de TF 1*, a décidé de fermer le bureau canadien de la chaîne « pour des raisons strictement économiques ». Ce bureau, situé à Montréal, avait été ouvert à l'époque de la R.T.F. en 1963.



société

LE VOL D'ARMES DANS UN CAMP DE L'ARIÈGE

Un commando « très militaire »

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Les militaires sont sur les dents. Normal, marmonne un habitant de Foix, c'est une histoire de militaires. Pour notre informateur de fortune, c'est affaire de conviction. N'est-il pas militaire le camp de Clauzel ? Ne sont-elles pas militaires les armes dérobées, dimanche, par sept hommes masqués ? N'étaient-elles pas militaires les sentinelles surprises dans la nuit ? Alors ? Vous voyez bien ! Rien que de militaire dans tout cela. Jusqu'à l'allure du commando-voleur, un peu trop militaire celui-là, tout de même... L'œil de notre informateur s'allume. Il insiste : une affaire militaire, vous dis-je !

La preuve par neuf ? M. Olivier Carol, le maire (P.S.) de Foix, n'est au courant de rien. Il a appris la nouvelle par la presse tout bonnement et, depuis, rien. Les militaires ne confient pas leurs secrets. Et les cinq civils qui travaillent au centre mobilisateur 83 ? Au-dessus de tout soupçon ! Des gens bien, solides, enracinés dans la région. Notre informateur surenchérit : *« Foix est un coin tranquille, vous savez... Le commando est venu de l'extérieur. »* Un commando doué que ce commando-là. Un vrai commando, en somme, pour un « acte de guerre » en temps de paix. Peu à peu, des informations filtrent, qui donnent du relief à son fric-frac. Il est maintenant possible de reconstituer partiellement l'opération...

Dimanche 22 novembre, 2 h. 45 du matin. Derrière le centre mobilisateur 83, à l'opposé du portail principal, sept hommes ou plus s'essuient le front. Ils viennent de creuser un trou sous le « mur » d'enceinte du camp militaire. Savent-ils que les grillages qui entourent le camp sont électrifiés ? Peut-être. Savent-ils que, pour des raisons budgétaires, cette électrification n'est qu'intermittente ? Allez savoir ! Pour leur part, ils ont sagement pris le parti de creuser. Sans coup férir, ils se retrouvent dans la place à une heure dont on sait qu'elle est la plus dure à passer pour les sentinelles. Très vite, plusieurs membres du commando arrivent derrière les deux soldats de garde. Deux coups de matraque règlent l'affaire. Ils foncent vers le poste de garde. Leurs cagoules, leurs mains gantées, leurs pistolets automatiques et leurs revolvers en imposent. Le caporal de garde et ses hommes sont prestement ligotés.

Reste, dans une autre pièce, l'adjudant-chef Loubet. Le commando le prend au saut du lit. On lui demande sans ménagement les clés de l'armurerie. Le militaire refuse. Le commando, si précis dans ses faits et gestes, doit alors improviser. Il se rend devant l'armurerie. L'adjudant-chef est toujours récalcitrant. Des membres du commando scient donc, avec quelque difficulté semble-t-il, le cadenas de la porte blindée de l'armurerie. Le cadenas fracturé, ils s'attaquent à la porte avec une barre à mine.

L'opération est silencieuse, ou presque. Seul le chef du commando, qui s'exprime dans un français sans accent, parle et ordonne. Chacun de ses hommes obéit sans dire mot. Tous répondent à un numéro de code qui évite à leur chef de les nommer. Bref, le roman continue...

Secret défense

L'armurerie cambriolée n'est pourtant pas un cabanon de bord de mer. C'est même, selon les termes d'un officier, une « *armurerie coffre-fort* ». Un système d'alarme sonore se déclenche, en principe, au moindre incident et rend, de ce fait, en théorie, inutile la présence de soldats à l'intérieur. Au centre mobilisateur 83, l'alarme sonne en cas de coup dur au poste de garde. A-t-elle sonné dimanche ? Les officiers, sur ce point, se contredisent habilement. Secret, défense oblige. Les uns affirment que oui et concluent tristement que la sonnerie résonnant aux oreilles des militaires ligotés n'a servi à rien. Les autres, rendant hommage à la technicité du commando, assurent que ses membres ont neutralisé le dispositif d'alarme.

Toujours est-il que le commando entre finalement dans le saint des saints. L'adjudant-chef Loubet a été « endormi » d'un coup de crosse sur la tête. C'est ainsi que quatre mitrailleuses lourdes de calibre 12,7, six canons de rechange et cent quinze pistolets-mitrailleurs (toutes armes privées de leur masse percutante, à l'exception de deux P.M.) sont chargés dans une camionnette de l'armée.

Le commando agit sans hâte. Il est pourtant presque 5 h. 15. Finalement, ces hommes négligent de voler une énorme quantité de P.M. et de mitrailleuses — quatre à cinq fois plus qu'ils n'en ont pris — rangés sagement sous leur nez. De même, renoncent-ils à prendre des fusils MAS-36 disposés bien en évidence devant eux. Il faut partir ! La camionnette de l'armée, lestée de son précieux chargement, démarrera la première. Par groupes de deux, les hommes du commando suivront, sans presser le pas, pour rejoindre leurs voitures garées à l'extérieur.

Depuis, les militaires sont donc sur les dents. Les gendarmes enquêtent, la sécurité militaire (S.M.) s'agite. Pour tous, le commando en cause n'est pas un commando de pacotille. Le général Maurice Schmitt, commandant de la 44e Division territoriale et de la 11e Division parachutiste, consent à le dire : *« Ces hommes étaient bien renseignés. Ils avaient bien préparé leur affaire. »* Un officier leur rend une sorte d'hommage douloureux : *« Il s'agit d'un commando très militaire, techniquement parfait. »* Mais ces hommes de l'art exagèrent peut-être un peu.

Côté civils, on tempère ce discours. La direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) opère discrètement. La police judiciaire fouille et farfouille. Un travail de fourmis commence qui consiste à éplucher le dossier et les relations de tous les militaires du centre mobilisateur 83. Et l'on se montre confiant, comme si le temps travaillait pour la police. Un commando d'extrême droite ? suggère-t-on, ou d'extrême gauche ? Des autonomistes ? Des Basques espagnols ? La police fait mine de ne pas entendre. Derrière son bureau, un commissaire murmure : *« On les aura... un jour ou l'autre. »*

LAURENT GREILSAMER.

MÉDECINE

LE SOIXANTE-SEPTIÈME CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ NORD-AMÉRICAINE DE RADIOLOGIE

L'avènement de la résonance magnétique nucléaire

Chicago. — Du 15 au 20 novembre, près de vingt mille personnes — dont douze mille médecins (1) — ont participé, à Chicago, au soixantième congrès de la Société nord-américaine de radiologie (R.S.N.A.), une manifestation qui, depuis quelques années, s'est imposée comme la plus importante rencontre internationale — scientifique et technique — de radiologie. Le congrès de la R.S.N.A. a atteint cette année une ampleur jamais égalée, enregistrant plus d'un millier de communications et accueillant près de deux cent cinquante sociétés de construction de matériel spécialisé (appareils de radiologie conventionnels, films, scanners, produits de contraste, etc.).

L'exposition de ces matériels fait au congrès de la R.S.N.A. la plus riche vitrine d'imagerie médicale existant au monde. Une vitrine qui donne aux professionnels la possibilité de faire le point sur les tendances du marché. Une vitrine qui donne la dimension des enjeux économiques dans ce domaine et de l'intensité de la compétition à laquelle se livrent une dizaine de constructeurs européens, américains, et, depuis peu, japonais.

La radiologie est en effet une discipline en pleine mutation, plus, sans aucun doute, qu'aucune autre spécialité médicale. Les divers modes d'utilisation des rayons X, la disparition progressive du film, l'apparition et le développement des ultrasons, des radio-isotopes, et surtout la place considérable prise par l'informatique, font du radiologue un médecin à la fois émerveillé devant les nouvelles possibilités qui lui sont offertes et un prisonnier des techniques de plus en plus complexes qu'il ne maîtrise pas toujours.

Déjà séparée en deux volets — diagnostique et thérapeutique — la radiologie conservera-t-elle une certaine identité, ou dans le sillage des progrès technologiques se fractionnera-t-elle en plusieurs sous-spécialités ? Il est encore trop tôt, aujourd'hui, pour savoir si les nouvelles investigations proposées correspondent, à tout coup, à des progrès thérapeutiques. Dans la plupart des disciplines médicales, le point d'équilibre n'est pas encore trouvé et la phase de transition se traduit plus par une accumulation que par une substitution des examens complémentaires, les derniers proposés ayant cependant l'avantage de ne pas être douloureux.

Tous ces développements surviennent au moment où l'évolution croissante des dépenses de santé contraint les pouvoirs publics à faire des choix, en particulier concernant les équipements. Les coûts élevés de certains des appareils proposés posent alors d'épineux problèmes. Les scanners en sont une parfaite illustration. Les appareils utilisant le principe de la résonance magnétique nucléaire (R.M.N.) en seront bientôt une autre.

De notre envoyé spécial

« N.M.R. égale N.M.R. » (Nuclear Magnetic Resonance égale « New Medical Reality »). Le slogan publicitaire est déjà trouvé et le soixante-septième congrès de la R.S.N.A. restera marqué par les débuts de la commercialisation des appareils utilisant les propriétés de la R.M.N. Ces derniers, à la différence de ceux de radiologie conventionnelle ou des scanners, n'utilisent pas les propriétés des rayons X. Leur principe de fonctionnement est totalement différent. Il s'agit, après avoir placé l'organisme humain dans un champ électromagnétique alternatif très puissant, d'enregistrer les perturbations que celui-ci fait subir dans une zone déterminée aux noyaux de certains des atomes qui composent la matière vivante.

Les paramètres qui sont alors mesurés (la « fréquence de résonance » et les « temps de relaxation » qui caractérisent le retour des noyaux à leur position initiale) permettent d'obtenir différentes informations sur l'environnement et l'état de ces noyaux soit, en d'autres termes, sur la structure et la composition des matériaux étudiés.

Depuis une trentaine d'années, les propriétés de la R.M.N. étaient fréquemment utilisées dans les domaines de la physique et de la chimie pour l'étude des composés liquides et solides. Il y a quelque temps, on était passé de la matière inerte aux composés organiques *in vitro*. Le développement considérable de certaines techniques informatiques — celle utilisée, par exemple, dans les scanners — a permis de les appliquer rapidement aux résultats déjà obtenus et de transformer en images des valeurs numériques.

En 1976, on put ainsi observer des pattes de rats ou de souris. En 1979, des poignets, des genoux et des chevilles. On pouvait, dès lors, facilement imaginer que les progrès seraient rapides. Ils sont fulgurants. A Chicago, il n'y avait pas moins de six constructeurs présentant chacun des images remarquables, dont certaines sont déjà meilleures que celles fournies par les scanners les plus performants. (Images de la face postérieure du crâne ou de la région lombaire, par exemple.)

Certaines parties du corps humain sont, en effet, plus accessibles aux appareils de R.M.N. qu'au scanner. Aucun tissu ne leur « résiste » et toutes les incidences peuvent être étudiées. Il semble que le champ électromagnétique produit avec des aimants supraconducteurs, plus stables que ceux produits avec des aimants résistifs, donnent des images de meilleure qualité.

Actuellement, la plupart des mesures sont faites sur les protons (noyaux des atomes d'hydrogène) et les images obtenues peuvent être comparées, d'une certaine manière, à une cartographie de ces atomes. On cherche à effectuer les mêmes calculs sur d'autres noyaux, notamment ceux de phosphore et de carbone, composants importants de la structure vivante. On ajouterait alors aux renseignements structuraux des précisions de nature biochimique. En d'autres termes, on disposerait d'une technique d'investigation fournissant des renseignements extrêmement précieux sur l'état physiologique des tissus et des organes : on réaliserait une biopsie sans avoir à effectuer de prélèvement.

On perçoit aisément l'étendue du champ d'application d'une telle technique, qui permettrait notamment de dépister des lésions cancéreuses à un stade microscopique, de mettre en évidence des affections avant la manifestation des symptômes. De plus, à ces avantages il faut ajouter que l'utilisation des propriétés de la R.M.N. est indolore, non invasive, et qu'elle ne comporte pas les risques de la médecine nucléaire ou de l'exposition de l'organisme aux rayons X.

Un léger retard

Deux éléments pourraient néanmoins, à l'avenir, restreindre la place de la R.M.N. Le nombre des études menées aujourd'hui est encore trop restreint et le recul insuffisant pour que l'on soit persuadé de la totale inocuité de cette technique, et il reste à démontrer qu'un champ électromagnétique de forte intensité est réellement sans danger pour l'organisme qui y est soumis. Le second est le coût de l'appareil. Il semble, selon les indications fournies à Chicago par différentes firmes, qu'il sera à peu près comparable à celui du scanner corps entier (environ 5 millions de francs). Compte tenu de l'implantation croissante de ces derniers dans tous les pays industrialisés (il existe à peu près quatre mille scanners en fonctionnement dans le monde, essentiellement en Europe, aux Etats-Unis et au Japon), il est difficile d'imaginer que les appareils de R.M.N. puissent n'être utilisés que comme une technique complémentaire. Il est donc vraisemblable que, dans les années à venir, on assistera, dans ce domaine, à une compétition particulièrement vive.

Actuellement, on peut séparer les constructeurs en deux groupes : ceux qui commercialisent les appareils de R. M. N. (Fonar Corporation) (2) ou qui annoncent cette commercialisation comme imminente (Technicare), et ceux qui, tout en présentant des images, ne semblent pas envisager une commercialisation avant quelques années. Il s'agit en général de firmes construisant déjà des scanners (General Electric, Siemens, Picker International ou Philips). Dans tous les cas, des contacts étroits ont été établis entre les laboratoires de recherche et des équipes médicales universitaires. Les travaux sont menés très rapidement. Technicare, pour sa part, évalue à 250 millions de dollars le marché de la R.M.N. avant 1985.

La situation française accuse déjà un léger retard. La Compagnie générale de radiologie (C.G.R.), seul constructeur français de matériel de radiologie de dimension internationale, a bien entrepris des études sur ce sujet en collaboration avec une équipe de la faculté des sciences d'Orsay (professeur Sauzade), grâce à un financement de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Un prototype est à l'étude et les premières images cliniques devraient être rapidement obtenues. Le développement de ces travaux reste cependant étroitement lié au montant du financement par l'Etat des recherches de la C.G.R. « *A terme*, précise-t-on à la C.G.R., *la construction de ce type de matériel sera conditionnée par le développement de la construction nationale d'aimants supraconducteurs, des éléments forts coûteux qui ne sont actuellement produits que par quelques sociétés à travers le monde.* » On sait donc, déjà, que seule une volonté nationale marquée pourra faire que ne se reproduise pas pour la R.M.N. l'exemple des scanners, où la France avait, dès le départ, pris un retard considérable.

JEAN-YVES NAU.

(1) La participation médicale française à ce congrès, en augmentation, s'élevait cette année à cent personnes.

(2) La société américaine Fonar Corporation annonce la commercialisation aux Etats-Unis de quatre appareils et celle, imminente, d'un cinquième en Italie.

DÉFENSE

● *La direction de la Sécurité militaire*, comme cela avait été annoncé par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, vient d'être supprimée par décret paru au *Journal officiel* de ce 24 novembre 1981. Elle est désormais remplacée par la direction de la protection et de la sécurité de la défense (*le Monde* du 23 octobre). Aux termes du décret, la direction de la protection et de la sécurité sera placée sous l'autorité d'un directeur, relevant directement du ministre de la défense, et nommé par décret en conseil des ministres. Ce nouveau service, attaché au ministre de la défense, a moins pour objectif de surveiller l'ensemble des personnels que de protéger les seuls biens, personnes, installations civiles et militaires jugés « sensibles » de la défense.

FAITS ET JUGEMENTS

Le P.-D.G. des Fonderies de Gorcy est inculpé

M. Bernard Labbé, P.D.G. de la Société des forges de Saulnes et Gorcy (Meurthe-et-Moselle), vient d'être inculpé d'infractions à la législation sur les sociétés par M. Georges Martin, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris.

Cette inculpation fait suite à une longue enquête effectuée, à la demande du procureur de la République de Briey, par les policiers de la section économique et financière du S.R.P.J. de Nancy, qui avaient entendu M. Labbé le 1er avril 1981, après qu'un chef comptable de son entreprise ait dénoncé aux autorités des « anomalies » qu'il ne voulait pas couvrir (*le Monde* du 24 avril). Le dossier ferait, aujourd'hui, apparaître des abus de biens sociaux et des présentations de bilan inexactes dans la gestion d'une filiale de la société-holding Les ateliers et fonderies de Gorcy, dont le bilan avait été déposé le 11 janvier 1979, avec un passif de 30 millions de francs.

L'affaire devait aboutir au tribunal de Paris, juridiction qu'avait désignée la chambre criminelle de la cour de cassation en raison de la qualité de maire de Gorcy de M. Labbé, qui ne pouvait être inculpé dans le ressort judiciaire de sa commune.

M. Bernard Labbé est aussi membre de l'assemblée permanente du C.N.P.F., du comité économique et social de Lorraine et vice-président de la chambre de commerce de Meurthe-et-Moselle. Il avait été candidat sur une liste U.D.F. aux élections législatives de 1978, dans la circonscription de Briey.

La compagne de Jacques Mesrine a été mise en liberté

Sylvie Jeanjacquot, trente et un ans, qui fut la compagne de Jacques Mesrine et qui était détenue depuis le 2 novembre 1979 pour complicité dans le rapt de M. Henri Lelièvre, homme d'affaires de la Sarthe, a été mise en liberté lundi 23 novembre par la cour d'assises de Paris, présidée par M. Guy Floch. Elle comparaîtra devant cette cour au mois de mars 1982 avec les autres accusés du rapt de M. Lelièvre.

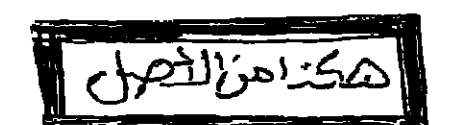
Sylvie Jeanjacquot se trouvait aux côtés de Jacques Mesrine, le 2 novembre 1979, lorsque les policiers l'ont tué en mitraillant sa voiture. Elle avait été très grièvement blessée au visage et au bras, et a dû être soignée longtemps à l'hôpital avant d'être incarcérée.

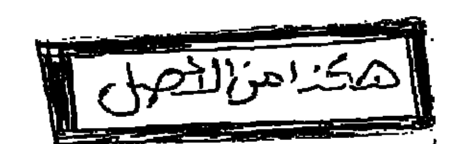
Elle a toujours nié toute participation aux crimes commis par Mesrine. Elle a cependant été inculpée de séquestration de personnes dans l'affaire Lelièvre. Elle a en outre déposé une plainte contre X pour *« coups et blessures volontaires avec préméditation ayant entraîné des infirmités permanentes »*. Sa plainte a été jugée irrecevable par M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction de Paris (*le Monde* daté 13-14 juillet 1980), mais elle sera réexaminée, la Cour de cassation ayant relevé un vice de procédure dans le refus d'instruction de M. Lecante.

● *Au cabinet de M. Robert Badinter*, ministre de la justice, M. Jean-Pierre Pech a été nommé conseiller technique. Il était jusqu'ici conseiller à la cour d'appel de Toulouse. Il remplace M. Jean-Paul Beraudo nommé au cabinet du ministre par M. Maurice Faure et que M. Badinter avait maintenu à son poste. M. Beraudo retourne au bureau de droit international de la direction des affaires civiles du ministère, poste qu'il occupait précédemment. Comme M. Beraudo, M. Pech est chargé de suivre les services judiciaires et les affaires internationales.

● *Incident au consulat d'Iran à Paris.* — Un étudiant iranien, âgé d'une trentaine d'années, dont l'identité n'a pas été révélée, a été blessé par balle, le lundi 23 novembre, vers 11 heures, dans les locaux du consulat d'Iran, situé 16, rue Fresnel, à Paris (16e) (nos dernières éditions). Cet étudiant, qui est membre de l'organisation progressiste Peykar, et la quinzaine de camarades qui l'accompagnaient avaient pénétré dans le hall de l'immeuble après avoir bousculé les gardiens. C'est alors que l'un de ces derniers fit feu à trois reprises en direction du groupe.

Selon des représentants du Peykar, l'incident tiendrait au fait que les autorités consulaires avaient refusé d'accorder le renouvellement de leurs visas aux étudiants.





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

Une expérience franco-américaine au pôle Sud

Séismes solaires en continu

A quoi peut servir le pôle Sud ? Réponse : à observer le Soleil. Ce n'est pas une galéjade, mais la conclusion d'études scientifiques menées depuis deux ans. Le pôle Sud est un endroit d'où l'on peut — en théorie — voir le Soleil pendant presque six mois d'affilée. En pratique, on peut faire des observations continues sur plusieurs jours, et non sur quelques heures comme partout ailleurs. De plus, le pôle Sud est à 3 000 mètres d'altitude, le temps y est souvent beau, l'atmosphère est transparente et — last but not least — les Américains y ont installé une base qui peut accueillir des chercheurs.

Parfait, dira le lecteur. Je suis convaincu de la situation exceptionnelle du pôle Sud, mais à quoi peut bien servir d'observer continûment le Soleil pendant plusieurs jours ? La réponse est ici que cela permet d'étudier les oscillations du Soleil. Cet astre n'est pas une simple boule chaude en rotation. Il est agité de divers mouvements vibratoires, qu'on a pu étudier depuis quelques années, et qui sont en train de donner naissance à une nouvelle discipline : la sismologie solaire.

Pour analyser les vibrations solaires, il faut en construire le spectre, c'est-à-dire les décomposer en une somme d'oscillations périodiques élémentaires. Une théorie mathématique simple indique que cette décomposition peut être d'autant plus précise que la durée d'observation est plus longue. Ce théorème, sous-jacent à plusieurs lois physiques dont les plus célèbres sont les relations d'incertitude de Heisenberg, ne fait que traduire la remarque naïve suivant laquelle, pour vérifier qu'un mouvement est périodique, il faut l'observer pendant un grand nombre de périodes. D'où l'intérêt du pôle Sud — en attendant éventuellement la sonde spatiale appropriée DISCO, dont le projet a été présenté à l'Agence spatiale européenne et que celle-ci a mis à l'étude.

Pression et gravité

La sismologie solaire est née de travaux expérimentaux menés pour l'essentiel à Nice, à Birmingham (Grande-Bretagne) et en Crimée (Union soviétique). Il s'agissait de mesures d'effet Doppler — une variation de la longueur d'onde de la lumière émise qui traduit le mouvement de la source — destinées, soit à une étude des granules qu'on voit sur le Soleil, soit à celle de son champ magnétique. En élargissant leur zone d'observation, les physiciens découvrirent que les mouvements qu'ils détectaient en divers points du Soleil étaient corrélés entre eux, et qu'il ne s'agissait pas de vibrations locales de la surface, mais d'un système complexe d'ondes se propageant dans tout le Soleil, de manière analogue aux ondes sismiques qui parcourent notre globe.

Ensuite sont intervenus des théoriciens américains et japonais ; pour expliquer le chauffage de la couronne (1) solaire, ils avaient imaginé l'existence de deux systèmes d'ondes : des ondes acoustiques ou de « pression » ayant des périodes de l'ordre de cinq minutes, et des ondes de « gravité », ayant des périodes voisines d'une heure. Il apparut bientôt que les observations plutôt imprécises des uns, les prédictions plutôt vagues des autres, pouvaient se rencontrer. En 1975, le physicien allemand Deubner put ainsi extraire clairement des données expérimentales un ensemble d'ondes de période voisine de cinq minutes — qui d'ailleurs avaient déjà été plusieurs fois observées au cours des vingt années précédentes, mais sans qu'on puisse alors dire s'il s'agissait d'un phénomène local ou global.

L'année suivante, les Soviétiques Severny, Kotov et Tsap découvraient des ondes de période beaucoup plus longue de deux heures quarante minutes. Les théoriciens furent moins satisfaits de cette découverte, puisqu'ils prévoyaient plutôt une période d'une heure. D'autre part, la réalité du phénomène pouvait être mise en question : la période trouvée était exactement égale au neuvième du jour terrestre, et cela suggérait fortement qu'il s'agissait d'un effet parasite lié à la rotation de la Terre.

Ces premiers travaux ont alors déclenché toute une série d'études — tant théoriques qu'expérimentales. Les théoriciens calculent, à partir d'hypothèses sur la structure du Soleil et sur sa composition — imparfaitement connue — les périodes des ondes susceptibles de se propager à travers cet astre. Les expérimentateurs analysent les mouvements de la surface — qui seule est directement observable — pour les décomposer en vibrations périodiques simples. La tâche n'est pas facile : il faut mesurer à la surface du Soleil des vitesses de 50 centimètres par seconde, en s'affranchissant de phénomène parasites dus à la rotation de la Terre et à son orbite elliptique, qui engendrent des vitesses apparentes atteignant 300 mètres par seconde.

Sept jours d'observation continue

En vertu du théorème cité plus haut, ce travail de décomposition est facilité si la durée d'observation est longue. Cela conduisit un Américain, M. Martin Pomerantz, et deux chercheurs niçois, MM. Gérard Grec et Eric Fossat, à installer au pôle Sud un appareil dérivé de celui qui était utilisé à Nice — mais adapté à des conditions climatiques quelque peu différentes. Les observations ont été faites pendant l'été austral 1979-1980. Les physiciens ont pu bénéficier de sept jours d'observation continue du Soleil. L'analyse des enregistrements ainsi faits a permis de connaître avec une précision très améliorée les périodes des ondes de pression. Elle semble confirmer l'existence de l'onde de gravité de deux heures quarante minutes de période, bien que la question ne soit pas définitivement tranchée.

Aucune information directe

L'importance de ces résultats est l'information qu'ils donnent sur l'intérieur du Soleil. La lumière que nous recevons de cet astre est émise par une couche superficielle — la photosphère — épaisse de quelques centaines de kilomètres. A l'exception de quelques expériences très difficiles de détection des neutrinos solaires, aucune information directe ne parvient de l'intérieur de l'astre ; la connaissance qu'on peut en avoir repose sur des constructions théoriques, pouvant toujours être partiellement remises en cause. Or, les ondes solaires qu'on détecte correspondent à des phénomènes de résonance qui sont déterminés par l'ensemble des caractéristiques du Soleil, et non par les seules propriétés de sa surface.

L'intérieur du Soleil

L'étude précise de ces ondes fournit donc des contraintes fortes que doivent respecter les modèles de Soleil — en analogie parfaite avec la Terre, dont nous connaissons l'intérieur par l'étude des phénomènes sismiques et de leur propagation. Ainsi, on sait qu'il existe sous la surface une zone dite convective, parce que la matière y est constamment brassée par des courants de convection, analogues des courants océaniques. C'est l'arrivée des courants sur la surface qui donne à celle-ci son apparence granuleuse. Les ondes de pression se propagent dans cette zone convective, les ondes de gravité pouvant pénétrer plus profondément à l'intérieur du Soleil, où la matière est pratiquement immobile. Les études de sismologie solaire ont permis de mesurer, pour cette zone convective, une épaisseur de 200 000 kilomètres, nettement plus grande qu'on ne le croyait. De même, les résultats du pôle Sud conduisent à penser que l'intérieur du Soleil tourne sur lui-même nettement plus vite que la surface.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le Soleil est une boule d'hydrogène et d'hélium, de 1 400 000 kilomètres de diamètre, tournant sur elle-même en un mois environ. La surface du Soleil — la photosphère — est à une température de 5 400° Celsius. Mais la très haute atmosphère du Soleil, la couronne — qui n'est pratiquement visible qu'à l'occasion des éclipses totales — a une température beaucoup plus grande, de plusieurs millions de degrés. Il semble que les vibrations du Soleil engendrent dans son atmosphère des ondes de choc, dont la dissipation fournit l'énergie nécessaire au chauffage de la couronne.

DISCO

POUR observer longtemps le Soleil, sans être gêné par la nuit ou par les nuages, rien ne vaut le satellite. Cette remarque fonde le projet Disco, originellement conçu pour l'étude de la « constante solaire » — c'est-à-dire le flux d'énergie rayonné par cet astre — et ensuite partiellement réorienté vers un programme de sismologie solaire. L'Agence spatiale européenne a, ces jours derniers, accepté d'étudier ce projet, ce qui ne signifie pas qu'il sera réalisé, mais remplit d'aise les chercheurs de la discipline.

Le satellite, qui pourrait constituer une demi-charge pour un lanceur Ariane-2 ou Ariane-3, serait probablement placé au voisinage d'un point de Lagrange du système Soleil-Terre : un point situé à 1,5 million de kilomètres de la Terre dans la direction du Soleil, où les attractions exercées par ces deux corps sont telles que le satellite tourne en un an autour du Soleil, en restant donc aligné avec la Terre. La durée de fonctionnement de Disco serait de six ans. Pour la mission de sismologie, le satellite étudierait la surface du Soleil par périodes de quinze jours. Il pourrait mesurer des mouvements de cette surface dont la vitesse ne dépasserait pas quelques centimètres par seconde.

Disco étudierait aussi les variations à court et à long terme de la constante solaire, ainsi que celles du minimum de température qu'on observe dans l'atmosphère du Soleil, avant la remontée coronale. Le satellite pourrait enfin observer certaines régions actives de la couronne solaire. Outre leur intérêt pour la physique solaire, les informations recueillies seraient des éléments importants pour la compréhension de la climatologie terrestre et pour celle de l'évolution des étoiles. — M. A.

Le développement de l'optique intégrée

La revanche du photon sur l'électron

Les technologies optiques font, depuis quelques années, des progrès considérables. L'utilisation de la lumière (photons) à la place du courant électrique (électrons) dans le domaine des télécommunications, par exemple, semble promise à un avenir brillant. La société américaine A.T.T. (American Telegraph and Telephone) a récemment annoncé qu'elle comptait mettre en service, vers 1988, le premier câble transatlantique à fibres optiques.

Les utilisations actuelles de l'optique moderne sont cependant, comparées à celles de l'électronique, assez rudimentaires : les dispositifs d'aujourd'hui sont généralement bâtis autour de la fibre optique, équipée à l'une de ses extrémités d'une source lumineuse (le plus souvent un laser à semi-conducteur) et à l'autre d'un photodétecteur. L'optique n'intervient ici que comme agent de transmission.

A terme, pourtant, il paraît acquis que ce rôle passif de transmission sera complété par un rôle beaucoup plus actif de traitement du signal. On voit, déjà, apparaître au laboratoire, les premiers capteurs à fibres optiques (le Monde du 23 septembre). Mais les recherches se poursuivent actuellement sur des procédés beaucoup plus révolutionnaires qui entrent dans le cadre de ce que l'on appelle l'« optique intégrée ».

EN France, les recherches en optique intégrée sont particulièrement actives au laboratoire central de recherches (L.C.R.) de Thomson-C.S.F. de Corbeville, à Orsay (Essonne), dont une équipe, autour de MM. Papuchon et Puech, est en pointe au niveau mondial, et, à Lannion, dans les laboratoires du Centre national d'études des télécommunications.

Le but des travaux engagés — souvent avec le soutien de la direction des recherches, études et techniques du ministère de la défense — est la mise au point de véritables « composants » optiques qui pourraient être aux fibres optiques ce que les composants électroniques sont aux fils électriques : le lieu où est élaborée, et traitée, l'information, qui sera ensuite transmise par la fibre.

Les recherches menées en France et dans le monde depuis une dizaine d'années ont abouti à la mise au point, au laboratoire, de certains composants de base capables d'assurer des fonctions simples sur un signal lumineux. Les composants utilisent tous des « guides d'ondes » tels que celui que représente la figure 1.

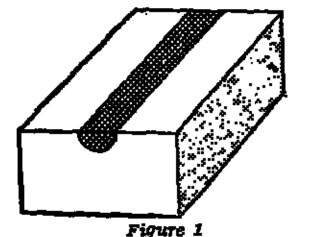


Figure 1

Ces « guides d'ondes » capables de conduire la lumière dans une direction privilégiée, comme le fait une fibre optique, sont en général réalisés à partir de matériaux cristallins ; le matériau de base le plus souvent utilisé est, aujourd'hui, le niobiate de lithium, dont on sait faire de gros cristaux : le substrat d'un composant optique a, en général, une épaisseur de l'ordre du millimètre, pour une longueur et une largeur pouvant atteindre plusieurs centimètres.

Sur ce substrat cristallin, on constitue des guides d'ondes, d'un diamètre de l'ordre du micron (1 micron est 1 millième de millimètre), en faisant diffuser des atomes métalliques — de titane généralement — dans la structure cristalline. Les régions ayant une structure ainsi modifiée présentent un indice de réfraction légèrement supérieur à la structure originale, ce qui assure le guidage de l'onde lumineuse. On constitue de la sorte, dans le matériau, une espèce de fibre incluse.

L'onde est ainsi guidée ; il faut maintenant agir sur elle si l'on veut modifier le signal lumineux. C'est possible grâce aux excellentes propriétés électro-optiques du cristal, dont l'indice de réfraction varie quand on lui applique un champ électrique : si l'on fait passer le guide entre deux électrodes métalliques entre lesquelles on établit une différence de potentiel, la phase de l'onde est modifiée.

A partir de ce principe de base, tout, ou presque, est possible : de la modulation de phase, on passe facilement à la modulation d'amplitude, grâce à un dispositif semblable, celui schématisé dans la figure 2.

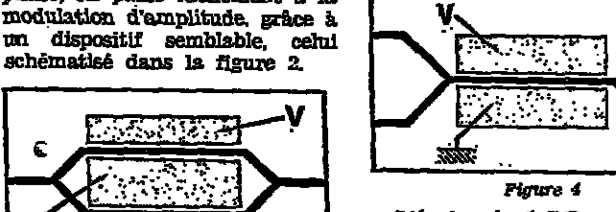


Figure 2

Dans cet interféromètre, le guide se sépare en deux guides ; les deux ondes, qui passent chacune dans un guide, sont soumises à des déphasages inverses ; quand elles sont de nouveau additionnées à l'autre extrémité du composant, l'amplitude de l'onde incidente dépend de ces déphasages, donc de la tension V ; le déphasage maximal, que l'on arrive à atteindre avec des tensions de l'ordre de 1,5 volt, peut donner une quasi-extinction du signal, dont l'intensité peut, à son minimum, être ramenée à 2 % de l'intensité de l'onde entrante.

Des COBRA et des BOA

Les temps de réponse sont extrêmement courts, de l'ordre de 500 à 600 picosecondes (1 picoseconde est 1 millionième de millionième de seconde) ; on peut ainsi fabriquer des systèmes de modulation d'amplitude des ondes lumineuses fonctionnant à des vitesses très élevées, à des fréquences de l'ordre du gigahertz (1 milliard de cycles par seconde). Une utilisation intéressante, en télécommunications, de ce type de dispositif est la modulation rapide des signaux produits par un laser à semi-conducteur : actuellement, on ne sait pas bien moduler la puissance de sortie de ces lasers, et les fréquences de modulation restent inférieures au gigahertz ; ce type de modulation optique permet la quasi-extinction du signal, et une équipe japonaise a récemment annoncé la réalisation d'un modulateur d'amplitude ayant une bande passante de 18 gigahertz.

Toujours en utilisant le même principe de base, l'équipe du L.C.R. a, la première, inventé — et breveté — un système de commutation, dit COBRA (Commutation optique binaire rapide), dont la figure 3 montre un modèle amélioré, dans son principe, par des chercheurs des laboratoires de la Bell Telephone

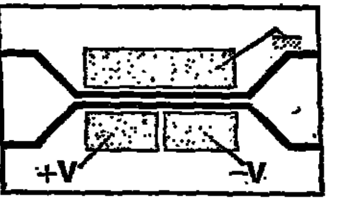


Figure 3

Ce système utilise les phénomènes de couplage d'ondes qui peuvent intervenir entre deux guides très voisins : si l'on fait entrer une onde par un guide, à une extrémité, on peut, suivant la tension appliquée aux électrodes, faire sortir le signal, dans sa quasi-intégralité, sur l'un quelconque des deux guides, à l'autre extrémité.

Ce composant peut avoir des applications multiples, tout comme le BOA (Bifurcation optique active) que présente la figure 4, et qui peut avoir des effets du même type sur le signal : on pourrait ainsi mettre au point — on l'a fait au niveau du laboratoire — de véritables systèmes de commutation, ayant n entrées et n sorties, et permettant d'orienter un signal arrivant sur n'importe quelle entrée vers l'une quelconque des sorties.

Figure 4

L'équipe du L.C.R. a multiplié les travaux à partir de ces composants de base. Une modification du modulateur d'amplitude a permis, par exemple, de mettre au point un véritable « transistor optique » dont les applications paraissent multiples : en appliquant aux trois électrodes (figure 2) des tensions différentielles, on obtient un composant qui, équivalant au transistor électronique, présente, suivant l'intensité du signal d'entrée, une réponse très variable, présentant deux zones de stabilité ; ce type de réponse peut être utilisé pour le traitement de signaux logiques binaires (en tout ou rien) équivalant à ceux de l'informatique.

Le dispositif peut aussi être utilisé en amplificateur — tout comme le transistor électronique — avec un « gain » d'un facteur 50 : on pourrait ainsi fabriquer, assez simplement, des « répéteurs » permettant, à intervalles réguliers sur une ligne de communication longue distance en fibres optiques, de régénérer le signal optique affaibli par la transmission.

Ces possibilités en traitement du signal peuvent être encore illustrées par une autre application étudiée par le L.C.R., en particulier pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA) : il s'agit d'un composant où le guide d'onde est entouré, d'un côté, d'une électrode de référence unique, et, de l'autre, de quatre électrodes successives de longueurs respectives L, 2L, 4L et 8L. Le dispositif est un convertisseur très simple, qui, à partir d'un signal électrique numérique à quatre bits (0000, 0001, 0010, etc.), fournit un signal optique analogique. L'étude conduite pour l'ESA a consisté à examiner la possibilité d'utiliser un tel convertisseur pour diminuer le débit d'information nécessaire pour transmettre au sol les données analysées sur un satellite par une caméra multispectrale, dans le cadre des programmes d'observation de la Terre.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 16.)

A DEUX DIMENSIONS

LA plupart des études décrites ici concernent des guides d'ondes linéaires. On peut cependant imaginer de travailler non plus sur une, mais sur deux dimensions, de faire de l'optique plane, et non plus linéaire. Une plaquette de niobiate de lithium, dont l'*ensemble* de la surface est dopée d'atomes de titane introduits dans le métal par diffusion, est un excellent guide d'ondes à deux dimensions, qui transmettrait non plus un « fil », mais une « nappe » de *lumière* ; en faisant varier la teneur en titane, on sait réaliser des dispositifs du type lentilles très semblables, dans leurs effets sur la lumière, aux lentilles de l'optique traditionnelle.

Plusieurs grands groupes américains ont ainsi mis au point, pour des applications militaires, des analyseurs de spectre : le signal lumineux produit par un laser est, dans son parcours entre deux « lentilles », soumis aux effets dits « de réseau » produits par des ondes acoustiques, qui balaient la surface du milieu, émises par des électrodes soumises au signal (spectre) complexe à analyser. Le faisceau de lumière, sous l'action du réseau et des lentilles, se focalise suivant plusieurs directions privilégiées, que l'on relève par des photodétecteurs. On obtient ainsi, en temps réel, ce que les mathématiciens appellent la *« transformée de Fourier »* du signal : celui-ci, phénomène vibratoire complexe, est ramené à une série de valeurs ponctuelles, beaucoup plus faciles à traiter. Les applications actuellement envisagées sont essentiellement militaires : l'analyse en temps réel de signaux radioélectriques complexes ouvre la voie à des systèmes de contre-mesures efficaces. — X. W.

En Turquie, un second réacteur nucléaire va entrer en service

La recherche mondiale est concentrée, pour l'essentiel, dans quelques grands pays, les Etats-Unis ayant une prépondérance écrasante. Mais de nombreux pays de taille ou de développement plus modeste ont initié, souvent dans un passé récent, des programmes de recherche qui sont une clé de leur avenir.

La cinquième conférence de la Société européenne de physique, réunie récemment à Istanbul, a été, à cet égard, l'occasion de visiter un centre d'études sur l'énergie nucléaire et de constater que la Turquie fait un effort de recherche qui n'est pas négligeable et qui devrait devenir important si les actuelles intentions gouvernementales se concrétisent.

A une trentaine de kilomètres d'Istanbul, le lac Kücük Çekmece n'est séparé de la mer de Marmara que par une langue de sable. C'est au bord de ce lac qu'a été installé, en 1962, le centre nucléaire Çekmece, principal centre de recherche turc en physique nucléaire. Le site est vaste — 1 400 hectares, — trop vaste même pour les installations présentes.

Le centre était équipé d'un réacteur de type piscine, TR-1, d'une puissance de 1 mégawatt. Construit par une société belge, mais avec l'assistance du Centre d'études nucléaires de Grenoble, TR-1 a fonctionné de 1962 à 1977. A cette date, il a été arrêté pour permettre l'extension de la piscine et l'installation dans celle-ci d'un second réacteur TR-2, dont la puissance atteindra 5 mégawatts. La construction de ce réacteur se termine, et les deux réacteurs doivent être mis au service d'ici la fin de l'année. Pour la suite, le gouvernement turc a établi un programme à long terme conduisant à l'installation de centrales dont la puissance cumulée devrait dépasser 7 000 mégawatts en l'an 2000.

TR-1 a été principalement utilisé pour la recherche, et continuera de l'être. En revanche, TR-2 est surtout destiné à la fabrication de radio-isotopes destinés, pour l'essentiel, aux hôpitaux. TR-1 avait déjà été utilisé dans ce but, mais sa capacité d'irradiation était insuffisante pour produire certains radio-isotopes, par exemple ceux de l'iode. Globalement, TR-1 a produit en 1975 — sa dernière année pleine d'utilisation — 300 curies d'isotopes divers. TR-2 devrait tripler ce chiffre dès sa première année de fonctionnement.

Les chercheurs du département des radio-isotopes ont mis au point des appareillages de séparation et cinq cellules « chaudes » sont installées dans une pièce attenante au local contenant les réacteurs, reliées à TR-2 par des canaux d'irridiation. Deux autres cellules sont en cours d'installation. Un autre département du centre travaille sur la radioprotection et a la responsabilité du contrôle des films dosimètres pour toute la Turquie — ce qui le conduit à contrôler environ trois mille personnes des secteurs industriels et médicaux. Il fait d'ailleurs partie du réseau mondial que mettent en place l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) et l'Organisation mondiale de la santé. La Turquie a signé le traité de non-prolifération et siège au conseil des gouverneurs de l'A.I.E.A.

Une troisième activité est l'étude de la technologie des combustibles nucléaires. La Turquie n'a que des ressources limitées en uranium, mais est, en revanche, riche en thorium.

Enfin, le centre de Çekmece abrite un groupe de recherche en physique fondamentale. Il est équipé d'un petit accélérateur électrostatique (400 kilovolts). Le programme de recherche comprend des études en physique nucléaire, en physique des solides et en physique des plasmas.

M. A.

UN GROS EFFORT

FILS d'un ancien président de la République, M. Erdal Inönü est doyen de la faculté des sciences et lettres de l'université Bogaziçi. Il nous a exposé la situation de la science turque.

« Le Centre national de la recherche, fondé en 1964, a fait une évaluation statistique dont il ressort que la dépense de recherche en Turquie représente 0,2 % du produit national brut. Cette proportion, stable au cours des dernières années, devrait augmenter très vite ; le gouvernement a annoncé son intention de faire passer cette proportion à 1 % en 1990, ce qui représente un gros effort.

» La recherche est dispersée entre les universités — il y en a dix-huit, dont dix sont importantes et font de la recherche — et quelques instituts d'Etat, le plus grand étant l'Institut de recherche industrielle et scientifique, qui date de 1969 et qui fait de la recherche appliquée — matériaux, électronique, technologie de l'alimentation, chimie, mathématiques appliquées. En gros, la recherche fondamentale est faite dans les universités et la recherche appliquée dans les instituts.

» Le Centre national a établi un plan de recherche, mais qui n'a guère été suivi : les universités sont jalouses de leur indépendance. Il serait pourtant souhaitable d'accentuer l'effort dans quelques directions privilégiées. Un autre obstacle est qu'il n'y a pas de tradition d'emploi des résultats de la recherche. Le transfert vers l'aval ne s'est pratiquement pas fait jusqu'à présent.

» Globalement, il y a près de trois mille chercheurs en Turquie, pour les sciences exactes et naturelles. Les plus nombreux sont les chimistes, environ mille cinq cents. Il y a aussi quelque deux cents mathématiciens, six cents physiciens et cinq cents biologistes. »

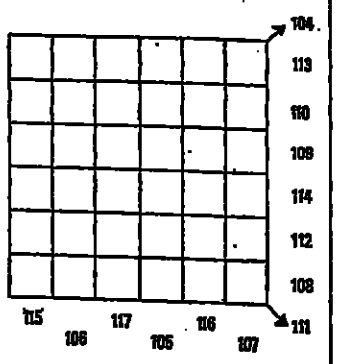
En toute logique

PROBLÈME N° 211

RETOUR A L'ANTIMAGIE

Explorons à nouveau l'antimagie, cette magie arithmétique où, dans un carré qui aura ici 36 cases, les 36 premiers nombres sont disposés pour livrer sur les 6 lignes, les 6 colonnes et les 2 diagonales des sommes qui se suivent. La figure donne les sommes obtenues par Jean-Claude Rosa.

Saurez-vous les réaliser ?



PIERRE BERLOQUIN.

A la suite d'un incident technique, nous ne pouvons publier la solution du problème n° 210. Celle-ci se trouvera dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ». Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

Mis au point à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg

UN NOUVEAU MATÉRIAU DE CONSTRUCTION : LA BRIQUE EN VERRE EXPANSÉ

De notre correspondant

Strasbourg. — Un nouveau matériau de construction, la brique en verre expansé va bientôt arriver sur le marché. Il a été mis au point dans le cadre d'un contrat de recherche pour une importante société de la région parisienne par le laboratoire de cristallographie et de minéralogie de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg. Quatre fois plus légère que la brique classique en argile (250 kilos au mètre cube) mais possédant à peu près les mêmes caractéristiques mécaniques, cette nouvelle brique se distingue par des qualités d'isolation tout à fait remarquables.

Le procédé de fabrication fait appel — et c'est là son intérêt — à du verre de récupération tout-venant. La matière première est pilée puis passée dans des broyeurs à billes de silex. La poudre de verre ainsi obtenue est mélangée à des « agents moussants » puis soumise à cuisson en four électrique.

Si elle allie sa légèreté — ce qui permet d'envisager des dimensions unitaires de 60 × 30 × 20 centimètres — à la résistance de la brique alvéolée, elle ne possède pas l'étanchéité de la brique traditionnelle et doit compenser cet inconvénient pour l'emploi extérieur par un solide enduit de crépi.

En revanche, comme l'ont montré les essais en laboratoire, son pouvoir d'isolation thermique pour une épaisseur de 30 centimètres équivaut à celle d'un mur classique de même épaisseur, doublé d'une couche de 15 centimètres de polystyrène. Facile à découper, le matériau se prête aisément aux techniques de préfabrication et de l'assemblage en usine, qui permettent de compenser son prix de revient supérieur à celui de la brique classique.

Plusieurs unités de production industrielle sont déjà prévues à proximité de grands centres urbains, où l'on trouve facilement le verre de récupération.

JEAN-CLAUDE HAHN.

La revanche du photon sur l'électron

(Suite de la page 15.)

Beaucoup d'autres applications sont étudiées, qui pourraient déboucher à plus ou moins long terme. Toutes devraient continuer à donner à l'optique une place de plus en plus grande dans les communications. Elle est encore le plus souvent cantonnée, dans la longue chaîne qui sépare l'émission d'une information et sa réception, à un rôle mineur : entrées (affichage sur les terminaux), ou voie de communication passive (fibre optique). Mais il ne fait guère de doute que, dans les années qui viennent, le photon aura sa revanche sur l'électron.

XAVIER WEEGER.

LES DIFFICULTÉS TECHNIQUES

LES composants optiques doivent être soit raccordés l'un à l'autre, soit, le plus souvent, raccordés à des fibres optiques (il s'agit ici de fibres dites « monomodes », qui ne sont pas encore le plus couramment utilisées), avec des précisions extrêmes, de l'ordre du micron, pour lesquelles les dispositifs mécaniques classiques sont impuissants. Pour tourner la difficulté, on est amené à se servir d'artifices : par exemple, pour positionner le cœur d'une fibre exactement dans l'alignement du guide d'onde, on place le tout sur un cristal de silicium ; l'attaque chimique de celui-ci permet de creuser, à sa surface, et suivant les plans cristallins, de véritables gorges artificielles ayant la précision requise et dans lesquelles on peut positionner la fibre.

Les équipes travaillant sur les composants optiques font largement appel aux techniques mises au point par les fabricants de composants électroniques : microgravure, masques, dépôts métalliques. Tout récemment encore, elles avaient de très grosses difficultés, dues au fait que les exigences de précision (de l'ordre du micron) doivent être respectées sur les dizaines de millimètres que la lumière doit parcourir pour que les effets électro-optiques, faibles, puissent se manifester.

Ces obstacles sont aujourd'hui mieux surmontés, car les fabricants de composants électroniques, pour améliorer leur productivité, se mettent, eux aussi, à travailler sur des plaquettes de matériau semiconducteur (silicium) de plus en plus grandes.



LE 34e CONGRÈS DE L'O.C.C.E.

Les coopératives scolaires peuvent être un « moyen institutionnel » pour un travail en commun parents-enseignants

Nantes. – *Le 34e congrès national de l'Office central de la coopération à l'école (O.C.C.E.), qui a eu lieu du 16 au 20 novembre à Nantes, a été marqué par une participation inhabituelle – trois cent cinquante enseignants, soit près de deux fois plus que lors des congrès précédents – due essentiellement au fait que, cette fois, les maîtres et les professeurs coopérateurs ont obtenu sans difficulté des remplaçants pour pouvoir s'absenter de leurs classes. Cette attitude compréhensive du nouveau pouvoir à leur égard, concrétisée sur le terrain, a été encore plus fortement affirmée par le directeur des écoles au ministère de l'éducation, M. Jean-Marc Favret, qui leur a déclaré, au cours de la séance solennelle du congrès :* « Vous êtes le sel qui dans l'école doit répandre et développer davantage les idées de la coopération. »

De notre correspondant

Les propos du représentant du ministre ont été particulièrement bien accueillis, on s'en doute, par les congressistes, peu habitués à tant de sollicitude. Président d'honneur de l'O.C.C.E., l'inspecteur général, M. Raymond Toraille, ne s'est pas apesanti sur le passé. Il s'est borné à indiquer que depuis le congrès de Tours en 1948, l'O.C.C.E., habilité a agir en milieu scolaire, a toujours bénéficié de l'« *intérêt officiel* » des ministres, avant de demander : « *Le cœur y était-il toujours de part et d'autre ? On nous permettra de poser la question sans vouloir y répondre.* »

En revanche, M. Toraille n'a pas caché que, ces dernières années, « *malgré les bonnes paroles et les encouragements verbaux* », les relations n'avaient cessé de se dégrader à cause, notamment, de la réduction du nombre des mises à disposition, des refus d'autorisations d'absences pour les stages, et, enfin, de la menace, en 1980, sur les œuvres par la suppression de trois cents postes.

Les coopérateurs se sont, cette fois, trouvé de nombreux points de convergence avec les objectifs de la politique gouvernementale. Ils estiment ainsi que, pour le développement de la vie associative et de l'éducation civique et morale souhaité par le ministre, il n'est pas de lieu plus favorable que la classe coopérative. Le mouvement a dit que pour atteindre ses objectifs généraux, officiellement proclamés, il apportera un concours « *sans réserve, à tous les niveaux* ». Mais, en outre, il a énuméré trois grandes actions à la réalisation desquelles il entend participer activement : il s'agit pour les deux premières (les zones d'éducation prioritaires et les projets d'action éducative) d'initiatives dont l'O.C.C.E. pense avec le ministre qu'elles peuvent être des moyens de lutte contre l'échec scolaire.

Mais, rappelle l'O.C.C.E., il ne suffit pas d'accorder des moyens supplémentaires en personnel comme en matériel pour changer la pédagogie. Et l'office a réclamé, à cet égard, qu'une plus grande place soit faite à d'authentiques pratiques de travail coopératives dans les programmes de formation des maîtres.

Enfin, dans la perspective d'ouverture de l'école, l'O.C.C.E. juge nécessaire de reconsidérer la place et le rôle des parents, et il demande qu'ils soient admis au sein des coopératives scolaires, « *un des moyens insitutionnels les plus efficaces pour favoriser les rencontres en vue d'un travail en commun* » et « *que dans ces ateliers, les parents soient considérés commes des éducateurs associés à d'autres éducateurs* ».

Le nouveau président élu à Nantes, M. Maurice Scrève, un retraité originaire du Pas-de-Calais, s'est préoccupé de l'intendance, et il a mis l'accent sur la nécessaire remobilisation des coopérateurs, au moment où « *l'histoire vient à leur rencontre et non plus à leur encontre* ». La situation financière de la société qui gère la publication et les ouvrages du mouvement n'est pas, en effet, des plus brillantes et le niveau de diffusion du mensuel *Amis-Coop*, supérieur à 105 000 en 1975, est tombé aujourd'hui à 90 000 exemplaires.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Les présidents départementaux de la Fédération Andrieu croient possibles des changements immédiats dans l'école

Les parents d'élèves ne veulent plus être seulement consultés « pour avis » par l'administration ; ils pensent que des améliorations du système scolaire sont possibles tout de suite, même sans toucher à l'arsenal des règlements ; ils ne croient pas que le changement doive être uniforme et les solutions identiques partout. Ces constatations, mises au jour par les présidents départementaux de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., Fédération Andrieu) réunis samedi 21 novembre à Paris, vont inspirer leur action au cours des prochains mois. Obligée par le nouveau jeu politique d'affiner ses propositions – les dirigeants de la F.C.P.E. ont été reçus à plusieurs reprises par M. Savary, ministre de l'éducation nationale, – la Fédération Andrieu est conduite à réexaminer certaines de ses conceptions. Celle des « séquences éducatives » des élèves, notamment, qu'elle voudrait moins superficielles, plus insérées dans l'activité des entreprises.

Que des changements soient possibles dans l'école ici et maintenant, les présidents départementaux de la F.C.P.E. en sont aujourd'hui convaincus. Ils ne renoncent pas à des transformations plus radicales. Mais ils savent que les textes, toujours ces sacro-saints règlements sans lesquels l'administration de l'éducation nationale serait perdue – et inexistante, – exigent du temps pour être mis au point et appliqués. Ils ont constaté, en revanche, au cours de la dernière rentrée de septembre, que, sans toucher à la législation en vigueur, des adaptations sont possibles. « *Des mesures hier interdites ont pu être prises* », confie un responsable. Par exemple, des inspecteurs d'académie qui se réfugiaient auparavant derrière la règle selon laquelle un enseignant titulaire ne peut être nommé que sur un poste vacant ont accepté d'affecter dans un collège, à la place d'un conseiller d'éducation, un professeur supplémentaire qui pourra mieux accueillir les élèves et susciter la concertation. Ailleurs, un psychologue scolaire a été mis en place grâce aux crédits tirés de deux postes d'instituteurs.

Cette souplesse d'utilisation des moyens crée une diversité dans la réponse aux besoins constatés. Ainsi dans de nombreux départements les élèves-instituteurs nouvellement recrutés ont-ils été chargés d'une classe dès la rentrée, en alternance par deux, celui qui n'a pas la classe rejoignant l'école normale. C'est le système des « doublettes », qui a soulevé des protestations de la part des parents (*le Monde* du 24 octobre). Or les responsables de la F.C.P.E. se sont aperçus que, dans quarante départements, il n'a pas été mis en place de doublettes. Dans certains départements, les parents sont convenus avec l'inspecteur d'académie qu'il valait mieux maintenir des classes (autres que les cours préparatoires) à vingt-six élèves, et éviter ainsi la doublette.

C'est cela que réclament pour les parents les cadres départementaux de la Fédération : que l'administration ne se borne pas à « *recueillir leur avis* », comme il arrivait par le passé, mais qu'ils puissent, à tous les échelons, participer au choix des priorités et au suivi des décisions. Ils demandent aussi que les chefs d'établissement informent mieux et plus fréquemment les parents.

La préparation à la vie professionnelle

Parmi les préoccupations de premier rang en vue de la rentrée de 1982, la F.C.P.E. place le problème des lycées d'enseignement professionnel (LEP), de la formation technique. Sensibles à l'une des idées de M. Bertrand Schwartz venu s'entretenir avec eux du rapport qu'il a remis récemment au premier ministre sur « L'insertion professionnelle et sociale des jeunes » (*le Monde* du 20 octobre), les responsables de la Fédération sont tout prêts à reconsidérer, comme lui, la préparation des C.A.P. Trop de jeunes ne trouvent pas de place dans la section qui correspond à leur vœu. La qualification qu'ils acquièrent est trop spécialisée, trop « pointue » ; elle coince le jeune dans un emploi et un poste de travail trop limités. Il faudrait, estime M. Schwartz, et, avec lui, les dirigeants de la plus grosse fédération de parents, que les LEP dispensent une formation à une « famille de métiers », la mécanique générale, par exemple ; les entreprises donneraient ensuite une formation plus précise (ajusteur, fraiseur, outilleur), « *sous la responsabilité du service public d'éducation* », précise toutefois la F.C.P.E. Dans cette optique, les « séquences éducatives » des élèves sur les lieux de travail, dans l'industrie, le commerce, les services, devraient probablement durer plus longtemps. « *Surtout*, insiste M. Schwartz, *le jeune ne devrait plus passer en simple observateur, mais être placé en situation de travail.* »

La Fédération Andrieu juge d'ailleurs que la préparation aux C.A.P. commence trop tôt. Elle comprend de plus en plus mal que l'on retarde, à juste titre, l'orientation des élèves qui se destinent au baccalauréat, en laissant les futurs O.S. condamnés à prendre, deux ou même trois ans plus tôt, le chemin définitif vers un poste de travail, sans espoir de retour ni de bifurcation.

CHARLES VIAL.

ÉDUCATION

A LA RENTRÉE 1982

Une première scientifique remplacera les classes C et D

Les classes de première C et D ont vécu. Dès la rentrée 1982, les élèves appelés à faire des études scientifiques seront orientés sur une première « S » — comme scientifique — dont l'essentiel du contenu sera commun. La différenciation entre « matheux » (C) et « expérimentaux » (D) n'interviendra plus qu'en classe terminale.

L'arrêté définissant les horaires des classes de première et de terminale va être publié incessamment ; il a déjà été approuvé par le conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.). Parmi les modifications qui entreront en vigueur dès la prochaine rentrée, c'est-à-dire au niveau de la classe de première, la plus importante est donc la fusion des séries C et D (mathématiques et sciences physiques d'une part, mathématiques et sciences de la nature d'autre part).

Les élèves de première scientifique S auront tous un enseignement de sciences naturelles — deux heures et demie par semaine — alors que les lycéens de série C n'en n'ont pas actuellement. Pour leur part, les élèves de la série D feront six heures de mathématiques au lieu de cinq, cinq heures de sciences physiques au lieu de quatre et deux heures et demie de sciences naturelles au lieu de trois.

Les deux séries sont rééquilibrées selon le principe des vases communicants, avec toutefois un surcroît horaire d'une heure et demie du volume obligatoire (vingt-six heures et demie au lieu de vingt-cinq).

Quatre objectifs

Au ministère de l'éducation nationale, on assigne quatre objectifs à cette mesure. Le premier est de retarder l'échéance du choix des élèves qui se destinent soit à la filière C, soit à la filière D. Les orientations des lycéens français ont un caractère *« inutilement précoce »*, reconnaît un communiqué du ministère ; ils disposeront désormais d'un an supplémentaire pour *« déterminer leur intérêt et leurs capacités »*.

Le deuxième objectif est de promouvoir un *« choix positif »* vers la terminale D, selon un critère préprofessionnel, et non plus selon le niveau des connaissances en mathématiques. *« Chacun sait*, note le communiqué, *que la section C joue, aujourd'hui, le rôle d'une référence absolue qui confine à l'absurde, et qu'elle paralyse la réflexion des parents et des élèves sur l'intérêt intrinsèque des autres formations. »*

Le troisième objectif est de valoriser les sciences naturelles, à une époque où la biologie et les biotechnologies sont appelées à prendre une importance croissante, et alors que les directeurs de grandes écoles déplorent que leurs élèves-ingénieurs ne soient pas assez formés aux sciences expérimentales. Tous les lycéens orientés vers des études scientifiques auront désormais la possibilité de faire des sciences naturelles.

Il s'agit, enfin, dernier objectif, de permettre à la section D de déboucher « effectivement », après la terminale, sur l'ensemble des études supérieures, où dominent les sciences expérimentales. La médecine, en particulier, devrait ainsi davantage puiser dans le lot des bacheliers D.

La philosophie générale de cette réforme paraît se résumer dans le souci de moins sélectionner par les seules mathématiques une « élite » de plus en plus restreinte (de 16,2 % en 1976, la proportion de bacheliers C est tombée à 14,4 % en 1981). Un nombre plus grand de lycéens devrait ainsi s'engager dans les études scientifiques.

A la différence des projets formulés par M. Beullac lorsque, ministre de l'éducation, il avait déclaré, il y a deux ans, vouloir *« rééquilibrer »* la place des mathématiques, l'horaire en cette matière n'est pas réduit pour les élèves de la section C. L'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.) avait alors critiqué des mesures qui réduisaient l'horaire sans réduire les programmes, et accroissaient donc, encore, le rôle sélectif des mathématiques.

Les programmes de mathématiques et de sciences physiques de la nouvelle première scientifique ont été construits, selon les services de M. Savary, *« pour être accessibles à tous les élèves qui disposent d'un horaire suffisant pour les assimiler »*. Ces programmes sont d'ailleurs définis suivant la notion des noyaux-thèmes chers à l'A.P.M.E.P. : un noyau obligatoire et des thèmes laissés au choix des professeurs.

Le ministère de l'éducation nationale s'attend à un accueil positif des mesures annoncées ; il rappelle que l'A.P.M.E.P., l'Association des professeurs de sciences naturelles et des *« biologistes éminents qui ont été consultés directement »* sont favorables à une première scientifique unique.

La trente-huitième conférence internationale de Genève préconise un nouvel ordre mondial de l'éducation

De notre correspondante

Genève. — La trente-huitième conférence internationale de l'éducation, qui a réuni à Genève, du 10 au 19 novembre, cinq cent deux délégués, dont soixante-six ministres ou vice-ministres, représentant cent vingt-quatre pays, s'est terminée par un constat : la nécessité de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'éducation. D'une part, les problèmes posés par l'insuffisance de l'infrastructure scolaire ne font que s'aggraver du fait de l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays démunis mais aussi entre nantis et pauvres à l'intérieur d'une même communauté nationale. D'autre part, dans la majorité des pays, l'enseignement s'écarte nettement des problèmes que les jeunes doivent affronter dès qu'ils entrent dans la vie active, et même durant leur scolarité.

En d'autres termes, l'enseignement tel qu'il est dispensé est loin d'être en mesure de répondre aux nécessités vitales de la plupart des peuples. A cet égard, un des témoignages les plus édifiants entendus durant la conférence a été celui du ministre de l'enseignement du Bénin : on compte dans son pays quatre cent mille enfants de trois à six ans ; étant donné le taux de croissance de la population, ce chiffre sera doublé à la fin du siècle. Or les classes enfantines peuvent accueillir à peine quatre mille petits élèves par an.

Des millions d'enfants ne sont pas scolarisés de par le monde (*le Monde* du 13 novembre), des millions d'enfants travaillent et sont, le plus souvent, exploités sans que, ni leur famille, ni les enseignants, ni les pouvoirs publics puissent faire respecter l'âge minimal d'accès à l'emploi tel que le prévoient les conventions internationales du travail. La conférence n'a guère pu préconiser de remèdes pour mettre fin à ce scandale, bien que le principal objet de la réunion fût d'étudier les relations entre l'éducation et le monde du travail. Certes, les délégués ont été pleinement d'accord avec M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, qui a insisté sur l'importance de la formation continue, mais il semble bien que les moyens matériels — et parfois la volonté politique — manquent pour que les jeunes (et les moins jeunes) puissent continuer à bénéficier d'un enseignement durant leur vie professionnelle. Il n'en reste pas moins que l'interaction entre l'éducation et le travail productif, sinon gratifiant, demeure de toute évidence indispensable, et qu'il convient de la renforcer, ne serait-ce que pour permettre la formation d'une main-d'œuvre mieux adaptée à la situation de l'emploi. Dans sa recommandation finale aux ministres de l'éducation, la conférence rappelle la nécessité de mobiliser toutes les ressources humaines à cet effet.

ISABELLE VICHNIAC.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	532 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

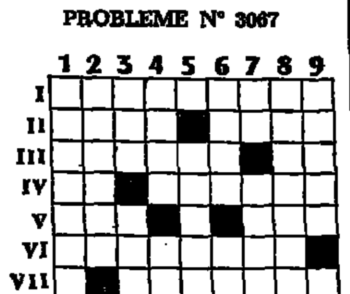
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3067



HORIZONTALEMENT

I. On y monte en marche sur une marche pour monter sans marcher. — II. Matière à réflexion devenant sujet de réflexion pour une femme sur le retour. Port. — III. S'ouvre parfois après l'ouverture. Personnel. — IV. Peut figurer dans une tierce ou un tiercé. Le plus enragé des rugbymen aquitains n'a jamais songé à transformer ceux d'un illustre Périgourdin. — V. Eventuel asile de fous. Unité d'un tiercé duquel il ne sort que du vent. — VI. Période de la renaissance à l'époque révolutionnaire. — VII. Le champ de ses connaissances lui permit la découverte d'un champ jusqu'alors inconnu. — VIII. Autodétermination. — IX. Palindrome burlesque. Telle la côte faisant palpiter le cœur ou la corde faisant vibrer l'âme. — X. Chemins de croix modernes. Déesse. — XI. Personnel. Il embrassa la diplomatie, quant au reste... Personnel.

VERTICALEMENT

1. Dispensateurs de cravates renouvelant constamment leur clientèle. — 2. Triste exploit perpétré par un officier en civil. Disparue secrètement par une issue derrière le palais. — 3. Pièce commençant par un soufflet et pouvant se terminer par une claque. Mode de transport donnant lieu à un trafic important. — 4. Un animal domestique en est chargé. Elle a ses chiens et ses cabots. Personnel. — 5. Se livrer à une fonction absorbante ou en briguer une autre qui l'est plus ou moins. — 6. Souvent dénoncés, mais rarement arrêtés. Précède un Rédempteur. Chez lui, ce sont les poulets qu'on emballe. — 7. Possessif. Pattes d'oie. — 8. Futur lieu d'attente. Sentence. — 9. Ville de la R.D.A. Peut altérer la note sans dénaturer la facture.

Solution du problème n° 3066

Horizontalement

I. Maternité. — II. Ironie. AB. — III. Centriste. — IV. Râ. Regain. — V. Ogre. Elle. — VI. Se. Sel. — VII. Phi. Son. — VIII. Lirait. Na ! — IX. Luit. Ut. — X. Olé. Hères. — XI. Nervosité.

Verticalement

1. Microsillon. — 2. Aréage. Iule. — 3. Ton. Prier. — 4. Entrechat. — 5. Rire. Il. Ho. — 6. Neiges. Tues. — 7. Sales. Tri. — 8. Tatillon. Et. — 9. Ebène. Nasse.

GUY BROUTY.

BREF

EXPOSITIONS

UN PEINTRE DES ANIMAUX. — Pieter Dik, peintre animalier, doit son goût pour la nature à un père facteur et passionné d'ornithologie que ses randonnées, musette pleine de lettres et fils sur le cadre, menaient à travers la Hollande des digues et des marais. A trente-six ans, cet artiste du vécu et de l'observation, qui peint ses grandes toiles avec les yeux d'un amoureux surprenant au gîte les animaux, a exposé dans le monde entier. Il le fait aujourd'hui, à Paris, jusqu'au 27 novembre au musée de la chasse et de la nature (60, rue des Archives, 75003) avant de rejoindre les cimaises du club Interchasse (12, rue de Presbourg, 75116).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 23 et mardi 24 novembre 1981 :

DES DECRETS

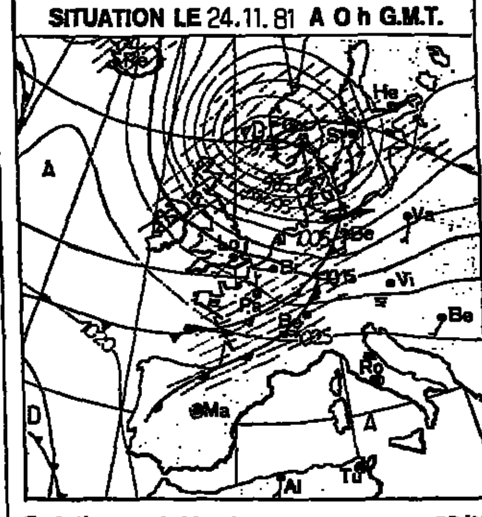
● Fixant les attributions de la direction de la protection et de la sécurité de la défense et portant suppression de la direction de la sécurité militaire ;

● Modifiant le décret du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des inspecteurs de l'enseignement technique.

UN ARRETE

● Relatif à l'homologation du diplôme de premier cycle juridique délivré par le centre d'études juridiques françaises de l'université de la Sarre à l'issue des sessions de juin et septembre 1981 en qualité de diplôme d'études universitaires générales (mention droit).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25 XI 81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 25 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

pour le 25 novembre 81

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 novembre à 0 heure et le mercredi 25 novembre à 24 heures :

Les masses d'air plus froid, qui ont envahi l'Europe occidentale, commencent à stagner sur notre pays, avec le rétablissement des hautes pressions sur le proche Atlantique et la France. Mercredi, le temps frais se généralisera sur la France.

Dans les premières heures de la matinée, on observera de nombreux brouillards, parfois givrants, principalement du Centre à nos régions de l'Est, rendant les chaussées glissantes. Il y aura encore quelques averses résiduelles sur les Pyrénées, les Alpes et la Corse, tandis qu'ailleurs le beau temps ensoleillé prédominera. Toutefois, en soirée, les nuages deviendront plus nombreux près des côtes de la Manche. Les vents, de nord-ouest, demeureront assez forts sur le pourtour du golfe du Lion ; ailleurs, ils seront faibles.

Le mardi 24 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,6 millibars, soit 767,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 18 et 6 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 18 et 12 ; Bourges, 17 et 7 ; Brest, 14 et 4 ; Caen, 15 et 4 ; Cherbourg, 13 et 5 ; Clermont-Ferrand, 18 et 11 ; Dijon, 11 et 9 ; Grenoble, 13 et 2 ; Lille, 14 et 3 ; Lyon, 15 et 10 ; Marseille, 18 et 10 ; Nancy, 12 et 3 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 18 et 9 ; Paris-Le Bourget, 15 et 3 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 15 et 2 ; Strasbourg, 13 et 7 ; Tours, 14 et 7 ; Toulouse, 17 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 6 degrés ; Amsterdam, 14 et 6 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 13 et 5 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 14 et 3 ; Le Caire, 21 et 11 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 10 et 3 ; Dakar, 36 et 22 ; Genève, 14 et 8 ; Jérusalem, 14 et 6 ; Lisbonne, 21 et 14 ; Londres, 14 et 3 ; Madrid, 15 et 5 ; Moscou, 0 et — 4 ; Nairobi, 27 et 17 ; New-York, 5 et 2 ; Palma-de-Majorque, 21 et 9 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 4 et 4.

LE TEMPS PROBABLE DU JEUDI 26 AU DIMANCHE 29 NOVEMBRE

JEUDI. — Le matin, temps couvert près de la Manche et moins froid. Ailleurs, brumeux et gelées dans l'intérieur de — 3 à — 5 degrés. En cours de journée, les nuages gagneront vers le sud et atteindront vers le soir les régions s'étendant du Bordelais au Bassin parisien et aux Ardennes, avec de faibles pluies sur ces dernières régions, parfois précédées d'un peu de neige près de la frontière belge. Sur les autres régions, temps froid, mais l'après-midi sera assez ensoleillé.

VENDREDI. — De la Bretagne et de la Vendée aux régions du nord, temps très nuageux avec faibles pluies, parfois précédées d'un peu de neige. Ailleurs, persistance du temps froid, avec des gelées le matin, mais le ciel se couvrira sur le Nord-Est, la Champagne, le Bassin parisien, et du verglas et quelques flocons de neige seront observés près des frontières du Nord-Est. Sur la moitié sud, le temps restera assez ensoleillé.

SAMEDI. — Sur la moitié nord, temps un peu plus doux, très nuageux, avec de faibles pluies éparses. Encore quelques flocons de neige et des plaques de verglas sur les régions du Nord et du Nord-Est. Sur la moitié sud, temps frais le matin, avec encore quelques gelées plus faibles que la veille et journée assez ensoleillée.

DIMANCHE. — Les nuages s'étendront à la plus grande partie des régions. Seules, les régions méridionales bénéficieront encore d'un temps ensoleillé. Quelques faibles pluies pourront être observées sur la moitié nord du pays, et il fera un peu plus doux.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 NOVEMBRE

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch.

« Villa la Roche de Le Corbusier », 15 heures, métro Jasmin, Mme Guillier.

« Sculptures et meubles du dix-huitième siècle au musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine, à Versailles, Caisse nationale des monuments historiques.

« Dieux de l'Inde », 15 heures musée Guimet.

« Spilliaert, grand peintre surréaliste belge », 18 heures, Grand Palais, porte Clemenceau, Aproche de l'art.

« Fastes du gothique », 16 heures, Grand Palais, près de l'accueil, Mme Angot.

« Crypte de Notre-Dame », 15 heures, parvis côté préfecture, Arcus.

« Fastes du gothique », 15 heures, Grand Palais, L'art pour tous.

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro devant la poste, Mme Thys, Connaissance d'ici et d'ailleurs.

« La Bourse en activité », 11 h 15 métro Bourse.

« Les impressionnistes », 15 heures, entrée du musée du Jeu de paume. M. Jaslet.

« Abbaye de Port-Royal », 14 h 45, 123, boulevard de Port-Royal, M. de La Roche.

« Chefs-d'œuvre », 10 heures à 16 heures, musée du Louvre, ministère de la culture.

« Appartements royaux du Louvre », 15 heures, cour Carrée, pavillon de l'Horloge, M. Pennec.

« De la fraternité de Jérusalem au monceau Saint-Gervais », 15 heures, église Saint-Gervais, M. Garcia

« Les fondateurs des grandes dynasties », 18 h 30, 25, rue Caumartin Paris et son histoire.

« Musée du vieux Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt, Paris pittoresque et insolite.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie. Résurrection du passé.

« La place des Vosges, le Marais, hôtels Carnavalet, Sully, La Moignon ». 14 h. 30, 2, rue de Sévigné Le vieux Paris.

« Fastes du gothique », 15 h 20, Grand Palais, entrée de l'exposition Visages de Paris.

CONFÉRENCES

JEUDI 26 NOVEMBRE

15 h., 2, place du Palais-Royal, A. Hubert-Bonnal : « L'art dans la marine » (Le Louvre des Antiquaires).

16 h. et 17 h. 30, 19-21, rue des Cendriers, M. et Mme Deribere : « La route de la soie » (L'Art pour Tous).

18 h., 33, Faubourg Saint-Honoré, M. de Courcel : « Tolstoï ou la contestation absolue » (Cercle de l'Union interalliée).

18 h., 14, boulevard Raspail, M. Mazoyer, M.-S. Amkoubou, G. Schutze, J.-P. Ricordel, S. Gueydon de Dives : « Le dialogue Nord-Sud », table ronde, film : « Opération Sahel » (Comité français des organisations non gouvernementales).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'Actualité, Père B. Dupuy, B. Maruani, H. Meschonic, C. Mopsik : « Autour du Zohar ».

MODE

Le ski pendant et après

Le marché des sports et des loisirs est loin d'être saturé, comme en témoigne l'intérêt que lui portent discounters et grandes surfaces. Carrefour, Monoprix *et* Euromarché, *entre autres, lui consacrent une place de choix.* Darty *a lancé* Sparty, *appelé à un développement important, de même les chaînes spécialisées s'étoffent-elles, notamment dans les centres commerciaux de Paris et de la banlieue, dont* Mi-temps, Go-Sports *et* Sun and Snow *sont les plus connus.*

Au pied de la benne ou du télé-siège, les salopettes et parkas paraissent l'emporter sur les combinaisons, souvent portées trop serrées pour ne pas gêner les mouvements.

Chez les fabricants, l'éventail des formes reste étendu : anoraks, blousons, parkas, gilets à manches amovibles pour les hauts. Salopettes, pantalons droits et fuseaux pour les bas. Doudounes à petit volume et manteaux trois quarts représentent des achats utiles pour l'après-ski, à suivre en ville.

Quatre coloris ensoleillés préfigurent ceux de la mode d'été : rouge grenade, jaune banane, vert brocoli et bleu outre mer.

Les volumes diminuent grâce aux nouvelles matières plus minces, extensibles, mais d'un pouvoir thermique efficace. L'imperméabilité est renforcée avec des textiles qui respirent pour évacuer la transpiration.

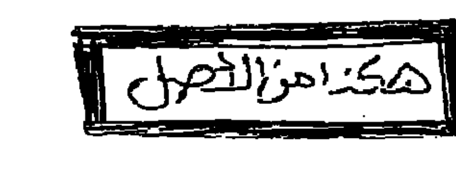
Blanchini-Ferier a mis au point *Skain*, une toile brillante, souple au toucher, également tissée en extensibles pour fuseaux et combinaisons. *Rhône-Poulenc* compte sur le *TGV Tergal* à l'aspect de coton, très recherché par les sportifs. Doux, souple, antidérapant, il ne bouloche pas. *Sitel*, c'est le pongé imperméable en poids plume pour blousons et anoraks, à matelassage léger. Enfin *Sportiss*, extensible dans les deux sens, pour des tenues de compétition, s'utilise en mélange velours de coton et diolène ou laine et dralon, dans les mêmes textures.

Fusalp propose des salopettes pour hommes sur des coordonnés de tricots et de parkas aux épaules en trapèze et des fermetures à double protection. Les guêtres sont souples ou surpiquées, parfois amovibles. Chez *Skimer*, les combinaisons sont resserrées à la taille par élastique étroit et aux hanches par des emplècements coulissés. Les blousons enveloppants s'allongent, à manches raglan ou gilet.

V de V reprend les formes ski-ville qui ont fait la célébrité de la maison, avec d'amples vestes, parkas et blousons à damiers, des tenues adaptées des survêtements de sport, molletonné et resserrées à la taille comme aux chevilles. Ces marques et d'autres se retrouvent au Forum des Halles, où des boutiques *Descente* et *Dorotennis* rivalisent avec l'immense *FNAC Sports*, où l'on peut voir un panorama de la mode choisie pour ses rapports qualité-prix.

Les derniers *Jean-Claude Killy* confirment leur avance technique, avec les célèbres salopettes de coureur à guêtres, largement imitées depuis, au-dessus de 80 francs. *Ellesse* est aussi en bonne position, dans le haut de gamme, avec un parka à poche dorsale pouvant contenir les manches et... le sandwich de midi. Arrive de Norvège un ensemble reversible pour poupon de six mois à un an (361 F). Les lunettes de glacier sont en couleurs vives, à 115 francs. Les Porsch-Carrera, à verres interchangeables neige et voiture, se vendent 500 francs. Il faut enfin signaler les lunettes-masques à mini-ventilateur à pile sur le front, pratiquement insonores (480 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.



LE LIMOUSIN AGRANDI OU DIMINUÉ ?

L'Indre se sent mal à l'aise dans sa famille

Le conseil général de l'Indre, à majorité socialiste, que préside M. André Laignel, député et maire d'Issoudun, vient d'émettre, à la quasi-unanimité, le souhait de quitter la région Centre pour créer une région Berry-Limousin (« le Monde » du 3 novembre). Le président du conseil régional du Limousin, M. Longequeue (P.S.), a jugé la proposition de l'Indre « intéressante » et le premier ministre, passant récemment à Limoges, ne s'est pas montré hostile à un redécoupage (« le Monde » du 6 novembre). La guerre de sécession allumée par les élus de l'Indre a suscité des remous à Orléans, au conseil régional du Centre, où l'opposition est fortement majoritaire : les départements « nantis » du Centre estiment avoir fait « leur devoir » à l'égard de l'Indre, le département le plus défavorisé. L'entité berrichonne est-elle menacée ? Le Cher, le second département berrichon, n'envisage pas, pour l'instant, de suivre son turbulent voisin.

Orléans. — « *Le Berry est la patrie du calme et du sang-froid, tout y est tranquille, patient, lent à mûrir.* » Les Berrichons sont-ils en train de faire mentir George Sand ? Ou les plaintes accumulées au fil des ans ne peuvent-elles plus être contenues ?

L'homme qui a lancé « le pavé dans la mare », c'est le socialiste André Laignel, jeune président du conseil général de l'Indre. En d'autres lieux, à l'Assemblée nationale, M. Laignel a l'habitude de monter en première ligne. « *Nous ne nous sentons pas bien dans le Centre*, dit-il, *la solidarité n'a jamais joué totalement en notre faveur, nous recevons moins que nous apportons. Si on nous proposait Bourges comme capitale régionale, nous dirions « oui » tout de suite, mais Orléans n'est que la banlieue de Paris et nous nous refusons donc à être la pointe sud de cette banlieue. Les « trois riches », Orléans, Blois et Tours, sont liés par un pacte. Ce n'est pas nous qui avons créé une ligne de démarcation.* »

Mort dans la chlorophylle

M. Laignel préfère se tourner du côté du Limousin. Selon lui des liens géographiques, culturels, administratifs existent déjà avec les marches limousines. « *Il vaut mieux se retrouver entre pauvres qu'être pauvre parmi les riches*, continue-t-il, *mais nous sommes en plein changement. Les régions ne pourront vivre que dans le cadre d'une péréquation nationale ; dès lors, si nous sommes dans une région riche, celle-ci ne recevra rien ou peu de l'Etat ; par contre, les régions pauvres auront des compensations.* »

« *Rien de frappant, rien d'extraordinaire dans cette nature paisible... Ni le paysage ni l'habitat ne sautent aux yeux par le côté pittoresque* », écrivait encore George Sand au sujet du Berry. Les aménageurs du territoire aujourd'hui volent au secours des régions accidentées ou entretiennent des relations avec les régions riches, mais se préoccupent rarement des régions moyennes qui ont pris l'habitude de souffrir en silence : « *Le département dee l'Indre meurt doucement dans la chlorophylle* », estime un responsable économique. Depuis plusieurs années, les clignotants se sont mis au rouge : effritement des activités industrielles, diminution du nombre des exploitations agricoles, vieillissement de la population : des six départements de la région Centre, l'Indre est le seul à accuser une perte démographique. Pas de route à quatre voies, pas un seul enseignement universitaire... la litanie n'en finit pas de s'allonger.

Trois cents exploitants agricoles quittent leurs terres tous les ans sur la pointe des pieds. « *Si c'étaient trois cents emplois en*

De notre correspondant

usine, on en ferait du bruit ! Œuvrer pour l'agriculture, c'est pourtant œuvrer pour l'emploi, on ne le dit pas assez ! », précise M. Bernard Jollet, président de la chambre d'agriculture de l'Indre. Si, au nord, la campagne berrichonne obéit aux règles de l'agriculture industrielle, le reste du département, où domine l'élevage avec ses pacages touffus et ses chemins creux, annonce le Poitou et le Limousin. « *Nous travaillons avec le Limousin*, reconnaît M. Jollet, *une majorité de nos exploitants voteraient peut-être pour le Limousin. Nous n'avons pas de position claire, la solidarité régionale a joué en faveur de l'Indre, mais, si une bonne péréquation nous est proposée, pourquoi ne pas tenter le banco en Limousin ?* » « *Quand on divorce, c'est pour trouver mieux... mais*, conclut M. Jollet, *j'avoue ne rien comprendre au patois limousin.* »

Balzac affirmait que Napoléon se serait endormi en traversant Issoudun. Aujourd'hui, Issoudun et Châteauroux font de leur mieux pour préserver l'animation de leur centre-ville. Bien des chefs-lieux plus importants peuvent venir y prendre une leçon de voie piétonne. « *En ville, on arrive péniblement à tenir, mais beaucoup de cantons ruraux souffrent* », précise M. Bernardet (modéré), maire de Châteauroux. « *La décentralisation parisienne commençait à franchir la Loire lorsque la crise est arrivée*, explique pour sa part M. Didier, président de la chambre de commerce et d'industrie. *La nationale 20 est à la même largeur que sous Louis XIV. Dans les travaux publics, les carnets de commandes ne dépassent pas un mois, la confection ne joue plus le rôle de salaire d'appoint dans les campagnes.* »

Non aux « séparatistes »

Mais la thérapeutique divise les Berrichons. M. Didier oppose un « non » catégorique aux « séparatistes ». Selon lui, les trois taxes qui alimentent le budget régional rapportent environ 130 francs par habitant dans le Centre, 50 francs dans le Limousin, et l'Indre, pour sa part, a reçu près de 200 francs. « *Nous avons tiré le maximum de la région Centre* », conclut M. Didier. Le maire de Châteauroux s'insurge également contre le vœu du conseil général : « *Nous avons eu un mal considérable à faire cette région, nous n'avons pas le droit d'aller à l'aventure.* » L'entité berrichonne est-elle menacée ? « *Le Berry, c'est la pointe avancée de la France* », s'inquiète M. Guyard, patron d'une P.M.I. et responsable d'une société folklorique à Issoudun. En réalité, pour M. Guyard, le Centre n'est pas si incohérent qu'on l'a dit puisqu'il rassemble les trois peuples, les Bituriges (Bourges), les Carnutes (Chartres) et les Turones (Tours), qui, dans l'histoire, ont longtemps constitué une entité.

Au centre culturel flambant neuf d'Issoudun, Bruno Nion, le directeur, remarque que la polémique n'a pas eu d'écho encore dans ses murs : « *Je crois que c'est Mitterrand qui a écrit que les Berrichons étaient les Français d'avant la France...* » « *Après tout*, poursuit M. Nion, *quand les frontières départementales de l'Indre et du Cher ont été établies, le Berry n'a pas disparu pour autant.* »

« *Les Limousins sont des montagnards, nous sommes des gens de plaine. Il y a une barrière linguistique* », plaide encore le maire de Châteauroux. La réalité est en vérité plus complexe puisque les frontières ne suivent pas un trait. Les interpénétrations de la langue d'oc dans le sud de l'Indre sont constatées par de nombreux spécialistes.

« Une guerre des frontières »

Du côté du Cher et de Bourges, la capitale berrichonne, il n'est pas question pour l'instant de prendre une initiative analogue à celle de l'Indre, mais on rappelle qu'une région Berry - Nivernais - Bourbonnais a toujours eu des adeptes... « *Nous avons autre chose à faire que d'allumer une guerre des frontières* », estime M. Jacques Rimbault, maire communiste de Bourges. D'ailleurs, l'unanimité n'est pas totale à gauche. « *Si le problème est réel, le moment est inopportun*, confie M. Michel Sapin, député socialiste de l'Indre. *Décentraliser, ce n'est pas ouvrir des petits fronts.* » A la C.F.D.T., à Issoudun, on se montre réservé et on parle de « *manœuvres électorales* ». « *Les problèmes de la confection n'en seront pas réglés pour autant* », ajoute-t-on. La querelle politique monte d'un cran : « *S'agit-il d'un « trafic » pour obtenir un siège de président du conseil régional du Limousin ?* », questionne un responsable économique. « *Je ne serai pas candidat aux prochaines et nouvelles élections régionales* », répond clairement M. Laignel.

RÉGIS GUYOTAT.

Brive rêve toujours de créer son département

De notre envoyé spécial

Brive. — Brive va-t-elle accepter son destin de mini-capitale ? Ses édiles en décideront le 3 décembre prochain lorsqu'ils voteront ou pas les crédits nécessaires à l'aménagement de la place de la Guierle. Ce nom qui ne dit rien à l'immense majorité des Français n'est autre que celui de la place du marché, ce fameux marché de Brive-la-Gaillarde que chanta Georges Brassens.

Les batailles qu'on y livre aujourd'hui sont moins pittoresques que celles qui opposaient dans la chanson les commères à la maréchaussée. Elles n'en sont pas moins vives. Sur ces 2 hectares et demi providentiellement placés à proximité de la mairie et de l'hyper-centre, on se dispute chaque mètre carré. A qui donner la priorité : aux marchands forains ou à leurs clients qui, accourus de 60 kilomètres à la ronde, ne savent où garer leurs voitures ? Problème insoluble : si on chasse les forains, adieu les clients, et si on décourage les visiteurs, point de forains.

La solution s'impose : disposer les marchands et les automobilistes à des niveaux différents, c'est-à-dire creuser un parking souterrain de mille trois cents places sous la place de la Guierle. Ce n'est pas une mince affaire pour une ville moyenne comme Brive. Car il faut enterrer l'une des artères majeures de la ville, lancer un nouveau pont sur la Corrèze, redessiner totalement l'espace libéré : neuf mois de travaux intensifs, une facture finale de 50 millions de francs. On comprend que le conseil municipal n'en finisse plus d'hésiter comme il le fait depuis cinq ans. Pourtant il n'a guère le choix. « *Brive ne peut plus refuser son destin* », dit M. Jean Charbonnel, le maire.

La ville est en effet dans une situation peu banale. Nichée dans un bassin fertile, entourée des plateaux du Limousin, du Quercy et du Périgord, elle se trouve au centre d'une région « non métropolisée », comme on dit dans le jargon des aménageurs du territoire. Cela signifie que la puissance d'attraction des métropoles régionales comme Bordeaux, Toulouse, Clermont ou Limoges ne s'exerce pas jusqu'ici. Or, Brive est aussi un carrefour routier et ferroviaire de première importance sur les axes Paris-Toulouse et Clermont-Bordeaux. Des services de cars irriguent les hauteurs environnantes dans un rayon de 60 kilomètres.

On vient facilement à Brive : pour prendre le Capitole, pour vendre ou acheter, pour se soigner ou consulter des spécialistes, pour mettre ses enfants en pension, pour déposer de l'argent à la banque, pour disputer des matches. Le quinze de Brive est l'une des équipes de rugby les plus redoutables de France. Ce n'est pas un hasard : elle recrute dans une quarantaine de cantons appartenant à trois départements.

La ville est l'une de celles qui ont connu la plus forte expansion au cours de ces vingt dernières années. Elle abrite aujourd'hui cinquante-cinq mille habitants, dont les deux tiers sont nés « hors les murs ». Un travailleur sur cinq arrive chaque matin des communes d'alentour.

Qu'elle le veuille ou non, Brive n'est plus ce que le hasard du découpage administratif en avait fait : une sous-préfecture inconfortable, logée dans un recoin de la Corrèze, près des frontières du Lot et de la Dordogne, aux confins de trois régions : le Limousin, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. La vie a été plus forte que la paperasse.

Brive, trois fois plus peuplée que Tulle, la préfecture, est devenue le pôle d'attraction, le « passage obligé » et, par conséquent, la petite capitale d'une région de 600 000 hectares, où vivent plus de 300 000 habitants.

Cette situation est hautement profitable aux membres des professions libérales et aux négociants de la cité, mais elle entraîne aussi des contraintes, voire même des obligations. La première est de donner du travail à ceux qui arrivent. Deux zones industrielles bien garnies y pourvoient. Il faut aussi, de ses deniers, assurer certains services collectifs : des dortoirs pour les internes des lycées et collèges, une patinoire, une usine d'incinération. Celle-ci collecte les ordures de cent trente communes, mais, astucieusement, revend de la vapeur aux industriels et des fertilisants aux paysans.

Comprenant qu'elle ne parviendrait pas à accomplir sans aide sa mutation, Brive a signé avec l'Etat, en 1976, un contrat de ville moyenne. En cinq ans, on a modernisé le vieux théâtre, construit des logements pour personnes âgées et un marché couvert, rajeuni une cité H.L.M., creusé un parking de sept cents places, créé une école nationale de musique. Dans le centre, 1 500 mètres de rues sont réservés aux piétons et, à la périphérie, d'anciennes carrières vont être transformées en parc sur 13 hectares.

Autour du superbe hôtel de ville en pierre de taille, un vieux quartier tombait en ruine depuis 1934. On le rénove entièrement soit en réhabilitant d'anciennes demeures, soit en en construisant de nouvelles. Cinq cents habitants et trente commerces vont permettre au cœur de la ville de battre à nouveau. Une seule bévue : le blockhaus outrageusement moderniste et arrogant, avec ses verrières en verre fumé, que la caisse de crédit agricole a planté, avec la bénédiction de la commission des sites, au beau milieu de cet ensemble par ailleurs réussi.

Une bruyante symphonie

Brive vit depuis cinq ans à l'ombre des grues de chantier. La transformation de la place de la Guierle sera, promet-on, le final de cette bruyante symphonie. Le reste se passera hors les murs. La ville a eu la sagesse de ne pas refuser une vaste déviation de la nationale 20, qui, sur 30 kilomètres, va éviter l'agglomération. La moitié du tronçon est achevé. La seconde démarrera en 1982.

Mais, du même coup, comme dit le maire, « *pour attirer les touristes, il faudra leur offrir des raisons positives de venir visiter Brive* ». D'où l'idée d'ouvrir, dans un vieil hôtel particulier, un « musée régional ». On y présentera, entre autres, les collections des grands préhistoriens locaux. On compte rapatrier du musée national de Saint-Germain-en-Laye les pièces qui y avaient été jadis exilées. C'est ainsi que M. le maire comprend la régionalisation.

Brive, plus que jamais « gaillarde », a donc délibérément choisi d'assumer le rôle que lui assignent l'histoire et la géographie.

« *La région dont nous sommes le centre d'attraction a exactement la taille et la population d'un département*, fait malicieusement observer Jean Charbonnel. *On pourrait même lui donner un nom : la Vézère ; la rivière qui la traverse de part en part.* » Brive chef-lieu d'un nouveau département ? L'idée, en tout cas, est lancée.

MARC AMBROISE-RENDU.







RÉGIONS

Le gouvernement approuve un « plan informatique » pour la Provence

De notre correspondant régional

Le comité interministériel d'aménagement du territoire, réuni le 19 novembre, a approuvé le schéma directeur d'informatique de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marseille. — Second du genre après celui de la Lorraine, le schéma directeur de l'informatique en Provence-Alpes-Côtes d'Azur n'est pas « octroyé » par le gouvernement à la région, mais résulte, au contraire, d'une initiative privée locale. A l'origine, en effet, la paternité en revient au Club informatique de Provence (CIP), une association indépendante sans but lucratif, créée en 1973.

Une vingtaine de projets, émanant tous d'utilisateurs (entreprises privées ou organismes parapublics), avaient finalement été sélectionnés par un comité d'orientation, présidé par l'un des vice-présidents de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, M. Henri Mercier.

Les objectifs du schéma directeur de l'informatique en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été définis par M. Pierre Mauroy, lors de son voyage en Arles et à Marseille, lundi 9 novembre. Ils sont au nombre de cinq : le lancement d'opérations exemplaires dans les secteurs industriel et tertiaire ; la recherche de nouveaux marchés pour assurer l'expansion des activités de services informatiques ; l'information et la sensibilisation à l'informatique de divers publics ; la création de centres de formation de haut niveau et la mise en place d'une mission d'assistance à l'informatisation des collectivités locales.

L'Etat participera à la réalisation d'un premier programme triennal d'actions en apportant au minimum une aide de 5,5 millions de francs.

Plusieurs des projets retenus par le comité d'orientation devraient se concrétiser rapidement, sans que leur nombre et l'ordre de priorité soient encore connus. Parmi les dossiers en cours d'instruction figurent notamment, dans le domaine de l'emploi, la prospection systématique des entreprises nationales et internationales, pour implanter dans la région des activités liées à l'informatique et à l'électronique ; la formation complémentaire en micro-électronique pour des personnes ayant le niveau d'ingénieur, ainsi que le développement des services nouveaux de télématique pour certaines zones industrielles. Deux projets intéressants concernent également le tourisme, avec la création d'un système d'informations permettant de déterminer les places disponibles dans les camping et l'harmonisation, grâce à un « concentrateur », des systèmes informatiques des agences de voyages. On note, enfin, dans le domaine des transports, l'élaboration d'un modèle relatif aux horaires des transports en commun.

GUY PORTE.

L'OPTIMISME C'EST LES AUTRES

« Recherchons directeur d'usine pas triste pour notre établissement d'Orléans... Nos marchés nous submergent actuellement de commandes. Nous faisons des bénéfices et nous embauchons. Eh oui !... » *On croit rêver, à notre époque de grogne patronale généralisée. Et pourtant, cet appel ne sort pas d'un songe. C'est le texte d'une annonce classée publiée dans* le Monde *du 24 novembre.*

Il existerait donc au C.N.P.F., dans les P.M.I. ou les syndicats professionnels des industriels français optimistes et confiants, prêts à aller de l'avant ?

Las ! L'espoir n'aura vécu qu'un instant, l'instant de la lecture du message publicitaire. L'usine en question, précise l'annonce, est contrôlée par un groupe canadien...

F. Gr.

SPORTS

GYMNASTIQUE

Les championnats du monde de Moscou

Les caprices de Nadia

Moscou. — Un an et trois mois après la compétition olympique boycottée par les meilleurs gymnastes de l'Occident (Américains et Allemands de l'Ouest) et de l'Orient (Chinois et Japonais), Moscou accueille enfin l'élite universelle de cette discipline, à l'occasion des vingt et unièmes championnats du monde, organisés du 23 au 29 novembre. L'occasion est belle pour les Soviétiques, favoris par équipes et au concours général individuel dans les épreuves masculines et féminines, de confirmer leur triomphe absolu, mais dévalorisé, des Jeux.

Avec les rivalités traditionnelles soviéto-japonaises, chez les jeunes gens, et soviéto-roumaines, chez les jeunes filles, l'intérêt de la compétition résultera aussi de la prestation des Américains et des Chinois, qui avaient fait une entrée remarquée parmi les grands de la gymnastique aux derniers championnats du monde de Fort-Worth (Texas), en décembre 1979, avec l'ambition d'atteindre les premières places aux Jeux de Los Angeles en 1984.

De notre envoyé spécial

Nadia Comaneci a réussi un nouveau prodige. Même réfugiée dans les tribunes, elle a éclipsé les cent quatre-vingts gymnastes masculins engagés dans les figures imposées de l'épreuve par équipes. Traquée par les photographes, sollicitée par les journalistes, celle qui est devenue, depuis les Jeux de Montréal en 1976, la première super-star de la gymnastique avait pourtant annoncé à son arrivée à Moscou qu'elle ne participerait pas à la compétition.

Se sent-elle en déclin ou en méforme ? *« Non ».* Alors, pourquoi ? *« Ça ne m'intéresse pas »,* répond-elle à toute demande d'explication. Entre un caprice de diva et une retraite effective des grandes compétitions internationales, la plupart des observateurs optent aujourd'hui pour la deuxième hypothèse.

Depuis son triomphe de Montréal, la « petite fée » n'a pas été épargnée par la malchance ou par les juges. Aux championnats d'Europe 1977 à Prague, c'est toute la délégation roumaine qui s'était retirée de la compétition pour protester contre la notation jugée trop favorable aux Soviétiques. Aux championnats du monde de 1978 à Strasbourg, une chute aux barres assymétriques l'avait écartée d'emblée de la course au titre. L'année suivante à Fort-Worth elle avait dû abandonner à cause d'une infection à la main alors qu'elle occupait la première place après les figures imposées. Nul n'a oublié enfin les interminables palabres et la confusion qui ont suivi son ultime prestation à la poutre et l'attribution du titre olympique de Moscou à la Soviétique Helena Davidova.

Ce retour à Moscou n'est peut-être pas étranger à son renoncement. Depuis son triomphe aux Jeux universitaires organisés en juillet dernier à Bucarest malgré une chute à la poutre, Nadia Comaneci est mieux placée que quiconque pour mesurer l'influence de l'environnement et des rapports de force pour les notations. A la perfection de ses enchaînements de gymnaste classique d'exception, les Soviétiques ont riposté par des mouvements où la dynamique, l'agilité spatiale, le rythme, l'originalité dans les combinaisons de plus en plus acrobatiques conviennent mieux à des concurrentes jeunes et de petits gabarits. Si la tendance artistique avait été avantagée à Fort-Worth ou à Bucarest, on peut penser que la gymnastique acrobatique sera à nouveau privilégiée à Moscou.

Les responsables de la délégation roumaine qui lui ont laissé le choix de la participation malgré le handicap qu'entraîne son forfait pour l'épreuve par équipes, partageaient sans doute cette crainte. Pour Nadia Comaneci, la tentation doit être forte de mettre un terme à sa carrière sportive sur un succès comme celui de Bucarest, obtenu de surcroît devant ses compatriotes. A dix-neuf ans, sa motivation n'est plus la même qu'à Montréal et les prochains grands rendez-vous internationaux, les championnats du monde 1983 à Budapest et les Jeux olympiques 1984 à Los Angeles sont bien lointains.

L'été dernier on l'a vu présenter une collection de haute couture à Londres. Les sollicitations ne lui manqueront pas en tout cas pour participer encore à des épreuves sur invitation tant elle reste aux yeux du public la meilleure ambassadrice de la gymnastique.

GERARD ALBOUY.

RESULTATS

Figures imposées hommes

Classement par équipe : 1. U.R.S.S., (293,60) ; 2. Japon (291,50) ; 3. R.D.A. (290,20) ; 4. Chine (290) ; 5. Etats-Unis (286,70) ; 6. R.F.A. (286,10) ; 7. Bulgarie (285,15) ; 8. France (285,15)...

Classement individuel : 1. Korolev (U.R.S.S.), 58,95 ; 2. Ditiatine (U.R.S.S.), 58,30 ; 3. Makutz (U.R.S.S.), 58,75 ; 4. Tkatchev (U.R.S.S.) et Deltchev (Bulgarie), 58,70 ; ... 27. Boutard (F.), 57,50 ; ... 33. Cairon (F.), 57,20 ; ... Barbieri (F), 56,90 ; ... 47. Suty (F.), 56,45 ; ... Moy (F.), 56,35, etc.

PRESSE

M. PHILIPPE MESTRE NOUVEAU P.-D.G. DE « PRESSE-OCÉAN »

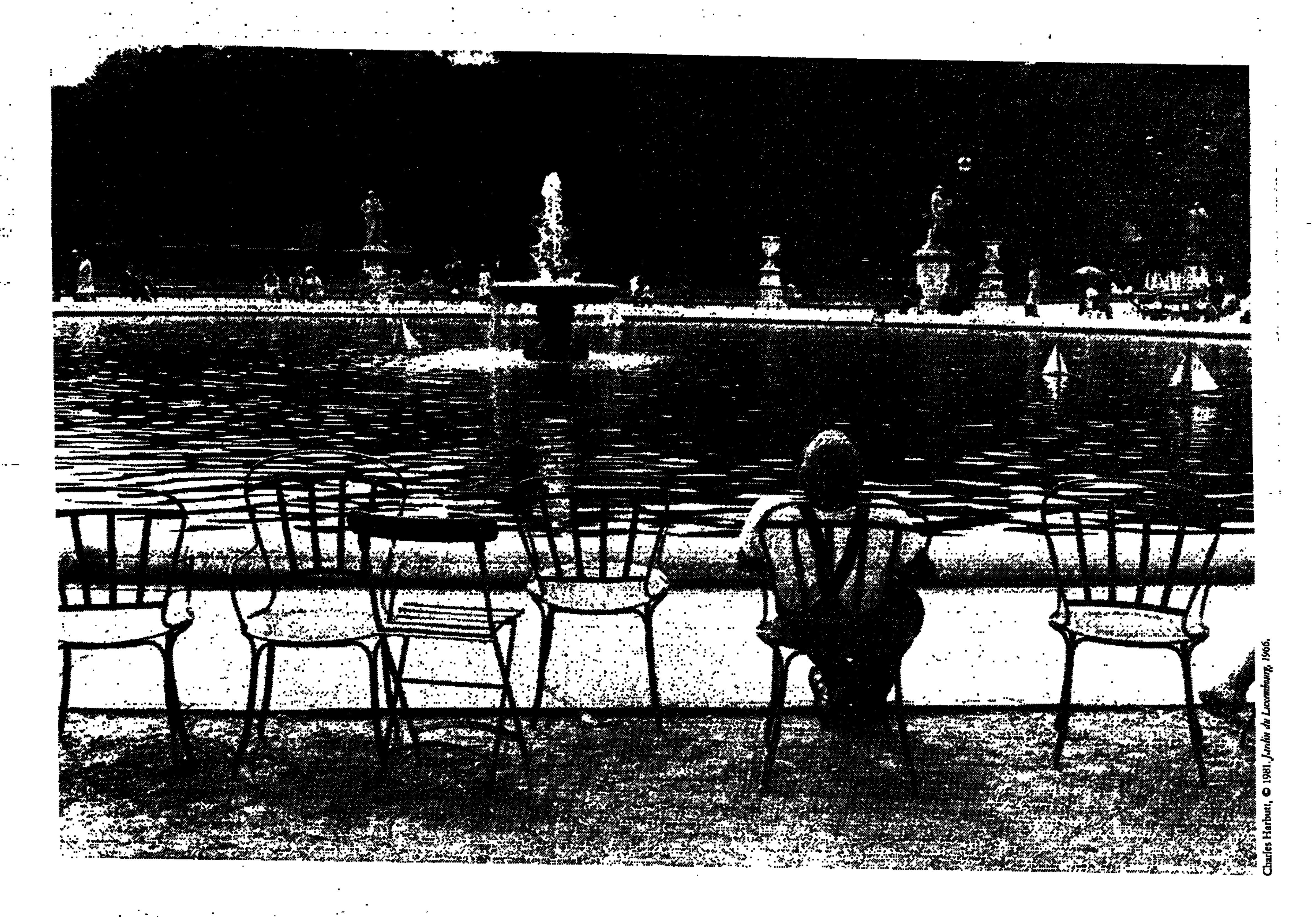
M. Claude Berneide-Raynal, président-directeur général du quotidien *Presse-Océan* — âgé de soixante-dix-sept ans — profitera de la prochaine réunion du conseil d'administration de la société éditrice (SERPO), prévue le 1er décembre, pour proposer M. Philippe Mestre, député (app. U.D.F.) de Vendée, comme son successeur.

Issu du mouvement clandestin la Résistance de l'Ouest, dont M. Berneide-Raynal était l'un des responsables, *Presse-Océan* est édité à Nantes et diffuse environ quatre-vingt mille exemplaires. C'est pour des raisons de santé que M. Berneide-Raynal proposera que M. Philippe Mestre, préfet en congé spécial, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, entre au conseil d'administration de la SERPO et devienne P.-D.G. de *Presse-Océan*, dont M. Berneide-Raynal détient 40 % du capital et M. Robert Hersant entre 20 % et 25 %.

[Né le 23 août 1927 à Talmont (Vendée), M. Philippe Mestre, administrateur de la France d'outre-mer, appartient au corps préfectoral depuis 1958. Plusieurs fois membre de cabinets ministériels, avec MM. Messmer et Chaban-Delmas, entre-temps préfet du Gers, de Basse-Normandie puis des Pays-de-Loire, il se voit confier la direction du cabinet de M. Raymond Barre à l'Hôtel Matignon d'avril 1978 à mai dernier. M. Philippe Mestre, nommé préfet en congé spécial en mai dernier, a été élu député (U.D.F.) de la première circonscription de la Vendée (département dont il est originaire) en juin 1981.]

● *« Le Parisien libéré »* a adopté, depuis le 20 novembre, une formule nouvelle de journal, *« différent dans la forme comme dans le fond »,* précise un billet adressé aux lecteurs. *« Pour nous,* y lit-on encore, *l'information est* une chose sérieuse *qui doit être traitée sérieusement. Nous éviterons le sensationnel, nous nous efforcerons de donner à chaque événement la simple place qu'il mérite. »*

PARIS



Charles Harbutt, © 1981, *Jardin du Luxembourg, 1966.*



Photographies 1935-1981 — Musée du Luxembourg, 19 rue de Vaugirard — du 25 novembre au 17 janvier — Réalisée par le Ministère de la Culture

GGK

Avec le concours de United Technologies Corporation

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE PHARMACEUTIQUE SANOFI
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY
MONTPELLIER
recrute

1) UN INGÉNIEUR EN FERMENTATION

Le postulant doit être familiarisé avec la technologie des fermentations : fermenteurs (contrôle et régulation) ; production des métabolites microbiens (milieux de culture et optimisation) ; traitement des cultures.

La fonction s'insère dans une équipe multidisciplinaire de recherches d'antibiotiques et comporte la responsabilité d'un atelier pilote de fermentation et d'une équipe de techniciens supérieurs.

2) UN CHERCHEUR MICROBIOLOGISTE

Le postulant doit être titulaire d'un Doctorat et posséder une expérience de recherche en chimiothérapie antimicrobienne.

La fonction comporte des responsabilités :
- De conception et d'évaluation de modèles in-vitro et in-vivo axés sur la mise en évidence et l'exploration approfondie de molécules à potentiel antimicrobien.
- D'animation scientifique d'une équipe de techniciens supérieurs.
- De concertation avec les chercheurs des autres disciplines concernées par l'antibiothérapie.

Adresser curriculum détaillé et photo à :
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY,
Service du Personnel,
rue du Professeur-Joseph-Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Formation universitaire ou école de commerce. Age minimum 30 ans, expérience 5 ans administration des ventes ou logistique commerciale. Région Charente, Poitou. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. s/réf. 2.921 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

La Maison de la Culture de Reims recherche pour son service « Communication » :
- **Attaché de Relations publiques** ayant une bonne connaissance du monde du travail.
- **Responsable sectoriel de Relations publiques** chargé de la promotion de certaines manifestations. Devra participer à l'information.

Expérience du secteur culturel souhaitée. Avantages sociaux. Adresser C.V. détaillé, 3, chaussée Bocquaine à Reims.

Société de conseils juridiques rég. Picardie, ch. Conseil Juridique stag., Droit des Sociétés. Écr. s/n° 7.419 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche pour 06
COUPLE GÉRANT QUALIFIÉ
avec caution auberge, hôtel, restaurant. Tél. : (93) 35-94-10.

Importante société METZ (57) recherche
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
débutant ou avec expérience chargé plus spécialement de la conception de machines statiques et du développement de programmes informatiques. CAO-FAO. Ecrire avec C.V. à n° 1.623 Publicités Réunies, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Responsable fabrication

Pau **165-180 000 F**

Filiale française d'un groupe international, nous sommes spécialisés dans la Fabrication et la Maintenance d'**OUTILS DE FORAGES** que nous commercialisons. La qualité de nos produits comme le développement croissant de notre marché, nous amène à créer le poste de **RESPONSABLE DE FABRICATION.**

Nous souhaitons le confier à un **jeune ingénieur de formation A.M. ou équivalente** au plan des connaissances en mécanique et engineering, doublée d'un complément économique. Il a acquis une première expérience de production (petites et moyennes séries) dans des entreprises ou des secteurs d'activité nécessitant un effort de productivité et de rentabilité.

Seconder par un Chef d'Atelier, en liaison avec les différents services (B.E., achats, commercial et comptabilité), il aura la responsabilité de la gestion, de la production : Equipements et Organisation, Contrôle Qualité et Maintenance.

Ses qualités de leader et d'organisateur lui permettront une intégration rapide tant au niveau de l'atelier (30 personnes) que de l'ensemble de l'entreprise. Il participe à la jeune équipe de direction et parle anglais.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 2420 LM à **OCS** notre conseil auquel nous avons confié cette recherche.

MEDIA PA



Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

Importante firme région RHONE-ALPES
recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Formation I.M.A.G. ou équivalent.
Deux à trois ans d'expérience, connaissant langages évolués et compilateurs, pour poste développement logiciels Aéronautique.

Adresser C.V., photo, références et prétentions à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous le n° 5041 en précisant la référence du poste : n° 221.

MICHELIN

recherche un

INGÉNIEUR BREVETS

Au sein de l'**équipe Brevets** du Groupe, il se verra confier les études de Brevetabilité des inventions des services de recherche, la rédaction et la préparation des demandes de brevet et la responsabilité des procédures en France et à l'étranger.

Domaines concernés : mécanique et physique des matériaux.

Le candidat retenu sera ingénieur d'une Grande Ecole (ECP, Mines, ENSI, ...) débutant ou ayant quelques années d'expérience en Propriété Industrielle. Une formation complémentaire au CEIPI serait particulièrement appréciée.

Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire - Allemand souhaitable.

Le poste est à pourvoir à **Clermont-Ferrand.**



Adresser C.V. à :
MICHELIN
Service du Personnel 33/5152
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

L'un des premiers groupes français de bâtiment B.T.P., en forte croissance, recherche pour son activité Travaux Publics,

un responsable administration - gestion

• **Le candidat idéal** : c'est un jeune diplômé d'une Grande Ecole scientifique : X, Centrale, Ponts, Mines, E.S.T.P. . . ., justifiant d'une formation complémentaire MBA, ISA, INSEAD, IAE, ou bien d'une école de gestion : HEC, ESSEC, SUP. de CO.
Dans les deux cas, il a le goût de l'opérationnel, l'envie de s'expatrier à bref délai, et une connaissance solide de l'anglais.
Une première expérience constitue un plus.

• **Le poste** : - donne une vision complète du fonctionnement d'un grand projet ou d'un département d'activité,
- nécessite une action effective auprès des responsables commerciaux et productifs,
- associe le titulaire à l'organisation du projet ou à la définition de la politique du département.

• **Les perspectives** : une intégration réussie à ce poste ouvre la voie de responsabilités opérationnelles importantes au sein du groupe, en France comme à l'Etranger. (Réf. 6629 AG)

le chef comptable d'un grand projet au Nigéria

Justifiant d'une expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire, si possible sur de grands projets internationaux, le candidat retenu possede une connaissance solide de l'anglais.

Sous l'autorité du directeur administratif et après une période d'intégration de 4 à 5 mois au siège, il prendra possession de son poste et l'organisera de façon dynamique.

Le groupe offre de réelles perspectives d'avenir au battant ayant réussi son intégration à ce poste. (Réf. 6629 CN)

Envoyez votre candidature sous référence à :



organisation et publicité

Dans le cadre de notre développement à l'Etranger, nous recherchons pour nos filiales en

AFRIQUE OCCIDENTALE et AMERIQUE CENTRALE

des chefs comptables

Si vous avez une formation DECS ou équivalent, une première expérience à l'Etranger, si vous parlez couramment Anglais et/ou Espagnol, envoyez-nous votre C.V. avec photo et prétentions sous référence 6622 CC



Service du Personnel - BOUYGUES OFFSHORE
La Boursidière - 92357 LE PLESSIS-ROBINSON
CEDEX

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

recherche pour

KOUROU (GUYANE FRANCAISE)

un ingénieur grande école

Possédant de solides connaissances en électricité industrielle et climatisation.

Adjoint au chef du département moyens techniques, il sera plus particulièrement chargé du fonctionnement et de la gestion des services climatisation, énergie et mécanique.

Ce poste exige une expérience confirmée dans les domaines ci-dessus et nécessite un sens du commandement et un sens opérationnel développés.

Anglais très souhaitable.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions au CENTRE SPATIAL GUYANAIS - Service du Personnel - B.P. No 6
97310 KOUROU (GUYANE FRANCAISE)

Important Bureau d'Études recherche pour mission longue durée à l'étranger
ECONOMISTE DES TRANSPORTS
ayant minimum 10 ans d'exp., exp. complémentaire technique appréciée. Formation souhaitée P. et C. ou T. P.
Ecrire sous le n° T 030.227 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LEGAL COUNSEL BRUSSELS

EUROPEAN STAFF LEGAL GROUP OF MAJOR U.S. BASED MULTINATIONAL CORPORATION

Challenging opportunity for Lawyer with French law degree and a minimum of 5 years business law experience in either a law firm or a multinational corporate legal group with French and international activities. The successful candidate must be fluent in English, written and oral. A reading knowledge of German and/or Dutch would be an asset.

The successful candidate would handle the legal affairs for the Company's French and Belgian operations as well as be involved in the company's general legal work for the remainder of Europe, Africa and the Middle East.

Please submit your curriculum vitae, copies of diplomas, salary history and requirements and a handwritten cover letter in English to :

W.G. Schuster - General Counsel
Clark Equipment A.G.
Rue St. Denis 296
B-1190 BRUSSELS, Belgium

CLARK

Important Groupe Français commercialisant dans ses filiales françaises et africaines des biens d'équipement et de consommation durables à caractère technique (matériels industriels, outillage, pompes, groupes électrogènes...) recherche pour sa filiale du NIGERIA

commercial assistant

auprès du DIRECTEUR GENERAL

Sa mission consistera à organiser et contrôler la fonction commerciale sur l'ensemble du Nigéria (Lagos + 8 Agences).

Il aura, entre autres, sous sa responsabilité, en liaison directe avec la Direction Générale, l'administration des ventes, l'animation de l'équipe commerciale à travers les diverses branches d'activité ainsi que les relations commerciales et administratives au plus haut niveau.

Connaissance produits quincaillerie et matériels industriels très appréciée.

Expérience Afrique Noire indispensable et souhaitée dans pays anglophones.

Bilingue anglais.

Résidence LAGOS.



Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 16.046
4, rue Amiral Courbet,
75116 PARIS.

	la ligne*	la ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	la mm/col. *	la mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Offshore Production Manager
based Monaco

A well qualified oil field engineer is required for an expanding international company chartering floating offshore crude oil facilities to energy exploration organisations.

Reporting to the vice-president, marine operations, responsibilities will include: establishing and monitoring operations procedures and standards; producing production operating manuals; recruiting and training production staff; establishing safety standards and ensuring compliance; materials procurement; identifying and selecting suitable components for process equipment.

The base will initially be the engineering office of the company in Monaco, but extended periods in the field will be necessary.

Candidates, preferably qualified petroleum, mechanical, or electrical engineers, must have at least the following experience:

* 4 years as a production supervisor, preferably offshore
* 2 years in drilling or production operations
* 2 years in a shore-based support activity.

Familiarity with process vessels, instruments and machinery and with commonly used materials control systems is essential.

An attractive salary and benefits package is negotiable, including assistance with the cost of relocating to Monaco.

Please send detailed c.v., salary requirements, and photo before 21st December 1981. These will be forwarded direct to our client. List separately organisations to whom your application should not be sent. Ref. CM.1974.



17 STRATTON STREET
LONDON W1X 6DB
ENGLAND

A member of MSL Group International

Ingénieurs méthodes industrialisation

Nous sommes une importante entreprise de la transformation des matières plastiques, en expansion continue.
Deux de nos départements de fabrication recherchent actuellement des ingénieurs, qui, directement rattachés au Responsable production du Département concerné, se verront confier :

- l'industrialisation de produits nouveaux dès leur conception, en étroite collaboration avec les services production et d'études.
- l'amélioration de la productivité des produits existants.
- les études diverses concernant l'organisation, les implantations, les flux...

L'un des postes recouvre également la fonction d'adjoint au responsable production pour une partie de ses activités.
Vous êtes ingénieur généraliste (CECI, ENI, INSA...), vous disposez d'une première expérience de 3 à 5 ans en méthodes ou industrialisation, acquise dans une **industrie de moyennes séries automatisée, si possible**, et vous avez de bonnes aptitudes aux contacts, afin de travailler dans les meilleures conditions avec les services techniques et commerciaux.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions au Service du Personnel, ARBENT, 01107 OYONNAX Cédex.

Grosfillex

média-system

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

vous

- êtes ingénieur Grande Ecole
- avez entre 30 et 35 ans
- orientez votre carrière vers les activités commerciales
- parlez et écrivez couramment l'anglais
- préparez efficacement vos déplacements, exposés et documents.

nous

- offrons un poste d'Ingénieur Commercial Export, basé à Brest

Ceci implique :

- de bonnes connaissances en électronique, et éventuellement, en acoustique, pour matériels militaires.
- la préparation et la réalisation d'exposés et de proposition complètes.
- des déplacements à l'étranger pour prospection et soutien de vos propositions.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF
Division des Activités Sous-Marines
Route du Conquet - 29283 BREST Cedex



Organisme national de contrôle et de prévention générale recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Région Centre

Mission :
- organisation et contrôle des services comptables et financiers ;
- développement et suivi du contrôle de gestion ;
- préparation et tenue des assemblées et conseils ;
- gestion du patrimoine ;
- organisation et suivi du contrôle interne ;
- gestion de son personnel ;
- représentation de l'entreprise auprès des organisations extérieures.

Profil :
- école de commerce ou de gestion, école d'ingénieurs, expertise comptable ;
- maîtrise des techniques comptables, financières et fiscales ;
- expérience en organisation administrative et gestion informatisée ;
- connaissances en droit des sociétés ;
- pratique de la direction et de l'animation de services ;
- capacités de communication et de négociation.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ LM 25 DA à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Iᵉʳ, 75008 Paris

Un Groupe international recherche pour son établissement méditerranéen (production de cosmétiques moyen et haut de gamme - 17 millions d'unités par an),

RESPONSABLE DES SERVICES ACHATS (M.P. + COMPOSANTS) HF

Ce poste doit motiver un praticien confirmé de la fonction achat (cosmétiques ou pharmacie), négociateur et homme de dialogue à l'intérieur de l'entreprise.

- Anglais très souhaitable.
- Ecole supérieure d'approvisionnement appréciée.

Ce poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser CV, photo et rémunération actuelle s/réf. C 110 à :

HC herblin cabinet conseil
11 Place Ile de Beauté
06300 NICE
Tél. (93) 89.66.94 - 26.19.28

Leader mondial dans le domaine du petit matériel para-médical/para-chirurgical à usage unique, nous continuons d'étoffer nos structures et nous recherchons pour notre siège Europe à Grenoble :

Responsable études de marchés HF

chargé pour la division produits médicaux :

- d'élaborer et de mettre en place des méthodes qui permettent d'évaluer quantitativement et qualitativement nos marchés dans tous les pays d'Europe.
- d'effectuer les études nécessaires à l'établissement des plans commerciaux au niveau européen.
- d'animer les collaborateurs chargés de ce travail dans chacune de nos filiales.

Il n'est pas particulièrement nécessaire de connaître notre domaine commercial, par contre il faut avoir plusieurs années d'expérience comme Chargé d'Etudes, soit dans une multinationale produits de grande consommation, soit dans une Agence de Publicité Internationale.

Une formation universitaire en Sociologie ou Grande Ecole de Commerce, ainsi qu'en Informatique est souhaitée.

Il faut pratiquer parfaitement l'anglais.

Adressez C.V. en anglais avec niveau de salaire recherché au Directeur des Relations Humaines Europe.

SCS/lonction

BECTON DICKINSON
5, Chemin des Sources
38240 MEYLAN GRENOBLE
FRANCE

NEYRPIC GRENOBLE

Filiale du Groupe CREUSOT LOIRE
recherche

un ingénieur électrotechnicien

E.N.S.I. — I.S.E.N. — I.S.E.P.

Le candidat idéal, outre de solides notions en électronique et automatique, doit avoir de bonnes connaissances en mécanique et/ou en hydraulique.

Le poste est à pourvoir au sein du département régulations et automatismes, dans une section d'études et de réalisations.

Son titulaire aura donc à appliquer ses connaissances à un travail d'industrialisation réalisé par une équipe pluridisciplinaire.

Ce peut être éventuellement un débutant.

L'anglais est, le plus souvent, la langue de travail lors des déplacements de courte durée à l'Etranger qui font partie de la fonction.

Envoyer C.V. au Service Gestion des Cadres
B.P. 75 - Centre de Tri
38041 GRENOBLE Cedex.

La filiale industrielle d'un des tout premiers groupes français fabriquant et commercialisant des équipements de l'habitat individuel et collectif recrute

DIRECTEUR D'USINE
VILLE DU SUD DE LA FRANCE

Rattaché au Directeur des Usines, il bénéficiera d'une large autonomie pour organiser et gérer les activités de l'usine (environ 150 personnes dont 20 cadres et A.M.). Il coordonnera, animera et contrôlera les responsables de fabrication, laboratoire, entretien, comptabilité analytique, approvisionnements, magasin, expédition.

Le candidat souhaité (37 ans minimum) aura une formation d'Ingénieur et une expérience confirmée de direction d'usine (mécanique, fonderie, réfractaire, etc.). Ses capacités d'animation et de négociation seront aussi importantes que ses compétences de gestion.

Voiture et villa de fonction - Formation assurée aux produits et méthodes au Siège et en usines - Perspectives certaines d'évolution dans le Groupe.

Veuillez écrire, sous référence 18 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil, Richard BÉNATOUIL, GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS.

Tous les candidats sont assurés d'une discrétion absolue. Ils pourront indiquer les entreprises auxquelles ils ne souhaitent pas communiquer leur candidature. Ils recevront une réponse dans un délai de six semaines.

HAVAS CONTACT

MATERIEL ELECTRIQUE
chef de marché "industrie"

Nous sommes une société de **Distribution de matériel électrique**, filiale d'un groupe important et en pleine évolution. Nous souhaitons assurer le développement de notre **gamme de produits nouveaux** : — matériels électroniques, automates programmables, appareils de mesure... — adaptés aux besoins de notre clientèle industrielle qui constitue déjà 45% de notre CA.

Directement placé sous l'autorité du Directeur Commercial vous devrez :

- stimuler et animer la promotion de la gamme au niveau de nos agences (tables rondes, journées professionnelles...) et en exploitant les informations en provenance du terrain.
- assister la force de vente par une formation et une préconisation techniques, notamment en créant des argumentaires spécifiques.
- contribuer à l'élaboration et à l'application d'une stratégie à moyen terme permettant l'approche et la pénétration du marché considéré.

VOUS avez reçu une **formation technique électromécanique ou électronique** (niveau DUT ou jeune Ingénieur).
Votre expérience de 3 ou 4 ans par exemple comme **Chef de Produit ou comme Technico-Commercial chez un Constructeur** vous a donné une bonne connaissance de ces produits et de leur commercialisation. Vous êtes motivé par une fonction marketing et êtes capable de négocier vos idées et de convaincre.

Ce poste en création, d'un bon niveau de rémunération pourra déboucher à terme sur une intéressante évolution de carrière dans le Groupe.

LIEU DE TRAVAIL : VILLE 80 KM NORD DE PARIS.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions sous la référence 5150-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

RESPONSABLE GESTION RESSOURCES SYSTEME
ORLEANS

CCMC, première société française d'informatique de gestion (effectif : 1250 personnes - C.A. 400 millions de F.) recherche un RESPONSABLE GESTION RESSOURCES SYSTEME.
Il sera chargé, sous l'autorité du RESPONSABLE RESSOURCES EXPLOITATION, du bon fonctionnement des systèmes MVS, IMS, VTAM et logiciels internes CCMC, utilisés sur des matériels IBM 370/168, 158 puis 3033. Il en assurera la maintenance.
Il élaborera et contrôlera les plans de charges des matériels et il veillera à la sécurité des systèmes. Il testera les logiciels réalisés par la Division Études et Coordination et il pourra participer à leur développement.
Il dirigera une équipe de 7 personnes chargées du fonctionnement des différents systèmes.

Le candidat souhaité, âgé de 28 ans environ, - de formation IUT, Maitrise Informatique, option système ou Institut de programmation -, devra posséder une expérience acquise sur des matériels équivalents.
La connaissance du système MVS est indispensable.

Ecrire sous référence 462/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

EST DE LA FRANCE

**Vous êtes jeune ambitieux. Attiré par le marketing.
Nous vous offrons de démarrer notre cellule
« ÉTUDES DE MARCHÉ »
et de devenir notre**

RESPONSABLE MARKETING

Nous ? Un puissant groupe industriel spécialisé dans la fabrication de produits d'équipement destinés à la construction.

La localisation de l'emploi ? Une usine de transformation de l'acier située à 300 km de Paris.

Votre future mission ? Réaliser les études préliminaires à la commercialisation des nouveaux produits, développer les marchés, assurer les études d'investissement et des moyens de production (avec l'aide de notre service technique).

Votre formation ? Études supérieures. Plus quelques années d'expérience en marketing industriel.

Votre âge ? 25 ans au moins.

Votre statut ? Vous dépendrez de notre directeur commercial.

Si cette carrière dans une société d'envergure vous intéresse,
envoyez votre candidature accompagnée d'un C.V. détaillé,
d'une photo récente et de vos prétentions en matière de rémunération
sous nº 111.726 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MARINA BAIE DES ANGES

immobilier de loisir

(CÔTE D'AZUR - FLORIDE - HAWAÏ...)

crée le poste de

responsable de l'organisation administrative & développement des structures

Dans un premier temps, il sera chargé de la mise au point des procédures administratives et de l'audit de l'organisation du Groupe. Il agira en tant que Conseil et Contrôle des directions opérationnelles. Dans une deuxième phase, il adaptera ces procédures aux opérations initiées par le Groupe à l'étranger, en particulier aux ÉTATS-UNIS.

Ce poste conviendrait à un jeune DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMMERCIALES ou SCIENTIFIQUES, IAE, ICG, possédant une première expérience de 2 à 3 ans d'organisation ou de gestion administrative et comptable, acquise de préférence dans un service financier ou d'organisation d'un grand groupe ou d'une société de services. Langue anglaise indispensable. Résidence Côte d'Azur, puis séjours de longue durée à l'étranger.

Les dossiers de candidature - sous réf. 2289 M à préciser sur l'enveloppe seront traitées confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Organisme national de Contrôle et de Prévention Générale recherche le responsable de la

DIRECTION RÉGIONALE AQUITAINE

Mission : — action commerciale sur la région :
— gestion et animation de l'équipe d'intervenants ;
— gestion économique du compte d'exploitation de la région.

Profil : — formation ingénieur ou grande école de gestion ;
— connaissances techniques levage et électricité ;
— pratique du management d'une région souhaitée ;
— expérience commerciale et gestionnaire exigées.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous référence LZ LM 25 B à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

Département Conseil, 25, rue François-Iᵉʳ, 75008 Paris.

Notre Société est à l'échelon national une **entreprise pilote** dans le domaine de la **CONSTRUCTION DE LOGEMENTS** et de leur **GESTION.**

Nous recherchons pour notre Agence de

POITIERS

UN(E) JURISTE

Titulaire d'une maîtrise de Droit privé.

Vous serez responsable localement de la gestion globale d'un parc locatif, actuellement de 500 logements, en expansion. Vous devrez assurer la mise en location des groupes et veiller au recouvrement des loyers, calculer leur augmentation suivant directives, gérer le personnel de gardiennage et assurer le contentieux amiable. D'une façon générale, entretenir les relations avec les élus, les locataires ou leurs représentants, les services communaux, les C.A.F...

Pour occuper ce poste, il vous faudra posséder de réelles capacités d'adaptation, de bonnes dispositions au travail en équipe et une ouverture à l'outil informatique.

Une première expérience serait appréciée.

Nous vous remercions d'adresser C.V., photo et prétentions sous référence 6694 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

jeune comptable-contrôleur de gestion usine

120 000 F + — **Franche-Comté**

Notre société, qui fabrique et commercialise des produits d'isolation, appartient à un groupe européen important.

Dans l'une de nos usines (330 personnes), nous étoffons actuellement la structure comptable et nous créons ce poste, suite au départ en retraite du chef comptable.

En liaison avec la Direction Usine et la Direction comptabilité et financière du siège, vous prendrez en main un service comptable de 4 personnes. Il faudra donc mettre la main à la pâte au niveau Comptabilité Générale, Fournisseurs...

Par ailleurs, vous assisterez plus personnellement la Direction dans sa gestion en lui fournissant les éléments de comptabilité analytique, de prix de revient et les procédures financières nécessaires à la bonne marche de l'établissement.

Homme de terrain, vous avez une bonne pratique de la Comptabilité Générale et Analytique (5 ans environ) qui vous a permis de déboucher sur le contrôle de gestion.

Vous avez de préférence une formation de base type DECS ou École Supérieure de Commerce.

Vous êtes pratique, ouvert, organisé, sûr, facilement adaptable.

Enfin, travailler en province fait partie pour vous de la « qualité de la vie ».

Merci d'envoyer votre C.V sous réf. 5219 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Secrétaire Général

Outinord Spécialiste du coffrage métallique, 500 personnes, 180 millions de C.A. dont 55 % à l'exportation, recherche pour le Siège Social situé dans la région de Valenciennes, son Secrétaire Général. Rattaché au Directeur Général, il supervise les services : comptabilité, secrétariat, juridique et contentieux, informatique, personnel, secrétariat commercial et facturation. Il anime plus de 20 personnes. Il agit en tant que consultant auprès d'une Société soeur située en Haute-Savoie et apporte son appui à la gestion des filiales françaises et étrangères.

De formation Grande Ecole Commerciale, agé de 35 ans environ, il justifie d'une réelle expérience de gestion financière et administrative en entreprise industrielle. Une formation complémentaire juridique ou une expérience acquise dans ce domaine est indispensable. La connaissance des langues représenterait un plus.

La rémunération sera fonction de l'expérience et des apports du candidat.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 81225 M à Michel BARBEY qui vous contactera en vous garantissant la confidentialité.

EMPLOI **centor**

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

Filiale THOMSON-BRANDT, très performante, spécialisée dans la fabrication de produits grandes séries, recherche à LYON pour son service QUALITE

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

(Homme ou Femme)

pour prendre en charge des essais de composants électriques et électroniques. Il aura la responsabilité d'un personnel de laboratoire.

Ce nouveau poste qui renforce l'équipe en place évoluera dans un cadre technologique très moderne et avec une méthodologie de pointe en assurance qualité.

Une expérience même courte en plate-forme d'essais est souhaitée.

Anglais indispensable. Il convient strictement à un électricien.

Ecrire au CABINET GATIER, sous réf. 550, 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier



Dans le cadre de son développement et sa volonté de demeurer le leader dans sa spécialité, cette Société de VENDOME (400 personnes), filiale d'un groupe international, recherche son

DIRECTEUR DE FABRICATION

Dépendant de la direction générale, il est responsable :

— des méthodes,
— de l'ordonnancement,
— de la production,
— de l'amélioration permanente des coûts de production.

Il participe activement au choix des investissements et à la définition de la politique industrielle.

Le candidat recherché, ingénieur A.M. (ou équivalent), a occupé avec succès, soit un poste similaire, soit une direction de service méthodes pendant une dizaine d'années.

Une bonne connaissance de l'usinage de série et/ou de l'emboutissage sera très appréciée.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, à :

Service du Personnel - NACAM
route de Blois — 41100 VENDOME

Une entreprise industrielle de plus de 2000 personnes, premier fabricant français de machines à laver et sèche-linge, filiale THOMSON-BRANDT, recherche à LYON

JEUNE INGENIEUR MAINTENANCE

2 à 5 ans d'expérience, mécanicien ou électromécanicien.

Mission : il devra organiser le travail en animant une cellule de 15 techniciens dans un atelier de transformation de la tôle fine (350 personnes), équipé de presses transferts très automatisées dont il devra assurer l'entretien d'une manière autonome.

Ecrire au CABINET GATIER, sous réf. 820, 32 rue Barrême 69006 Lyon.

média-system

Cabinet Gatier

Ingénieur Electricien

Cette Société - [illegible]000 personnes en France est le N° 1 de sa profession. Elle recherche un jeune ingénieur électricien

débutant

diplômé E.S.E., ION, ENSI... le premier poste confié [illegible] Bureau d'Etudes d'une filiale - PME de 150 pers. en pleine expansion - où il s'occupera plus particulièrement de l'évolution technique des nouveaux produits.

Par la suite, il devra être capable de prendre un poste à responsabilités dans cette Société ou dans le Groupe.

Lieu de travail : POITIERS

Réponse et discrétion assurées

Ecrire s/réf. [illegible]
11, rue [illegible]
750[illegible] PARIS

Soderhu

COMPAGNIE FRANÇAISE DU MEUBLE

recherche pour sa

DIVISION RUSTIQUE ET STYLE

implantée proche de Poitiers

CONCEPTEUR DE PRODUITS DE HAUT NIVEAU

Rémunération motivante, et possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à :

Direction du Personnel, Meubles de Lussac
86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX.

BORDEAUX

Importante société architectes en développement activités diversifiées, (bâtiments industriels, publics, logements parkings, concours)

CHEF BUREAU DES ETUDES

Relais des chefs de projets, il sera responsable de la mise au point technique des projets, de la compréhension, à l'exécution par l'atelier de dessin (10 personnes) dont, seul, il organise et contrôle l'activité.

Ingénieur ou cadre technique de haut niveau, 35 ans + , possédant bonne culture générale du bâtiment pour s'imposer par ses compétences dans la conduite technique des projets.

Expérience cabinet architecte/BET indispensable

Personnalité affirmée, il aura à s'intégrer à une direction collégiale et devra faire la preuve de ses capacités d'animation et de direction des hommes.

Poste à pourvoir dès à présent. Salaire 110.000 +

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo sous référence ME/8176 à notre Conseil

SP CONSEIL
11 rue Foy — 33000 BORDEAUX

Un ensemble industriel de plus de 2 000 personnes, premier fabricant français de machines à laver et sèche-linge, filiale THOMSON-BRANDT, recherche pour son établissement de LYON un :

chef de projet informatique réf. 510 M

Ingénieur ou MIAGE avec 2 à 3 ans minimum d'expérience et connaissant TDS-IDS pour le lancement de nouvelles et importantes applications. La connaissance du milieu industriel sera appréciée.

et crée le poste de :

chef d'exploitation CII-HB (DPS 7) réf. 520 M

avec une expérience du GECOS 64 pour mettre en œuvre et organiser le démarrage d'un centre de traitement dans le nouvel environnement informatique. Des connaissances en systèmes seront appréciées.

Ecrire CABINET GATIER, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous référence correspondante.

média-system

Cabinet Gatier

QUAKER FRANCE

recherche
POUR SON USINE DE BRETAGNE

ADJOINT DU RESPONSABLE ENTRETIEN

Il sera responsable du personnel en quart, chargé de l'entretien des lignes de production.

A terme, il évoluera vers un poste de responsable travaux neufs, ou de responsable entretien.

Nous souhaitons rencontrer un jeune débutant de formation A. et M. ou équivalent, passionné par les problèmes techniques de mécanique, d'électromécanique et parlant couramment l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions sous référence R.E. 2 à :

QUAKER FRANCE
40, boulevard de Dunkerque
13002 MARSEILLE





Unité de VICHY

recherche pour son Bureau d'

ETUDES MECANIQUES

ingénieur confirmé

(3 à 5 ans d'expérience)

Expérience conception machines-outils appréciée.

ingénieur débutant

Pour les deux postes, la formation sera du type ENSI INSA ou ENI.

Des connaissances en Electronique et Informatique seraient un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Monsieur le Chef du Personnel

MANURHIN

B.P. 38 - 03300 CUSSET

SENNHEISER

ADVENT

MAISON BRANDT FRÈRES

recherche un

attaché commercial

Bretagne-Pays de Loire-Languedoc

Il devra visiter les détaillants concessionnaires de nos marques et de ce fait voyager en permanence.

La situation proposée, solide et rémunératrice, conviendrait à un **jeune vendeur dynamique** possédant une bonne formation générale, une expérience réussie de la vente de préférence dans le secteur haute fidélité.

Adresser C.V., photo et prétentions à
M. VOSU, **Emplois et Carrières**,
30, rue Vernet, 75008 Paris,
qui transmettra.

Emplois et Carrières



calma

Leader dans la technologie des Systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/CFAO) offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'une équipe dynamique travaillant dans un domaine de pointe à

INGENIEUR D'APPLICATIONS MECANIQUES

Centrale, Arts et Métiers, INSA, spécialité Mécanique, expérience industrielle minimum 2 ans, parlant Anglais, vous êtes passionné par les techniques nouvelles et avez le souci du travail bien fait. Une connaissance de la commande numérique, des méthodes de fabrication ou des éléments finis serait un plus. Après une formation approfondie (en Europe et aux Etats-Unis), vous préparerez, sous l'autorité du Chef de Produits Mécaniques, des présentations de solutions CALMA, adaptées aux besoins de nos clients.

Rémunération particulièrement attractive.

Lieu de travail: Suresnes.

Envoyez CV + photo à Catherine LAMENT, CALMA Europe Sud, 11, rue Benoit Malon 92150 Suresnes. Discrétion assurée.

Calma Company is a wholly owned subsidiary of the General Electric Company of the U.S.A.

Une responsable commerciale et administrative

Formation supérieure ESC, Sciences Eco, Maîtrise

Parce que notre démarche s'est toujours appuyée sur la création et le sens du service rendu, parce que le recrutement, l'intégration et l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs ont toujours fait partie de nos préoccupations majeures, MEDIA P.A. a pu progresser rapidement sur un marché concurrentiel.

MEDIA P.A. a réalisé en 1979 et en 1980, le plus fort taux de progression significatif des agences d'annonces de recrutement.

Pour faire face à notre développement et **garantir à nos clients un service d'égale qualité**, nous créons un nouveau poste et recrutons notre **RESPONSABLE COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE ADJOINTE.**

Votre profil ? **A 30 ans, vous êtes une commerçante avisée.** Dans tous les sens du terme. **Vous savez ce que travailler veut dire** et vous avez l'expérience de l'animation d'une équipe.

Responsable de vos objectifs de vente, votre mission sera **d'animer, de former et de contrôler une équipe de techniciennes** chargées de conseiller les responsables de personnel et de recrutement, et de **coordonner l'action de différents services** (atelier de photocomposition, studio de création et d'exécution).

Un sens profond des relations commerciales et du service rendu, de l'organisation, une autorité naturelle, un enthousiasme communicatif nous semblent être les qualités de base pour réussir dans ce poste.

Nous y ajouterons une excellente orthographe, le sens de la rigueur et de l'esthétique.

Ce poste suppose de la part de la candidate, **une très grande disponibilité,** une bonne résistance physique et nerveuse, complétées par une personnalité sympathique et chaleureuse.

Intéressant et évolutif, il est à pourvoir au sein d'une **équipe de jeunes professionnels fortement motivés par leur challenge** (création, qualité du service rendu, disponibilité et implication avec nos clients).

Si vous correspondez à ce poste, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) sous la référence LM 1528 à Patrick FORET - MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens -75002 PARIS.



Rejoignez une équipe qui fonce !



MEDIA PA.

Chefs de projet

Informatique industrielle

L'évolution des besoins industriels nécessite une approche nouvelle dans laquelle l'informatique prend une place de plus en plus importante. Pour permettre à ses clients d'y faire face SERETE développe ses moyens par la mise en place de nouveaux outils et renforce ses équipes en engageant deux Chefs de projet.

Profil : ingénieur diplômé ayant au minimum 5 ans d'expérience. Anglais courant. Déplacements France et étranger.

Mission : ils participeront à l'élaboration des propositions en liaison avec les services commerciaux et auront la responsabilité de la réalisation des projets ainsi que celle de leur gestion (coûts et délais).

Compétences : automatismes, informatique industrielle temps réel (matériels et/ou logiciels), moyens de communication, réseaux.

Champs d'application : conduite de process, automatisation et gestion de production.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf. 578 à Joël Ollieuz, SERETE 86 rue Regnault 75640 Paris Cedex 13.



Des équipes intégrées pour d'importants projets en France et à l'étranger

média-system

PROCESS ENGINEER

Société, filiale d'un important groupe français, spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes automatiques complexes (pilotes automatiques, robots, signalisation), recherche

UN INGENIEUR
- formation AM, Centrale,
- expérience d'ingénieur de fabrication (préférence : industrie électronique/électromécanique),
- caractéristique personnelle : goût de l'analyse, obsession de la qualité, ingéniosité et flexibilité (prototypes et petites séries).

pour regrouper sous sa compétence l'ensemble des études et actions visant à optimiser les processus de fabrication (méthodes, coûts, temps, équipement, formation, analyse de la valeur).

Il trouvera sa place dans une société en pleine expansion qui attend de lui une meilleure maîtrise de ses processus industriels.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence 50 à Catherine ROZES

plein emploi
10 rue du Mail — 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines depuis 1959

Responsable de la logistique

LE PDG D'UNE SOCIÉTÉ DE "FAÇONNAGE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET COSMÉTOLOLOGIQUES, 200 personnes, liée à un important groupe français, recherche pour lui être directement rattaché et créer la fonction, le **Responsable de la logistique.**

Ce poste conviendrait à un candidat, formation supérieure scientifique, de fort potentiel, ayant 5 ans d'expérience en gestion de production acquise dans une industrie similaire, capable de réorganiser et de diriger :
- les approvisionnements et achats,
- la gestion des stocks,
- le planning,
- les magasins et les expéditions.

En outre, il participera à la mise en place de l'outil informatique et assurera le contact avec la clientèle quant au respect du planning. Situation évolutive pour un candidat dynamique et bon organisateur.

Poste : région Loiret.

Ordre de grandeur de rémunération : 180000 F +

Écrire sous réfer. KU 225 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris **efap**

emplois régionaux

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique par son développement et ses résultats recherche des

Ingénieurs Confirmés(es)

Formation : Grande École ou équivalent et ayant au moins 3 années d'expérience.

Ils occuperont un poste de responsabilités au sein de nos équipes chargées de la conception et de la réalisation de systèmes informatiques.

Lieu de travail : région Nord ou Paris.

Envoyer CV avec photo et prétentions à M. WENCESLAS C.G.I. - 17, rue de Tolbiac, 75013 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT

*annonce parlée**

Nos équipements participent à la maîtrise des fonds sous-marins et nos activités s'étendent de la conception à l'intégration sur sites.

Jeunes ingénieurs

Grandes Ecoles
Venez vous joindre à nous

Avant de faire acte de candidature, téléphonez au (91) 54 92 55, réf. M 365, notre rencontre s'en trouvera accélérée.

SVP Information Carrière
48, rue Grignan 13001 Marseille.

OSMOSE

Société de pigments Sud de la France recherche pour son laboratoire d'application CHIMISTE BTS OU DUT, 5 an. d'expér. dans le domaine des encres d'imprim. ou peintures et vernis. Env. C.V. avec référ. et prétent. Ecr. s/nº 7.423 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS
recherche
— Une orthoptiste à temps partiel (20 heures par semaine).

Adresser candidature à : Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Régional d'Orléans 1, rue Porte-Madeleine, B.P. 2439, 45032 ORLÉANS CEDEX.

Entr. transports Seine-Maritime recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

Sérieuse expérience, qualité de commandement, sens des responsabilités et organisation, compét. ociale, affrètement. Env. lettre manus. avec photo. Ecr. s/nº 7.451 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE SOCIAL INTER ENTREPRISES
OISE et banlieue Nord de Paris recherche pour postes à pourvoir immédiatement (plein temps et vacations)

ASSISTANTE (S) SOCIALE (S)

diplômée (s) d'Etat intéressée (s) par service social du travail
Exp. appréciée mais non indisp. Adresser lettre de candidature avec C.V. et prétentions à : SIRIS, 10, rue de la Tapisserie, B.P. 226, 60008 Beauvais Cedex.

SOCIÉTÉ SUD-EST
recherche
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
3 à 5 ans d'expérience pour poste production de MECANO-SOUDAGE
Adjoint au chef de service, promotion poss. si compétent. Envoyer C.V. et prétentions sous nº 7.440 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

S.S.C.I. en pleine expansion recherche

2 JEUNES INGÉNIEURS D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU

Dipl. Ecole de gestion Scient. pour commercialiser et installer des solutions micro informat. en entreprise.
SI VOUS AVEZ :
— le goût des contacts ;
— le sens de l'organisation ;
— une connaissance des techniques de gestion.
VENEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE. NOUS VOUS OFFRONS :
— une formation à l'informatique ;
— une rémunération motivante. Fixe + intéressement.

Ecr. à C.E.G.I. 16, Imp. Compoint 75017 PARIS

Bureau d'Études Paris (8e) recherche
INGÉNIEUR DÉBUTANT
Sup. aéronaut., Centrale, Sup. électricité ou équivalent, option électronique exclusiv. Ecrire avec C.V. et prétentions à SERAT, 20, r. de la Baume, 75008 Paris.

L'ÉCOLE DES CADRES ET DES ÉDUCATEURS
Association d'information et de formation psycho-pédagogique reconnue d'utilité publique, 100 salariés
recherche

SON RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Expérimenté, disponible de suite, dipl. sup. de gestion 114/118.000 F selon exp. 6 semaines de congé
- Gestion administr., financ., budgétaire, du personnel.
- Supervision compta. génér., compta. analytique.
- Dossiers de subvention.

Adresser, lettre, C.V., photo à :
l'E.P.E. 4, rue Brunel 75017 PARIS.

Embauchons de suite (ou à négocier)
SALAIRES HAUT DE GAMME

1 INGÉNIEUR SYSTÈME
V.M., C.M. S
1 ANALYSTE PROGRAMMEUR PL1, DL1.
1 PROGRAMMEUR BASIC
Réalité 2.000.

Tél. pour R.V. 563-17-27, postes 254 à 257.

Service Départemental d'Assainissement Région Parisienne recherche

INGÉNIEUR HYDROLOGUE

pour gestion de réseaux de mesure, modélisation mathématique pour simulations fine et en temps réel, assistances techniques diverses.
Esprit d'équipe et expérience souhaités.

S'adresser au 528-90-20, poste 320.

STE SPORTWEAR RÉPUBLIQUE recherche

J.H. DÉGAGÉ O.M.

programmeur sur
IBM 34 GAP II
Expérience minima 2 ans. Libre de suite.
Env. C.V. et prét à S.A. FRENKEL (M. IMBERT) 39/43, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris.

LA Cie FRANÇAISE DES CONSEILS INDÉPENDTS recherche pour développement région Paris de son réseau commercial auprès P.M.E.

3 HOMMES DE VALEUR

Bon niveau général, sens commercial, capacité de reconversion. Si vous êtes attirés par l'ambiance d'une équipe de vente en organisation (moyenne d'âge 30 ans), tél. mardi et mercredi à M. Guilhem, C.F.C.I. - IDE, 885-76-31 ou 885-75-80.

Sté immobilière recherche
COMPTABLE II
TP ou engineering. 236-23-45.

INGÉNIEUR P2
HF. VHF. Télécom. 790-40-30.

COMPTABLE
D.E.C.S., parfait. bilingue, expér. 30 ans min. 236-23-45.

S.A. CHAMPIGNY
recherche pour service
PESAGE ÉLECTRONIQUE
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Responsable études pesage.
— Connaissances analogiques, fortes notions logiques et microprocesseurs.
— Spécialisé dans amplification faibles courants.
Anglais parlé et lu.
Adresser C.V. et prétentions à
MATHIEU ET Cie
B.P. 43 - 94500 CHAMPIGNY.

---

responsable du personnel

SECTEUR TERTIAIRE

Un organisme à caractère social (région Parisienne) crée près de la Direction Générale, la fonction de Responsable du Personnel.

Chargé de l'étude et de la mise en place des moyens nécessaires à une gestion efficace du personnel, il devra prendre rapidement en charge l'ensemble de la fonction.

La complexité des structures et des relations propres à cet Organisme nécessite pour réussir :
- une expérience de 5 à 10 ans de la fonction à un niveau opérationnel, impliquant une très bonne connaissance de la législation sociale,
- l'habitude des contacts avec les partenaires sociaux et la connaissance des personnels dans le secteur tertiaire (banques, assurances, organismes fédérateurs),
- une attitude d'ouverture et de pondération permettant de se faire accepter à tous les niveaux.

La formation de base (niveau licence ou maîtrise) importe moins que les qualités personnelles et les compétences acquises sur le terrain.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous réf. 2084-M) seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

CSNCR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANT ORGANISME ASSURANCE-VIE
recherche

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DEVELOPPEMENT

Niveau d'études supérieures.

Position Cadre.

Fréquents déplacements de courte durée en province.

Le candidat devra justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans l'animation d'un réseau-vie G.B.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à No 14.940
CONTESSE PUBLICITE
20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Participer à l'évolution technique et fonctionnelle d'un grand Centre Informatique.

Nous sommes équipés de matériel IBM 3032 et 4341 sous MVS, utilisant CICS, DLI, VSPC/APL, TSO/SPF.
Nous recrutons pour la Direction Informatique située en proche banlieue Nord-Est:

Département technique

INGÉNIEUR

ayant si possible une première expérience, intéressé par le système, les bases de données et le télétraitement.
Il sera intégré à la cellule DB/DC et participera à la conception et au design des bases utilisées par les futures applications.

Département exploitation

ANALYSTE D'EXPLOITATION

expérimenté

Il participera avec le Chef du Service Méthodes à l'industrialisation de l'exploitation (Recherche, Étude et mise en place de produits d'exploitation).

MASTER OPERATOR TP

Il assurera le suivi du fonctionnement quotidien du réseau de Télétraitement (300 terminaux sur 25 sites en 1984).

Départements études

ANALYSTES FONCTIONNELS

expérimentés

Intéressés par l'aspect utilisateur et l'aspect technique de l'informatique, ils participeront ou présideront au développement de nouveaux projets: gestion de production, immobilisations, gestion de personnel.

ANALYSTE

expérimenté

Intéressé par l'aspect contrôle, revue et réception des applications nouvelles avant mise en place opérationnelle.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

expérimentés

Opérationnels sur MVS/CICS/DLI capables de programmer efficacement en Cobol et PL1.

Écrivez-nous en précisant le poste souhaité sous n° 41590
HAVAS CONTACT 156 bd Haussmann 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

recherche

UN ANIMAL CURIEUX

5 PATTES

- Il croit à une nouvelle informatique aujourd'hui en gestation
- Il sait que le langage est le support de la conception
- Il se préoccupe des questions psychologiques et sociales
- Il va au devant du réel comme un journaliste exigeant et méfiant des dogmes

MAIS

- Il veut comprendre en profondeur et sait ne pas comprendre trop vite

PAS UN MOUTON

Il aime se faire une opinion, trouver des solutions et les défendre

POUR DÉFIER UN MONSTRE

Au sein d'une petite équipe qui s'attaque aux méthodes de travail d'un département de la Société (une sixième patte dans le domaine de l'ingénierie serait utile)

- Toute formation de haut niveau peut être prise en considération
- Le sexe n'est pas un critère

Adresser CV + photo en rappelant
la référence 4499 à Société **L'AIR LIQUIDE**
Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay - 75321 PARIS Cedex 07



---

dumez

recherche de

JEUNES INGENIEURS

X, Centrale, Ponts, E.T.P., A.M.

dans les spécialisations suivantes :

- Béton armé et précontraint
- Mécanique des sols
- Informatique
- Electricité
- Réseaux de fluides.

Ils seront intégrés aux équipes du G.I.E. SEMED chargées d'étudier tous les grands projets de haute technicité réalisés par le groupe à l'étranger.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Par ailleurs de nombreuses possibilités de carrière sont offertes au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo et prétentions à G.I.E. SEMED
345, avenue Georges Clemenceau
92022 NANTERRE CEDEX.

Cadres-demandeurs d'emploi ou bénéficiant d'un congé-formation

en 7 mois de préparation professionnelle et d'entraînement, dans le cycle

direction de personnel et informatique

l'Institut de Gestion Sociale vous permet d'acquérir une compétence de gestionnaire de personnel à des postes où l'emploi de l'informatique est souhaité.

Ce stage rémunéré débutera le 3 **décembre 1981**

Les programmes et les dossiers de candidature doivent être demandées à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier - 75008 Paris
Tél. : 723.72.94

IMPORTANTE
ORGANISATION PROFESSIONNELLE

recherche **JEUNE ÉCONOMISTE**

Quelques années d'expérience pour
études régionales

Esprit d'équipe. Poste a Paris.
Contacts avec industriels et administrations.
Courts déplacements fréquents.

Envoyez C.V manuscrit. photo et pretentions sous reference 4506 a

Pol Publicité Alain LITAS
27 avenue de Lattre de Tassigny
94220 CHARENTON



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT
DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
NUCLEAIRE - ESPACE - AUTOMATISME
Banlieue SUD-EST
recherche
pour leur confier des études de haut niveau

INGENIEURS PHYSICIENS
à spécialisation électronique

et

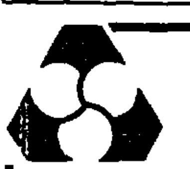
INGENIEURS ELECTRONICIENS ANALOGICIENS

intéressés par les mesures physiques en laboratoire

Leur mission s'exercera :

- sur des équipements associant l'électronique analogique, et les techniques du vide.
- sur l'ensemble des techniques liées au fonctionnement propre des équipements et à leur utilisation
- sur l'optimisation des produits nouveaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel
1, avenue Descartes
94450 LIMEIL BREVANNES



le **Crédit Mutuel**

recherche des

Auditeurs

jeunes diplômés (HEC - ESSEC - ESC ou équivalent)

Après une formation adaptée, ils seront chargés, au sein d'une équipe, d'effectuer un diagnostic sur l'ensemble des fonctions et sur la gestion des établissements bancaires affiliés au groupe.

De larges perspectives d'évolution peuvent être envisagées.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 59 RH à
Confédération National du Crédit Mutuel
Direction des Relations Humaines 88, rue Cardinet 75017 Paris

Levi Tournay Pub

BANQUE PRIVE PARISIENNE
recherche pour son

service titres

Spécialiste du traitement de toutes opérations sur titres

CLASSE IV ou V
48 ans minimum

Adresser C.V. à OCBP
66, rue de la Chaussée d'Antin
75009 PARIS qui transmettra
sous référence 3200 F.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
ayant des activités diversifiées,
situé à l'Ouest de Paris recherche pour son
SERVICE PRIX & RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE



ayant 5 ans d'expérience minimum

pour:

- recueillir et étudier les données chiffrées de l'exploitation de ses principaux produits (lien entre les prix de revient fournis par les usines et les prix de vente).
- faire toutes propositions et observations quant à l'évolution de ces différents paramètres.
- fournir une assistance juridique aux différents départements de la Société, principalement en matière de réglementation économique.
- participer à l'étude et à la rédaction de divers types de contrats, etc.

Le titulaire du poste devra avoir:

- une solide formation juridique (Maîtrise en Droit des Affaires).
- des notions de gestion (en particulier bien connaître les modes de calcul des prix de revient).
- une parfaite maîtrise des chiffres.
- une bonne connaissance de l'industrie pharmaceutique serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous réf. 4510 a:

Pol Publicité Alain LITAS
27, av. de Lattre de Tassigny
94220 CHARENTON

Téléphonie privée

Diriger l'équipe d'installation

Un métier d'ingénieur et d'organisation

Notre Société est une entreprise moyenne spécialisée dans les installations téléphoniques privées.
Servant une clientèle d'entreprises, elle intervient pour l'essentiel en Région Parisienne.
Nous recherchons l'ingénieur diplômé spécialiste de notre métier, à qui confier la direction de l'équipe technique (25 personnes).
Son rôle s'étendra des études techniques à l'organisation des chantiers d'installation et de maintenance et comporte une dimension évidente d'animation et de gestion. Âge minimum 30 ans.

Adressez votre dossier de candidature complet sous référence 1155 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

OSNOR

Nous recherchons
pour un des plus grands groupes français de la Distribution, équipé de matériel **IBM**, trois

DEBUTANTS

titulaires au moins d'une **MAITRISE** de maths, de sciences économiques, de gestion ou d'économétrie, et qui souhaitent s'orienter vers l'**INFORMATIQUE**. Formation à la fonction d'**ANALYSTE-PROGRAMMEUR** assurée. Une initiation, des stages, ou des certificats informatiques seraient appréciés mais non indispensables.

Adresser C.V., sous référence FL 1N à :

CGS INFORMATIQUE
19, rue de la Paix
75002 PARIS

Filiale française
d'un Groupe Multinational
Leader dans sa branche (Secteur du Bâtiment)
Périphérie Nord-Ouest
recherche son

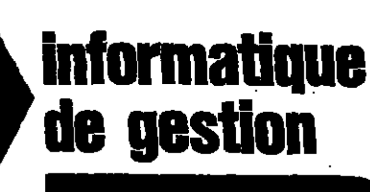
CONTROLLER

dépendant du Directeur Général et rattaché fonctionnellement au Controller du Groupe.
Supervisant une équipe de 3 personnes, il devra :
- effectuer les travaux comptables ainsi que la préparation de toute déclaration sociale ou fiscale,
- assurer le reporting mensuel du groupe,
- élaborer le budget,
- préparer la paie,
- assurer les relations avec les auditeurs, banques, administrations et assurances

IL AURA :
- de l'initiative et le sens des responsabilités,
- une solide formation comptable (D.E.C.S. minimum),
- une expérience approfondie de la comptabilité française et anglo-saxonne, acquise si possible dans le secteur du bâtiment,
- des connaissances juridiques et fiscales,
- une bonne maîtrise de l'anglais,
- 30 ans minimum.

Dynamisme et motivation personnelle sont des facteurs essentiels de sélection.

Adresser C.V., photo, téléphone privé, lettre manuscrite et prétentions sous référence 8476 à
PIERRE LICHAU S.A. — B.P. 220
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



informatique de gestion

VOUS AVEZ DEJA ACQUIS AU MINIMUM 3 ANS D'EXPERIENCE EN TANT QUE CONSULTANT ; VOUS ETES MANAGER OU SUR LE POINT DE L'ETRE.

VOUS AVEZ DEJA assuré la définition, la gestion et la réalisation de projets dans le domaine de l'informatique de gestion à l'aide de moyens et de grands systèmes : vous avez dirigé des équipes de consultants, développé des missions, participé aux pré-études et à la négociation de contrats.

NOUS VOUS PROPOSONS de vous joindre à l'équipe (pluridisciplinaire) d'ingénieurs-conseil de notre cabinet en pleine croissance ; notre réputation est internationale et la qualité de nos services est notre préoccupation majeure.
Vous aurez, dans notre équipe, la possibilité de vous exprimer et de réaliser vos ambitions.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10.280-M à I.C.A. (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée) qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Notre Société d'Études de Marché située en banlieue Ouest, grâce à ses hommes, ses techniques et ses compétences, est l'une des plus performantes sur le marché français. Notre développement nous conduit à renforcer nos structures. Nous recrutons un

ATTACHÉ DE DIRECTION

De formation supérieure ou autodidacte de bon niveau, il assurera sous la responsabilité du Directeur de Production, la coordination opérationnelle entre les services, suivra la mise en application des décisions et participera à l'élaboration de nouveaux projets.

Ce poste vivant et diversifié implique une grande capacité de travail.

Une expérience de l'entreprise est nécessaire, mais nous nous attacherons essentiellement aux qualités d'initiative, de rigueur et aux facultés d'adaptation et de contacts du candidat.

Connaissance informatique appréciée.

Déplacements de courte durée.

Adresser CV, photo et prétentions ss n° 41547 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

STEIN HEURTEY

Fours et Equipements Thermiques Industriels

Société d'ingénierie thermique, construisant des matériels pour la Sidérurgie, la Métallurgie et l'industrie du Verre, travaillant principalement à l'exportation, rattachée à un groupe international important

recherche

ingénieurs diplômés grandes écoles

pour définition technique des installations, préparation et négociations techniques et commerciales des contrats au sein d'un Service «Projets».
Débutants ou quelques années d'expérience en sidérurgie, industrie de l'aluminium. Anglais et Allemand indispensables.

Adresser curriculum-vitae au Service du Personnel STEIN HEURTEY B.P. 69 - 91002 EVRY CEDEX

emp

ÉLECTROMÉCANIQUE - EUROPE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes une société française de rang international spécialisée dans du petit matériel électromécanique de haute technicité.

Nous recherchons un jeune ingénieur ayant bonne connaissance électronique ou électromécanique, capable d'assurer le suivi des affaires chez nos clients fabricants d'ordinateurs installés en Europe

La connaissance de l'anglais et une grande disponibilité pour les voyages sont indispensables.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 26746 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale

référence OY 250 AM

UN GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT, performant et leader sur son marché en développement constant, recherche le **Directeur d'une de ses filiales.**

Il s'agit de diriger une unité de 400 personnes environ dans le cadre d'un groupe pratiquant une politique de décentralisation et de délégation des responsabilités.
Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure (grande école de commerce ou d'ingénieur) disposant d'environ dix ans d'expérience professionnelle et ayant déjà assumé un poste de dirigeant opérationnel d'une PME ou d'un centre de profit, impliquant négociations commerciales, animation de personnel et gestion.
Formation aux techniques du groupe assurée.
Poste : grande ville universitaire province.

Directeur commercial et marketing

référence NX 248 CM

FIRME FRANÇAISE LEADER DANS SA BRANCHE biens d'équipement (secteur métallurgique, exportation 30 %) poursuivant une politique active de développement et de diversification (progression supérieure à 40 % en 1980), recherche son **Directeur Commercial et Marketing.**

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan, diplômé d'une grande école, ayant une expérience commerciale confirmée et ayant des qualités d'un homme de réflexion et d'un opérationnel.
Il sera chargé :
- d'élaborer la politique commerciale, d'en assurer et contrôler la mise en œuvre,
- de diriger une équipe de technico-commerciaux et d'animer un réseau d'agents,
- d'assurer les contacts à niveau élevé.

La connaissance du milieu constructeurs automobile, cars, poids lourds, sans être indispensable, serait un atout.

Poste : ville Ouest France.
Ordre de grandeur de rémunération : 250.000 F +

Chef du service comptabilité centrale

référence MW 248 CM

UNE SOCIÉTÉ DE PREMIER PLAN (2 000 personnes, CA 900 millions) qui fabrique et commercialise des produits grand public et qui est filiale d'un grand groupe industriel français, recherche son **Chef du Service Comptabilité Centrale.**

Il sera chargé :
- de la centralisation des comptabilités des usines, des unités commerciales et des dépôts • de la comptabilité du siège • de la trésorerie • de la réalisation du bilan • de la consolidation avec le groupe.

Il s'agit d'un poste important qui conviendrait à un candidat :
- de formation supérieure (ESC + DECS),
- ayant environ 10 ans d'expérience professionnelle, acquise dans des sociétés pratiquant des méthodes modernes de gestion,
- disposant de solides connaissances en comptabilité générale, fiscalité, comptabilité analytique d'exploitation axée sur la gestion,
- capable de participer, en tant qu'utilisateur, au développement de systèmes informatiques,
- témoignant de qualités marquées de rigueur et de contact en particulier dans une mission générale d'organisation et de coordination des comptabilités,
- préoccupé de réduire les coûts des services comptables tant par l'amélioration des procédures que par la définition des postes de travail compte tenu du fort volume des écritures à traiter dans certains secteurs.

Poste : banlieue immédiate Ouest de Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : 200 000 F

Chef de service gestion de personnel et relations sociales

référence KU 246 CM

LA FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL, leader sur son marché, offre au sein de son organisation à dimension humaine (400 personnes, 2 filiales) le poste de **Chef de Service Gestion du Personnel et Relations Sociales.**

Collaborateur direct du Directeur Général, il disposera d'une grande autonomie pour élaborer une politique sociale dynamique et assurer tous les aspects de la fonction personnel du siège et des filiales.
Ce poste implique une formation supérieure juridique et/ou psychologique, 30 ans mini, mais surtout une **personnalité caractérisée par le goût des réalisations et du dialogue** et une expérience d'au moins 5 ans dans des fonctions similaires.

Poste : ville Sud-Est.

Chef de service juridique et administratif

référence PZ 251 CM

LA FILIALE (400 PERSONNES) D'UN PUISSANT GROUPE FRANCAIS DE PREMIER PLAN, leader sur son marché, offre un poste de **Chef de Service Juridique et Administratif.**

Rattaché au Directeur Général, le titulaire du poste devra le seconder efficacement en assurant :
- la fonction juridique : droit des affaires (contrats commerciaux; contentieux, brevets et marques...) et droit des sociétés (application des statuts, organisation des assemblées et conseils, etc.). Il assurera des relations étroites avec le service juridique du groupe,
- la gestion des assurances et du patrimoine immobilier,
- l'assistance et le conseil auprès des autres services de la société.

Le poste est susceptible, après une période d'adaptation, d'englober la supervision d'autres activités de l'entreprise.
Poste intéressant qui conviendrait à un candidat disposant d'une formation supérieure juridique et d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans des fonctions similaires.
Poste : ville Sud-Est.

Ingénieurs électroniciens études et développement

référence LV 247 CM

UNE SOCIÉTÉ PERFORMANTE ET RENOMMÉE, qui étudie et réalise des matériels électroniques, rattachée à un grand groupe français, étoffe les structures de ses services techniques et recherche des **Ingénieurs Électroniciens confirmés et débutants** (connaissances en électronique de puissance et de commande appréciées).

Ils auront la responsabilité de projets (ou y participeront) depuis la définition des cahiers des charges avec le client jusqu'aux problèmes d'industrialisation.
Postes motivants pour candidats ayant un goût marqué pour la technique, le sens du travail en équipe et des capacités de contacts avec l'extérieur.
Connaissance de l'anglais, au moins lu, nécessaire.
Poste : ville Vallée de la Loire.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Société spécialisée en C.A.O.
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS ANALYSTES PROGRAMMEURS

Deux ans d'expérience — Libre rapidement
Pour développement applications graphiques de haut niveau



ASSIGRAPH
72, quai des Carrières. 94220 Charenton-Tél. 378.44.33

L'Institut français du Pétrole
recherche

1 JEUNE CADRE

FORMATION COMMERCIALE et JURIDIQUE
Ayant 2 à 3 années d'expérience, pour participer à la négociation et à la rédaction de contrats de services, de contrats d'associations en matière de recherche et de développement.

Adresser C.V. détaillé n° 15.757 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

CENTRALE D'ACHATS coop

recherche

UN ASSISTANT D'ÉTUDES

pour le service études alimentaires

Mission :
- Réalisation d'études de marchés produits.
- Suivi des développements informatiques.

Profil :
- Formation supérieure : E.S.C. Sciences ECO ou équivalent.
- Une première expérience acquise dans la distribution serait appréciée.
- Dégagé des obligations militaires.

Adresser C.V. manuscrit, photo récente, niveau de rémunération au :
Secrétariat Général de la S.G.C.C.
27-33, Quai le Gallo - 92100 BOULOGNE

bleu

analyste-programmeur

Important organisme de vérifications techniques de sécurité, l'APPAVE recherche un Analyste-programmeur.

Il aura pour mission la prise en charge du développement et de la maintenance d'applications de gestion sur ordinateurs de la gamme 4300 dans un environnement Télétraitement sophistiqué.

Ce poste nécessite une expérience professionnelle de plusieurs années et une maîtrise parfaite de RPG II, DOS/VS et si possible des connaissances de CICS et DL1.

Pour tous renseignements, téléphonez au 766.51.51. poste 422 ou adressez votre dossier de candidature sous réf. 81.30 à APPAVE - Service Recrutement - 17, rue Salneuve - 75854 Paris Cedex 17.



IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
16500 SALARIES
recherche

UN JURISTE

Niveau minimum Maîtrise
Spécialité : Droit des affaires
2 ans d'expérience minimum.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent. ss No 15472, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

MANUFACTURE DE TAPIS d'ART
P.M.I. 150 personnes, en constante évolution
recherche

LEUR DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Sous la seule autorité du Président, il aura pour fonction la Gestion Financière, et l'animation de la politique commerciale de la société.
Ce poste requiert une importante puissance de travail, le sens du commandement, la connaissance des hommes, le tout allié à une grande rigueur.
Le candidat retenu, 30 ans minimum, aura une formation supérieure commerciale, et devra justifier d'une expérience prouvant sa capacité à assumer cette fonction.
- *Poste basé à PARIS*
- Rémunération : 180.000 francs +

Merci d'adresser votre C.V. détaillé, photo et salaire actuel s/réf. 3122 à PIERRE LICHAU SA BP 220 - 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.
Discrétion absolue assurée.

PUBLICATION INDUSTRIELLE
RECHERCHE

JOURNALISTE SOCIAL

Chargé de décrire les politiques d'entreprises en matière de formation, d'information, de conditions de travail, de sécurité et de suivre l'actualité (textes, négociations, conflits...) dans ces mêmes domaines.

Outre les aptitudes requises d'un journaliste professionnel (facilités de contacts à tous niveaux, esprit d'analyse et de synthèse, rédaction claire et rapide, disponibilité), nous exigeons une formation supérieure, un début de connaissance des domaines considérés et de l'entreprise industrielle, un jugement sûr, la capacité à s'intégrer dans une équipe et la maîtrise de l'anglais (allemand souhaitable).

Nous offrons une rémunération fonction de l'expérience acquise, un conteste de travail agréable et des possibilités d'évolution.

Adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions N° 111661, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre du développement de sa Direction Informatique, une société de renom international, leader dans sa branche, recrute des

ANALYSTES - PROGRAMMEURS
CONFIRMES
pour des applications de gestion.

La connaissance des systèmes IBM 4341 ou IBM 34 est indispensable. La pratique du langage GAP 2 sera fortement appréciée.
La dimension du groupe permet d'envisager pour un candidat de valeur des possibilités d'évolution tant en France qu'à l'Etranger.
Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 6493 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. - société de conseil en informatique de gestion - recrute de jeunes

DÉBUTANTS
(École d'Ingénieurs, Maths, Physique, Chimie, Sciences Éco...)

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique, pour une activité d'ingénieurs conseils de haut niveau.
Une session de formation débutera pour eux le **11 janvier 82** suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.
Une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à

GROUPE
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion.
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris.
Membre de Syntec.

HAVAS CONTACT

CGEE ALSTHOM

LEADER EUROPEEN DE L'ENTREPRISE ELECTRIQUE
recherche

1 jeune universitaire

Diplômé en électronique, DEA maîtrise ou diplômes assimilés ayant de préférence de bonnes connaissances dans les domaines de la téléphonie et de la HF.

Le candidat retenu pendra en charge après s'être formé lui-même la formation de jeunes techniciens.

Il sera basé en région parisienne et aura à effectuer de courtes missions en France et à l'étranger et pourra s'il le souhaite après 2 à 3 années dans ce poste évoluer vers d'autres types d'activités.



Ecrire avec C.V. aux Services des Travaux Extérieures,
13 rue Antonin Raynaud
92309 Levallois Perret Cedex.

Important Groupe de Distribution
recherche

Acheteurs Régionaux
Alimentaire et Entretien

Dans le cadre de la politique nationale de référencement, ils assureront les achats et les relations avec leurs fournisseurs au niveau de leur région.

Responsables des marges d'un entrepôt approvisionnant 50 supermarchés environ, ils auront le sens des relations humaines.

Ces postes sont évolutifs et peuvent aboutir très rapidement sur d'autres fonctions dans un groupe en pleine expansion.

Régions :
Nord Picardie, Val de Seine, Région Parisienne, Bourgogne Franche-Comté, Centre, Sud-Ouest, Rhône-Alpes.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions en précisant la région préférée sous référence **4782** à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris cedex 02 - qui transmettra

---

ENGINEERING INTERNATIONAL

exportant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français
recherche pour PARIS et SAINT CHAMOND (LOIRE)

INGENIEURS UTILITES et THERMIQUE INDUSTRIELLE

— Ils participeront dans leur spécialité aux négociations techniques de grands projets industriels
— Ingénieurs CONFIRMES, ils s'appuieront sur des connaissances approfondies et une solide expérience industrielle en matière d'ENGINEERING DANS LE DOMAINE PETROCHIMIE.
— Anglais parlé indispensable.

INGENIEURS en INSTALLATION ELECTRIQUE

— Diplômés SUP-ELEC. ou équivalent
— Débutants ou 2 - 3 ans d'expérience dans une Entreprise d'installation électrique.
— Une formation leur sera assurée en vue de prendre à court terme la responsabilité d'un projet complet en installation électrique.
— Anglais parlé indispensable.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 16001, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra. Discrétion totale assurée.

ROCKWOOL-ISOLATION S.A.

Laine de roche volcanique.

Nous sommes la filiale d'un important groupe international spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits d'isolation.
Notre développement rapide nous a amené a construire une unité de production en Auvergne et aujourd'hui nous recrutons :

1 CHEF DES VENTES INDUSTRIE

Sous l'autorité directe du Directeur Marketing et ventes, il sera responsable du développement des ventes de nos gammes industrie et étanchéité.

Il supervisera 4 collaborateurs basés dans nos régions de vente.

Ce poste s'adresse à un ingénieur ou un technicien de l'isolation industrielle possédant une forte expérience de la vente.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à ROCKWOOL-ISOLATION 48/50 rue Albert, 75013 PARIS.



Groupe Immobilier d'importance nationale
cherche
pour son siège à PARIS

DEUX CHEFS DE PROJET

Chargés de la maîtrise d'ouvrage d'opérations en accession.
Leur mission s'étendra de la recherche foncière à la livraison des logements.

Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur auront acquis pendant plusieurs années une expérience effective de la maîtrise d'ouvrages dans tous ses aspects juridiques, financiers et techniques.

Envoyer dossier de candidature à :
FFF
159 rue Nationale
75640 PARIS Cédex 13

SOCIETE D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION, SPECIALISEE DANS L'ELECTRONIQUE,
(180 millions de Francs - 180 personnes), recherche son

Responsable Administratif et Financier

Travaillant en collaboration étroite avec le Directeur Général, il aura la responsabilité de tous les problèmes administratifs, financiers et comptables, ainsi que la supervision de ces tâches dans trois filiales.
Ce poste, basé en Banlieue Sud de Paris, conviendrait à un jeune candidat de formation supérieure : HEC, ESSEC, ESCP..., ayant par exemple une expérience d'auditeur, et souhaitant devenir opérationnel dans une PME dynamique. Anglais nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence F 4, à :
C.I.S., 44, avenue du Président Wilson - 75116 PARIS - chargé de ce recrutement.

pmp

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ET D'ÉSSAIS

Pour une importante Société d'Ingénierie (5000 personnes), siège social La Défense, travaillant dans le domaine de l'énergie.

Ayant une expérience de 2 à 3 ans en laboratoire ou plate-forme d'essais dans le domaine des chaudières ou des installations thermiques, il devra principalement participer:
— à l'élaboration de programmes d'essais:
— à la recherche et sélection de sous-traitants et laboratoires;
— à la conception et modèles de maquettes;
— aux essais et à leur dépouillement.

Intégré à une équipe de conception, ce poste s'adresse à un candidat intéressé par les domaines de la **thermique** et de **l'instrumentation**, ayant une bonne connaissance de l'anglais et du Fortran.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions sous référence 72828 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS

recherche pour ses LABORATOIRES D'ETUDES dans le cadre du développement de ses activités en commutation

programmeurs
et
analystes

Formation souhaitée : DUT INFORMATIQUE ou études universitaires en informatique, débutants ou ayant quelques années d'expérience pour participation à la réalisation de PROJETS LOGICIELS temps réel.

Lieu de travail : DOURDAN ou MASSY (Essonne).

Adresser C.V. à SAT
Chemin de Vaubesnard
91410 DOURDAN

LE CREDIT NATIONAL

IMPORTANT ORGANISME SPECIALISE
dans le financement des investissements des entreprises
recherche pour :
son DEPARTEMENT DES ETUDES

DEUX CHARGES D'ETUDES ECONOMIQUES

Possédant impérativement :
- une maitrise en sciences économiques complétée par le diplôme de Sciences Po ou d'une grande Ecole de Commerce.
- une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine des études économiques acquise dans une entreprise ou une banque.

Ces cadres seront chargés de suivre l'évolution de branches professionnelles et de réaliser de courtes notes de synthèse ainsi que des études approfondies.

Il leur est offert :
- un travail intéressant et vivant
- une rémunération compétitive
- des perspectives de carrière attrayantes au Département des Etudes et, le cas échéant, dans d'autres départements de l'établissement.

Prière d'envoyer lettre manuscrite et C.V. avec photo au CREDIT NATIONAL
Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint Dominique 75700 PARIS.

Importante Société d'Ingénierie ayant pour vocation la fourniture d'ensembles industriels de haute technologie liés à l'énergie, recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES THERMO-HYDRAULIQUES

Dans le cadre de notre équipe « CONCEPTION », ils se verront confier :
— des études thermiques, hydrauliques ou vibratoires appliquées aux générateurs de vapeur ou pressuriseur ;
— l'encadrement d'une petite équipe de techniciens et ingénieurs débutants.

Les candidats retenus auront une formation Grande École et une expérience d'au moins 5 ans de Bureau d'Études en construction chaudronnée lourde.
Le poste nécessite la maîtrise de l'anglais et du Fortran.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 72829 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES recherche

spécialiste de questions fiscales

- Le candidat devra justifier :
  - d'une formation du niveau de la maîtrise en Droit doublée d'une formation comptable;
  - d'une expérience fiscale d'au moins 3 ans, par exemple dans une société fiduciaire.
- Il sera chargé de la mise au point et de la surveillance des régimes fiscaux d'exploitation dans différents pays et de l'étude des circuits fiscaux du groupe.

Lieu de travail : PARIS

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence 111 940, à REGIE PRESSE - LE MONDE - 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.



ROCKWOOL-ISOLATION S.A.

Société Industrielle et Commerciale de renommée européenne
recherche pour renforcer son équipe

Analyste-Programmeur De Gestion Confirmé

Il devra avoir :
- la connaissance du matériel IBM 32 et 34,
- la pratique du langage GAP II interactif,
- une expérience du milieu industriel et de la gestion de production,
- une bonne pratique de l'anglais.

Le poste est à pourvoir à PARIS, avec de courts déplacements en Province.

Adresser votre curriculum vitæ + photo + prétentions à:
ROCKWOOL ISOLATION, 48-50 rue Albert 75013 PARIS

L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE UN VRAI TRAVAIL D'INGÉNIEUR

Nous sommes une très importante société d'études informatiques et nous développons rapidement nos activités en **Ingénierie Industrielle.**

Nous recherchons, pour renforcer nos équipes intervenant dans ce domaine, des Ingénieurs ayant une expérience en informatique industrielle, ou attirés par de telles activités.

Les missions auxquelles ils participeront pour divers secteurs de l'industrie (mécanique, aéronautique, télécommunications, agro-alimentaire...) concerneront l'introduction d'innovations techniques dans les processus de fabrication ou de contrôle: applications temps réel pour les automatismes, la robotique, la télésurveillance, la téléphonie... .

Les postes proposés sont basés à Paris. Très formateurs dans les domaines informatiques de pointe (mini et micro...). Ils permettront d'évoluer vers de larges responsabilités techniques.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72833 à HAVAS CONTACT *156, boulevard Haussmann -75008 Paris, qui transmettra.*

HAVAS CONTACT



COMEX INDUSTRIES

Comex Industries, Société du Groupe Comex, chargée de la conception, la réalisation et la commercialisation d'équipements d'interventions sous-marines.

Leader sur le marché mondial, poursuit son expansion

Ingénieurs

Basés à Marseille – Anglais pratique impératif.

Chef de bureau d'études

Ingénieur (A.M. ou éq.), ayant 5 ans au moins d'expérience de B.E. méca, chaudronnerie ou chantier naval.

Adjoint du Directeur des Études, il sera responsable de l'exécution des notices, des plans ou de leur sous-traitance, en fonction des plannings, et en coordination avec les quatre autres départements de la Direction Études. *réf M366*

Electroniciens

École d'ingénieur à dominante électronique, ayant 3 ans au moins d'expérience industrielle; connaissance de microprocesseur de type 6 800 et de matériel de développement associé appréciée.

Intégrés au Département électronique, ils étudieront et réaliseront, à partir d'équipements électroniques diversifiés, des prototypes qui seront intégrés à du matériel embarqué *réf. M 367*

Merci d'adresser dossier de candidature, en mentionnant niveau de rémunération, (préciser la référence), à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Gngnan 13001 Marseille.

Puissant groupe industriel chimie

L'une de nos Divisions, concernée par la chimie organique, commercialise à l'étranger quelques 7 000 T de produits.
L'importance et les opportunités liées à cette exportation en ont fait un axe prioritaire de développement et nous créons un poste de responsable de haut niveau pour

Développer et animer nos exportations

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il conçoit et assure la mise en œuvre d'une stratégie commerciale export évolutive produits/marchés, conseille et assiste à l'export les chefs de marché spécialisés par lignes de produits, dirige et anime au siège le service commercial export et dynamise à l'étranger un réseau diversifié.

De formation école supérieure, manager exportation, ayant assuré avec succès de telles responsabilités en milieu industriel, vous êtes trilingue anglais-allemand.

Jean Bousser vous remercie de lui écrire sous référence B 2299M, 1 rue de Berri - 75008 Paris, en précisant la rémunération souhaitée.





Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Jeune ingénieur AM, ENSI...

Le Directeur général d'une société française de Moyens de Transports de Gaz liquéfiés par voie ferroviaire, filiale d'un groupe industriel français (effectif 5000 personnes, C.A. annuel 1 200 millions de francs) recherche un **JEUNE INGÉNIEUR, AM, ENSI...** chargé de le démultiplier au sein du service technique, dont le rôle essentiel est :

- définition, étude et réalisation des nouveaux matériels de transport, suivi des évolutions réglementaires, maintenance des matériels en liaison étroite avec les autorités de tutelle, les ateliers réparateurs et gestion du budget s'y rapportant. Assistance technique auprès du service commercial dans ses relations avec la clientèle.

Après une période d'adaptation et de formation, ce jeune ingénieur sera plus particulièrement chargé :

- du suivi des évolutions réglementaires nationales et internationales dans le domaine des transports de matières dangereuses et des conséquences indirectes sur la construction et la maintenance (Organisation informatique en particulier).
- puis au fur et à mesure, d'une participation personnelle de plus en plus active dans le fonctionnement de ce service.

Ce poste ne peut convenir qu'à un jeune ingénieur diplômé AM, ENSI... débutant ou ne justifiant au maximum que de 2 ou 3 années d'expérience professionnelle, à même de s'adapter rapidement aux exigences d'une société commerciale en plein essor.

La solidité et le développement programmé de cette entreprise ainsi que le rayonnement du groupe sont de nature à offrir au candidat de réelles perspectives de carrière dans tous les secteurs d'un groupe industriel important.

La maîtrise de l'anglais et la connaissance de toute autre langue constitueraient un avantage supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 8154 LM à **CONEXHOM** - Tour Aurore - Place des Reflets - 92080 PARIS La Défense Cedex 05.



Conexhom

MEDIA PA.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recrute pour son
CENTRE DE RECHERCHES
du BOUCHET (Essonne)

UN INGENIEUR

débutant ou ayant quelques années d'expérience en laboratoire.

Pour s'occuper d'études à caractère expérimental dans le domaine de la combustion.

Des connaissances en thermodynamique, en mécanique des fluides, de mesures physiques sont souhaitables.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au
Centre de Recherches du BOUCHET
B.P. no 2 - 91710 VERT LE PETIT.
référence à rappeler : ITB/31

Commercialiser des systèmes de commutation de messages

Ingénieur - Expérience de la Vente

Commercialiser des systèmes de commutation de messages et de messagerie électronique implique de mener à leur terme des **négociations de haut niveau.**

C'est pourquoi nous souhaitons confier le poste d'INGENIEUR COMMERCIAL à un ingénieur justifiant de 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de systèmes informatiques temps réel, ou à un ingénieur d'études logiciel fortement motivé par l'action commerciale.

La dimension de notre groupe ouvre de **réelles perspectives d'évolution** à un candidat de valeur.

Si vous êtes intéressé par ce poste basé à Malakoff, envoyez C.V. et prétentions sous réf. D.C.P. 81/20 B à Patrick LEQUENNE - THOMSON-CSF TELEPHONE - Division Commutation Publique - 146, boulevard de Valmy -92700 COLOMBES.

MEDIA PA



THOMSON-CSF TELEPHONE

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

ingénieurs

formation grandes écoles

ESE - ENST - ENSI

Ayant quelques années d'expérience dans l'emploi des microprocesseurs pour développement de produits nouveaux dans le domaine du traitement du signal de parole.

Nationalité française exigée.

Les candidatures (CV et prétentions) sont à adresser à LCT, BP40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX.

chef du département comptabilité et informatique

à Rouen

Groupe industriel français de premier plan (3500 personnes, 6 établissements), nous fabriquons des équipements destinés à la marine, la recherche pétrolière, la manutention lourde. Nous vous proposons de rejoindre nos services centraux à Rouen.

Vous animez les services comptables et informatique (nous sommes équipés d'un IBM 38 avec des terminaux dans chaque établissement), soit une quinzaine de collaborateurs: comptabilité générale et analytique, bilans consolidés, paie, gestion des stocks, fiscalité.

Avec une solide formation comptable et fiscale (Sup de Co + DECS par exemple), vous avez acquis une expérience similaire dans une entreprise industrielle ayant plusieurs établissements. Votre réussite à ce poste est déterminante pour votre avenir au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4070 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Analystes expérimentés

Filiale chargée de la mise en œuvre des systèmes informatiques d'un très important groupe d'assurances recherche, pour intégrer à ses équipes de développement, des analystes expérimentés.

- puissants ordinateurs IBM sous OS (3033)
- utilisation de l'Assembleur IMS pour le réseau de télétraitement (1 200 terminaux), de DL1 pour les bases de données et de TSO pour le développement des programmes
- formation nécessaire assurée
- lieu de travail : La Défense

Envoyer CV et photo, sous réf. 7502 à Gie, Service du Personnel, Cédex 11, 92081 Paris La Défense.

média-system

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

dans le cadre d'un grand projet national d'interconnexion de systèmes informatiques et de télématiques, recherche

Responsable de Projets Informatiques

Réf. S.B

ayant une parfaite maîtrise de la conduite de grands projets **informatiques** et **télématiques.**
Pour assurer le suivi technique et l'arbitrage entre les différents maîtres d'œuvre.

Responsable de la pratique et de la mise en œuvre des recettes du réseau

Réf. MAF

- Expérience de 3 à 5 ans des mini-ordinateurs temps réel et de la mise en place de systèmes informatiques.
- Pratique des télécommunications appréciée.
- Etudes supérieures.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la référence à **C.N.C.A. Recrutement Carrières - 75710 Paris Brune**

Les Tourney Pub

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

recherche

ingénieurs informaticiens

Grande Ecole Scientifique ou Commerciale

Désireux de se voir confier rapidement la **responsabilité d'importants projets,** et de s'intégrer à une équipe qui utilise depuis de nombreuses années des techniques informatiques variées au service d'un marketing de pointe.

Les candidats (es) retenus auront acquis une première expérience en informatique.

Evolution au sein du groupe assurée.

Rémunération motivante.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous réf. 619-M à

STRUCTURES
31 Av. de l'Opera, 75001 Paris

FIDUCIAIRE DE FRANCE recherche pour son département ORGANISATION Paris.

Organisateur conseil

30/35 ans, vous avez une formation A.M, ICAM, ENSI ou équivalent.
La gestion de production est devenue votre fait grâce à une solide expérience d'au moins 3 ans. Votre tempérament (diplomatie, sens du contact) et vos compétences vous ont préparé à cette mission :
- la gestion de production (ordonnancement lancement - stocks - contrôle main d'œuvre et matières - prix de revient)
- l'organisation et le conseil dans toutes les fonctions de l'entreprise. C'est dire l'importance de cet aspect de votre travail : vous savez déceler les problèmes et par conséquent, proposer des solutions. Et vite.

130.000 F+. Evolution de carrière.
Adressez CV et photo à Christian CASTANO - 18 bis avenue de Villiers - 92300 LE VALLOIS PERRET.

ISOG carrières

PIERRE LICHAU S.A.

Publicité de Recrutement

10 rue de Louvois - PARIS 2e - S.A. au capital de 2.004.000 F
Téléphone : 260.33.44 + Télex : 210311 F
Télécopieurs : CIT ALCATEL et KALLE INFOTEC

vous fait part de ses nouvelles adresses en province

- 19 Résidence Flandre - 59170 CROIX (LILLE)
Téléphone : (20) 98.15.96
Télex : EUNOR 131339 — Télécopieur : CIT ALCATEL
- 116 rue Edmond Rostand - 13006 MARSEILLE
Téléphone : (91) 37.92.16
Télex : EURTL 430301 F — Télécopieur : CIT ALCATEL
- 16 rue Joseph Guerber - 67100 STRASBOURG-NEUDORF
Téléphone : (88) 34.68.55
Télex : SOVES 890020 F — Télécopieur : CIT ALCATEL

et vous rappelle son adresse lyonnaise

- 41 rue Paul Chenavard - 69001 LYON
Téléphone : (7) 828.96.32
Télex : EUROL 330949 F — Télécopieur : KALLE INFOTEC

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une importante société française de distribution de produits pétroliers filiale d'un puissant groupe. Notre implantation nationale et l'importance de notre clientèle nous font rechercher dans le cadre de notre développement un

JEUNE INGENIEUR

Vous êtes ingénieur diplômé (AM par exemple), vous avez acquis une première expérience industrielle ou vous êtes débutant. Nous vous proposons d'intégrer notre département exploitation qui est responsable de la conception et de la mise en œuvre de tous les moyens utilisés pour acheminer, traiter et stocker nos produits de la raffinerie jusqu'aux clients. Après une période de formation d'environ un an au siège où vous participerez à des études dans différents services techniques, afin de connaître notre société et son environnement, vous prendrez un poste de responsabilité dans un de nos établissements industriels de province (20 à 30 personnes). Ultérieurement vous devriez prendre la responsabilité d'un service du siège social.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6543 M à Jean-Loup Parichon : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plain Champs

MEMBRE DE SYNTEC

EUROPEAN DATA PROCESSING AUDITOR

W.R. GRACE is a large US multinational company, particularly strong in the industrial chemicals sector, employing 8500 people in 15 European operating units.
To reinforce the Internal EDP Audit function, GRACE is looking for a SYSTEM's ANALYST, SYSTEM's PROGRAMMER or DP OPERATIONS ANALYST, preferably with experience in several of these fields, as an

INTERNAL EDP AUDITOR

based in Epernon, GRACE's French subsidiary near Rambouillet (40' by train from Paris-Montparnasse).

Under the supervision of the European DP Audit Manager, he will conduct independant reviews of computer installations throughout Europe and assist the Audit Manager in the review of system's development and implementation activities.

Fluent in English and French, travelling a substancial proportion of his time, having sound analytical abilities and mature character, he will have to communicate with all levels of management, making practical recommendations to remedy any deficiency or improve the existing situation.

Excellent career opportunities are being offered in a company whose ambitious objectives are supported by a sophisticated operating environment and state of the art methodology.

Candidates in the late twenties/early thirties are invited to send their C.V. including photo and salary pretention to Francis RAMON - SOCIETE GRACE B.P. 10 - 28230 EPERNON

GRACE

Quand la fraternite atteint ses eaux les plus basses, quand l'égalité est contredite par toute la recherche biologique, quand la liberté formelle est inversement proportionnelle à la pression demographique,

le bonheur reside dans le choix de sa propre alienation : le reste n'est que poudre aux yeux.

Notre proposition est alienante selon les criteres petit-bourgeois : elle est maximaliste dans ses exigences : un maximum d'engagement, de personnalite, de sensibilite, d'intelligence, de caractere, d'autonomie et d'independance. Un maximum d'activité responsable et d'efficacite volontaire.

Elle est liberatrice selon nos propres criteres : un maximum d'expression personnelle, de choix individuels tactiques ou stratégiques, de reelle participation aux moyens et aux objectifs, de communauté vivante et féconde, d'infrastructure professionnelle, d'authenticité, de spontaneite, de sens de la fête, d'ouverture promotionnelle et de capacites de remuneration.

Quand la recherche et l'aspiration collectives font appel a minimum, nous savons marquer quelque originalité en faisant appel a maximum. Ce qui procure un minimum de candidatures avec, pour chacune, un maximum de chances de succes.

Les candidats qui désirent nous contacter doivent avoir 24 ans minimum et une formation permettant au moins de discuter avec quelque compétence de ce texte.

1re lettre manuscrite à BANCE PUB.
13, rue Marivaux 75002 Paris
(Merci de préciser la réf. 811033 sur l'enveloppe)

UN PRODUIT QUI GÉNÈRE L'INNOVATION

Notre société (5000 personnes), conçoit et réalise en effet des ensembles industriels dans le domaine de l'énergie ; elle recherche un

INGÉNIEUR PHYSICIEN

(E.S.P.C.I., thèse d'état ou 3e cycle)

Auquel elle souhaite confier la responsabilité d'un groupe d'ingénieurs élaborant et mettant en œuvre des essais spéciaux sur réacteur avec utilisation de matériel informatique (Hewlett Packard, Digital Equipment...) pour acquisition de données, traitement de signal.

Cet ingénieur doit avoir environ 10 ans d'expérience en laboratoire ou recherche appliquée, avec si possible, encadrement du personnel. Il pourra, dans ce poste, allier une activité conceptuelle et expérimentale à haut niveau technologique.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73011 à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Cadre, demandeur d'emploi ou bénéficiant d'un congé-formation
vous avez acquis une expérience d'au moins deux années en entreprise, l'Institut de Gestion Sociale vous propose 5 mois et demi de

Perfectionnement à la gestion de personnel et aux relations sociales

dans le cycle

assistant-directeur de personnel

Cette formation vous permet d'acquérir une compétence de gestionnaire de personnel dans les PME et les grandes entreprises.

Ce stage rémunéré débutera le 3 décembre 1981.

Les programmes et les dossiers de candidature doivent être demandés dans les meilleurs délais à :
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier - 75008 Paris - Tél. : 723.72.94

Cadre fonction personnel

130 000 F +

Nous sommes une des Sociétés d'un Groupe Industriel International. Nos effectifs, en France, sont de 1300 personnes, siège social à Paris, 5 usines. Pour l'essentiel une industrie de main-d'œuvre.
Le cadre que nous recherchons sera rattaché à notre Directeur des Affaires Sociales et des Ressources Humaines.
Basé à Paris, il effectuera de courts mais fréquents déplacements en Province, dans les usines.
Ses missions principales seront des missions d'assistance aux responsables de personnel des usines, axées sur la gestion du personnel ouvrier et maîtrise (qualification, rémunération, formation). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'environ 32 ans, de formation technique, complétée par une formation socio-économique et ayant une expérience en usine, (étude du travail, formation notamment).
Poste varié et enrichissant, possibilités de carrière dans un Groupe de premier plan.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence 11623/M à D. de LARIVIERE Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux 204 rd point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX. (Discrétion assurée)

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Sté française, la plus importante filiale européenne d'un groupe américain, leader sur le marché des composants électroniques actifs, en expansion continue recherche pour sa division

Informatique industrielle

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Leur mission : vendre nos systèmes sur la région parisienne

De l'expérience dans ce secteur, la pratique de l'anglais, un tempérament de gagneur seront de solides atouts.

Autonomie, forte rémunération, nombreux avantages et reelles possibilites d'evolution sont assurés aux candidats bien decides à reussir.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à

ANALOG DEVICES
12, rue Le Corbusier
SILIC 204
94518 RUNGIS Cedex

AU PREMIER RANG EUROPEEN DES SOCIETES D'ETUDES & DE REALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES «TEMPS REEL»

LEADER A L'EXPORT EN INGENIERIE INFORMATIQUE

SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG - Groupe THOMSON

Spécialiste de la réalisation «sur mesures» de systèmes spécifiques complets (matériels et logiciels) utilisant la plupart des mini (VAX, MITRA, PDP, SOLAR, ...) et micro calculateurs et destinés à diverses activités industrielles : Energie (centrales, dispatchings), Transports (métro, fer), Mécanique (robotisation, gestion d'atelier), Télécommunications, ...

renforce ses équipes par des

EXPERTS en LOGICIELS

Ingénieurs, Universitaires à fort potentiel, souhaitant rapidement confirmer leur savoir-faire en informatique industrielle temps réel par l'étude, la conception, la réalisation de Logiciels variés d'Applications, de Base et assurer des responsabilités de gestion technique ou globale de projets. La pratique de l'anglais est un atout supplémentaire.

Base des postes : BUC (près Versailles)

Merci d'adresser votre candidature (C.V. détaillé, prétentions et photo) à SODETEG T.A.I. - M.V. GUIU - 283, rue de la Minière 78530 BUC. - Tél. 956.80.60

Caisse de Retraite Paris recherche son

attaché au secrétariat général

(Licencié en Droit ou niveau Sciences Po)

Vous avez au minimum 25 ans, vous possédez une bonne formation juridique et de préférence une expérience même courte dans un service social.
Votre goût de la méthode, votre tempérament curieux et précis sont les qualités indispensables à la réussite de vos tâches variées (écriture, rédaction de rapports, comptes-rendus de conseils d'administration).
Vous bénéficierez d'une rémunération élevée et de larges opportunités de carrière.
Merci d'envoyer votre CV sous réf. 7616 à Média System. 104 rue Réaumur 75002 Paris. qui transmettra.

média-system

SODETEG T.A.I.

INGENIERIE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TEMPS REEL

Maître d'oeuvre d'importants projets en France et à l'étranger
1981 : 180 MF dont 2/3 à l'Export
renforce son potentiel par un

Responsable Etudes Logicielles

Cet Ingénieur (H. ou F.) compétent et d'excellent contact, anime une petite équipe d'ingénieurs et joue un rôle de conseil interne auprès des opérationnels. Il est chargé • de la définition, du développement et de la maintenance de logiciels (applications industrielles) d'intérêt général pour les services utilisateurs • de l'audit d'affaires dans le cadre du plan qualité • de la gestion du centre de calcul et de l'atelier de saisie.

Ingénieurs Chargés d'Affaires

Ces ingénieurs qui sont des praticiens chevronnés en ingénierie informatique ont la responsabilité complète (technique, financière, humaine,...) d'un ou plusieurs projets. Ils connaissent particulièrement les domaines du transport des fluides, de l'électricité et ont un usage courant de l'anglais.

Technicien Planificateur

Ce technicien participe dès le démarrage des projets à l'analyse des affaires (définition des tâches, des contraintes, des délais,...) et assure le suivi des plannings élaborés. Il a un rôle fonctionnel auprès des chargés d'affaires, des équipes et participe à de nombreuses réunions.
Une formation technique supérieure, la connaissance d'outils informatiques et la pratique de l'anglais sont nécessaires pour tenir ce poste.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo suivant poste correspondant à SODETEG T.A.I. - M. V. GUIU - 283, rue de la Minière - 78530 BUC
Tél. 956.80.60

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS D'IMPLANTATION MONDIALE
recherche pour sa
Direction des Recherches et Développements

un ingénieur spécialisé dans l'analyse de la valeur

qui sera chargé d'animer des études et de participer à l'action de formation en analyse de la valeur.
Les candidats issus d'une Grande École d'Ingénieurs devront justifier d'une première expérience dans ce domaine.
De larges perspectives de carrières sont offertes dans les différentes branches du Groupe en FRANCE et dans le monde.
Poste situé dans la région Parisienne.

Adresser C.V. détaillé sous référence VENCE, (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

comptabilité gestion

VOUS AVEZ DEJA ACQUIS AU MINIMUM 3 ANS D'EXPERIENCE EN TANT QUE CONSULTANT VOUS ETES MANAGER OU SUR LE POINT DE L'ETRE.

VOUS AVEZ DEJA assuré la définition, la gestion et la réalisation de projets concernant notamment des missions de systèmes d'analyse de gestion et de comptabilité analytique type anglo-saxonne, vous avez dirigé des équipes de consultants, développé des missions, participé aux pré-études et à la négociation de contrats.

NOUS VOUS PROPOSONS de vous joindre à notre equipe (pluridisciplinaire) d'ingénieurs-conseil ; notre cabinet, en pleine croissance, a une réputation internationale et offre à des éléments de valeur la possibilité de s'exprimer et de se réaliser pleinement en produisant chez nos clients un service de très haute qualité.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous référence 10 285-M à I.C.A. (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne souhaitez pas que votre candidature soit communiquée) qui transmettra

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

digital

No 1 de l'informatique interactive

Responsable des services généraux

Il(elle) a la charge et la responsabilité budgétaire :
- des services internes (télex, courrier, standard),
- de l'aménagement et de l'entretien des locaux,
- des achats non techniques.

Il(elle) parle l'anglais et a, de préférence, de bonnes connaissances techniques du bâtiment. Il(elle) est rattaché(e) au directeur administratif et financier : assisté(e) de 3 superviseurs, il(elle) anime une équipe de 25 personnes.
Ce poste est basé à Evry mais il faut prévoir des déplacements dans nos agences de province.
Adressez votre dossier de candidature, sous réf. M48, à Colette Davaze
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Evry les Epinettes, 2 rue Gaston Crémieux - BP136 - 91004 Evry Cedex
Digital Equipment France offre un nouvel emploi chaque jour.
Aujourd'hui, le vôtre.

CONSEIL ET APPLICATIONS
Prestations de services de haut niveau pour
La Conception et la Fabrication
Assistées par Ordinateur

Dans le cadre du développement sans cesse croissant de ses projets de haute technicité, le Département Conseil et Applications de CONTROL DATA France recherche

INGENIEURS D'APPLICATIONS

Vous êtes débutant ou vous avez 2 à 3 ans d'expérience. Vous êtes spécialisé en mécanique, électronique, commande numérique, ingénierie ou génie civil. Nous vous proposons une activité autant technique que commerciale car vous interviendrez pour :

- l'assistance auprès des clients
- le conseil
- la formation
- l'analyse des besoins
- l'élaboration et la mise en place des solutions.

Vous avez la volonté de participer au développement d'un secteur de pointe. Vous êtes disponible et vous pratiquez si possible l'anglais.
Proposez votre candidature à CONTROL DATA - Service du Recrutement - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

Plain Champs



UNE GAMME COMPLETE DE SYSTEMES ET DE SERVICES INFORMATIQUES



recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

pour participer à son développement dans les domaines :

- Gestion de projets ;
- Télécommunications ;
- Aéronautique et espace.

Larges possibilités d'évolution au sein d'une Société en plein développement (130 personnes).

Adresser C.V. et prétentions à :
CR2A, 22, rue d'Arras, 92000 NANTERRE.

Au cœur du marché de la bureautique, nous avons forgé des systèmes de gestion de l'information utilisant les techniques micrographiques et informatiques les plus sophistiquées.

Pour renforcer notre équipe commerciale, nous recherchons DEUX COLLABORATEURS
– E.S.C ou équivalent, parlant anglais, possédant des connaissances en informatique.

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Deux ans expérience. Futur directeur des opérations commerciales.

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

Débutant.

Merci d'adresser curriculum vitae et photo à COMEUROP INDUSTRIE, 16, r. Médéric, Paris (17e)

TELECOMMUNICATIONS



le centre de
COOPERATION INTERNATIONALE ALCATEL

Filiale du Groupe CIT ALCATEL - créée depuis 2 ans - implantée en région parisienne - est spécialisée dans la résolution des problèmes de

TRANSFERT de SAVOIR FAIRE

en Télécommunications, Télématique, Bureautique, Informatique et Electronique.

Nous intervenons en France et à l'étranger (par exemple : actuellement : Tunisie, Afrique Noire, Proche Orient, Irlande, etc...).

Notre équipe, de dimension humaine, est composée d'ingénieurs et de techniciens supérieurs d'âge moyen 30 ans.

Pour continuer à l'enrichir, nous pousuivons le recrutement

d' INGENIEURS et de quelques TECHNICIENS SUPERIEURS

Nous les préférerions expérimentés dans toutes nos techniques et parlant anglais mais nous assurerons les formations complémentaires.

Si vous désirez nous rencontrer, adressez nous votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite,

— nous vous proposerons un entretien —
à No 16011, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui nous transmettra.

FFF

Groupe Immobilier d'importance nationale cherche pour son siège à PARIS

CADRES COMPTABLES DECS

2 postes sont à pourvoir :
— l'un dans la direction de la promotion pour tenir la comptabilité et participer à la gestion financière des programmes immobiliers.
— le deuxième dans la direction financière pour traiter en particulier les dossiers fiscaux.

Envoyer C.V. à FFF
159 rue Nationale
75640 PARIS Cédex 13

---

notre produit crée un nouveau métier:

INGÉNIEUR QUALITÉ

Importante société d'ingénierie (5000 personnes - La Défense), nous concevons et réalisons en effet des ensembles industriels dans le domaine électronucléaire.
Ses installations doivent répondre à des critères permettant de garantir la qualité, tant au niveau conception, fabrication que réalisation sur chantier.
Pour ce faire, nous confions à des ingénieurs les missions suivantes:
— définition de procédures;
— audit des usines ou de la sous-traitance;
— surveillance de la fabrication ou du montage;
— étude et traitement d'anomalies.
L'affectation à l'une de ces missions dépend de l'expérience des candidats; ils sont ingénieurs diplômés (A & M, ENSI, INSA), et ont évolué en Bureau d'Études, production ou chantier.
Ils ont tous une pratique de l'anglais écrit et parlé, dans le cadre d'une activité liée à l'export ou bien d'affectations à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 73012 M à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann -75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

GENERIM

recherche

- Dans le cadre du développement de son Département PERI-INFORMATIQUE (Compatibles DEC, Disques Grande Capacité, Imprimantes Lignes) :

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL

3 années minimum expérience commerciale, connaissance du marché péri-informatique. La connaissance du matériel DEC serait appréciée.
Possibilité d'affectation ultérieure à Lyon ou Aix-en-Provence.

- Pour son Département COMPOSANTS :

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

l'expérience de la vente des composants électroniques est indispensable.

1 SECRÉTAIRE COMMERCIALE BILINGUE ANGLAIS

TOUS CES POSTES SONT DISPONIBLES DE SUITE.

Adresser C.V., prétentions, photo à GENERIM, B.P. 88, 91943 LES ULIS CEDEX.

COLGATE PALMOLIVE

Poursuivant son développement dans les diverses activités du Groupe :

- détergents et produits d'entretien
- produits de toilette et cosmétiques
- produits pharmaceutiques
- couches et produits d'hygiène

propose un poste d'

attaché au directeur scientifique

qu'il assistera dans ses activités liées au relations techniques et scientifiques extérieures.

Il aura en outre la responsabilité de la gestion et du suivi des dossiers de sécurité concernant les matières premières et produits finis.

Ce poste conviendrait à une personne :

- de formation Grande École d'Ingénieurs ou Université ;
- ayant acquis de solides connaissances techniques de base et une expérience de 5 à 10 ans dans l'un ou l'autre des domaines suivants : chimie, biochimie, biologie ;
- possédant des qualités de jugement, d'analyse, de relations humaines et le sens du concret ;
- connaissant parfaitement l'anglais.

Une grand disponibilité est nécessaire pour des déplacements fréquents.
Poste basé au Siège social à Courbevoie La Défense.

Adresser candidature, C.V. et photo, Service Recrutement, COLGATE PALMOLIVE, 92401 COURBEVOIE.

Une importante Société livrant des usines et installations dans le monde entier et appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français recherche pour PARIS et ST-CHAMOND (Loire)

INGENIEUR EN INSTRUMENTATION

RESPONSABLE D'AFFAIRES POUR LA REALISATION DE GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS.

Expérience de 5 à 10 ans en engineering de construction d'ensembles industriels.

Formé en particulier aux techniques conventionnelles et aux techniques de traitement numérique par micro-processeurs.

Formation de base : diplôme d'Ingénieur.

ANGLAIS parlé et écrit courant - Allemand souhaitable.

Nous vous proposons d'adresser votre CV, photo et prétentions sous No 16.007 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Nous vous garantissons une totale discrétion.

Filiale société américaine spécialisée dans domaine des terminaux et matériels télé-informatiques recherche pour MONTROUGE

RESPONSABLE SERVICE LOGISTIQUE TECHNIQUE

Le candidat recruté sera chargé d'animer une équipe d'une dizaine de personnes dans les domaines suivants :
– Support technique au service après-vente et au service commercial.
– Formation techniciens après-vente.
– Atelier réparation sous-ensembles.
– Méthodologie après-vente.
– Approvisionnement et gestion magasins.

Ce poste conviendrait à ingénieur électronicien ayant de solides références dans un poste similaire et aimant les responsabilités.

En raison des nombreux contacts avec la Maison Mère, ce poste nécessite une parfaite maîtrise de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
ANDERSON JACOBSON
14, avenue Léon-Gambetta, 92120 MONTROUGE.

Jeune secrétaire général pour PME dans la force de l'âge HF

Née en 1977 notre jeune société a atteint aujourd'hui sa maturité et doit faire face à sa croissance. Vingt personnes au départ, plus de cent trente aujourd'hui, nous devrons être près de deux cents en 1982 pour tenir nos engagements.

Prestataires de service de «matière grise», nos ingénieurs, implantés dans toutes les grandes villes de France, sont responsables de leur activité sur le plan technique et commercial.

Pour les assister et les conseiller dans leur mission mais surtout pour seconder notre Gérant, nous recherchons aujourd'hui notre Secrétaire Général. Chargé de la fonction «personnel» (gestion administrative, paye, gestion des ressources humaines et des relations sociales), il assurera aussi les aspects financier (comptabilité, fiscalité), juridique (contrats, statuts, contentieux et recouvrement) et administratif de la gestion de la société, située en très proche banlieue.

Vous percevez donc l'étendue et l'ouverture de cette fonction ainsi que les exigences d'efficacité et de disponibilité d'esprit qu'elle suppose.

Homme ou femme, jeune, de formation supérieure (Droit, Sciences Po, H.E.C.J.F...) et ayant déjà exercé depuis dix années environ des fonctions de «généraliste» dans une P.M.E, vous souhaitez aujourd'hui venir décharger un «jeune patron» du court et du moyen terme et l'aider à gérer la croissance de sa société.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre candidature sous réf. 3277 à rscg carrières - 48 rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS.

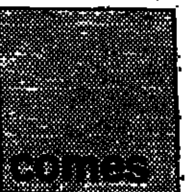
Filiale RHONE POULENC

constituée en 1980 pour le développement et la fabrication sous licence de son partenaire américain de supports magnétiques de haute densité, nous recherchons le

Chef du Service Méthodes

Ingénieur diplômé AM, ENSI, ou équivalent (Physique, Mécanique), vous avez une première expérience dans un Service Méthodes (fabrication moyenne ou grande série) ou Procédés (par transfert technologie U.S.).
Sous l'autorité du Directeur de l'Usine, vous serez appelé à transférer les Procédés de Fabrication U.S., à assister les services Fabrication, Contrôle, Matériel, pour tous les problèmes liés au procédé.
Vous proposerez et réaliserez en collaboration avec les autres services de l'usine, les améliorations de gammes, voire de procédés par des actions au niveau des postes de travail, de leur productivité et du rendement matières.
Vous collaborerez avec les Services Procédés américains tout en faisant preuve d'initiatives et d'imagination dans la réalisation de vos objectifs et dans le cadre d'un budget dont vous serez responsable.
Vous participerez à la définition des nouveaux produits avec le Service Marketing français.
La mission qui vous est confiée est vaste, certes, mais motivante. Prévoyez une formation en Californie (l'anglais est indispensable).
Votre point d'attache : une ville agréable du Sud-Ouest.
Les RV auront lieu à Paris ou à Toulouse.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 1512 M à :
ALPHA CDI
59, rue Saint-Didier
75116 PARIS



IMPORTANTE MULTINATIONALE
recherche pour PARIS

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN

pour développement de petits électro-mécanismes de série destinés à l'industrie automobile.

Le poste conviendra à un jeune ingénieur créatif, capable de s'épanouir dans un bureau d'études avancées.

comes

Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 2397)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.



HAVAS COMMUNICATION

Nous recherchons pour notre département HAVAS-RÉGIES à Neuilly-sur-Seine

L'ASSISTANT (E)

d'un Directeur de Publicité

Sa mission: assurer le développement publicitaire et la promotion de plusieurs titres de la Presse Quotidienne Régionale auprès des Agences et des Annonceurs.

Vous avez: au moins 25 ans et un diplôme de l'enseignement supérieur (type École de Commerce), une première expérience professionnelle d'au moins trois ou quatre ans dans une fonction commerciale et le goût de la vente et de la négociation.

Adresser votre curriculum vitae en indiquant votre rémunération actuelle à
Marc SIBOLD - 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine, sous la référence HC/81/12

HAVAS CONTACT



MDSI, leader mondial de la programmation automatique de machines outils à commande numérique, recherche, pour Paris et Angers

INGENIEURS D'APPLICATION COMMANDE NUMERIQUE

A.M. ou équivalent

Vous assisterez l'ingénieur commercial lors de la démonstration des produits MDSI.
Vous ferez une évaluation technique des machines outils de la clientèle, en vue de l'élaboration des spécifications des programmes d'adaptation.
Vous serez également chargé de la formation et du suivi des nouveaux clients (résolution de leurs problèmes complexes de programmation, et assistance-conseils techniques en commande numérique).
Diplômé AM ou équivalent, votre bon niveau d'anglais vous permettra d'apprécier la formation-produits qui aura lieu en France et aux U.S.A.
Une voiture de fonction sera mise à votre disposition pour les déplacements que vous aurez à effectuer dans votre zone d'activité.

Merci d'envoyer C.V. + photo + prétentions à Marie-José Villoing, 2-4 rue Curnonsky 75017 Paris.



Une Société Schlumberger

média-system

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

DESTINÉ A FAIRE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

et DÉPENDANT DIRECTEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
est recherché par

UNE COMPAGNIE DE RÉASSURANCES DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

IL SERA CHARGÉ :

- d'animer le Département INFORMATIQUE ;
- d'assumer la charge de l'Administration Générale ;
- de remplir les fonctions d'Organisateur interne.

LE POSTE CONVIENDRAIT
au titulaire d'une MAITRISE D'INFORMATIQUE ou d'un diplôme d'Études Supérieures Scientifiques, à une personne ayant déjà une bonne expérience professionnelle dans le Domaine Informatique et si possible dans celui de la RÉASSURANCE, ayant une aptitude certaine aux contacts humains et une personnalité affirmée.

La Compagnie dispose d'un Ordinateur et d'une Équipe Informatique.
Le lieu de travail est à Paris.
Rémunération à convenir.

Adresser la candidature manuscrite avec C.V. et Photo sous nº Réf. 6003, à PRAIRIAL, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

P.M.I. PLEINE EXPANSION
recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

- Cinq ans expérience minimum ;
- Parlant anglais.

Technologies nucléaires et off-shore.
Poste de Direction, capable d'assumer responsabilités.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à
C.H. 23, rue Croulebarbe, Paris (13e), qui transm.

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPERIEUR

(ESSEC, SUP DE CO,... ou équivalent)

Vous êtes recherchés par un important groupe financier et bancaire qui se structure et se développe.

Nous vous offrons des postes sur toute la France et vous apportons une formation d'une année.
Après quoi nous vous donnerons des responsabilités de Second d'agence.

Pour vous joindre à nous, il ne suffit pas d'avoir un diplôme, il faut aussi avoir le goût du commercial sur le terrain, le sens de la gestion et de l'animation des hommes, l'esprit d'un Chef d'entreprise et une mobilité géographique totale.

Pour ceux qui acceptent ceci, de larges perspectives de carrières sont offertes.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. photo sous référence 144 à Corinne VAN LOEY :
degré Conseil
11, rue la Boétie - 75008 PARIS

MDSI, leader mondial de la programmation automatique des machines outils à commande numérique, recherche, pour assister son service technique, un

INGENIEUR D'APPLICATION LOGICIEL

POUR ADAPTATION SUR MACHINES OUTILS A CN

Vous serez chargé de la préparation des spécifications en vue de l'écriture des programmes d'adaptation, des recommandations concernant l'implantation de nouvelles méthodes de programmation et la création d'un nouveau vocabulaire.
Vous assisterez également les ingénieurs d'application dans l'utilisation de programmes d'adaptation complexes et assurerez la formation du personnel dans le domaine du logiciel.
Vous êtes jeune ingénieur AM ou équivalent, vous parlez anglais correctement, des déplacements de courte durée avec une voiture de société ne vous font pas peur ; peut-être même avez-vous eu une première expérience similaire ou une expérience chez un constructeur de machines outils à C.N.

Merci d'envoyer votre C.V. + photo + prétentions à Marie-José Villoing, 2-4 rue Curnonsky 75017 Paris.



Une Société Schlumberger

média-system

GROUPE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE
PARIS, recherche

un(e) attaché(ée) de direction

La fonction consiste en l'assistance d'un Directeur pour l'administration de l'ensemble des Services de Retraite (300 personnes) ce qui suppose la prise de responsabilités techniques et humaines.

De formation supérieure, le titulaire aura acquis une expérience des régimes de retraite A.G.I.R.C. et/ou A.R.R.C.O. à la tête, si possible, d'un service attribution des droits.

La position hiérarchique sera élevée (Cadre supérieur).

Il sera tenu compte de la formation et de la personnalité des candidats.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., prétentions salaire) à No 15.755
CONTESSE & Cie
20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Institut Français du Pétrole
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

(E.S.E. ou ÉQUIVALENT)

Pour être intégré dans une équipe d'étude et de développement de matériel de géophysique.

Env. C.V. et prét. sous nº 16018, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Engineering for insurance... Why not!

We represent in France one of the world's largest industrial risk insurance groups which has achieved a unique reputation of expertise in loss prevention engineering.
To reinforce its engineering team, our Paris office seeks «GRANDE ECOLE» ENGINEERS.
Through a comprehensive in-house training, including short periods in the U.S., they will become fire prevention consultants to the management of large industrial plants.
Applicants should meet the following criteria :
. Fluency in both English and French
. Availability to travel (essentially in Europe)
. One year working experience.
. Easy contacts and good communication

Factory Mutual System

Send application with C.V. to M. Cournier
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
114, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE



Collaborateur du Secrétaire Général

Diplômé des Facultés de Droit et/ou Institut d'Etudes Politiques, vous avez, à environ 40 ans, acquis, en entreprise, une réelle expérience en vie des sociétés, finances et comptabilité. Vous avez l'habitude d'établir des rapports, savez bien rédiger.

Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'un groupe de sociétés d'économie mixte (françaises et étrangères).

Rattaché au Secrétaire Général, vous suivrez l'administration des sociétés du groupe (assemblées générales, conseils d'administration, coordination, comité financier, création de nouvelles sociétés, ...). Vous serez responsable d'étude juridique des accords, conventions, contacts importants passés par le groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 81325 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

*annonce parlée**

Dans la perspective de modernisation de notre usine (située en région parisienne) l'une des plus importantes sur le secteur du laminage et relaminage à froid (1.200.000 Tonnes/an — + 2.000 personnes).

Nous souhaitons rencontrer le futur

adjoint au chef du service études et installations électriques

Ce poste, excellent tremplin pour accéder à des responsabilités plus larges, sera confié à un jeune ingénieur électricien à fort potentiel.
Diplômé d'une grande école (ESE, ESME, ENSI, I.P.G.) il est à la fois technicien et gestionnaire.
Quelques années d'expérience d'études et de réalisations d'installations industrielles de préférence dans l'industrie lourde constituent un atout supplémentaire.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15. Réf. 975

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.



ENGINEERING des SYSTEMES INFORMATISES d'AUTOMATISATION
FILIALE de TECHNIP et de S G N

recherche pour participer au développement de projets d'Informatique Temps Réel importants

CHEFS de PROJET LOGICIEL

Les candidats retenus auront de préférence :
- 4/5 ans d'expérience en logiciel
- une compétence sur les minis SEMS/CII-HB/DEC
- une pratique de langages assembleur et évolués (Pascal, Fortran)
- des connaissances en télétransmission, en bases de données réparties
- l'aptitude à l'animation d'équipes d'ingénieurs et de programmeurs.

Lieu de travail : SAINT QUENTIN EN YVELINES

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V. et prétentions à P. JOUVE - 1, rue des Hérons 78184 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex.

CERCI - Société d'Ingénierie en Informatique et Automatique - filiale directe de Jeumont-Schneider - recherche

responsable système informatique

Possédant minimum 5 ans d'expérience dans ce domaine (si possible SOLAR).

Nous lui confierons la responsabilité technique de l'environnement système d'une importante application de gestion de fabrication en temps réel, incluant une base de données.
Il concevra et mettra en oeuvre les outils nécessaires à l'équipe d'applications (12 personnes).

Merci d'adresser lettre manuscrite et c.v. détaillé sous réf. 07.48 à CERCI - Direction du Personnel - 56, rue Roger-Salengro 94120 Fontenay-sous-Bois.



Nous sommes une Sté française de première importance.

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F. MENSUELS

Nous leur offrons :

- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo Nº 1615 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études,
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Urgent Banque étrangère 8e

AIDE CAMBISTE

Opérations devises Classe III
Spécialiste crédit acheteur.
Hommes de terrain bilingues.
Sélection Cabinet BONNET
65, r. d'Aboukir-2e.
236-23-45.

Pour SECRÉTARIAT RÉDACTION

(cotation, copie, liaison avec rédacteurs, relecture d'épreuves et mise en page)

LA REVUE FIDUCIAIRE

recherche
PERSONNE EXPÉRIMENTÉE et méthodique, bonnes connaiss. photo-composition.
Notions juridiques appréciées.
Ec. avec C.V. dét. sur formation et expér. professionnelle, photo et prétentions à : Mme REDOLFI
« LA REVUE FIDUCIAIRE »
54, rue de Chabrol
75480 PARIS CEDEX 10.

Société de pointe en Télématique française, ayant des perspectives de développement très importantes sur la prochaine décennie

(CA 2,7 Milliards - 7500 personnes)

recherche
pour participer à un projet important utilisant les techniques de l'Informatique et des Télécommunications, des

INGENIEURS DEBUTANTS

Formation : AM, INSA, ECAM, HEI, ISEN, ISEP, ESCPI, ESME.
Ecole Supérieure de Chimie : Caen, Nancy, Toulouse, Rouen.
ES Optique ou D.E.A. Informatique.

Lieu de travail : proche Banlieue Sud, desservie par R.E.R.

La formation à l'Informatique et à l'utilisation de mini et micro-ordinateurs sera assurée.

Adresser C.V. détaillé + photo, sous réf. / DA N1 à

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe CSS
Conseils en recrutement

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE INDUSTRIELLE

(300 Personnes)
Plusieurs établissements, en forte expansion, crée un poste de

cadre juridique

Un candidat jeune, de formation supérieure (juridique ou économique souhaitée).
Il aura deux missions essentielles :
• Le précontentieux avec la mise en place de moyens juridiques efficaces, en collaboration étroite avec les délégués commerciaux.
• Le recouvrement des créances.
D'autre part, il aura la responsabilité de la préparation des AG et conseils des cinq Sociétés.
Lieu de travail : RÉGION PARISIENNE (Ouest). Prévoir de nombreux déplacements en Province et pays limotrophes.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence 973 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Administration Paris recherche

SOIT :

UNE ASSISTANTE SOCIALE TITULAIRE

relevant d'une administration ou d'une collectivité publique et souhaitant exercer son activité à Paris par voie de détachement (possibilité de développement de carrière).

SOIT :

UNE ASSISTANTE SOCIALE

titulaire du diplôme d'État ayant déjà exercé et s'engageant à se présenter ultérieurement au concours administratif d'assistante de service social. Expérience appréciée.
Salaire net mensuel 4.420 F.
Ecrire s/référence 1316 à P. LICHAU S.A.
B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Clinique CHANZY recherche INFIRMIÈRE D.E.
Se présenter 30, bd Chanzy 93100 MONTREUIL.

STE INFORMATIQUE BOULOGNE 92 recherche

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S. ou équivalent. Minimum 5 ans expérience.
Ecrire sous le nº 30455 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Clinique Argenteuil recherche

SURVEILLANT (E)

BLOC OPÉRATOIRE
expérim. (e). Possib. log. célib.
Téléphone : 982-09-85
ou écrire s/réf. 1317 à P. LICHAU S.A. B.P. 220-75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

G. INFO

INGÉNIEURS MINI 6
pour assistance technique auprès des utilisateurs.

INGÉNIEURS TÉLÉCOM
Débutants ou 1 an d'expérience.

INGÉNIEURS D'ÉTUDES
EN TÉLÉPHONIE
pr systèmes de commutation.

INGÉNIEURS LOGICIEL
SOLAR sous RTESD-MITRA soug MMT2.

INGÉNIEURS TEMPS RÉEL
Connaissances en téléinformatique, réseau.

INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80
MOTOROLA 6800 et MC 68000.

INGÉNIEURS CALCULS SCIENTIF.
Connaissances MICRO FORTRAN.
Lieu d'affect. : Paris-Bretagne.
Sal. : 108.000 à 192.000/an.
Ecr. nº 1612 Publicités Réunies.
112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Entreprise d'AFFICHAGE recherche

JEUNE CADRE

rigoureux et entreprenant. Formation universitaire ou assimilée pour inspections et contacts. 8.000 × 12 + voiture et frais.
Ecrire C.V., joindre photo sous réf. Nº 8348 à L.T.P.
31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Agence CONSEIL EN COMMUNICATION
recherche dans le cadre de son développement
UN CHEF DE DÉPARTEMENT RELATIONS PUBLIQUES
Homme ou femme env. 30 ans 7-8 ans d'expérience en Agence de préférence ou annonceur produit de grande consommation.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prét. salaire s/Nº 112008 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

Pour importante société

INGÉNIEURS

– Logiciel.
– Maintenance informatique.
– Automatisme.
– Télécommunication.
– OFF SHORE.

S.O.O.O. - 201-60-48.
44, rue René-Boulanger- 10ᵉ.

Sté matériel Vidéo Asnières rech. RÉDACTEUR (TRICE) électronique confirmé (ée) conn. normes militaires appréciées. Place stable.
Tél. 790-61-45.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
MGB GT 1971, 10 CV, overdrive, roues fil. Très bon état. 15.000 F. Tél. : 700-98-40, M. Rodriguez.

divers

INVESTISSEURS
PARKINGS A VENDRE
en bloc ou partiel.
CRÉTEIL PRÉFECTURE
Près Lac et Centre Commercial
4, avenue de la France libre.
Pour tout renseignement :
M. TOUITOU. 562-35-05.

INVESTISSEURS
PARKINGS A VENDRE
en bloc ou partiel.
P. 13ᵉ, près place d'Italie
Résidence Antoine & Cléopâtre
17/21 avenue d'Italie.
Pour tout renseignement :
M. TOUITOU. 562-35-05.

INVESTISSEURS
PARKINGS A VENDRE
en bloc ou partiel.
PORTE DES LILAS
Résidence « BABYLONE »
au Pré-Saint-Gervais.
Pour tout renseignement :
M. TOUITOU. 562-35-05.

deux-roues

A VENDRE
MOTO YAMAHA 125 cm3, D.P.M.Y. 1980. Bon état général, 20.000 km. Vendue avec valise, 2 casques, combinaison antipluie, bottes, gants.
PRIX : 4.000 F.
Tél. après 19 h. : 003-37-40.

information divers

Emplois et carrières de la fonction publique
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

Vends une alliance 16 diamants. Pleine taille. Extra blanc. Doigt 52. Expertisée 60.000 F. Cédée 38.000 F. Téléphone : 742-36-38. (bureau).

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

J.F. recherche travail de dactylo à domicile, paiement à la page. Tél. 022-48-25 après 17 h.

DECRYPTE vite et bien vos CASSETTES sur machine électrique. Tél. 277-77-88.

travaux à façon

ENTREPRISE sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 369-47-84 - 883-30-02.

secrétaires

BANQUE PRIVEE

QUARTIER VENDOME
recherche pour son
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

SECRETAIRE

Bilingue expérimentée
STENODACTYLO
connaissant
Anglais parfaitement
Ecrire Nº 0255 Francacip
17, rue de la Banque 75002 Paris

DEMANDES D'EMPLOIS

Recherche emploi

Dessinateur bâtiment

ou surveillant de travaux.
Age 38 ans, région indifférente, CAP dessinateur d'étude du bâtiment gros-œuvre, CAP maçon, 20 ans pratique. Qualification O.H.Q.
Ecrire M. Janvier J.-C., 1, rue des Lierres, 41600 LAMOTTE-BEUVRON.

J.F. 18 ans, débutante Bac G2 1ʳᵉ, 4ᵉ degré cherche emploi. 029-30-05.

J.H. dynamique, 26 ans, D.E.A. géo-aménagement, spécial. télé-détection, géo-rural, forêt, économie, expér. prof., libre de suite, étudierait toutes propositions Ecr. M. ENJALRIC, 4, r. Lakanal, 92330 SCEAUX. 702-59-91.

représentation demandes

Chef d'Entreprise
Prêt-à-porter, détail
32 ans, autodidacte.
Etudie propositions : gérance, représ., créations... Amérique.
Ecrire sous le nº 30.500 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représentation offres

TEC FRANCE S.A.

Caisses Enregistreuses
Systèmes Informatiques
recherche
pour PARIS et région parisienne

ATTACHÉS COMMERCIAUX

– Hôtellerie-restauration.
– Comm. non alimentaires.

– Goût du contact, sens commercial.
– Voiture indispensable.
– Haut niveau de salaire si compétent.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo, à Michel SPITERI TEC FRANCE
22, rue Raymond-Lefèbvre 94250 GENTILLY.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 48 ans, 20 ans de pratique de l'ensemble des fonctions : personnel et administratives dans entreprises françaises et anglo-saxonnes. Expérience des problèmes liés à l'expansion et aux restructurations.
Spécialiste affaires prud'homales, étudierait toutes propositions Paris et région parisienne. Ecr. nº 15.283 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Psychologue industriel
Expérience 4 ans service personnel. Recrutement formation cherche
Poste au sein d'une direction du personnel.
Ecr. s/nº 2006 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. diplômée 10 ans d'anglais à Londres recherche poste hôtesse d'accueil.
Ecr. s/nº 1993 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons travail toutes sortes pour étudiants.
Association APLI, 33, place Maubert - 326-77-51.

Jeune journaliste cherche emploi tous secteurs d'information Paris-province-étranger.
Ecr. s/nº 7.441 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR CCIAL + MARKETING (45 ans)

E.S.C. + Institut national marketing.

● DIRECT. CCIALE : animation et développement forces de vente et réseaux ccIaux, France + export.
● MARKETING : Etudes produits, marchés, distribution.
● ÉLABORATION ET APPLICATION : Plans de marketing, étude et lancement produits nouveaux.

PROPOSE SA COLLABORAT. A STÉ RÉGION PARISIENNE.
Ecrire sous le nº 30.457 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 23 ans, ingénieur ENSIA (indust. agro-alimentaire) + stage 5 mois en informat., cherche poste recherche développement, libre de suite. Ecrire sous le nº T 030.472 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire, 37 ans, parfaitement bilingue anglais, très bonne dactylo, libre de suite. 631-58-68 de 19 h. à 21 h.

Américaine recherche place au pair, logée.
Tél. : 365-45-58.

SECRÉT. STÉNODACTYLO not. compt., 49 ans, ch. pl. st., accept. remplacem. Langeron, 116, av. de la Résistance, 93 Le Raincy. 381-75-36.

CHEF DE FABRIC. ÉDITION cherche poste équivalent.
Ecr. s/nº 1.988 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple français, dynamique, recherche situation au Maroc :
– Dame 8 ans expér. secrét. anglais.
– Homme 15 ans exp. ingén. réalisat. des matériaux tuyauterie support charpente, estimation construction usine, langue arabe parlée.
Toute proposition sera étudiée.
Ecr. : Chèvre A., 32, rue Juliette-Savar, 94000 Créteil.

CADRE COMPTABLE SUPÉRIEUR
18 ans expér., ch. situat. stable, M. Dauby. Tél. : 472-31-49.

Exploitant banque classe IV, H. 30 a., dynam. et sérieux + 10 ans d'expér., réf., connais. solides en diversifiées de l'activité banc., recherche poste d'adj., de Ccial et/ou Admin. Paris ou sa région. Ecrire à INTERMÉDIA nº 500/6075-59, rue La Fayette, 75009 Paris, qui transmettra.

ACOUSTICIEN HAUT NIVEAU, 38 ans, 15 ans expér. Solides connaissances propagation, diffraction, émission analyse numérique, programmation, pratique anglais, apte à l'abstraction mais sens pratique rech. situation évolutive dans société dynamique. Ecr. s/nº 15.222 Contesse, 20, avenue Opéra, Paris-1ᵉʳ.

Homme, 40 ans, propédeutique lettres DUT carrières sociales, qualités littéraires et 10 ans d'expérience travail social, ouvert à toutes propositions région parisienne, M. GOUYE, 35, avenue Lénine, 94110 Arcueil.

URGENT
H., 42 ans, exp. direction ingé. + DEUG Droit, étudie TOUTES propositions pour Paris et banlieue. LAURENT J.-M., 3/574, rue Picasso, 94 Choisy-le-Roi.

villégiature

SKIEZ AUX ORRES

05200 KORN AR C'HOAT
★ ★ NN – Renseignements Hres bur. 16 (1) 668-11-73.

L'immobilier

appartements ventes

4ᵉ arrdt

DORMIR dans le LIT DE LA SEINE, ILE SAINT-LOUIS, au soleil, 5 pièces, 633-33-67.

MARAIS-ARCHIVES
P.d.t., XVIIᵉ, tr. belles surfaces de 50 m² et 35 m² à aménager. Possib. duplex. 272-40-19.

IMMEUBLE XVIIᵉ sur verdure STUDIO 25 m². 320.000 F. Téléphone : 307-31-62, matin.

5ᵉ arrdt

LUXEMBOURG
Séj. dble + chbre tt confort, calme. 480.000 F. 325-97-16.

6ᵉ arrdt

ST-PLACIDE. Dans imm. anc. double liv. 2 chambres, confort. Prix : 960.000 F - 222-18-49.

ST-GERMAIN-des-PRÉS.
Bon imm., 1 PIÈCE, cuisine. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. 28, RUE ST-BENOIT, 3ᵉ étage. Mardi, mercredi 14 h. à 17 h.

LUXEMBOURG angle soleil, dégagé, bel immeuble récent, 5 pièces, 2 bains, installation très soignée, 633-47-23.

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE dans bel immeuble d'angle en cours de réhabilitation, du studio au 3 P. 522-95-20.

BD RASPAIL, A RENOVER, superbe 200 m² + 2 serv., imm. p. de t. 1.700.000 F. 720-22-33.

RUE DE BUCI, CHARME
Bel imm., séjour, 35 m² + chbre en mezzanine. Tél. 734-16-99.

7ᵉ arrdt

AVENUE DE SAXE,
bel imm. Pierre de T., 5 P. + chambres serv. 1.600.000 F. Exclusivité LGM. – 265-55-44.

PLAINE MONCEAU
Appt bourgeois de gde classe, décoration raffinée, 200 m² + service. Prix 2.500.000 F. Tél. : 278-29-20.

Proximité DAUPHINE, appt. 240 m², belles réceptions, 4 chambres, vue dégagée. SANTANDREA FRANCE Tél. 260-67-36 (67-66).

8ᵉ arrdt

COURCELLES
8.000 le m²
7 P., 2ᵉ étage, 3 services. Professions libérales
FRANCK ARTHUR
562-01-69.

MESSINE immeuble pierre de taille étage élevé, salon, salle à manger, 2 chbres, 90 m², tt cft, vue dégagée, plein sud. Europimo. 522-97-02.

9ᵉ arrdt

RUE BLANCHE
Appt prof., environ 130 m². 1.068.000 F. Tél. 946-76-30.

11ᵉ arrdt

BASTILLE Immeuble rénové à aménager 80, 108 et 128 m² + petites surfaces. Tél. : 272-40-19.

14ᵉ arrdt

Plantes-Alésia - 354-95-10.
VILLA GRAND JARDIN
260 m², campagne à Paris.

PARC MONTSOURIS
4/5 P., 100 m², gd stand., box. 1.050.000 F. 589-49-34.

14ᵉ, rue Friant
Très bel imm. pierre de taille 4ᵉ ét., 3 gdes p., cft, 76 m². 650.000 F. ALIN. 539-75-50.

15ᵉ arrdt

LOURMEL stand. 5 P. 117 m², 15 m² loggia, 2 parkings, 2 salles de bains, 2 w.-c. 1.270.000 F. S.I. - 989-92-37.

16ᵉ arrdt

PPTÉ PASSY 450 m²,
9 P., gd stand., 3 chbres serv. gar. Exclus. AVL. - 281-07-94.

O.R.T.F. imm. GUIMARD,
2 pièces - 350.000 F.
Confort, gd balc. - 550-34-00.

ETOILE - VICTOR-HUGO
Lux. appartement mod. 70 m², séjour, ch., bains, cuisine MICHEL & REYL. 265-90-05.

48, av. Paul-Doumer, 6ᵉ étage, SPLENDIDE APPT 150 m², vaste réception, 2 chambres, chambre de service, parking. Sur place ce jour 13 h. à 17 h.

GEORGE-VILLE, 140 m², 2 gdes récept., 3 chbres, 2 bns, chf. cent., asc. + 2 serv. 504-49-13.

17ᵉ arrdt

FACE NEUILLY
dans immeuble neuf, standing
2 ET 3 PIÈCES
Belles prestations, cuisine équipée, cave, parking.
Visite sur rendez-vous
GEPRO - 745-17-40.

ÉTOILE MAISON
4 P. 90 m², tt cft. Fond cour, sur jardin privatif - 550-34-00.

TERNES, 4 PIÈCES
POSSIB. PROF. 720.000 F.
Téléphone : 307-31-62, matin.

RUE PIERRE-DEMOURS
Bel imm., PPTAIRE VEND LIV. + CHBRE, cuis., bains REFAIT NEUF, A SAISIR 359.000 F. Tél. 325-75-42.

18ᵉ arrdt

CUSTINE
Immeuble pierre de taille.
Appartements occupés.
2 Pièces, R.d.C. 93.000 F.
3 Pièces, 1ᵉʳ étage 126.000 F.
3 Pièces, 1ᵉʳ étage 181.000 F.
TÉLÉPHONE : 227-74-80.

19ᵉ arrdt

BUTTES-CHAUMONT
PARC, séj. double + 2 chbres + 2 bns, w.-c., cuis. équipée 90 m² + TERRASSES 70 m² + parking + cave. 578-83-46.

20ᵉ arrdt

GAMBETTA, 115 m²
VUE DEGAGÉE, liv. 48 m² + 2 chbres, 2 bns, 2 w.-c., cuis. équipée, lingerie, rangements, balcons, box fermé.
Px 890.000 F. 578-83-46.

78-Yvelines

VERSAILLES SAINT-LOUIS dans hôtel particulier 18ᵉ stylé, 5 P. s/jardin. 725.000 F. MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD (92)
Bel imm., gd séjour, 2 chbres, tt cft, 11ᵉ ét., terrasse, VUE IMPRENABLE. S/p., 13-17 h., mardi, mercredi, jeudi, 41, RUE DU VAL-D'OR.

NEUILLY - BORGHESE
Luxueux appt de 130 m², sur jardins, grdes réceptions, belle décoration, balcon, chambre de service contiguë, double boxe. SANTANDREA FRANCE Tél. 260-67-36 (67-66).

93 Seine-Saint-Denis

A vendre neufs 93140 Bondy, 31-33, rue Jules-Guesde, studio 2 p., 3 p., 7.000 F le m² et +. Livraison 1ᵉʳ trimestre 82. Total 11 appts. Disponibles 8 + loc. ccial + boxes. Renseignements et vente M. Renault, 27, allée N.-Camot, 93340 Le Raincy. Téléph. : 381-31-88 et sur place dimanche 10 h. 30-12 h. 30, mercredi 17 h.-20 h.

Province

NANTES 200 m, nouveau conservatoire appt F4, 81 m² + garage. Téléphone : (40) 48-29-19.

A vendre CHAMROUSSE, club-hôtel, 3ᵉ semaine, 13 au 20 mars 1982. Studio, 4 personnes, tout confort, sur pistes et/ou chambre junior, 3 personnes.
Ecr. s/nº 6.214 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver près des Gets, studio à partir de 150.000 F. Location assurée. ERIGE, B.P. 18, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

Vends superbe appartement, pour raison succession F4/F5, 85 m², à Annecy-Seynod, 5ᵉ étage. Px : 270.000 F., avec grand garage, vous mettrais en contact avec notaire. Pas de réparation à faire. Téléphone : 23-70-74.

appartements achats

Pour clients sérieux, PAIE COMPT., APPTS ttes surf. et IMMEUBLES à Paris 15ᵉ et 7ᵉ. Jean Feuillade, 54, av. de la Motte-Picquet 15ᵉ, 566-00-75.

ACHÈTE 3-4 Pièces comptant Paris Bon quartier. URGENT. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 2 à 4 P., Paris, préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 9ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-56, même le soir.

ETUDE RIVE GAUCHE
Clientèle sélection, à satisfaire, 122, bd Raspail, Paris-6ᵉ. Tél. : 222-70-63. 20ᵉ année.

locations non meublées offres

Paris

PARIS-16ᵉ
Rue de la Pompe
Beau 220 m², grand standing, 6 pces, 3 bains, balcons, cave, parking, chambre service, 14.000 F ch. compr. 503-21-21.

PASSY, Duplex, 80 m², séjour + 2 chambres, cuisine équipée, bains, terrasse 12 m². 5.400 + charges, 567-22-88.

MAISON DE LA RADIO.
Mº Mirabeau studette gd. stand, 1050 ch. comp. 344-43-87

Région parisienne

78 LE CHESNAY
Propriété s/2.400 m², 8 pièces, tt cft, 7.000 F hors charges. Tél. : 233-51-03.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES. Villas, pav. ttes banl. Loyer gar. 5.000 F max. 283-57-02.

J. H. rech. appt 2 ou 3 pces confort (s. de bns, cuis.). Région Antony-Massy. Tél. après 21 h. au 668-67-05.

locations meublées offres

Région parisienne

LA DÉFENSE
Part. direct. BEL APPT, étage élevé, 68 m², bien meublé, tt cft, tél., gd liv. + chambre, cuis., s. de bains, rang., cave, parking. 2.450 F + ch. Tél 775-24-67.

locations meublées demandes

Paris

AMERICAN SERVICE
ch. pour cadres de banque et diplomates du stud. au 6 pces.
LOYERS GARANTIS
Vide ou meublés. 551-66-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de stand. 4 pces et plus. Tél. : 281-10-20.

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
SIÈGES DE STÉS AV. SECRÉTARIAT Tél. Télex. Ttes démarches. Pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88 +
Bordeaux (56) 81-96-80.

DOMICILIATIONS et SIÈGES SOCIAUX
BUREAUX meublés - TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293.60.50
C P A 355.17.50

PONT DE SURESNES
1.400 m² et 800 m² disponibles : imm. neuf. Possibilité vente.
GEFIC CTI
720-50-80.

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8ᵉ) TELEX, SECRÉTARIAT CONSTITUTION SOCIÉTÉS SERVICES COMPÉTITIFS AGECO : 294-95-28.

SIÈGE SOCIAL
secrétar., tél., formalités.
CONSTITUTION
de société - TÉLEX.
S.M.P. - 268-08-90.

locaux commerciaux

93 SAINT-DENIS
PRÈS MÉTRO
Dans immeuble en construction local commercial, emplacement 1ᵉʳ ordre, r.-de-ch. 200 m² + sous-sol 200 m².
Ecr. s/nº 6.218 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROX. CHAMPS-ÉLYSÉES
EMPLACEMENT EXCEPT.
Local 400 m², 2 niveaux, vitrines, possibilité restaurant, discothèque, club privé, park. Téléphone : 325-47-46.

constructions neuves



locaux industriels




fonds de commerce

16ᵉ ARRONDISSEMENT
Céderai boutique, excellent état, belle vitrine, très bien placée, quartier Porte de Saint-Cloud. Tél. 288-32-12. 606-24-77.

A V. OU EN GÉRANCE LIBRE. Pas de porte + appartement. Ts commerces (sauf) aliment. Très bien placé, centre ville. Loy. minime. T. après 17 h. 30,
430-19-00.

Part. vend café Saint-Denis place du Marché
Tél. 827-70-02 et/ou 820-30-27.

Haute-Savoie, vds, BIJOUTERIE-HORLOGERIE, murs et fonds, vastes locaux, C.A. 2 Millions, B.N. 25 %. Ecrire TOMME, 2, place des Arts 74200 THONON-LES-BAINS.

immeubles

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUÉREUR
Tél. le matin au 747-42-97
ou écrire à : Noël Aufman
21, rue Le Peletier. Paris-9ᵉ.

pavillons

HOUILLES 380 m²
Terrain, cave aménagée, 5 pces, 112 m² habitables, 610.000 F. AGENCE. Tél. : 968-74-96.

LA VARENNE - RER
PAVILLON NEUF
ultra-luxueux, terrain 400 m². Superficie habitable 190 m², + dépend., liv. 50 m², cheminée. Téléphone : 889-29-40.

BRETIGNY-s/Orge. R.E.R. 25 min. Centre Paris. PAV. 5 Pces + terrasse chauffée 28 m², Sud, sur s/sol. Terrain 482 m². Tél. 678-40-58 ou 084-28-56 après 19 h.

GENTILLY
Près R.E.R., pavillon 1 étage comprenant 3 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, w-c, cave, garage. Chauffage central, petit jardinet. Rue calme. Tél. 735-70-87.

villas

SAINT-TROPEZ
Affaire exceptionnelle
a vendre villa neuve standing style MAS PROVENÇAL de plain-pied, vue mer imprenable 300 m mer. Liv., 5 chambres, 4 salles de bains, 4 W.C., dans pinède, jardin paysagé, garage, piscine meublée et décorée. Partie résidentielle de SAINT-TROPEZ. Prix de vente : 3.800.000 F.F. DOCUMENTATION sur demande : COPARIM M. KLEIN, 152, avenue Daumesnil, Paris (12ᵉ).

maisons de campagne

Prox. Dijon (10 minutes) maison village, 120 m² hab., 3 niv., cave voûtée, porte sur cour, mit. grand garage non atten., cuisine, s. b., w.-c., chauf., fuel, 45 un. Ecr. s/nº 7.438 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends maison (2 appts). CUSTINES 54 + terrain 5 a. + garage. CREMA Albino, 5, rue des Écoles, 54670 CUSTINES.

Part. à part. de préf. vends région ALPES MANCELLES
MAISON DE CAMPAGNE
Toit. tuiles de pays. Plein-pied 110 m², 2 séj., cuis., cell., s. de bns, w.-c. (poutres, solives, chem. granit). Atel., chff. (fuel). Gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cab. de toil., w.-c., téléph. Terr. 14 000 m² dont environ 5.000 boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

boutiques

BON 5ᵉ TOUTE PROPRIÉTÉ.
Local 150 m² + 130 m²
toute possib. Prix exceptionnel. Ppt. : 271-23-30 - 766-49-94.

propriétés

Dans région au climat privilégié, maison rest., excel. état. 1ᵉʳ ét. : 3 chbres, 1 dress. room, 1 s. d'eau. 1 s. de bns. Rez-de-chaussée, cuis. ent. équipée, cellier, chauff., vestiaire, 3 w.-c., grande s. de séjour, poutres appar., sol anc., cheminée anc., mezz., tél. Logement attenant 60 m², confort. avec s. d'eau, gar. Jard. paysagé, le tout sur 6 000 m², à 20 mn de La Rochelle. St-Euminie, 20, route de Rochefort. Tél. après 20 h. (46) 41-40-49.
Pas sérieux, agence s'abstenir.

UNIQUE
A 25 KM DE SAINT-TROPEZ
LA GARDE FREINET
MAISON DE CAMPAGNE
terrain 5 h., habit. : 120 m² + poss. agrandissement 120 m² très retiré, calme absolu, site sauvage, pigeonnier, aménagement et habit., grande piscine, petite rivière, eau forage, électricité groupe.
Prix : 1.600.000 F.
Téléphone : (91) 76-00-33, poste 4042.

FEUCHEROLLES ST-GEMME
Propriété 620 m² habitables, gardien, parc 2 ha clos. Exclusivité A.I.C. - 460-90-62.

Part. à part. Maison ancienne limite Yonne-Aube, 2 entrées, 6 P., tt cft. Indépend. sur 7.500 m² clos haies, épicéas, jard., verg., pel. Prix 500.000 F. Tél. après 18 h - (25) 70-55-56.

LES ANDELYS
Charm. ferme aménagée récem., gd séjour + 4 chbres, bns + cave, gar., tr. beau TER. PAYSAGÉ. 4.000 m² + terrain poss. BORD de SEINE.
A-13. Tél. 296-59-59.

VAUCRESSON
Part. vend ppté récente, parfait état, décoration raffinée, très gd liv., 4 chbres, 3 bains, salle jeux, logt gardien s/1.100 m² environ, jard. à l'anglaise, gar. Px élevé justif. 267-37-88.

Près MILLY-LA-FORÊT
Maison originale, neuve, 8 P. + 2 salles de bains, sur 17.000 m² boisés. VUE IMPRENABLE. C.I. RAYNAUD, 32, av. de l'Opéra, PARIS (2ᵉ). tél. 742-68-34.

domaines

Achète
GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse
préférence départements :
45 - 41 - 18 - 89 - 58
Ecr. Havas PARIS nº 200796.

viagers

LIBRE 3 P. XVᵉ
Tt cft. 360.000 F compt + 3.850 F mens. Femme 75 ans.
F. CRUZ : 266-19-00.

VIAGER OCCUPÉ
Bd Delessert, bel imm. pierre de t. 3ᵉ ét., 6 p. + 2 chbres. Serv. Bouquet 850.000 F. Rente mens. 11.250 F sur une tête 80 ans.
Exclusivité LGM : 265-55-44.

Ppté près Monfort-l'Amaury 5 p. tt cft, garage, terrain 1.200 m² occupé cple 79 ans. 74.000 + rente 3.200. Bon placement. LODEL : 355-00-44.

Pensez retraite Côte d'Azur. Achetez un viager. Catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, av. J.-Médecin, Nice (93) 37-25-24.

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

économie

ÉNERGIE

Le prochain conseil des ministres devrait annoncer le « dégel » de cinq sites nucléaires

Le conseil des ministres du 25 novembre devrait annoncer le « dégel » des cinq sites nucléaires pour lesquels une décision d'interruption des travaux était intervenue le 30 juillet dernier. Il s'agit des sites de Cattenom (Moselle), Civaux (Vienne), Chooz (Ardennes), Golfech (Tarn-et-Garonne) et Le Pellerin (Loire-Atlantique).

Le conseil régional des Pays de la Loire a, comme on le lira ci-dessous, donné son accord, le 24 novembre, à la construction d'une centrale nucléaire au Pellerin.

Le gouvernement, qui s'est toujours réservé de décider en dernier ressort de la construction ou non de telle ou telle centrale, respectera cependant le vœu des élus du Tarn-et-Garonne, qui souhaitent que soit élaboré, avant le dégel de la centrale, un plan économique régional. De même, pour la centrale de Chooz, le premier ministre a indiqué, dans une lettre adressée au préfet des Ardennes, qu'il « examinera avec les autorités belges leurs préoccupations relatives à la sécurité et à l'information ». On a noté aussi le souhait du conseil régional du Limousin, qui veut être consulté avant qu'une décision soit prise sur la centrale de Civaux, située dans la Vienne, mais qui utilisera l'eau du Limousin. Enfin, pour la Loire-Atlantique, il est vraisemblable que le gouvernement entamera la procédure nécessaire pour le choix éventuel d'un nouveau site dans les trois mois, comme le conseil régional lui en a laissé la possibilité.

Le conseil régional des Pays de la Loire favorable au Pellerin

De notre correspondant

Nantes. — Le conseil régional des Pays de la Loire, présidé par M. Olivier Guichard (R.P.R.), s'est prononcé lundi 23 novembre, à une très forte majorité (62 pour, 13 contre, 2 blancs) pour l'implantation d'une centrale électronucléaire au Pellerin. Ce site, placé sur la rive sud de la Loire, à une quinzaine de kilomètres en aval de l'agglomération nantaise, faisait partie des projets gelés par le gouvernement en juillet pour lesquels une consultation a été lancée cet automne auprès des collectivités locales et des assemblées régionales.

Après le « non » de sept des douze communes concernées (*le Monde* du 28 octobre) et le « oui » du conseil régional, le gouvernement va avoir maintenant à trancher. Dans la région nantaise, sa décision est fort attendue car les seuls opposants à la centrale sont aujourd'hui les socialistes et le syndicat C.F.D.T. Les comités antinucléaires, malgré le renfort de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), n'ont pas pu rassembler plus d'une centaine de manifestants lundi à Nantes devant l'immeuble où délibérait le conseil régional.

Les élus socialistes ont eu fort à faire pour contrer les attaques qui fusaient de partout vers leur groupe minoritaire (une quinzaine de sièges sur quatre-vingts), les giscardiens, les indépendants, les R.P.R. et les communistes faisant bloc sur le projet de la centrale nucléaire au Pellerin. « *Vous avez brûlé tous vos vaisseaux sur ce dossier quand vous aviez besoin des voix écologistes et vous ne savez pas comment vous en sortir* » leur a lancé le sénateur M. Michel Chauty (R.P.R.), avocat du premier jour du projet du Pellerin.

La controverse sur le site du Pellerin dure depuis un peu plus de cinq ans maintenant, depuis le dépôt de la déclaration d'utilité publique par E.D.F. le 17 août 1976. La procédure a connu des phases très agitées, comme l'enquête d'utilité publique (du 31 mai au 11 juillet 1977) dans neuf communes concernées directement par la centrale et trois autres touchées par l'implantation d'un embranchement ferré reliant la centrale au réseau S.N.C.F. Les maires du Pellerin et de Cheix-en-Retz ayant refusé d'ouvrir leur mairie pour y accueillir les registres d'enquête, E.D.F. avait eu recours à des fourgonnettes baptisées « mairies annexes » escortées par d'importantes forces de police. Les antinucléaires, capables à l'époque de mobiliser plusieurs milliers de personnes, réussirent quelques coups de force et détruisirent, notamment par le feu, certains des registres, ce qui leur valut d'être poursuivis au titre de la loi anti-casseurs. La déclaration d'utilité publique accordée par le premier ministre, M. Raymond Barre, le 9 janvier 1979 relança leur mobilisation.

Fin juillet dernier, sur les 285 hectares nécessaires à l'implantation de la centrale, E.D.F. avait acquis 27 hectares et possédait des compromis de vente pour 40 hectares.

« *Le projet est beaucoup moins avancé qu'on nous l'avait laissé croire* », a lancé un conseiller régional, déçu. Les votes des communes ont montré que le réflexe antinucléaire qui avait soudé les équipes municipales en 1977, a aujourd'hui bien faibli. Les élus locaux, inquiets par le chômage (cent vingt mille demandeurs d'emploi dans les pays de la Loire) sont tentés de suivre ceux qui présentent la centrale du Pellerin comme la solution au problème de l'emploi.

Les herbes sur le sable

Mais les socialistes affirment que ceux qui tiennent aujourd'hui ce raisonnement (giscardiens et gaullistes notamment) sont ceux qui disaient hier que les usines pousseraient sur les milliers d'hectares de prairies remblayées, après le creusement du chenal de navigation en Loire, grâce à la force d'attraction du terminal méthanier de Montoir. Or le gaz algérien n'y arrive pas encore aujourd'hui, alors que le terminal est prêt, et les herbes folles ont envahi le sable des berges de la Loire.

« *Industrialisation et énergie sont bien entendu liées, mais c'est à partir d'un plan régional de développement industriel que l'on peut décider un plan énergétique, et non l'inverse* », a affirmé M. Charles Gautier, maire adjoint de Saint-Herblain et secrétaire fédéral adjoint du parti socialiste de Loire-Atlantique, en rappelant que les deux centrales déjà en service sur la Basse-Loire — Chepuissance installée de 2 800 MW qui sera portée à 3 750 MW : avec qui sera portée à 3 750 mW: avec la livraison de deux nouvelles tranches à Cordemais.

Pour les socialistes, le site du Pellerin reste le plus mauvais site qui soit en raison de sa proximité d'une agglomération d'un demi-million d'habitants placés sous les vents dominants venant de l'Ouest. Pour les mêmes raisons, ils rejettent par avance le site de substitution du Carnet, situé une dizaine de kilomètres plus à l'ouest, en aval, non loin de Paimbœuf. De plus, le sous-sol nécessiterait à cet endroit des fondations spéciales sur pieux de béton. Les techniciens n'ont pas encore dit si cela était réalisable, ni à quel prix.

Le P.S., ici, réclame la création d'une agence régionale de l'énergie pour faire une analyse des besoins actuels et futurs, et il affirme solennellement que le programme de grands travaux qui se prépare dans l'agglomération nantaise (voirie de contournement tunnel sous la Loire, construction d'un tramway, le tout pour 1 milliard 200 millions de travaux sur sept ans) — est, dans l'immédiat, plus efficace que la construction d'une centrale nucléaire pour relancer l'activité économique locale.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	Cours du jour		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U. ...	5,6630	5,6680	+ 130	+ 170	+ 250	+ 310	+ 690	+ 810
$ can. ...	4,7870	4,7925	— 75	— 30	— 110	— 45	— 45	+ 75
Yen (100)	2,6115	2,6160	+ 175	+ 205	+ 335	+ 375	+1045	+1115
D.M.	2,5200	2,5240	+ 85	+ 115	+ 175	+ 210	+ 620	+ 690
Florin ...	2,3045	2,3080	+ 65	+ 85	+ 130	+ 165	+ 445	+ 510
F.B. (100)	15,0130	15,0350	— 450	— 180	— 960	— 605	—1795	—1095
F.S.	3,1485	3,1540	+ 145	+ 180	+ 270	+ 315	+ 840	+ 945
L. (1 000)	4,7190	4,7265	— 265	— 200	— 525	— 430	—1455	—1285
£	10,7795	10,7950	— 35	+ 70	+ 10	+ 165	+ 595	+ 865

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E U. ...	10 3/8	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 7/16	10 13/16	10	10 3/8
D.M.	11 7/8	12 3/8	12 1/16	12 7/16	12 3/16	12 9/16	12 5/8	13 1/8
Florin ...	10 3/4	11 5/8	10 15/16	11 11/16	10 15/16	11 11/16	10 15/16	11 11/16
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	16 11/16	18 11/16	17 3/4	19 1/4	17 1/8	18 1/4
F.S.	5 3/8	6 1/8	8 15/16	9 3/8	9 9/16	9 15/16	9 11/16	10 1/16
L. (1 000)	18 3/4	22 1/4	19 3/4	21 1/4	20 1/2	21 1/2	21 1/4	22 3/4
£	15 1/8	15 7/8	14 15/16	15 9/16	14 3/4	15 3/8	14 1/4	14 7/8
F. français	15 1/8	15 3/4	15 1/8	16	16	16 7/8	17 1/4	18 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *Pas de définition de la politique pétrolière le 25 novembre.* — Le conseil des ministres du 25 novembre n'examinera pas — comme cela était prévu initialement — la politique pétrolière et, notamment, les moyens de remédier aux dificultés du raffinage. Cela n'empêchera pas les pompistes de manifester ce mercredi dans les rues de la capitale (défilés motorisés et rassemblement sur l'esplanade des Invalides) pour protester contre l'insuffisance de leurs marges sur la vente des carburants.

● *Colloque de l'Institut français de l'énergie sur la « compétitivité des entreprises et énergie ».* — L'I.F.E. organise le 2 décembre, Tour Olivier-de-Serres, à Paris (15e), un colloque sur le thème « *Compétitivité des entreprises et énergie* » sous le patronage de M. Edmond Hervé, ministre délégué chargé de l'énergie. MM. Davignon, vice-président de la Commission européenne, François Ceyrac, président du C.N.P.F., Jean Gandois, président-directeur général de Rhône-Poulenc, interviendront notamment au cours de ce colloque.

SOCIAL

LILLE : polémique autour de la signature du contrat de solidarité municipal

Le syndicat Force ouvrière des municipaux de Lille (représentant 56 % des trois mille emplois), l'union départementale C.G.T., la fédération nationale C.G.T. des services publics ont signé le 23 novembre le projet de contrat de solidarité proposé à la municipalité par M. Pierre Mauroy, premier ministre (cf. nos éditions du 20 octobre et du 17 novembre 1981).

En revanche, les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T. et autonomes (40 % du personnel) ont refusé de donner leur accord et ont appelé à une grève de vingt-quatre heures pour le 26 novembre, avec manifestation devant l'hôtel de ville.

Ce contrat de solidarité prévoit l'entrée en vigueur de la semaine de trente-cinq heures, la cinquième semaine de congés payés et l'embauche supplémentaire de deux cent cinquante personnes. Cette dernière mesure doit permettre d'étendre l'ouverture des services municipaux au public en semaine de 8 heures à 18 heures et le samedi de 8 heures à 16 h. 30. Cette « *atteinte au week-end* » avait été contestée par toutes les organisations syndicales qui demandaient au minimum la création de quatre cents emplois.

Le syndicat F.O. a finalement donné son accord. Mais les sections C.G.T., C.F.D.T. et autonomes ont refusé ce « *diktat sans négociation possible* », a déclaré M. Pierre Valescan. Il a notamment souligné que la cinquième semaine de congés existait déjà dans les faits, et que le mode de calcul des congés prévu par le contrat en question — sur six jours au lieu de cinq actuellement — ferait perdre deux jours de congés dans les faits. L'union départementale C.G.T., comme la Fédération C.G.T. des services publics ont bien désavoué leur section municipale. Ce n'est pas la première fois qu'il y a problème. Déjà l'an passé, les militants de la section ont dû attendre quelque temps cartes et timbres. Une exclusion de fait ? Cette fois-ci, y aura-t-il exclusion ? M. François Dumez, secrétaire général de l'U.D.-C.G.T., déclare que c'est aux militants de la section « *de décider s'ils ont toujours leur place ou non dans l'organisation* ». M. Dumez précise que le contrat de solidarité proposé à Lille est « *une avancée sociale très importante* ».

La C.G.T., qui n'est « *ni maximaliste ni minimaliste, ne peut pas se permettre au niveau national de ne pas apporter son soutien à cette avancée* ».

Il semble que le clivage entre la section et les instances départementales et nationales cégétistes porte également sur la pratique d'unité à la base avec la C.F.D.T.

De son côté, la fédération Interco C.F.D.T. apporte son soutien à la section locale lilloise.

Quant à l'accord donné par F.O. au contrat de solidarité, il n'étonne guère, sur place de nombreux membres du syndicat faisant également partie du groupe socialiste d'entreprise à la municipalité.

Au cours de son voyage en Auvergne, le 23 novembre, M. Pierre Mauroy a évoqué l'affaire des services municipaux en ces termes : « *Le gouvernement aura de l'exigence à l'égard du service public*, a-t-il notamment déclaré. *Le service public sera défendu mais aussi amélioré. Si les choses continuaient comme aujourd'hui, on ouvrirait les bureaux à 10 heures et on les fermerait à 16 heures, la semaine de trente-cinq heures serait une semaine de quatre jours de travail et trois jours de repos. Il est indispensable que les citoyens aient accès aux bureaux des mairies et de l'administration en dehors de leurs heures de travail. On va augmenter le nombre d'emplois dans les mairies et les administrations, mais il faut qu'il y ait plusieurs équipes et des roulements. Soixante-dix pour cent des personnes ont compris le problème.* » — D.R.

CORRESPONDANCE

La lutte contre le chômage et la réalité

Au moment où le gouvernement décide d'avoir recours aux ordonnances pour accélérer la mise en service de sa politique de lutte contre le chômage, nous publions ci-dessous la lettre d'un de nos lecteurs, industriel, M. Jean Darde, qui, dans une certaine mesure, explique la décision du pouvoir.

Chef d'entreprise industrielle depuis trente ans, j'ai été séduit par la conviction qui se dégage du discours du premier ministre, et, comme beaucoup, je ne demanderais qu'à le suivre, mais les discours et les plans n'ont de valeur que s'ils entrent dans les faits. Dans un but constructif, et s'il en est encore temps, je me permets de faire part de l'expérience que je viens de vivre au cours des dernières semaines.

Ayant créé, en juin dernier, une moyenne entreprise, j'y ai apporté avec des amis des capitaux, nous avons obtenu des concours financiers, notre projet a paru intéressant puisque nous avons obtenu un prêt participatif. Nous avons loué une usine, commandé des machines et embauché sept personnes. Notre production a démarré en octobre. Aujourd'hui, nous sommes prêts à créer de nouveaux emplois en embauchant notamment des chômeurs.

Conformément aux conseils du gouvernement, nous avons alors pris contact avec les services intéressés de la main-d'œuvre du département où nous sommes installés, au stade de la sous-préfecture d'abord, puis à la préfecture, ensuite à la direction départementale du travail et de l'emploi. Nous avons demandé si, créant des emplois, nous pouvions bénéficier soit de « *contrat de solidarité* », soit des initiatives des comités locaux de l'emploi ?

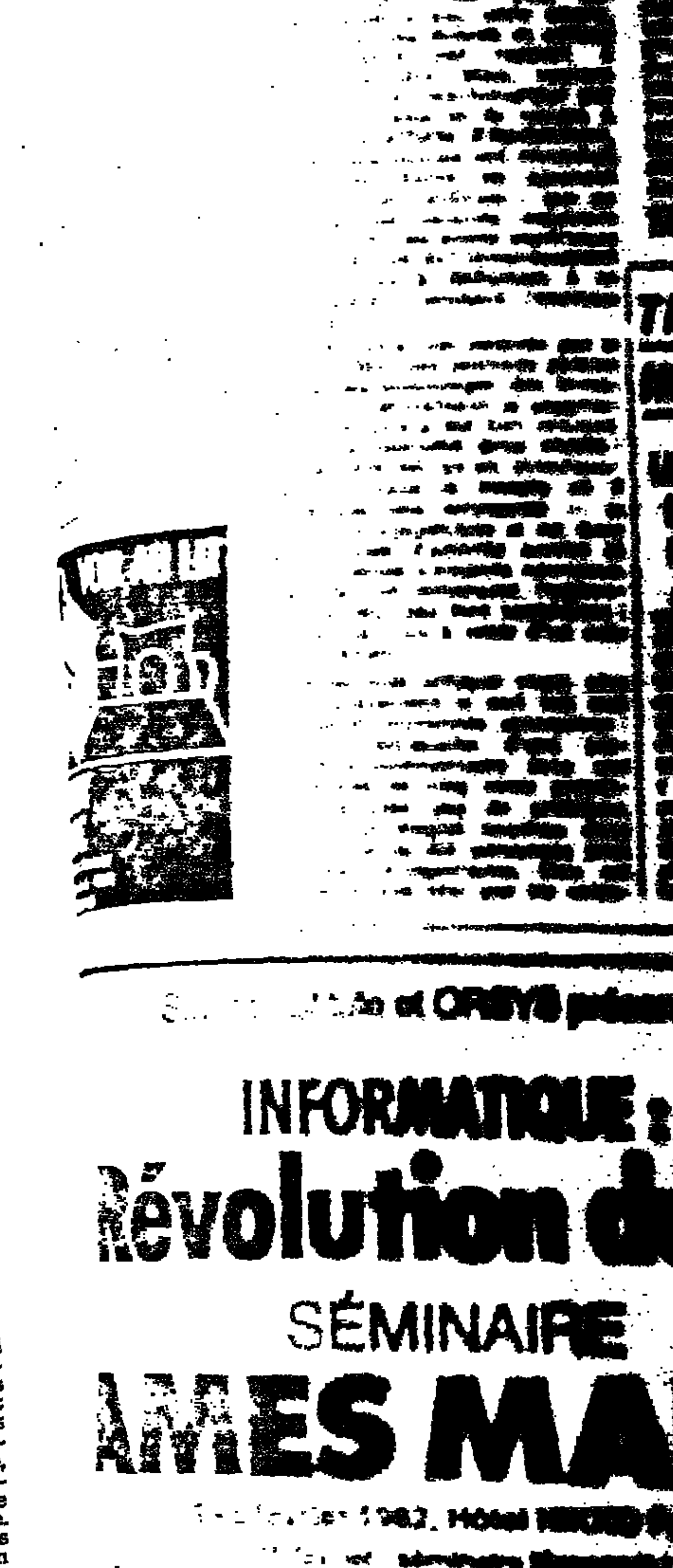
Nous avons reçu un accueil ouvert, courtois, mais il nous a été répondu qu'en l'état actuel aucun contrat ne pouvait encore être conclu. Il faut notamment qu'un texte soit adopté par le Parlement sur l'abaissement de la durée du travail et que des négociations aboutissent entre l'État et l'UNEDIC. Tout cela viendra en son temps, nous a-t-on dit, mais pour l'instant rien ne pouvait être fait sinon de noter le nom et l'adresse de notre entreprise, pour reprendre contact avec nous quand la procédure sera au point.

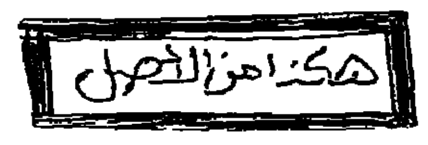
Que devons-nous faire ? Embaucher sans bénéficier d'aucune aide précieuse ou bien attendre ?

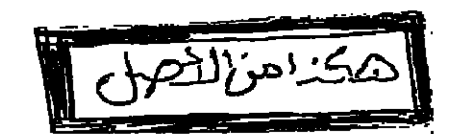
Nous ne mettons absolument pas en cause les services régionaux et ne demandons pas une réponse spéciale à notre cas particulier, mais nous pensons que notre expérience a valeur de test. Comme la plupart des Français, je souhaite ardemment la réussite du plan antichômage, mais je ne pense pas qu'on arrivera à « *terrasser le chômage* » s'il faut autant de temps entre le moment où le premier ministre lance un plan sur lequel il joue son avenir et celui où ce plan peut commencer à être mis en application. (...)

Faire un plan, c'est nécessaire; le faire passer dans le domaine de la réalité, c'est ce sur quoi le gouvernement sera jugé.









CONJONCTURE

L'aide de l'État à l'investissement va être assouplie

La grogne du patronat, les critiques des petites entreprises ont-elles persuadé M. Mauroy d'en faire un peu plus pour l'investissement et un peu moins pour l'emploi ? Il semble que le gouvernement ait décidé de modifier le régime de l'aide fiscale à l'investissement prévue dans le projet de budget pour 1982, lorsque celui-ci viendra en discussion devant le Sénat.

Sous sa forme actuelle, l'article 66 du budget de 1982 prévoit de reconduire l'incitation fiscale en faveur des investissements inscrite par le gouvernement Barre dans la loi de finances de 1981, votée fin 1980. Cette incitation a la forme d'une déduction — sur le bénéfice imposable — de 10 % des investissements de l'année. Cette disposition marquait déjà — lorsqu'elle fut prise — un assouplissement considérable par rapport au premier dispositif mis en place l'année précédente par M. Barre, et qui prévoyait une déduction dans le cas seulement où les entreprises *augmenteraient* leurs investissements d'une année sur l'autre.

Le gouvernement de M. Mauroy n'était fondamentalement pas favorable au principe de cette aide, faisant remarquer qu'elle coûterait cher (5 milliards de F de pertes de recettes fiscales attendues pour 1982) pour des investissements qui, cette année, auront été très minces et auront même reculé par rapport à l'année dernière. Mais, voulant éviter un effet psychologique par trop défavorable et de nature à freiner les efforts d'équipement, les pouvoirs publics ont reconduit le *système Barre*, en ajoutant toutefois une condition : que les effectifs des salariés employés dans l'entreprise soient supérieurs durant l'année de l'investissement donnant lieu à déduction à ce qu'ils étaient pendant l'exercice précédent.

Cette disposition motivée par le souci évident des pouvoirs publics de ne pas encourager des investissements entraînant la suppression d'emplois a été fort critiqué. On lui a reproché deux choses : la première est qu'un investissement — dans la mesure où il modernise une entreprise — la rend plus compétitive et est donc la promesse d'activité accrue et donc à terme d'emplois nouveaux. Mais, fait-on remarquer, l'embauche ne peut pas être immédiate : elle est le fruit à venir d'un acte d'équipement.

La seconde critique visait plus particulièrement le sort fait aux petites et moyennes entreprises : autant l'embauche d'une personne supplémentaire dans une entreprise de cinq cents personnes ne crée pas de problème, autant un emploi nouveau dans une firme de dix personnes peut en créer d'importants. Cela est d'autant plus vrai que les entreprises artisanales payant l'impôt au régime réel peuvent bénéficier de la déduction pour investissement.

Pour toutes ces raisons, mais aussi parce que les nombreux projets d'investissement sont actuellement gelés, le gouvernement de M. Mauroy, qui s'inquiète de la morosité du patronat, est maintenant décidé à modifier son projet et à admettre que la déduction fiscale sera accordée à toutes les entreprises qui auront investi et qui, dans le même temps, auront seulement maintenu leurs effectifs. Cette disposition jouera en 1982 et n'aura donc de répercussions financières que dans le budget de l'Etat de 1983. — AL. V.



TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

LA RÉGULARISATION DES CLANDESTINS : PROLONGATION DES RÉCÉPISSÉS.

Le ministère de la solidarité nationale annonce que les récépissés délivrés aux immigrés clandestins qui ont demandé une régularisation conserveront leur validité jusqu'à ce que leur situation ait fait l'objet d'une « décision définitive ». Il s'agit du récépissé d'une durée de trois mois délivré aux travailleurs « sans papiers » entrés en France avant le 1er janvier et pouvant justifier d'un emploi stable. La mesure de prolongation des récépissés a été décidée le 20 novembre, lors d'une réunion interministérielle.

AFFAIRES

XEROX, N.C.R., HEWLETT-PACKARD, ETC.

Ruée sur la bureautique

On se bouscule sur le marché du traitement de texte. En l'espace de quelques jours, cinq grandes sociétés américaines ont annoncé le lancement de divers matériels bureautiques, sortant ainsi de leur domaine traditionnel.

Fin octobre, Hewlett-Packard, un des leaders mondiaux de l'instrumentation scientifique (des petits ordinateurs de calcul aux calculettes, en passant par la conception assistée par ordinateur), annonçait la mise en chantier d'une vingtaine de produits nouveaux, principalement destinés aux applications de gestion et de bureautique, avec des logiciels de traitement de textes et de matériels de courrier électronique.

Digital Equipment, le numéro 1 mondial de la mini-informatique, annonçait le même jour son « Office Plus », un poste de travail de bureau pouvant intégrer et connecter diverses fonctions (ordinateur personnel, console graphique, système de traitement de textes).

Quinze jours plus tard, National Cash Register (N.C.R.), le spécialiste de l'informatique et des caisses enregistreuses, présentait des matériels de traitement de textes, alors que Date General, un des grands de la mini-informatique, annonçait un système incorporant diverses fonctions bureautiques.

La semaine dernière, c'était au tour de Xerox, qui était à la reprographie ce que I.B.M. était à l'informatique, de faire son entrée sur le marché de l'écriture, avec quatre modèles de machines à écrire électroniques à mémoires vendus moins de 10 000 francs.

En l'occurrence, l'approche de Xerox est plus originale que celle des autres sociétés. La firme, implantée massivement dans les bureaux avec ses photocopieurs de toutes tailles a, en quelque sorte, choisi de s'attaquer au traitement de textes propement dit, par le bas : c'est-à-dire la machine à écrire. Cette stratégie découle d'une étude prévisionnelle, qui montre que le marché des matériels de bureautique restera au cours des prochaines années concentré autour de deux postes : la reprographie et l'écriture. En outre, le réseau commercial de Xerox est particulièrement adapté à la vente des machines à écrire. Bref, Xerox — comme Olivetti — semble penser que la bureautique se fera plus par une évolution des divers matériels actuellement présents dans les bureaux — matériels qui seront peu à peu connectés entre eux — que par des produits complexes, bouleversant les habitudes des personnels.

Pour les « *informaticiens* », l'attaque du marché de la bureautique se fait différemment. Ils ont tendance à proposer des systèmes intégrants, autour d'un ordinateur, des fonctions diverses, allant du traitement de textes, à l'aide de la décision du « manager » en passant par le courrier électronique. Les sociétés de télécommunication cherchent, de leur côté, à bâtir de tels systèmes intégrés, mais à partir de leurs points forts : le poste téléphonique, transformé en terminal, et les réseaux.

Cette vision un peu schématique mériterait certes d'être nuancée. Il reste qu'avec l'évolution des technologies, les barrières tombent, les marchés s'interpénètrent, les chasses gardées sont menacées, et les entreprises doivent s'adapter à ces bouleversements. On voit poindre chez elles, surtout outre-Atlantique, une double tendance.

Tous les grands groupes sont peu à peu conduits à proposer à leurs clients des systèmes intégrés, des « formules globales », coordonnant l'ordinateur, la machine à écrire, le téléphone, les réseaux, voire les robots... Selon leurs origines, leur base de clientèle, chacun de ces groupes fait porter ses efforts sur tel ou tel élément du système, et va chercher ailleurs (par des rachats d'entreprises, des accords de licence, des coopérations ponctuelles) les éléments du puzzle qui lui manquent.

A tort ou à raison, nombre d'observateurs pensent que ceux de ces groupes qui ne pourront pas offrir de tels systèmes globaux, de tels ensembles électroniques, risquent de s'étioler. En revanche, il est possible pour de petites entreprises, voire pour de plus grandes, de se spécialiser sur un domaine très particulier, à condition d'en devenir l'un des champions sur le marché mondial (sur tel ou tel composant, matériel spécialisé, logiciel, etc.). Bref, en dehors d'une hyperspécialisation ou d'une approche globale de l'électronique, il sera de plus en plus difficile de subsister dans le concert international. — J.M. Q.

PATRONAT

Le Syndicat national de la petite et moyenne industrie est officiellement reconnu

« Le président de la République avait jugé indispensable que la représentativité des P.M.I. soit reconnue à tous les échelons, cet engagement pris sera tenu », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, lundi 23 novembre. Le secrétaire général de l'Elysée clôturait ainsi le colloque organisé par le Syndicat national de la petite et moyenne industrie (S.N.P.M.I.) sur la politique économique et sociale du gouvernement.

M. Beregovoy a indiqué que le gouvernement souhaitait la concertation la plus élargie avec les partenaires sociaux, et donc avec le patronat. *« La concertation, c'est le dialogue*, a-t-il dit, *mais pour comprendre, il faut aussi entendre. La règle du jeu ayant été ainsi établie, il faut que chacun à sa place y mette un peu du sien pour contribuer au redressement de la France. »*

Après avoir attribué les difficultés actuelles au lourd héritage, M. Bérégovoy a ajouté : *« Ce qui compte, c'est que le climat ne soit pas obscurci par des préoccupations partisanes. Il ne serait pas sain que l'opposition politique se camoufle derrière des organisations professionnelles, et il ne serait pas sain non plus que le gouvernement refuse la concertation avec telle ou telle organisation professionnelle pour des raisons analogues. »*

Le S.N.P.M.I. était d'autant plus justifié à apprécier cette déclaration que, jusqu'à maintenant, le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) et la C.G.P.M.E. (Confédération générale de la petite et moyenne entreprise) étaient les seules organisations patronales à bénéficier de la représentativité nationale. La reconnaissance officielle du S.N.P.M.I. resort des promesses électorales du président de la République, sous réserve d'une enquête qui a été menée depuis lors, et dont les conclusions ont été favorables à cette reconnaissance. A l'Elysée, on s'inquiète peu de l'étiquette « droitière » dont paraît être frappé le S.N.P.M.I.. On considère qu'il s'agit d'une question d'ouverture à un monde patronal qui est loin d'être représenté par les dirigeants de grandes entreprises. On dément vouloir, pour autant, diviser les milieux patronaux.

Le représentant de l'Elysée a été écouté avec beaucoup plus d'attention que ne l'avait été auparavant le ministre du travail. Il est vrai que M. Jean Auroux défendait son projet de loi sur les droits des travailleurs, thème qui inquiète vivement les petits patrons soucieux de défendre les principes d'autorité. *« Le projet de loi Auroux sur les droits des travailleurs est un projet insupportable qui intéresse la dualité des pouvoirs dans l'entreprise »*, a souligné M. Gérard Deuil, président du S.N.P.M.I. Les quelque quatre mille participants au colloque ne se sont pas fait faute, en chahutant M. Auroux, de montrer qu'ils approuvaient les réserves de leur président.

Les organisations patronales accueilli sans enthousiasme l5annonce de la reconnaissance du S.N.P.M.I.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises — avec laquelle le S.N.P.M.I. avait fait scission — a clairement pris ses distances en publiant un communiqué dans lequel elle affirme qu'elle n'a rien à voir avec l'organisation de M. Gérard Deuil. La C.G.P.M.E. insiste sur le fait qu'elle représente un million et demi d'entreprises, ce qui évidemment la laisse loin devant le S.N.P.M.I., qui en revendique un peu plus de quatorze mille.

Du côté du C.N.P.F., on se refuse à toute déclaration officielle. On semble considérer que la reconnaissance officielle du S.N.P.M.I. n'engage que le gouvernement qui s'est simplement donné un nouvel interlocuteur, et que la politique contractuelle n'est en rien remise en cause pour ce qui concerne la grande organisation patronale.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Les parlementaires européens membres du groupe socialiste se sont réunis à Paris*, dimanche 22 et lundi 23 novembre sur deux journées de travail, consacrées notamment à l'examen de la réforme de la politique agricole commune (PAC). M. Eisso Woltier (Pays-Bas), coordonnateur du groupe, a indiqué que la PAC suivie jusqu'à présent n'« *était pas socialiste* ». Une nouvelle politique devrait reposer sur un système de prix bas et d'aides directes au revenu, apportées par des prix garantis jusqu'à un certain niveau de production. L'ensemble des participants, à l'exception des Britanniques, a émis un jugement critique sur ces nouvelles propositions de la Commission de Bruxelles.

● *Les viticulteurs de Charente et de Charante-Maritime* ont annulé la manifestation prévue pour ce mardi 24 novembre, à Cognac : le ministre de l'économie va entériner les accords passés le 10 novembre par les organisations représentées au Bureau national interprofessionnel du Cognac (B.N.C.. Ces accords prévoient une augmentation de 16 à 17 % des eaux de vie.

Conjoncture

● *L'indice mensuel de la production industrielle* calculé par l'I.N.S.E.E. sur la base 100 en 1980 est resté stable en septembre à 127 comme en juillet-août, contre 125 en juin. Par rapport à septembre 1980 où l'indice était à 128, la baisse est de 0,8 %. Cependant, sur les derniers mois connus, la tendance est à une croissance au rythme annuel de 2,5 % à 3 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AUSSEDAT REY

La société vient de publier son chiffre d'affaires du troisième trimestre qui, à structure égale, est supérieur de 28 % à celui de la période correspondante de l'an dernier (476 millions de francs contre 371 millions de francs).

En cumul au 30 septembre, le chiffre d'affaires, soit 1 538 millions de francs, a progressé de 16 % sur 1980.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 NOVEMBRE 1981

Bon début de mois

Cette première séance, qui coïncidait avec le début du nouveau terme boursier, celui de décembre, s'est achevée sur une note ferme. L'indicateur de tendance des valeurs françaises enregistrait une hausse de 1,2 %.

Aidée par le caractère technique favorable de cette séance, la Bourse a donc confirmé la reprise amorcée vendredi dernier. Ce mouvement s'est toutefois développé dans un marché assez creux malgré les quelques achats effectués dans le cadre de la loi « Monory » par la clientèle privée sur le marché au comptant.

Enfin la cote a progressé malgré quelques nouvelles peu encourageantes. En effet, le vice-président du C.N.P.F., M. Alain Chevalier, a déclaré à la fin de la semaine dernière qu'il ne prévoyait pas de reprise des investissements en 1982 et le Parlement a voté la suppression de l'aide fiscale pour les entreprises qui n'embaucheront pas. Pour une fois, les valeurs « nationalisables » n'ont pas donné le ton au marché.

Les écarts les plus importants se sont situés entre 4 et 6,5 %. La cotation de Labinal a dû être suspendue pendant quelques minutes en raison d'une trop forte demande. En fin de séance, ce titre du secteur électrique gagnait 11 %. UTA, SEB et la Générale de Fonderie ont progressé de plus de 6 %, Revillon, C.F.D.E. Bail-Investissement et la Chimique Routière de plus de 5 %. Le C.C.F. a cédé 2,5 % et PUK 2 %.

Les emprunts d'Etat indexés sur l'or ont été diversement traités : le « 4,5 % » a gagné 20 F à 2.088 F et le « 7 % » a cédé 19 F à 6.501 F. Le taux de report s'élève ce mois à 9,5 % contre 10,25 % en octobre.

A Paris, le lingot d'un kilo a perdu 890 F à 74.000 francs et le napoléon 8 F à 720 F. La parité de l'once est tombée à 402,73 dollars contre 410,99 dollars vendredi, faisant ressortir une prime supérieure à 2 % par rapport à celle exprimée sur le marché londonien.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NOVOTEL. – Les actions de cette chaîne hôtelière, la neuvième au plan mondial, avec plus de quarante mille chambres, vont faire leur entrée dans l'antichambre de la Bourse de Paris. Au mois de décembre, ses actions seront introduites au hors-cote spécial pour être acclimatées avant de passer sur le marché. Pour 1981, Novotel prévoit de dégager un bénéfice consolidé de 38 à 39 millions de francs. Le groupe contrôle la chaîne Sofitel à 88,2 %.

B.A.S.F. – Le chiffre d'affaires du numéro un mondial de la chimie pour les neuf premiers mois progresse de 16,2 % à 25,72 milliards de deutschemarks. Celui du groupe augmente de 16,9 à 24 milliards de deutschemarks. Mais cet accroissement des ventes en valeur, imputable au réajustement des prix, ne s'est pas accompagné d'une amélioration des marges, en raison de la faiblesse conjoncturelle.

Le bénéfice consolidé avant impôts diminue de 3,6 % à 1 108 millions de deutschemarks. Le résultat, également avant impôts, de la maison mère B.A.S.F. A 6 marque, pour sa part, une baisse de 14,8 % à 536 millions de deutschemarks. Les dirigeants du groupe attribuent ce recul au relèvement insuffisant des tarifs, contenu volontairement pour lutter contre une sévère concurrence, et aux achats onéreux de matières premières.

La reprise saisonnière, note-t-on à Ludwigshafen, est très lente. Depuis le mois d'août, les commandes en provenance des pays européens augmentent. En revanche, elles diminuent à la grande exportation.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	20 nov.	23 nov.
Valeurs françaises	81,9	82,8
Valeurs étrangères	133,6	135,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	87,2	87,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 nov.	15 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO
(marché clos)

	23/11	24/11
1 dollar (en yens)	219,30	216,75

NEW-YORK

Prises de bénéfices et tendance irrégulière

Malgré d'assez bonnes dispositions, Wall Street n'a pas réussi à endiguer complètement une petite vague de ventes bénéficiaires provoquée par sa récente reprise.

Une tendance à l'irrégularité a prévalu dans tous les secteurs de la cote avec une légère majorité de baisses en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 851,78, soit à 1,14 point en dessous de son précédent niveau.

L'activité a sensiblement diminué et 45,24 millions de titres ont changé de mains contre 52,01 millions vendredi.

Lentement mais sûrement, les craintes relatives à la récession reprennent le dessus. Du moins est-ce l'avis formulé par la plupart des experts, qui ne pronostiquent pas une sortie immédiate de la phase baissière.

Il reste que des actions de « commandos » continuent à se produire çà et là sur des actions d'entreprises convoitées par d'autres ou en voie d'être absorbées, contribuant ainsi à entretenir une certaine émulation autour du « big board ».

Sur 1 929 valeurs traitées, 836 ont baissé, 716 ont monté et 377 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 20 nov.	Cours du 23 nov.
Alcoa	24 3/4	24 3/4
A.T.T.	61 1/4	59
Boeing	22 5/8	22 3/4
Chase Manhattan Bank	57 5/8	55 3/4
Du Pont de Nemours	36 1/2	36 7/8
Eastman Kodak	68 3/8	68 7/8
Exxon	31 5/8	31 5/8
Ford	16 3/8	16
General Electric	57 1/8	57 7/8
General Foods	31 3/8	31 3/8
General Motors	34 7/8	35 3/8
Goodyear	18 1/4	18 1/2
I.B.M.	50 5/8	50 5/8
I.T.T.	29 1/8	29 1/8
Mobil Oil	25 5/8	25 7/8
Pfizer	48 7/8	49 3/8
Schlumberger	52 1/4	52 1/8
Texaco	34 1/4	34 1/8
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 1/8
Union Carbide	46 7/8	47
U.S. Steel	27 3/4	27 1/2
Westinghouse	24	24
Xerox Corp.	39 1/8	38 7/8

BOURSE DE PARIS 23 NOVEMBRE COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	165	....
Aciers Peugeot	56	56 50
Actibail	118	118
Agence Havas	555	551
A.G.F. (St Cent.)	350	350
A.G.P. Vie	2645	2650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bénédictine	780	765
Bernard-Moteurs	50	....
Biscuit (Génér.)	390	386

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Un. Imm. France	146	148
Un. Ind. Crédit	224	222
Union Ind. Ouest	284	264
Unipol	158	153
Vincey Bourgat (Ny)	13 50	12
Vinix	48 20	49
Waterman S.A.	165	....
Brass. du Maroc	169	169
Brass. Ouest-Afr.	25	24

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurgique Minière	126	129 50
Océanic	28 60	....
Pétrofigaz	446	....
Procuptia	225	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	170	....
Voyer S.A.	2 40	2
Rorento NV	384	385
S.K.F. (Applic. méc.)	60 20	....

SICAV	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	645 66	616 37
Unirente	1345 69	1301 44
Valorem	253 67	242 17
Worms Investiss.	454 19	433 59

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2079	4,5 % 1973	2068	2088	2080	2090
2780	C.N.E. 3 %	2780	2850	2845	2820
450	Air Liquide	462	457	458	465
310	Als. Superm.	310	310	310	310

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	Eurafrance	285	292		
710	Europe n° 1	705	690		
445	Facom	450	465		
137	Financ.	137	141		

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
117	Ford Motors	117	115	115	112 70
225	Free State	223 60	224	220	225
121	Gencor	121	119	119	118 60
376	Gén. Electr.	377	387 50	388 60	387 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
103	U.C.B.	104	106	106	103 80
7 50	Usinor	7 50	....	....	....
94 20	– (obl.)	94 20	....	....	....
109	U.T.A.	108 50	115	115	117

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Gen. Motors	238 80	242	242	239 10
60	Goldfields	60 10	60 90	60 90	59 70
84	Harmony	83 60	83 20	82 80	82 55
21	Hitachi	20 60	21 30	20 95	21 30
220	West Deep	220	222	219	222 50
345	West Hold.	350	352	348	346
280	Xerox Corp.	262	274	271 50	275
2 44	Zambia Corp.	2 49	2 39	2 35	2 35

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 667	5 717	5 570	5 830
Allemagne (100 DM)	252 240	252 290	245	257
Belgique (100 F)	15 083	15 072	13 100	13 800
Pays Bas (100 fl.)	230 820	230 750	224	236
Danemark (100 krd)	78 390	78 410	75 500	80 500
Norvège (100 k)	97 800	98 400	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 807	10 848	10 450	11 050
Grèce (100 drachmes)	9 995	9 980	....	....
Italie (1 000 lires)	4 728	4 737	4 500	4 900
Suisse (100 fr.)	314 850	314 460	307	320
Suède (100 krs)	103	103 850	99 500	105
Autriche (100 sch)	35 840	35 980	35 050	36 850
Espagne (100 pes.)	5 910	5 902	5 600	5 900
Portugal (100 esc.)	8 816	8 795	7 700	8 700
Canada ($ can 1)	4 789	4 823	4 700	4 530
Japon (100 yens)	2 589	2 638	2 620	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/11
Or fin (kilo en barre)	75000	74500
Or fin (en lingot)	74890	74000
Pièce française (20 fr)	728	720
Pièce française (10 fr)	490	500
Pièce suisse (20 fr)	655 50	661
Pièce latine (20 fr)	600 50	599 90
Souverain	670 10	672
Pièce de 20 dollars	3300	3360
Pièce de 10 dollars	1660	1605
Pièce de 5 dollars	800 10	.....
Pièce de 50 pesos	3315	3365
Pièce de 10 florins	619 50	619

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

CULTURE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

RÉGIONS

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 24 novembre 1981 a été tiré à 594 107 exemplaires.

L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. Poniatowski est disposé à témoigner devant la cour d'assises

En dépit de la polémique suscitée par les déclarations du président de la cour d'assises de Paris sur l'affaire de Broglie, l'audition, comme témoin, de M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, est pratiquement certaine.

Après le coup d'éclat du président de la cour d'assises de Paris, M. André Giresse, vendredi, chacun s'attendait à une audience mouvementée, lundi après-midi 23 novembre. Comment les différentes parties au procès allaient-elles réagir à la prise de position sans précédent du président ? Ce dernier a d'abord donné la parole à Me Paul Lombard, qui, au nom de ses deux confrères Mes Francis Szpiner et Robert Pignot, également défenseurs de Pierre de Varga, a demandé à la cour de leur donner acte de la déclaration de M. Giresse.

Me Lombard a déclaré : « ... *La défense de Pierre de Varga n'a pas à commenter cette déclaration qui relève de votre seule conscience et de votre intime conviction. Elle s'exprimera en son temps. Elle considère, au stade actuel des débats, que Pierre de Varga est innocent du crime qu'on prétend lui imputer. Mais, pour ne pas permettre que des paroles aussi essentielles et aussi réfléchies restent étrangères au débat, pour empêcher qu'elles ne soient l'objet d'interprétations ou de déformations, nous sollicitons de la cour qu'elle donne acte de telles paroles et que celles-ci* soient transmises dans leur intégralité *au procès-verbal des débats.* »

Me Lombard a ensuite déposé des conclusions, mais aucun des avocats des autres accusés ne s'est joint à sa démarche. La partie civile représentée par Me François Gibault, s'en est rapportée à la cour. Et l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter s'est contenté de dire qu'il n'avait « *aucune observation à faire* ».

L'Elysée répondra

La cour, après un rapide délibéré, a donné acte à la défense de de Varga de ses conclusions. Et les débats ont repris en toute sérénité avec l'audition des experts. L'avocat général avait préféré laisser sans réponse les observations du président, même s'il n'en pense pas moins. Le procès va donc suivre son cours et les témoins défiler à partir de ce 24 novembre. Les premiers d'entre eux seront notamment MM. Robert Broussard, et Pierre Ottavioli, respectivement ancien chef adjoint de la brigade de recherche et d'intervention et ancien chef de la brigade criminelle.

L'audition de M. Michel Poniatowski est toujours prévue pour jeudi après-midi 26 novembre. L'Elysée a fait savoir que le chef de l'Etat avait reçu, lundi après-midi, sa lettre ouverte. On indique qu'une réponse y sera apportée mais sans préciser la date. Il est vraisemblable qu'elle portera sur l'indépendance de la justice et qu'il ne sera pas répondu aux questions de M. Michel Poniatowski.

Il semble cependant que l'ancien ministre de l'intérieur se rendra à la cour d'assises. Il a en effet déclaré, mardi 24 novembre à l'A.F.P. : « *S'il y a une réponse, même si elle est mauvaise, j'irai. S'il n'y a pas de réponse, c'est un désaveu du juge et j'irai également* ». L'ancien ministre a d'autre part indiqué qu'il attendait que le président Giresse « *retire son accusation préalable* ». « *Il doit faire une mise au point*, a-t-il ajouté, *car ses accusations préalables constituent des pressions inadmissibles.* »

M. Poniatowski estime que M. Giresse est « *passible de poursuites en correctionnelle en vertu de l'article 227 du code pénal* ». Cet article prévoit que sera puni d'une peine de prison ou d'amende quiconque, « *avant l'intervention de la décision juridictionnelle définitive, aura publié des commentaires tendant à exercer des pressions sur les déclarations des témoins ou sur la décision des juridictions d'instruction ou de jugement* ».

Conseil de M. Poniatowski, le bâtonnier Claude Lussan, à la demande du président Giresse, s'est rendu lundi, en fin de journée, dans le cabinet du magistrat, qui l'a prié d'intervenir auprès de l'ancien ministre de l'intéreur, pour le convaincre de venir déposer.

M. Giresse aurait fait valoir, en effet, qu'en cas de défaillance du témoin, il serait contraint d'appliquer l'article 326 du code de procédure pénale qui autorise la cour à « *ordonner que ce témoin soit immédiatement amené par la force publique* ».

Me Lussan nous a déclaré mardi matin : « *J'espère et même je pense que M. Poniatowski se présentera, mais il était normal, après la déclaration de M. Giresse, qu'il marque le coup et il a eu raison de le faire.* »

D'autre part, M. Giresse a reçu ces derniers jours plusieurs appels téléphoniques anonymes le menaçant de mort. La police a mis en place, tant au palais de justice qu'à son domicile, un dispositif de sécurité.

● *M. Pierre-Christian Taittinger*, sénateur de l'union des républicains et des indépendants (R.I.) demande dans une question écrite au ministre de la justice « *de bien vouloir lui indiquer si les propos d'un président de cour d'assises, déclarant que des témoins, qui n'ont pas encore été entendus dans le cadre du procès qu'il dirige, ont menti ne sont pas en contradiction formelle avec le devoir d'impartialité et de réserve qui est imposé au président de la cour d'assises (...), en particulier, de tels propos sont-ils compatibles avec le principe qui veut que la procédure soit orale et contradictoire, principe en conséquence duquel il est proprement contraire à toutes les règles accusatoires de la procédure suivie devant la cour d'assises d'affirmer que des témoins ont menti alors même qu'ils n'ont pas encore été entendus par ladite cour ?* ».

Deux plates-formes pétrolières à la dérive en mer du Nord

Stavanger (*A.F.P., A.P., Reuter, UPI*). — Deux plates-formes pétrolières semi-submersibles dont une ou plusieurs ancres ont lâché, ont commencé à dériver en mer du Nord, très tôt ce 24 novembre.

La première, la *Phillips-SS* a dérivé vers la plate-forme de production Tor (un des champs satellites d'Ekofisk, en zone norvégienne) mais un remorqueur a réussi à passer une amarre et a arrêté la plate-forme. L'évacuation par hélicoptères d'une partie des cent douze hommes présents à bord a commencé en dépit de la tempête soufflant en mer du Nord à 130 kilomètres à l'heure et soulevant des vagues de 12 mètres ; notons que la vague centenaire (1), à Ekofisk, est estimée à 26 mètres.

La deuxième plate-forme est la *Transworld-58*, utilisée pour la production sur le champ d'Argyll, situé en zone britannique. Les opérations de sauvetage devraient commencer incessamment (au total soixante-dix personnes seraient à bord).

[La Phillips-SS est une plate-forme de service destinée, en particulier, à combattre les incendies pouvant survenir sur des installations pétrolières *offshore* du « Grand Ekofisk » (Ekofisk et les gisements voisins. Construite à Hiroshima (Japon) par Mitsubishi pour Sedco (société américaine) et affrétée en permanence par Phillips Petroleum (opérateur d'Ekofisk), elle est stationnée depuis octobre 1977 sur le champ d'Ekofisk où une éruption s'était produite six mois auparavant. Elle est maintenue sur place par huit ancres de 13,6 tonnes et elle est munie d'hélices de propulsion et d'hélices transversales.

Transworld-58 est utilisée depuis plusieurs années par Hamilton (opérateur d'Argyll) comme plate-forme de production. Elle a été construite en 1966 à Amsterdam par Nederlandsche Dok pour Transworld Drilling (société américaine). Elle est maintenue en place par douze ancres (huit de 13,6 tonnes, quatre de 9 tonnes.)]

(1) Vague susceptible de se produire, en moyenne, une fois par siècle.

L'uranium sud-africain a-t-il été enrichi par Eurodif ?

L'origine de l'uranium enrichi donné par l'Afrique du sud à Framatome pour le transformer en combustible destiné à la centrale nucléaire de Koeberg suscite de vifs remous. Le Quai d'Orsay s'est cru obligé de publier, le 23 novembre, un communiqué dans lequel il rappelle l'affirmation du gouvernement selon laquelle « *tous les contrats conclus avec l'étranger seraient respectés* ». « *Tel est le cas du contrat passé avec la compagnie sud-africaine ESCOM pour la construction par Framatome d'une centrale électro-nucléaire à Koeberg* », ajoute le ministère des relations extérieures qui précise : « *Dans le cadre de ses obligations contractuelles, Framatome est tenu de façonner les éléments combustibles nécessaires à la fabrication de deux cœurs et quatre recharges et assurer ainsi le démarrage de la centrale de Koeberg.* »

« *C'est pour l'exécution de ces dispositions du contrat qu'ESCOM vient de fournir à Framatome une quantité d'uranium enrichi qu'elle s'est procuré sur le marché international* » affirme encore le communiqué. « *La France, en ce qui la concerne, n'a conclu aucun contrat nouveau avec l'Afrique du Sud en vue de l'enrichissement de l'uranium nécessaire à ESCOM.* »

Dans le contrat initial l'uranium naturel devait être fourni par l'Afrique du Sud, transformé en hexafluorure d'uranium par la société française Comurhex, filiale de P.U.K., envoyé aux Etats-Unis pour être enrichi, retourné à Framatome, qui devait le transmettre à la Franco-Belge de fabrication du combustible (F.B.F.C.). Cette dernière devait transformer cet uranium enrichi en pastilles qui, mises dans de longues aiguilles, forment le combustible d'un réacteur.

La législation américaine ayant changé sous l'influence du président Carter — les Etats-Unis refusent désormais de fournir de l'uranium enrichi aux pays non signataires du traité de non-prolifération nucléaire — les Sud-Africains ont dû se tourner vers une autre source pour la mise en service du premier réacteur de Koeberg (prévue pour la fin de 1982).

Le *Washington Post* avait cru pouvoir affirmer la semaine dernière que l'enrichissement avait été réalisé par les Chinois, ce qui fut démenti peu après par le Département d'Etat. Il semble à peu près acquis qu'en fait l'uranium enrichi a été fourni par une société électrique européenne. D'où celle-ci tenait-elle cet uranium enrichi ? Des Etats-Unis, d'Union soviétique, voire d'Eurodif, répond-on dans les milieux informés de façon sybilline. Actuellement, l'Espagne, l'Italie, la France et la Belgique ont droit à de l'uranium nerichi par le consortium européen, la Suisse, la République fédérale d'Allemagne et le Japon étant clients extérieurs de l'unité d'enrichissement.

Il aurait fallu de huit à quinze jours à Eurodif pour fabriquer les 250 000 unités de travail de séparation U.T.S. (72 tonnes d'uranium enrichi) nécessaires à la constitution du cœur du réacteur de 920 mégawatts. Au cours actuel de l'U.T.S. — 141,15 dollars pour un contrat à court terme — l'opération a été très rentable (35,3 millions de dollars).

B. D.

Depuis l'arrivée du nouveau président

PREMIÈRE GRÈVE POLITIQUE A LA R.A.T.P.

Le trafic sur quatre lignes du métro parisien (Porte-de-Clignancourt - Porte-d'Orléans, Aubervilliers - Mairie-d'Ivry, Châtillon - Saint-Denis, Nation - Etoile) était plus ou moins perturbé, ce mardi 24 novembre au matin, après la consigne de grève partielle donnée par le Syndicat autonome des conducteurs de métro, majoritaire dans cette catégorie.

Cet arrêt de travail est, en fait, dirigé plus contre le syndicat C.G.T. de la Régie et les ministères de tutelle que contre la direction de l'entreprise. Elle est le premier symptôme public, depuis l'arrivée à la présidence de la Régie, d'un membre du parti communiste, M. Claude Quin, de la crainte des syndicats, non orientés à gauche, d'une mainmise du P.C. et de la C.G.T. sur la R.A.T.P. (*le Monde* du 21 octobre).

● *A la Caisse d'épargne de Paris*, les trois syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.U. (Syndicat unifié de sagents et cadres des caisses d'épargne majoritaire) ont proposé au personnel de reprendre le travail ce mardi 24 novembre Un accord, ratifié seulement par la C.G.T. et le Syndicat unifié, avait été conclu la nuit de lundi à mardi, prévoyant la titularisation des auxiliaires, la semaine de trente-six heures en septembre 1983, l'instauration du travail en brigades et l'ouverture de la Caisse et de ses agences six jours sur sept. Ces deux derniers points, qui remettent en cause le décret du 31 mars 1937 interdisant notamment le travail en brigades, a motivé le refus de la C.F.D.T. de s'associer à cet accord.

● *Deux automobiles en stationnement appartenant à l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris ont été incendiées*, mardi 24 novembre vers 2 h. 30, devant l'ambassade située 51, boulevard Flandrin, à Paris-16e. Il semble que ce soit un cocktail Molotov qui ait été utilisé pour mettre le feu aux véhicules, qui ont été totalement détruits.

Cet attentat a été revendiqué environ une heure plus tard auprès de l'A.F.P. par un correspondant anonyme se réclamant d'un groupe se nommant la Bandera, en précisant que cet acte avait pour but de « *commémorer la renaissance de l'Ukraine* ».

REPLI DU DOLLAR

Le dollar a fléchi mardi 24 novembre après sa hausse de la veille, revenant à 5,6550 F environ contre 5,7150 F sur la place de Paris et à 2,24 DM contre 2,2650 DM sur celle de Francfort, sur un marché très calme. Les taux ont continué à baisser lentement aux Etats-Unis, où l'ampleur de la récession fait naître une inquiétude croissante. Le cours de l'once d'or s'est légèrement raffermi à 398 dollars sur la place de Londres.